Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

36

H

UNE

A L

O

CHA

361

GRAMMAIRE FRANÇAISE ÉLÉMENTAIRE

AVEC

UNE MÉTHODE D'ANALYSE GRAMMATICALE
ET D'ANALYSE LOGIQUE

A L'USAGE DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

Par F. P. B.

Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique

NOUVELLE EDITION

BIBLIOTHEQUE
S.M.E.
1964
Séminaire de Québec

MONTRÉAL
CHARLES PAYETTE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
250, Rue St. Paul.

1867.

Typographie d'Eusèbe Senécal, 6, 8 et 10, Rue St. Vincent, Montréal.

AVERTISSEMENT.

Cette nouvelle édition de la *Grammaire Française Élémentaire, à l'usage des Écoles Chrétiennes*, est divisée en trois parties : la première contient la *Classification* et l'*Orthographe des diverses parties du discours*, et même les principales règles de la *Syntaxe*, de l'*Adjectif*, du *Verbe* et du *Participe* ; la deuxième comprend divers petits traités relatifs à la *Prononciation*, à l'*Orthographe d'usage*, à la *Ponctuation* et à l'*Analyse grammaticale* et *logique* ; enfin la troisième est spécialement destinée à la *Syntaxe des dix parties du discours.*

Cet ouvrage a été imprimé avec deux sortes de caractères ; en général, le *petit texte* a été employé pour des chapitres et des articles moins importants ; mais cette distinction ne suffisait pas pour régulariser l'étude de la grammaire, on a donc subdivisé l'ouvrage en trois cours distincts :

1° Le *cours des commençants*, qui se compose à peu près des numéros précédés de deux astérisques, et qui a été imprimé à part, sous le titre de *Extrait de la Grammaire française élémentaire, à l'usage des Écoles Chrétiennes.*

2° Le *cours des moyens*, qui comprend, outre *le cours des commençants*, tous les numéros marqués d'un seul astérisque.

3° Enfin, le *grand cours*, destiné aux élèves les plus avancés, et comprenant toute la grammaire.

Nous avons pensé qu'il serait agréable aux élèves de trouver, dans ce livre, la signification étymologique des principaux termes de grammaire ; nous l'avons indiquée dans des renvois. Nous avons également placé au bas de chaque page, les questions relatives aux numéros de cette page ; cette disposition, il nous semble, sera plus commode pour les maîtres et pour les élèves.

EN VENTE A LA MEME LIBRAIRIE.

Nouvel Alphabet double, brochure de 72 pages.
Syllabaire des Écoles Chrétiennes, brochure de 108 pages.
Le Petit Catéchisme des Diocèses de Québec et de Montréal.
Nouveau Traité des devoirs du chrétien envers Dieu.
Abrégé de Géographie commerciale et historique.
Traité d'arithmétique, à l'usage des écoles chrétiennes.
Grammaire française élémentaire à l'usage des écoles chrétiennes.
Exercices orthographiques à l'usage des écoles chrétiennes.
Les mêmes avec dictionnaire.
Extrait de la grammaire française.
Psautier de David, à l'usage des écoles chrétiennes.
Lectures instructives et amusantes (en manuscrit,) par F. P. B.
Les mêmes avec le texte en caractère d'imprimerie en regard.
Éléments de la grammaire française de Lhomond.
Guide de l'Instituteur, par F. X. Valade.
Abrégé de l'Histoire Sainte, de l'Histoire de France, etc.
Nouvelle grammaire française, par Noël et Chapsal.
Exercices orthographiques, par les mêmes.
Dictées et corrigé des exercices, par les mêmes.
Petit Dictionnaire de la langue française, par Hocquart.
Traité d'arithmétique, par Jean-Antoine Bouthillier.
Traité élémentaire d'Algèbre.
Abrégé de géométrie pratique, avec atlas.
Éléments de la grammaire latine, par Lhomond.
Éléments de la langue anglaise, par Siret.
Petit Traité théorique et pratique du style.
Petit traité de grammaire anglaise, par Ch. Gosselin.
Pocket Dictionary, by Thomas Nugent, L. L. D.
The catholic school book.
Manuel de phrases françaises et anglaises, à l'usage des commencants.
Grammaire anglaise, par Sadler.
Exercices anglais, par le même.
Corrigé des Exercices anglais, par le même.
Géographie moderne, par l'abbé Holmes.
Eléments de Géographie moderne, à l'usage des commençants.
Lectures graduées et leçons de littérature et de style, par Ch. Leroy.
Dictionnaire classique universel de la langue française, par Th. Bénard.
J. George.—Nouveau dictionnaire français.
Grammaire, exercices orthographiques, etc., de Lhomond, revus et corrigés, Julien.

Aussi :—Les cours complets de Drioux et de Bonneau.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

**1. La *Grammaire* (*a*) est l'art d'exprimer ses pensées par la parole et par l'écriture, conformément à l'usage et aux règles établies (*b*).

ARTICLE 1ER. — DU LANGAGE PARLÉ.

**2. On exprime ses pensées par la parole au moyen des sons combinés de la voix.

3. Un *son* vocal est l'émission d'une certaine quantité d'air, modifié ou non par les organes de la parole (*c*).

*4. Il y a deux sortes de sons, les sons *simples* et les sons *articulés* ou *composés*.

*5. Un son *simple* est celui qui n'est modifié par aucun des organes de la parole, ou qui ne l'est que faiblement.

*6. Nous avons en français treize sons simples, savoir : *a*, *è*, *é*, *i*, *o*, *u*, *eu*, *ou*, *an*, *in*, *on*, *un*, et l'*e muet*.

*7. Un son *articulé* ou *composé* est celui qui est modifié par quelqu'un des organes de la parole.

---

1. *Qu'est-ce que la Grammaire ?*
2. *Comment exprime-t-on ses pensees par la parole ?*
3. *Qu'est-ce qu'un son vocal ?*
4. *Combien y a-t-il de sortes de sons ?*
5. *Qu'est-ce qu'un son simple ?*
6. *Combien avons-nous de sons simples ?*
7. *Qu'est-ce qu'un son articulé ou composé ?*

(*a*) *Grammaire* vient d'un mot grec, qui veut dire *lettre*.

(*b*) La Grammaire générale ou théorique est la *science* du langage ; mais la grammaire d'une langue particulière est l'*art* de parler et d'écrire cette langue.

(*c*) Les organes de la parole sont : les *lèvres*, les *dents*, la *langue*, le *palais*, le *larynx* ou *gosier*, et le *nez*.

*8. Nous avons en français dix-neuf sons articulés ou composés, savoir : *b*, *c* (dur), *d*, *f*, *g* (dur), *h*, *j*, *l*, *m*, *n*, *p*, *r*, *s*, *t*, *v*, *z*, *ch* (doux), *gn* (doux), *ll* (mouillées.)

*9. On appelle *diphthongue* (*a*) deux sons simples distincts, qui se prononcent en une seule émission de voix, comme *ia*, *io*, *oi*, *oin*, dans *fiacre*, *fiole*, *foison*, *foin*.

ARTICLE 2. — DU LANGAGE ÉCRIT.

**10. On exprime ses pensées par l'écriture au moyen de certains caractères de convention, qu'on appelle *lettres alphabétiques*.

**11. On appelle *alphabet* (*b*) la liste de tous les caractères nécessaires pour représenter les sons d'une langue.

**12. L'alphabet français renferme vingt-six lettres, savoir : *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, *h*, *i*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *o*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *u*, *v*, *w*, *x*, *y*, *z*. Cet alphabet vient presque tout entier des Romains.

**13. Il y a deux sortes de lettres, les *voyelles* et les *consonnes*.

*14. Les *voyelles* (*c*) sont les lettres qui servent à représenter les sons simples.

*15. Nous n'avons en français que cinq voyelles, quoique nous ayons treize sons simples : ce sont *a*, *e*, *i*, ou *y*, *o*, *u*.

---

8. *Combien avons-nous de sons articulés ?*
9. *Qu'appelle-t-on diphthongue ?*
10. *Comment exprime-t-on ses pensées par l'écriture ?*
11. *Qu'appelle-t-on alphabet ?*
12. *Combien l'alphabet français renferme-t-il de lettres ?*
13. *Combien y a-t-il de sortes de lettres ?*
14. *Qu'est-ce que les voyelles ?*
15. *Combien avons-nous de voyelles ?*

(*a*) *Diphthongue*, de deux mots grecs, qui veulent dire *deux sons*.

(*b*) *Alphabet*, du nom des deux premières lettres grecques *alpha*, *béta*.

(*c*) *Voyelle*, du mot français *voix*.

*16. Les *consonnes* (*a*) sont les lettres qui servent à représenter les sons articulés ou composés.

**17. Nous avons en français dix-neuf consonnes, savoir : *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, ou *w*, *x*, *z*. Plusieurs de ces lettres représentent le même son.

**18. La lettre *h* est *muette*, quand elle est nulle pour la prononciation : *Saint Thomas était un habile théologien.* Elle est *aspirée* quand elle empêche la liaison de la lettre précédente avec la suivante : *Un héros doit s'enhardir contre les hasards de la guerre.*

ARTICLE 3. — DES SYLLABES ET DES MOTS.

**19. Une *syllabe* (*b*) est une ou plusieurs lettres qu'on prononce en une seule émission de voix ; *pas* n'a qu'une syllabe ; *passer* en a deux (*pas-ser*) ; *dépasser* en a trois (*dé-pas-ser*) ; *outrepasser* en a quatre (*ou-tre-pas-ser*).

*20. Un *mot* est une syllabe ou une réunion de syllabes, devenue par convention le signe d'une idée.

*21. On appelle *monosyllabe* (*c*) un mot qui n'a qu'une syllabe, et *polysyllabe* (*d*) celui qui en a plusieurs.

---

16. *Qu'est-ce que les consonnes ?*
17. *Combien avons-nous de consonnes ?*
18. *Quand est-ce que la lettre* h *est muette ? quand est-elle aspirée ?*
19. *Qu'est-ce qu'une syllabe ?*
20. *Qu'est-ce qu'un mot ?*
21. *Qu'appelle-t-on monosyllabe ? et polysyllabe ?*

(*a*) *Consonne*, de deux mots latins, qui veulent dire *sonner avec.*
(*b*) *Syllabe*, de deux mots grecs, qui signifient *je prends avec.*
(*c*) *Monosyllabe*, de plusieurs mots grecs, qui signifient *seule syllabe.*
(*d*) *Polysyllabe*, de plusieurs mots grecs, qui veulent dire *plusieurs syllabes.*

22. Une *idée* est la représentation claire et distincte dans notre esprit d'un objet quelconque ; *Dieu, bon :* voilà des idées.

23. Une *proposition* est l'expression d'un jugement ; par exemple : *Dieu est bon.*

24. Une *phrase* (*a*) est une ou plusieurs propositions qui expriment un sens parfait : *Nous devons aimer Dieu, car Dieu est bon.*

25. Un *discours* est une suite de propositions ou de phrases qui se rattachent à un même sujet.

**26. Tous les mots de la langue française sont divisés en dix classes, que l'on appelle les *parties du discours* ; ce sont : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

**27. Les mots relativement à leur orthographe (*b*), sont divisés en mots *variables* et en mots *invariables*.

**28. Les mots *variables* sont ceux qui peuvent subir quelque changement dans leur terminaison ; ce sont : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe* et le *participe*.

**29. Les mots *invariables* sont ceux qui s'écrivent toujours de la même manière ; ce sont : l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction*, et l'*interjection*.

---

22. *Qu'est-ce qu'une idée ?*
23. *Qu'est-ce qu'une proposition ?*
24. *Qu'est-ce qu'une phrase ?*
25. *Qu'est-ce qu'un discours ?*
26. *Comment sont divisés tous les mots de la langue française ?*
27. *Comment sont divisés les mots relativement à leur orthographe ?*
28. *Quels sont les mots variables ?*
29. *Quels sont les mots invariables ?*

(*a*) *Phrase*, d'un mot grec qui veut dire *je parle*.
(*b*) *Orthographe*, de deux mots grecs, qui veulent dire *j'écris droit*.

PREMIÈRE PARTIE.

CLASSIFICATION ET ORTHOGRAPHE.

CHAPITRE PREMIER.

DU NOM OU SUBSTANTIF.

30. Pour faire connaître les êtres, on leur a donné des dénominations particulières. Ainsi, on a appelé *Terre* le globe que nous habitons ; *Soleil*, l'astre qui préside au jour ; *mémoire*, la faculté par laquelle nous nous rappelons quelque chose ; *volonté*, celle par laquelle nous agissons librement ; etc. : ces mots *Terre*, *Soleil*, *mémoire*, *volonté*, sont des noms. Tous les êtres que nous voyons ou dont nous reconnaissons l'existence, ont de même reçu un *nom* qui leur est propre.

ARTICLE 1ER. — CLASSIFICATION DU NOM.

**31. Le *nom* ou *substantif* est un mot qui sert à désigner une personne ou une chose : FÉNELON ENFANT *fit ses* ÉTUDES *à* PARIS ; ces mots *Fénelon*, *enfant*, *études*, et *Paris*, sont des noms.

**32. Il y a deux sortes de noms, le nom *commun* et le nom *propre*.

**33. Le nom *commun* est celui qui convient à tous les êtres de la même espèce, comme le nom *enfant*, qui convient à tous les enfants ; le nom *ville*, qui convient à toutes les villes.

---

31. *Qu'est-ce que le nom ou substantif ?*
32. *Combien y a-t-il de sortes de noms ?*
33. *Qu'est-ce que le nom commun ?*

**34. Le nom *propre* est celui qui ne s'applique qu'à un être, ou à une réunion d'êtres que l'on veut désigner en particulier, comme *Fénelon* qui désigne une certaine personne ; *Paris*, qui désigne une certaine ville ; *les Français*, qui désigne un certain peuple, etc.

**35. On appelle *collectifs* certains noms communs qui, tout en restant au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs êtres formant un tout, une collection.

**36. On distingue deux sortes de collectifs, les collectifs *généraux* et les collectifs *partitifs*.

**37. Les collectifs *généraux* sont ceux qui expriment l'idée d'une collection complète : *La* FOULE *des humains*, c'est-à-dire tous les humains ; L'ARMÉE *des ennemis*, c'est-à-dire tous les ennemis.

**38. Les collectifs *partitifs* sont ceux qui expriment une collection partielle : *Une* FOULE *de personnes*, c'est-à-dire un certain nombre de personnes : *cette* TROUPE de *soldats ; la* PLUPART *des hommes ;* etc.

**39. On appelle nom *composé* une réunion de mots équivalant à un seul nom, comme *arc-en-ciel*, *avant-coureur*, *Château-Thierry ;* ils sont ordinairement joints par le trait d'union.

ARTICLE 2. — PROPRIÉTÉS DU NOM.

*40. Les noms ont deux propriétés principales, celle du *genre* et celle du *nombre*.

*41. Le *genre* est la propriété qu'ont les noms de désigner l'un ou l'autre sexe.

---

34. *Qu'est-ce que le nom propre ?*
35. *Qu'appelle-t-on collectifs ?*
36. *Combien distingue-t-on de sortes de collectifs ?*
37. *Qu'est-ce que les collectifs généraux ?*
38. *Qu'est-ce que les collectifs partitifs ?*
39. *Qu'appelle-t-on nom composé ?*
40. *Quelles sont les principales propriétés du nom*
41. *Qu'est-ce que le genre ?*

**42. Il n'y a que deux genres en français, le *masculin* et le *féminin*.

**43 Les noms d'êtres mâles, comme *père*, *lion*, sont du genre masculin.

**44. Les noms d'êtres femelles, comme *mère*, *lionne*, sont du genre féminin.

**45. Les noms d'êtres qui ne sont ni mâles ni femelles, ont reçu le genre masculin ou le genre féminin, d'après l'analogie ou d'après l'usage ; ainsi, *Soleil*, *livre*, *tableau*, ont été faits du genre masculin ; *Lune*, *montre*, *table*, du genre féminin.

**46. On reconnaît généralement qu'un nom est du genre masculin, quand l'usage permet de le faire précéder des mots *le* ou *un :* LE *père*, UN *livre*.

**47. On reconnaît de même qu'un nom est du genre féminin, quand l'usage permet de le faire précéder des mots *la* ou *une :* LA *mère*, UNE *table*.

**48. Le *nombre* est la propriété qu'ont les noms d'indiquer l'unité ou la pluralité.

**49. Il n'y a que deux nombres en français, le *singulier* et le *pluriel*.

**50. Un nom est au singulier quand il ne désigne qu'un seul être : *Un homme*, *une table*.

**51. Un nom est au pluriel quand il désigne plusieurs êtres : *Des hommes*, *des tables*.

---

42. *Combien y a-t-il de genres en français ?*
43. *De quel genre sont les noms d'êtres mâles ?*
44. *De quel genre sont les noms d'êtres femelles ?*
45. *Quel genre ont reçu les noms d'êtres qui ne sont ni mâles ni femelles ?*
46. *Comment reconnaît-on qu'un nom est du genre masculin ?*
47. *Comment reconnaît-on qu'un nom est du genre féminin ?*
48. *Qu'est-ce que le nombre ?*
49. *Combien y a-t-il de nombres en français ?*
50. *Quand est-ce qu'un nom est au singulier ?*
51. *Quand est-ce qu'un nom est au pluriel ?*

*52. Les noms ont une troisième propriété, qui est l'*étendue*, par laquelle ils désignent ou une classe d'individus, ou un individu isolé ; alors, ils sont pris dans un sens *déterminé*.

*53. Le nom a trois degrés d'étendue, car il peut désigner ou un *genre*, ou une *espèce*, ou un *individu*.

*54. Le nom désigne un *genre* quand il embrasse tous les êtres de la même nature : *L'*HOMME *a été créé à l'image de Dieu :* ici, le nom HOMME est *générique*, parce qu'il désigne tout le genre humain.

*55. Le nom désigne une *espèce* lorsqu'il est restreint à une certaine classe d'êtres : *Les* HOMMES *vertueux sont estimés :* ici, le nom HOMMES est *spécifique*, parce qu'il ne désigne qu'une espèce d'hommes.

*56. Le nom désigne un *individu* lorsqu'il est restreint à un seul être ou à des êtres isolés : *Cet* HOMME *est vertueux ; ces* HOMMES *sont vertueux* : ici, les mots HOMME et HOMMES sont *individuels*, parce qu'ils ne désignent que des hommes isolés.

*57. Le nom est pris dans un sens *indéterminé* lorsqu'il ne désigne les êtres que d'une manière vague : ainsi, dans ces phrases : *une montre en* OR, *un pont de* BOIS, *une action d'*ÉCLAT ; les noms *or*, *bois* et *éclat* sont *indéterminés*, parce qu'ils ne désignent ni un genre, ni une espèce, ni un individu.

ART. 3.—FORMATION DU PLURIEL DANS LES NOMS.

**58. La règle générale pour former le puriel dans

---

52. *Les noms n'ont-ils pas une troisième propriété ?*
53. *Combien le nom a-t-il de degrés d'étendue ?*
54. *Quand est-ce que le nom désigne un genre ?*
55. *Quand est-ce que le nom désigne une espèce ?*
56. *Quand est-ce que le nom désigne un individu ?*
57. *Quand est-ce que le nom est pris dans un sens indéterminé ?*
58. *Quelle est la règle générale pour former le pluriel dans les noms ?*

les noms est de mettre une *s* à la fin du singulier : *Un enfant, des enfants ; un verrou, des verrous ; un écureuil, des écureuils ; un bœuf, des bœufs.* Cette règle présente quelques exceptions.

**59. Les noms terminés au singulier par *s*, *x*, *z*, ne changent pas au pluriel, parce qu'ils en ont déjà la marque : *Un palais, des palais ; un crucifix, des crucifix ; un nez, des nez.*

**60. Les noms terminés au singulier par *au* ou par *eu* prennent un *x* au pluriel : *Un tableau, des tableaux ; un cerceau, des cerceaux ; un feu, des feux ; un neveu, des neveux.* Il n'y a d'exception que pour *landau* et *bleu*, qui doivent prendre une *s* : *Les* LANDAUS *sont des voitures légères ; les* BLEUS *de Prusse sont estimés.*

**61. Les noms en *ou* suivent la régle générale : *Un clou, des clous ; un bambou, des bambous.* Cependant, *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou* et *pou*, prennent un *x* au pluriel : *Des* BIJOUX *précieux ; de jolis* CAILLOUX ; *mets-toi à* GENOUX ; etc.

**62. Les noms en *al* forment leur pluriel en *aux* : *Le général, les généraux ; un hôpital, des hôpitaux.* Il y a exception pour les suivants, qui prennent une *s* : *aval, bal, bancal, cal, carnaval, cérémonial, festival, nopal, pal, régal*, et *sandal* : *Un aval, des avals ; un bal, des bals ;* etc. Il y a aussi exception pour les noms d'animaux en *al* : *le chacal, les chacals ; le narval, les narvals ;* etc. ; on dit cependant *le cheval, les chevaux ; l'orignal, les orignaux.*

**63. Les noms en *ail* prennent ordinairement une *s* au pluriel ; *Un portail, des portails ; le détail, des*

---

59. *Quel est le pluriel des noms terminés au singulier par* s, x, z ?

60. *Que prennent au pluriel les noms terminés au singulier par* au *ou par* eu ?

61. *Quel est le pluriel des noms en* ou ?

62. *Comment les noms en* al *forment-ils leur pluriel ?*

63. *Comment les noms en* ail *forment-ils leur pluriel ?*

détails. Cependant, *bail*, *corail*, *émail*, *soupirail*, *travail* (*a*), *vantail* (de porte), *vantail* (de casque), et *vitrail*, changent *ail* en *aux ; Des* BAUX *de neuf ans ; des* CORAUX *précieux ; d'anciens* VITRAUX *peints ;* etc. Ajoutez que *ail* fait *aulx* (*b*), et que *bétail* n'a pas de pluriel ; on se sert du mot *bestiaux*.

*64. *Aïeul* fait *aïeux* lorsqu'il s'agit d'ancêtres en général, et *aïeuls*, quand il s'agit seulement des grands pères et des grand'mères : *Mes* AÏEULS (mes grands-pères) *me disaient beaucoup de bien de mes* AÏEUX (de mes ancêtres).

*65. *Ciel* fait *cieux*, excepté lorsqu'il désigne des climats, des dessus de lit, des hauts de tableau ou de carrière ; *Des* CIELS-*de-lits*, des CIELS *de tableau, de carrière ; la France est sous un des plus beaux* CIELS *tempérés*.

*66. *Œil* fait *yeux* quand il désigne l'organe de la vue, soit au propre, soit au figuré, et *œils* dans les autres cas : *Les* YEUX *sont le miroir de l'âme ; la Géographie et la Chronologie sont les deux* YEUX *de l'Histoire ; une soupe grasse à beaucoup d'*ŒILS ; *les* ŒILS-DE-BŒUF *éclairent les greniers*. L'Académie cependant dit les *yeux* de la soupe, du pain, du fromage, etc.

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

67. Lorsque le nom doit être employé dans un sens déterminé, on le fait précéder de l'un des mots *le, la, les* ou d'un équivalent : LE *mérite*, LA *vertu*, LES *talents doivent être modestes ;* ces mots *le, la, les*, sont des articles.

---

64. *Quel est le pluriel du mot* aïeul ?
65. *Quel est le pluriel du mot* ciel ?
66. *Quel est le pluriel du mot* œil ?

(*a*) *Travail* fait *travails* : 1° quand il désigne les comptes que rend un chef d'administration : 2° quand il s'applique à certaines écritures, à certaines opérations de cabinet : 3° enfin quand il désigne des machines en bois, auxquelles on attache les chevaux vicieux, pour les ferrer ou pour les panser.

(*b*) Excepté quand il désigne la racine bulbeuse de certaines plantes : alors, on dit des *ails*.

BIBLIOTHÈQUE S.MIE. 1964 Séminaire de Québec

**68. L'*article* (*a*) est un mot qui sert à déterminer la signification générale du nom : LE *mérite*, LA *vertu*, LES *talents doivent être modestes ;* ces mots *le, la, les* sont des articles.

**69. L'article perd l'*e* ou l'*a* devant un mot qui commence par une voyelle ou une *h* muette ; on dit *l'enfant* pour *le enfant ; l'amitié*, pour *la amitié ; l'histoire*, pour *la histoire.* On remplace alors par une apostrophe la lettre supprimée ou élidée. Cette élision n'a pas lieu dans les expressions *le oui, le onze, le uhlan, le yatagan, la yole*, et quelques autres d'un usage rare.

**70. Lorsque *de* et *à* précèdent l'article masculin *le*, ils se combinent généralement avec lui, devant un mot commençant par une consonne ou une *h* aspirée : *Le palais* DU *prince*, pour DE LE *prince : je cours* AU *hasard*, pour A LE *hasard.*

**71. On change également *de les* en *des*, et *à les* en *aux*, devant tous les mots pluriels : *J'obéis* AUX *nouvelles ordonnances* DES *Préfets*, pour : *J'obéis* A LES *nouvelles ordonnances* DE LES *Préfets.* Ces mots *aux* et *des*, ainsi que *au* et *du*, sont appelés *articles composés* ou *contractés.*

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

72. Les êtres sont susceptibles de différentes qualités, soit bonnes, soit mauvaises : par exemple, un enfant est *bon, docile studieux ;* un autre sera *méchant, volage, paresseux.* Les noms peuvent aussi porter à l'esprit une idée plus ou moins déterminée ; on dit *un homme, cet homme, quelques hommes.* Ces mots

---

68. *Qu'est-ce que l'article ?*

69. *Quand est-ce que l'article perd l'*e *ou l'*a *?*

70. *Qu'arrive-t-il lorsque* de *et* à *précèdent l'article masculin* le *?*

71. *Quand change-t-on* de les *en* des, *et* à les *en* aux ?

(*a*) *Article*, d'un mot latin, qui veut dire *petit nombre.*

bon, docile, studieux, méchant, volage, paresseux, qui marquent les différentes qualités attribuées aux enfants, sont des *adjectifs qualificatifs ;* et les mots *un, cet, quelques*, qui font prendre le nom *homme* dans un sens plus ou moins déterminé, sont des *adjectifs déterminatifs.*

ARTICLE 1ER. — CLASSIFICATION DE L'ADJECTIF.

**73. L'*adjectif* (*a*) est un mot que l'on ajoute au nom pour le modifier, soit en le qualifiant, soit en le déterminant ; UN *enfant* AIMABLE ; CES *hommes* SAVANTS ; *aimable* et *savants* sont des adjectifs qualificatifs ; *un* et *ces* sont des adjectifs déterminatifs.

**74. On reconnaît qu'un mot est adjectif quand on peut y joindre les mots *personne* ou *chose ;* ainsi, *habile, agréable*, sont des adjectifs, parce qu'on peut dire *personne* HABILE, *chose* AGRÉABLE.

**75. Il y a deux sortes d'adjectifs, l'adjectif *qualificatif* et l'adjectif *déterminatif.*

**76. L'adjectif *qualificatif* est celui qui exprime la qualité du nom auquel il se rapporte ; *Un enfant* AIMABLE, *des hommes* OBLIGEANTS ; *aimable* et *obligeants* sont des adjectifs qualificatifs.

*77. Les adjectifs varient dans leur terminaison pour exprimer leur rapport avec le mot auquel ils sont joints, c'est-à-dire qu'ils en adoptent le genre et le nombre.

ARTICLE 2. — FORMATION DU FÉMININ DANS LES ADJECTIFS.

**78. La règle générale pour former le féminin dans les adjectifs est d'ajouter un *e* muet au masculin : *Grand*,

---

73. *Qu'est-ce que l'adjectif ?*
74. *Comment reconnaît-on qu'un mot est adjectif ?*
75. *Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs ?*
76. *Qu'est-ce que l'adjectif qualificatif ?*
77. *Les adjectifs varient-ils ?*
78. *Quelle est la règle générale pour former le féminin dans les adjectifs ?*

(*a*) *Adjectif*, de deux mots latins, qui veulent dire *jeté auprès.*

grande ; général, générale ; circonspect, circonspecte ; préfix, préfixe. Cette règle offre beaucoup d'exceptions

**79. Les adjectifs terminés au masculin par un *e* muet ne changent pas au féminin : *Un mot* UTILE ; *une leçon* UTILE ; *un goût* AGRÉABLE ; *une odeur* AGRÉABLE ; etc.; cependant, *maître* et *traître* font *maîtresse* et *traîtresse.*

**80. Les adjectifs terminés par *as*, *el*, *eil*, *en* et *on* doublent tous la dernière consonne, avant de prendre l'*e* muet du féminin : *Gras, grasse ; cruel, cruelle ; pareil, pareille ; ancien, ancienne ; bouffon, bouffonne.* Il n'y a absolument exception que pour *ras*, qui fait *rase.*

**81. Les adjectifs terminés par *et* doublent également la consonne finale : *Muet, muette, violet, violette.* Cependant, *complet, concret, discret, inquiet, replet* et *secret*, font *complète, concrète, discrète*, etc.

*82. Il y a encore quelques autres adjectifs qui doublent la dernière consonne ; tels sont : *épais, gentil, gros, paysan, nul, bellot, pâlot, sot* et *vieillot*, qui font *épaisse, gentille, grosse, paysanne*, etc.

**83. Les adjectifs *beau, nouveau, fou, mou, vieux*, font quelquefois au masculin *bel, nouvel, fol, mol, vieil*, devant une voyelle ou une *h* muette : BEL *homme*, NOUVEL *appartement*, FOL *espoir*, etc. ; ils forment leur féminin de cette terminaison, en doublant la dernière consonne : BELLE *armoire*, NOUVELLE *mode*, FOLLE *prodigalité*, etc.

**84. Les adjectifs terminés par *f* changent au féminin cette consonne en *v* ; de sorte que *bref, naïf, neuf*, font *brève, naïve, neuve.*

---

79. *Quel est le féminin des adjectifs terminés au masculin par un* e *muet ?*

80. *Quel est le féminin des adjectifs terminés par* as, el, eil, en, on ?

81. *Quel est le féminin des adjectifs terminés par* et ?

82. *N'y a-t-il pas quelques autres adjectifs qui doublent la consonne ?*

83. *De quelle manière les adjectifs* beau, nouveau, fou, mou, vieux, *forment-ils leur féminin ?*

84. *Quel est le féminin des adjectifs terminés par* f ?

**85. Les adjectifs terminés par *eux* changent l'*x* final en *s*, avant de prendre l'*e* muet : *Une personne* PARESSEUSE *est toujours* MALHEUREUSE. *Jaloux* fait aussi *jalouse ;* mais *doux*, *roux*, *faux*, font *douce*, *rousse*, *fausse*.

*86. Les adjectifs *ammoniac*, *caduc*, *grec*, *public*, *turc*, font au féminin *ammoniaque*, *caduque*, *grecque*, *publique*, *turque :* au lieu que *blanc*, *franc*, *sec*, font *blanche*, *franche*, *sèche*.

*87. Les adjectifs *absous*, *dissous*, *muscat*, *tiers* et *frais*, ont aussi un féminin irrégulier ; ils font *absoute*, *dissoute*, *muscade*, *tierce*, *fraîche*. Il en est de même de *long* et *oblong*, *bénin* et *malin*, *favori* et *coi*, qui font *longue* et *oblongue*, *bénigne* et *maligne*, *favorite* et *coite*.

88. Les adjectifs en *er* prennent au féminin un accent grave sur l'*e* qui précède l'*r : Premier*, *première ; amer*, *amère ;* etc. Ceux en *gu* prennent un tréma sur l'*e* du féminin : *Aigu*, *aiguë*, *ambigu*, *ambiguë ;* etc. Enfin, ceux en *ès* perdent l'accent grave et doublent l'*s : Exprès*, *expresse*, *profès*, *professe*.

*89. Les adjectifs en *eur* ont cinq terminaisons au féminin : *eure*, *euse*, *eresse*, *rice* et *eur* (invariable).

**90. Les adjectifs en *eur* qui font *eure* sont tous ceux en *érieur ;* et de plus *majeur*, *mineur* et *meilleur : Une joie* INTÉRIEURE *est* MEILLEURE *qu'une joie* EXTÉRIEURE.

**91. Les adjectifs en *eur* qui font *euse* sont ceux dans lesquels on peut changer *eur* en *ant ;* ainsi, *trompeur*, *joueur*, *querelleur*, font *trompeuse*, *joueuse*, *querelleuse :*

---

85. *Quel est le féminin des adjectifs terminés par* eux ?

86. *Comment les adjectifs* ammoniac, caduc, *etc., font-ils au féminin ?*

87. *Les adjectifs* absous, dissous, *etc., n'ont-ils pas aussi un féminin irrégulier ?*

88. *Les adjectifs en* er *n'ont-ils pas quelque chose de particulier au féminin ?*

89. *Combien les adjectifs en* eur *ont-ils de terminaisons au féminin ?*

90. *Quels sont les adjectifs en* eur *qui font* eure ?

91. *Quels sont les adjectifs en* eur *qui font* euse ?

parce qu'on peut dire *trompant*, *jouant*, *querellant*. Il n'y a exception que pour *exécuteur*, *inspecteur*, *inventeur*, et *persécuteur*, qui font *exécutrice*, *inspectrice*, *inventrice* et *persécutrice*, quoiqu'ils viennent d'un mot en *ant*.

*92. Les adjectifs en *eur* qui font *eresse* sont : 1° *enchanteur*, *pêcheur* et *vengeur*, dans tous les cas ; 2° *bailleur*, *défendeur*, *demandeur* et *vendeur*, seulement en style de palais ; 3° *chasseur*, en style mythologique. Exemples : *Une voix* ENCHANTERESSE ; *cette femme est* BAILLERESSE, DÉFENDERESSE *de ses biens ; Diane* CHASSERESSE.

*93. Les adjectifs en *eur* qui font *rice* sont ceux qui n'entrent pas dans les règles précédentes : *corrupteur*, *corruptrice ; adorateur*, *adoratrice ; protecteur*, *protectrice ;* etc. Il faut cependant en excepter ceux qui désignent des qualités propres aux hommes ; ils ne changent pas au féminin : *Une femme*, *spirituel* AUTEUR, *habile* DESSINATEUR, *ancien* POSSESSEUR, PRÉCURSEUR, PRÉDÉCESSEUR, PROFESSEUR, SUCCESSEUR, VAINQUEUR, etc.

94. Il y a quelques autres adjectifs qui ne s'emploient pas au féminin ou qui n'y changent pas ; ainsi, on dit : *Chevelure* CHATAIN : *femme* GROGNON ; *huile* ROSAT ; *personne* TÉMOIN ; *femme* AGRESSEUR, CHEF, DISPOS, ÉCRIVAIN, IMPOSTEUR, MÉDECIN, etc.

ARTICLE 3.—FORMATION DU PLURIEL DANS LES ADJECTIFS.

**95. Le pluriel, dans la plupart des adjectifs, se forme comme dans les noms, par l'addition de l'*s* : CE SAVANT *homme*, CES SAVANTS *hommes*. Cette règle souffre quelques exceptions.

---

92. *Quels sont les adjectifs en* eur *qui font* eresse ?
93. *Quels sont les adjectifs en* eur *qui font* rice ?
94. *N'y a-t-il pas quelques adjectifs qui ne s'emploient pas au féminin ?*
95. *Comment se forme le pluriel dans les adjectifs ?*

**96. Les adjectifs terminés au singulier par *s*, *x*, *z*, ne changent pas au pluriel : *Un habit* GRIS, *des habits* GRIS ; *un* JOYEUX *enfant*, *de* JOYEUX *enfants ; le sauvage* NATCHEZ, *les sauvages* NATCHEZ (peuple de l'Amérique Septentrionale).

**97. Les adjectifs terminés au singulier par *au* prennent un *x* au pluriel ; il en est de même de *hébreu* *Le mot* alleluia *n'est pas* NOUVEAU, *c'est un mot* HÉBREU ; *ces mots ne sont pas* NOUVEAUX, *ce sont des mots* HÉBREUX

**98. Les adjectifs en *al* forment leur pluriel en *aux*. *Un partage* ÉGAL, *des partages* ÉGAUX ; *un conte* MORAL, *des contes* MORAUX. Cependant, on admet généralement que les suivants prennent simplement une *s ;* ce sont : *amical*, *bancal*, *dental*, *fatal*, *filial*, *final*, *frugal*, *glacial*, *initial*, *joviel*, *labial*, *lingual*, *matinal*, *médical*, *mental*, *monacal*, *nasal*, *natal*, *naval*, *palatal*, *papal*, *pascal*, *pénal*, *sentimental*, *théâtral*. Il est bon de remarquer que les médecins disent toujours *les muscles* LABIAUX, *les nerfs* NASAUX, etc.

ARTICLE 4. — ACCORD DE L'ADJECTIF AVEC LE MOT AUQUEL IL SE RAPPORTE.

**99. L'adjectif doit être au même genre et au même nombre que le nom auquel il se rapporte : *Un homme* INSTRUIT, *une femme* INSTRUITE, *des hommes* INSTRUITS, *des femmes* INSTRUITES.

**100. Quand un adjectif se rapporte à plusieurs noms singuliers, on le met au pluriel ; *le savant et l'ignorant sont* ÉGAUX *après la mort*, et non pas ÉGAL.

---

96. *Quel est le pluriel des adjectifs terminés au singulier par* s, x, z ?
97. *Quel est le pluriel des adjectifs terminés par* au ?
98. *Quel est le pluriel des adjectifs en* al ?
99. *A quel genre et à quel nombre doit être l'adjectif ?*
100. *Quand un adjectif se rapporte à plusieurs noms, comment l'écrit-on ?*

**101. Quand un adjectif se rapporte à des noms de différents genres, on le met au masculin pluriel : *Le ciel et la terre sont* PLEINS *de merveilles :* et non pas PLEINES *de merveilles.*

102. Le nom commun peut quelquefois devenir adjectif qualificatif, et l'adjectif qualificatif devenir nom commun.

103. Le nom commun devient adjectif qualificatif quand il est ajouté à un autre nom pour le qualifier ; *Louis XIV fut toujours* ROI *par autorité et* PÈRE *par tendresse.*

104. L'adjectif qualificatif devient nom commun quand il est employé pour désigner un être : *La nature ne demande que le* NÉCESSAIRE, *la raison veut l'*UTILE, *l'amour-propre recherche l'*AGRÉABLE, *la passion exige le,* SUPERFLU.

ARTICLE 5. — DE L'ADJECTIF DÉTERMINATIF.

**105. L'adjectif *déterminatif* est celui qui sert à déterminer la signification du nom auquel il est joint.

**106. Il y a quatre sortes d'adjectifs déterminatifs : l'adjectif *démonstratif*, les adjectifs *possessifs*, les adjectifs *numéraux* et les adjectifs *indéfinis.*

**107. L'adjectif *démonstratif* est celui qui détermine le nom en y ajoutant une idée de démonstration : il n'y en a qu'un, qui fait *ce* ou *cet*, au masculin singulier ; *cette* au féminin singulier ; et *ces*, au pluriel

---

101. *Quand un adjectif se rapporte à des noms de différents genres, comment l'écrit-on ?*

102. *Le nom et l'adjectif ne changent-ils pas quelquefois de nature ?*

103. *Quand est-ce que le nom commun devient adjectif qualificatif ?*

104. *Quand est-ce que l'adjectif qualificatif devient nom commun ?*

105. *Qu'est-ce que l'adjectif déterminatif ?*

106. *Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs déterminatifs ?*

107. *Qu'est-ce que l'adjectif démonstratif ?*

des deux genres : CE *hameau*, CET *homme*, CETTE *habitation*, CES *hiboux*, CES *hirondelles*.

*108. On met *ce* devant les mots masculins singuliers qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée : CE *beau château dépend de* CE *hameau*.

*109. On met *cet* devant les mots masculins singuliers qui commencent par une voyelle ou une *h* muette ; CET *enfant est le fils de* CET *honnête cultivateur*.

**110. Les adjectifs *possessifs* sont ceux qui déterminent le nom en y ajoutant une idée de possession : ce sont :

SINGULIER.			PLURIEL.	
Masculin.	*Féminin.*	*Des deux genres.*	*Des deux genres.*	
Mon.	Ma.	Notre.	Mes.	Nos.
Ton.	Ta.	Votre.	Tes.	Vos.
Son.	Sa.	Leur.	Ses.	Leurs.

**111. Par euphonie (*a*), c'est-à-dire pour la douceur de la prononciation, on emploie *mon*, *ton*, *son*, au lieu de *ma*, *ta*, *sa*, devant un mot féminin qui commence par une voyelle ou une *h* muette : Mon *âme*, pour MA *âme* : TON *aimable* mère, pour TA *aimable* mère ; SON *humeur bizarre*, pour SA *humeur bizarre*. Cependant, on dit : MA *onzième année*, TA *ouate*, SA *yole*.

*112. Les adjectifs *numéraux* sont ceux qui déterminent le nom en y ajoutant une idée de nombre.

113. Il y a deux sortes d'adjectifs *numéraux*, les adjectifs *numéraux cardinaux* et les adjectifs *numéraux ordinaux*.

---

108. *Devant quels mots met-on* ce ?

109. *Devant quels mots met-on* cet ?

110. *Qu'est-ce que les adjectifs possessifs et quels sont-ils ?*

111. *Par euphonie n'emploie-t-on pas*, mon, ton, son, *pour* ma, ta, sa ?

112. *Qu'est-ce que les adjectifs numéraux ?*

113. *Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs numéraux ?*

(*a*) *Euphonie*, de deux mots grecs, qui veulent dire *bon son*.

**114. Les adjectifs *numéraux cardinaux* sont ceux qui désignent simplement le nombre, la quantité, comme, *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, etc.

**115. Les adjectifs *numéraux ordinaux* sont ceux qui désignent le rang, le numéro d'ordre, comme *premier*, *deuxième*, *troisième*, etc.

**116. Les adjectifs numéraux cardinaux sont toujours invariables : *Les prières des* QUARANTE *Heures ont commencé à Milan en* QUINZE CENT TRENTE-QUATRE ; *pourquoi vos* UN *ressemblent-ils à des* SEPT.

**117. *Vingt* et *cent* prennent quelquefois la marque du pluriel, c'est quand ils sont multipliés et qu'ils sont suivis d'un nom exprimé ou sous-entendu : *Moïse vécut* SIX VINGT *ans ; c'est-dire* CENT VINGT *ans ; nous étions en tout* SEPT CENTS, *dont* SIX CENT VINGT *Français, et* QUATRE-VINGTS *étrangers.*

*118. *Mille* donne lieu à quelques observations : 1° il est toujours invariable : *cette maison a coûté cent* MILLE *francs ; la colonne des* MILLE *occupe le quatrième rang ; les* DIX MILLE *se sont illustrés par leur retraite ;* 2° on écrit *mil* pour la date des années de l'ère chrétienne, quand ce mot commence la date et qu'il est suivi de centaines : *Nous sommes en* MIL *huit cent soixante et un ; personnes de nous ne verra l'an deux* MILLE, *encore moins l'an quatre* MILLE *quatre ;* 3° enfin, le nom commun *mille*, mesure de longueur, varie au pluriel ; *trois* MILLES *d'Italie font une lieue de France.*

*119. Les mots *million*, *billion*, *milliard*, *trillion*, etc., sont des noms communs, tout comme les mots *douzai-*

---

114. *Qu'est-ce que les adjectifs numéraux cardinaux ?*

115. *Qu'est-ce que les adjectifs numéraux ordinaux ?*

116. *Les adjectifs numéraux cardinaux peuvent-ils varier ?*

117. *Quand* vingt *et* cent *prennent-ils la marque du pluriel ?*

118. *Qu'y a-t-il à observer sur le mot* mille ?

119. *Qu'y a-t-il à remarquer sur les mots* million, milliard, billion, *etc. ?*

ne, centaine, millier : On a dit cela des CENTAINES, *des* MILLIERS, *des* MILLIONS *de fois.*

**120. Les adjectifs *indéfinis* sont ceux qui déterminent ou qui qualifient le nom en y ajoutant une idée vague de nombre ou de qualité. Ces adjectifs sont : *aucun, autre, certain, chaque, maint, même, nul, pas un, plusieurs, quantième, quel, quelconque, quelque, tel* et *tout.*

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

121. Pour éviter la répétition du même nom dans un discours, on emploie certains mots qui en tiennent la place. Ainsi, au lieu de dire : *Les* ÉLÈVES *ont écouté les* LEÇONS *que le professeur a expliquées aux* ÉLÈVES ; *les* ÉLÈVES *ont étudié les* LEÇONS *et les* ÉLÈVES *ont ensuite récité les* LEÇONS ; on dira : *Les* ÉLÈVES *ont écouté les* LEÇONS *que le professeur* LEUR *a expliquées,* ILS LES *ont étudiées et* ILS LES *ont ensuite récitées.* Les mots *leur, ils, les,* qui tiennent la place des noms *élèves* et *leçons,* sont des *pronoms.*

ARTICLE 1ER. — CLASSIFICATION DU PRONOM.

**122. Le *pronom* (*a*) est un mot qui tient ou est censé tenir la place du nom : JE *ne conçois pas un enfant capricieux : tantôt* IL *pleure, tantôt* IL *rit ; je* et *il* sont des pronoms, parce que le premier rappelle l'idée de celui qui parle, et l'autre, l'idée de l'*enfant capricieux.*

**123. Le pronom doit toujours être au même genre, au même nombre et à la même personne que le nom dont il tient la place.

**124. Il y a cinq sortes de pronoms : les pronoms *personnels,* les pronoms *possessifs,* les pronoms *démonstratifs,* les pronoms *conjonctifs* et les pronoms *indéfinis.*

---

120. *Qu'est-ce que les adjectifs indéfinis ?*

122. *Qu'est-ce que le pronom ?*

123. *A quel genre, à quel nombre et à quelle personne doit être le pronom ?*

124. *Combien y a-t-il de sortes de pronoms ?*

(*a*) *Pronom,* de deux mots latins, qui veulent dire *pour le nom.*

ARTICLE 2. — DES PRONOMS PERSONNELS.

**125. Les pronoms *personnels* sont ceux qui désignent le plus ordinairement les personnes.

*126. On appelle *personnes*, en grammaire, les différents rôles que les êtres peuvent remplir par rapport à l'acte de la parole.

**127. Il y a trois personnes en grammaire : la *première* est celle qui parle ; ses pronoms sont : *Je*, *me*, *moi*, pour le singulier, et *nous*, pour le pluriel ; JE ME *flatte*, MOI, *que* NOUS *réussirons*.

**128. La *deuxième* personne est celle à qui l'on parle ; ses pronoms sont : *tu*, *te*, *toi*, pour le singulier, et *vous*, pour le pluriel : TU TE *flattes*, TOI, *que* VOUS *réussirez*.

**129. La *troisième* personne est celle de qui l'on parle ; ses pronoms sont : *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *eux*, *se*, *soi*, *en*, *y*, (a).

*130. *Le*, *la*, *les*, articles, annoncent toujours un nom : LE *pain*, LA *pâte*, LES *gâteaux* ; *le*, *la*, *les*, pronoms, tiennent la place d'un nom : *Ernest connaît cette ville ; je* LE *prierai de me* LA *faire voir ;* c'est-à-dire, *je prierai* ERNEST *de me faire voir* CETTE VILLE.

---

125. *Qu'est-ce que les pronoms personnels ?*

126. *Qu'appelle-t-on personnes en grammaire ?*

127. *Combien y a-t-il de personnes en grammaire ? et quelle est la première ?*

128. *Quelle est la deuxième personne ? et quels sont ses pronoms ?*

129. *Quelle est la troisième personne ? et quels sont ses pronoms ?*

130. *Comment distingue-t-on* le, la, les, *articles*, *de* le, la, les, *pronoms ?*

(a) Quoique, dans un sens, tous les pronoms soient *personnels*, on ne donne ce nom qu'à ceux que nous venons de citer, parce qu'ils n'ont d'autre fonction que de représenter les *personnes grammaticales*.

ARTICLE 3. — DES PRONOMS POSSESSIFS.

**131. Les pronoms *possessifs* sont ceux qui tiennent la place des noms en y ajoutant une idée de possession ; ils sont toujours précédés de l'article. Ce sont :

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Le mien.	La mienne.	Les miens.	Les miennes.
Le tien.	La tienne.	Les tiens.	Les tiennes.
Le sien.	La sienne.	Les siens.	Les siennes.
Le nôtre.	La nôtre.	Les nôtres.	
Le vôtre.	La vôtre.	Les vôtres	
Le leur.	La leur.	Les leurs.	

*132. Les adjectifs possessifs sont toujours suivis d'un nom, au lieu que les pronoms possessifs en tiennent la place : VOTRE *maison est plus belle que* LA NÔTRE ; *votre* est un adjectif possessif, parce qu'il est suivi du nom *maison*, qu'il détermine, et *la nôtre* est un pronom possessif, parce qu'il tient la place de *maison*.

*133. On met un accent circonflexe sur l'*o* de *nôtre*, *vôtre*, pronoms possessifs, et jamais sur celui de *notre*, *votre*, adjectifs possessifs : NOTRE *maison est moins belle que* LA VÔTRE.

ARTICLE 4. — DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

**134. Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui tiennent la place des noms en y ajoutant une idée de démonstration. Ces pronoms sont :

---

131. *Qu'est-ce que les pronoms possessifs, et quels sont-ils ?*

132. *Comment peut-on distinguer les adjectifs possessifs des pronoms possessifs ?*

133. *Quand met-on un accent circonflexe sur l'o de* notre, votre ?

134. *Qu'est-ce que les pronoms démonstratifs, et quels sont-ils ?*

Singulier.			Pluriel.	
Masculin.	*Féminin.*	*Des 2 genres.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Celui.	Celle.	Ce.	Ceux.	Celles.
Celui-ci.	Celle-ci.	Ceci.	Ceux-ci.	Celles-ci.
Celui-là.	Celle-là.	Cela.	Ceux-là.	Celles-là.

*135. *Ce* est adjectif démonstratif quand il détermine un nom : CE *livre*, CE *bon livre*, CE *très-bon livre*. Au contraire, il est pronom démonstratif quand il est employé comme sujet, comme attribut ou comme complément. CE *sera* CE *que vous voudrez : il a volé, et pour* CE *il a été mis en prison.*

ARTICLE 5. — DES PRONOMS CONJONCTIFS OU RELATIFS.

**136. Les pronoms *conjonctifs* ou *relatifs* sont ceux qui joignent au nom dont ils tiennent la place, quelques mots qui servent à l'expliquer ou à le déterminer. Ce sont :

Singulier.		Pluriel.	
Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
Lequel.	Laquelle.	Lesquels.	Lesquelles.
Duquel.	De laquelle.	Desquels.	Desquelles.
Auquel.	A laquelle.	Auxquels.	Auxquelles.

DES DEUX GENRES ET DES DEUX NOMBRES.

Qui, que, quoi, dont, on.

*137. Le mot auquel se rapporte le pronom conjonctif est appelé l'*antécédent* de ce pronom. Ainsi, dans cet exemple : *Il y a des personnes* QUI *critiquent l'ouvrage* QUE *vous lisez ; personnes* est l'antécédent du pronom QUI, et *ouvrage*, celui de QUE.

---

135. *Quand est-ce que* ce *est adjectif démonstratif, ou pronom démonstratif ?*

136. *Qu'est-ce que les pronoms conjonctifs ou relatifs, et quels sont-ils ?*

137. *Comment s'appelle le mot auquel se rapporte le pronom conjonctif ?*

138. Le pronom conjonctif est toujours au même genre, au même nombre et à la même personne que son antécédent. Ainsi, dans cette phrase : *Les choses* DONT *vous parlez sont fausses ;* DONT est au féminin, au pluriel et à la troisième personne, parce que son antécédent *choses* est du féminin, du pluriel et de la troisième personne.

ARTICLE 6.—DES PRONOMS INDÉFINIS.

**139. Les pronoms *indéfinis* sont ceux qui tiennent la place de certains noms sans les faire connaître. Ce sont : *autre chose, autrui, chacun, l'un, l'autre, on, personne, quelque chose, quelqu'un, quiconque, qui que, qui que ce soit, quoi que, quoi que ce soit,* et *rien,* selon quelques auteurs.

*140. *Aucun, certain, nul, pas un, plusieurs, tel, tout,* sont pronoms indéfinis quand ils ne sont pas joints à un nom : AUCUN *ne sortira ;* NUL *ne sera exempté de cette défense ;* TOUS *y seront soumis.* Ils sont adjectifs indéfinis quand ils sont accompagnés d'un nom : AUCUN *homme,* NULLE *puissance n'a le droit de commander une injustice ;* TOUS *les esprits doivent se soumettre à Dieu.*

CHAPITRE V.

DU VERBE.

141. Pour exprimer l'existence, l'action ou l'état d'une personne ou d'une chose, on se sert d'un mot qu'on appelle *verbe.* Ainsi, quand on dit : *Dieu* EST *bon ; il* A CRÉÉ *toutes choses ;* les mot EST, qui exprime que Dieu existe, et les mots A CRÉÉ, qui expriment l'action qu'il a faite, sont des *verbes.*

---

138. *A quel genre, à quel nombre et à quelle personne est toujours le pronom conjonctif ?*

139. *Qu'est-ce que les pronoms indéfinis, et quels sont-ils ?*

140. *Quand est-ce que les mots* aucun, certain, nul, *etc., sont pronoms indéfinis, ou adjectifs indéfinis ?*

ARTICLE 1ER. — CLASSIFICATION DU VERBE.

**142. Le *verbe* (*a*) est un mot qui exprime l'existence, l'action ou l'état d'une personne ou d'une chose : *Pierre* SERA *sage ; la Terre* TOURNE ; *sera* est un verbe, parce qu'il exprime l'existence d'une personne, qui s'appelle *Pierre ; tourne* est aussi un verbe, parce qu'il exprime l'action d'une chose qui s'appelle la *Terre*.

**143. On reconnaît qu'un mot est un verbe quand on peut le placer après les mots *ne pas*, ou entre les mots *ne* et *pas* ; ainsi, *rire*, *parler*, sont des verbes, parce qu'on peut dire : *Ne* RIEZ *pas*, *vous ne* PARLEREZ *pas ; comment faire pour ne pas* RIRE, *pour ne pas* PARLER ?

**144. Il y a deux sortes de verbes, le verbe *substantif* et les verbes *attributifs* ou *adjectifs*.

**145. Le verbe *substantif* est celui qui subsiste comme par lui-même ; il n'y en a qu'un, qui est le verbe *être*.

*146. Les verbes *attributifs* ou *adjectifs* ne sont autre chose, dans le fond, que le verbe substantif, combiné avec un attribut ; ainsi, *j'aime*, *je lisais*, *j'aurai fini*, équivalent, jusqu'à un certain point, à *je suis aimant*, *j'étais lisant*, *j'aurai été finissant*.

**147. Il y a cinq sortes de verbes attributifs ou adjectifs : le verbe *transitif*, le verbe *passif*, le verbe *intransitif*, le verbe *réfléchi* et le verbe *unipersonnel*.

ARTICLE 2. — FORMES GRAMMATICALES DU VERBE.

**148. Le verbe est sujet à quatre changements ou modifications, pour exprimer son rapport avec la *personne*, le *nombre*, le *temps* et le *mode*.

---

142. *Qu'est-ce que le verbe ?*
143. *Comment reconnaît-on qu'un mot est un verbe ?*
144 *Combien y a t-il de sortes de verbes ?*
145. *Qu'est-ce que le verbe substantif ?*
146. *Qu'est-ce que les verbes attributifs ou adjectifs ?*
147. *Combien y a-t-il de sortes de verbes attributifs ?*
148. *A combien de changements le verbe est-il sujet ?*

(*a*) *Verbe*, d'un mot latin, qui veut dire *parole*.

149. La *personne* est la forme que prend le verbe pour indiquer son rapport avec la première, la deuxième ou la troisième personne : *Je* SUIS, *tu* ES, *il* EST ; *nous* ALLONS, *vous* ALLEZ, *ils* VONT.

**150. Le *nombre* est la forme que prend le verbe pour exprimer son rapport avec le singulier ou le pluriel : *Je* CROIS, *nous* CROYONS.

**151. Le *temps* est la forme que prend le verbe pour indiquer à quel point de la durée se rapportent l'existence, l'action ou l'état qu'exprime ce verbe.

**152. La durée se divise en trois époques bien distinctes, qu'on appelle *temps généraux ;* ce sont : le *présent*, le *passé*, et le *futur* ou *avenir*.

**153. Le *présent* exprime l'existence, l'action ou l'état comme ayant lieu à l'instant même de la parole ou habituellement ; il ne peut admettre qu'une époque : *Tu* VEUX *que je te* FASSE *beaucoup* VOYAGER.

**154. Le *passé* exprime l'existence, l'action ou l'état comme ayant eu lieu dans un temps passé. Il comprend : l'*imparfait : Je* LISAIS ; le *passé déterminé : Je* LUS ; le *passé indéterminé : J'*AI LU ; le *passé antérieur : J'*EUS LU ; le *plus-que-parfait* : *J'*AVAIS LU ; etc.

**155. Le *futur* exprime l'existence, l'action ou l'état comme devant avoir lieu dans un temps à venir. Il comprend : le *futur simple : J'*ÉTUDIERAI ; et le *futur antérieur : J'*AURAI ÉTUDIÉ.

*156. Les différentes modifications du *présent*, du

---

149. *Qu'est-ce que la personne dans le verbe ?*
150. *Qu'est-ce que le nombre ?*
151. *Qu'est-ce que le temps ?*
152. *Comment se divise la durée ?*
153. *Comment le présent exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*
154. *Comment le passé exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*
155. *Comment le futur exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*
156. *De quelle manière s'expriment les différentes modifications du présent, du passé et du futur ?*

passé et du *futur* s'expriment d'une manière simple ou composée : d'une manière *simple*, lorsqu'elles sont employées sans auxiliaire : *J'aime*, *J'aimais*, *Je tomberai*, etc. ; d'une manière *composée*, lorsqu'elles sont conjuguées avec l'un des auxiliaires : *J'ai aimé*, *je serais tombé*, etc.

*157. Le *mode* est la forme que prend le verbe pour exprimer de quelle manière ont lieu l'existence, l'action ou l'état : *Je ne* TRAVAILLE *pas autant qu'on* DÉSIRERAIT *que je* TRAVAILLASSE.

**158. On compte cinq modes : l'*infinitif*, l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif* et le *subjonctif*.

*159. L'*infinitif* est appelé mode *impersonnel*, parce qu'il n'a pas de personne ; il n'a pas non plus de nombres.

*160. Les autres modes, indiquant ordinairement la personne et le nombre, sont appelés modes *personnels*.

*161. L'*infinitif* (*a*) exprime l'existence, l'action ou l'état d'une manière générale, sans indication de nombres ni de personnes : *Il ne faut pas* VANTER *ce que l'on fait, ni toujours* PARLER *de soi.*

*162. L'*indicatif* (*b*) exprime l'existence, l'action ou l'état d'une manière affirmative, directe, positive : *Je travaille, je travaillais, je travaillai, j'ai travaillé, j'eus travaillé, j'avais travaillé, je travaillerai, j'aurai travaillé.* Les temps de ce mode expriment un sens par eux-mêmes.

*163. Le *conditionnel* exprime l'existence, l'action ou

---

157. *Qu'est-ce que le mode ?*
158. *Combien compte-t-on de modes ?*
159. *Pourquoi l'infinitif est-il appelé mode impersonnel ?*
160. *Comment sont appelés les autres modes ?*
161. *Comment l'infinitif exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*
162. *Comment l'indicatif exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*
163. *Comment le conditionnel exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

(*a*) *Infinitif*, d'un mot latin, qui veut dire *indéfini*.
(*b*) *Indicatif*, d'un mot latin, qui veut dire *indiquer*.

l'état comme dépendant d'une condition : *Je vous* AIMERAIS, *si vous étiez plus dociles.*

*164. L'*impératif* (*a*) exprime l'existence, l'action ou l'état comme devant ou pouvant avoir lieu par suite d'un commandement, d'une exhortation, d'une prière : FAITES *votre devoir :* SOYEZ APPLIQUÉS *à votre devoir.*

*165. Le *subjonctif* (*b*) exprime l'existence, l'action ou l'état d'une manière subordonnée et dépendante : *Il ne faut rien promettre qu'on ne* PUISSE *tenir.*

ARTICLE 3.—CONJUGAISON DU VERBE.

**166. *Conjuguer* (*c*) un verbe, c'est le réciter ou l'écrire dans tous ses modes, ses temps, ses nombres et ses personnes.

**167. On divise les verbes en quatre *conjugaisons*, que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif.

**168. Les verbes de la première conjugaison sont terminés au présent de l'infinitif par *er*, comme *aimer ;* ceux de la deuxième, par *ir*, comme *finir ;* ceux de la troisième, par *oir*, comme *recevoir ;* ceux de la quatrième, par *re*, comme *rendre.*

**169. Les deux verbes *avoir* et *être* servent à conjuguer tous les autres dans leurs temps composés ; ils se nomment, pour cette raison, verbes *auxiliaires* (*d*). Dans les autres cas, *avoir* est un verbe transitif, et *être* le verbe substantif.

---

164. *Comment l'impératif exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

165. *Comment le subjonctif exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

166. *Qu'est-ce que conjuguer un verbe ?*

167. *En combien de conjugaisons divise-t-on les verbes ?*

168. *Comment les verbes de chaque conjugaison sont-ils terminés au présent de l'infinitif ?*

169. *A quoi servent les deux verbes* avoir *et* être ?

(*a*) *Impératif*, d'un mot latin, qui veut dire *commander.*
(*b*) *Subjonctif*, de deux mots latins, qui veulent dire *joints dessous.*
(*c*) *Conjuguer*, de deux mots latins, qui veulent dire *avec le joug.*
(*d*) *Auxiliaire*, d'un mot latin, qui veut dire *secours.*

CONJUGAISON DU VERBE *AVOIR*.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu, ayant eu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Ayant.

PARTICIPE PASSÉ.

Eu, eue.

MODE INDICATIF

PRÉSENT

J'	ai.
Tu	as.
Il *ou* elle	a.
Nous	avons.
Vous	avez.
Ils *ou* elles	ont.

IMPARFAIT

J'	avais.
Tu	avais.
Il	avait.
Nous	avions.
Vous	aviez.
Ils	avaient

PASSÉ DÉTERMINÉ

J'	eus.
Tu	eus.
Il	eut.
Nous	eûmes.
Vous	eûtes.
Ils	eurent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai	eu.
Tu as	eu.
Il a	eu.
Nous avons	eu.
Vous avez	eu.
Ils ont	eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus	eu.
Tu eus	eu.
Il eut	eu.
Nous eûmes	eu.
Vous eûtes	eu.
Ils eurent	eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR

SURCOMPOSÉ.

Ce temps est inusité dans le verbe avoir.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais	eu.
Tu avais	eu.
Il avait	eu.
Nous avions	eu.
Vous aviez	eu.
Ils avaient	eu.

FUTUR SIMPLE.

J'	aurai.
Tu	auras.
Il	aura.
Nous	aurons.
Vous	aurez.
Ils	auront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai	eu.
Tu auras	eu.
Il aura	eu.
Nous aurons	eu.
Vous aurez	eu.
Ils auront	eu.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

J'	aurais.
Tu	aurais.
Il	aurait.
Nous	aurions.
Vous	auriez.
Ils	auraient.

PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

SECOND PASSÉ.

J'eusse eu.
Tu eusses eu.
Il eût eu.
Nous eussions eu.
Vous eussiez eu.
Ils eussent eu.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Point de première personne au singulier, ni de troisième aux deux nombres.

Aie.
Ayons.
Ayez.

FUTUR ANTERIEUR.

Ce temps est peu usité.

Aie eu.
Ayons eu.
Ayez eu.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j' aie.
Que tu aies.
Qu'il ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j' eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

CONJUGAISON DU VERBE *ÊTRE.*

MODE INFINITIF.

Ce mode exprime l'existence d'une manière générale, sans indication de nombres ni de personnes.

PRÉSENT.

Être.

PASSÉ.

Avoir été, ayant été.

PARTICIPE PRÉSENT.

Étant.

PARTICIPE PASSÉ.

Été.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Ce temps exprime l'existence comme ayant lieu à l'instant de la parole ou habituellement.

Maintenant,

Je suis.
Tu es.
Il *ou* elle est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils *ou* elles sont.

IMPARFAIT.

Il exprime l'existence comme présente, relativement à une époque passée.

Pendant que tu lisais,

J'	étais.
Tu	étais.
Il	était.
Nous	étions.
Vous	étiez.
Ils	étaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu dans un temps écoulé, mais déterminé.

Hier, l'an passé,

Je	fus.
Tu	fus.
Il	fut.
Nous	fûmes.
Vous	fûtes.
Ils	furent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu dans un temps passé indéterminé.

Ce matin, cette année,

J'ai	été.
Tu as	été.
Il a	été.
Nous avons	été.
Vous avez	été.
Ils ont	été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu immédiatement avant une autre.

Nous partîmes lorsque

J' eus	été.
Tu eus	été.
Il eut	été.
Nous eûmes	été.
Vous eûtes	été.
Ils eurent	été.

PASSÉ ANTÉRIEUR SURCOMPOSÉ.

Ce temps est inusité dans le verbe être.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu dans un temps quelconque, avant une autre déjà passée.

Quand vous arrivâtes

J'avais	été.
Tu avais	été.
Il avait	été.
Nous avions	été.
Vous aviez	été.
Ils avaient	été.

FUTUR SIMPLE.

Il exprime l'existence comme devant avoir lieu dans un temps à venir.

Demain, l'an prochain,

Je	serai.
Tu	seras.
Il	sera.
Nous	serons.
Vous	serez.
Ils	seront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Il exprime l'existence comme devant avoir lieu avant une autre.

Quand vous arriverez,

J'aurai	été.
Tu auras	été.
Il aura	été.
Nous aurons	été.
Vous aurez	été.
Ils auront	été.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Il exprime l'existence comme dépendant d'une condition.

Si je voulais,

Je	serais.
Tu	serais.
Il	serait.
Nous	serions.
Vous	seriez.
Ils	seraient

PASSÉ.

Il exprime que l'existence aurait eu lieu, si une condition avait été remplie.

Si vous l'aviez voulu,

J'aurais	été.
Tu aurais	été.
Il aurait	été.
Nous aurions	été.
Vous auriez	été.
Ils auraient	été.

SECOND PASSÉ.

J'eusse	été.
Tu eusses	été.
Il eût	été.
Nous eussions	été.
Vous eussiez	été.
Ils eussent	été.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Il exprime l'existence comme devant ou pouvant avoir lieu, par suite d'un commandement ou d'une exhortation.

Aujourd'hui et toujours,

Sois.
Soyons.
Soyez.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Ce temps est peu usité.
Demain à deux heures,

Aie	été.
Ayons	été.
Ayez	été.

MODE SUBJONCTIF.

Ce mode exprime l'existence d'une manière subordonnée et dépendante.

PRÉSENT OU FUTUR.

Il faut, il faudra

Que je	sois.
Que tu	sois.
Qu'il	soit.
Que nous	soyons.
Que vous	soyez.
Qu'ils	soient.

IMPARFAIT.

Il fallait, il faudrait

Que je	fusse.
Que tu	fusses.
Qu'il	fût.
Que nous	fussions.
Que vous	fussiez.
Qu'ils	fussent.

PASSÉ.

Il faut, il faudra

Que j'aie	été.
Que tu aies	été.
Qu'il ait	été.
Que nous ayons	été.
Que vous ayez	été.
Qu'ils aient	été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il fallait, il faudrait

Que j'eusse	été.
Que tu eusses	été.
Qu'il eût	été.
Que nous eussions	été.
Que vous eussiez	été.
Qu'ils eussent	été.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

VERBE *AIMER* ; LE RADICAL EST *AIM*

MODE INFINITIF.

Ce mode exprime l'action ou l'état d'une manière générale, sans indication de nombres ni de personnes.

PRÉSENT.

Aim er.

PASSÉ.

Avoir aim é, ayant aim é.

PARTICIPE PRÉSENT.

Aim ant.

PARTICIPE PASSÉ.

Aim é, aim ée.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Dans ce temps, le verbe exprime l'action ou l'état comme ayant lieu à l'instant de la parole ou habituellement.

Maintenant, chaque jour,

J'	aim e.
Tu	aim es.
Il	aim e.
Nous	aim ons.
Vous	aim ez.
Ils	aim ent.

IMPARFAIT.

Il exprime l'action ou l'état comme présent, relativement à une époque passée.

Quand j'étais malade,

J'	aim ais.
Tu	aim ais.
Il	aim ait.
Nous	aim ions.
Vous	aim iez.
Ils	aim aient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Il exprime l'action ou l'état comme ayant eu lieu dans un temps écoulé, mais déterminé.

Hier, l'an passé,

J'	aim ai.
Tu	aim as.
Il	aim a.
Nous	aim âmes.
Vous	aim âtes.
Ils	aim èrent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Il exprime l'action ou l'état comme ayant eu lieu dans un temps passé indéterminé.

Ce matin, cette année,

J'ai	aim é.
Tu as	aim é.
Il a	aim é.
Nous avons	aim é.
Vous avez	aim é.
Ils ont	aim é.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il exprime l'action ou l'état comme ayant eu lieu immédiatement avant une autre action ou un autre état.

Nous partîmes lorsque

J'eus	aim é.
Tu eus	aim é.
Il eut	aim é.
Nous eûmes	aim é.
Vous eûtes	aim é.
Ils eurent	aim é.

PASSÉ ANTÉRIEUR SURCOMPOSÉ.

J'ai eu	aim é.
Tu as eu	aim é.
Il a eu	aim é.
Nous avons eu	aim é
Vous avez eu	aim é.
Ils ont eu	aim é.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il exprime l'action ou l'état comme ayant eu lieu dans un temps quelconque, avant une autre action ou un autre état déjà passé.

Quand vous arrivâtes,

J'avais aim é.
Tu avais aim é.
Il avait aim é.
Nous avions aim é.
Vous aviez aim é.
Ils avaient aim é.

FUTUR SIMPLE.

Il exprime l'action ou l'état comme devant avoir lieu dans un temps à venir.

Demain, l'an prochain,

J' aim erai.
Tu aim eras.
Il aim era.
Nous aim erons.
Vous aim erez.
Ils aim eront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Il exprime l'action ou l'état comme devant avoir lieu avant une autre action ou un autre état.

Quand vous arriverez,

J'aurai aim é.
Tu auras aim é.
Il aura aim é.
Nous aurons aim é.
Vous aurez aim é.
Ils auront aim é.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Il exprime l'action ou l'état comme dépendant d'une condition

Si je voulais,

J' aim erais.
Tu aim erais.
Il aim erait.
Nous aim erions.
Vous aim eriez.
Ils aim eraient.

PASSÉ.

Il exprime que l'action ou l'état auraient eu lieu, si une condition avait été remplie.

Si vous l'aviez voulu,

J'aurais aim é.
Tu aurais aim é.
Il aurait aim é.
Nous aurions aim é.
Vous auriez aim é.
Ils auraient aim é.

SECOND PASSÉ.

J'eusse aim é.
Tu eusses aim é.
Il eût aim é.
Nous eussions aim é.
Vous eussiez aim é.
Ils eussent aim é.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Il exprime l'action ou l'état comme devant ou pouvant avoir lieu par suite d'un commandement ou d'une exhortation.

Aujourd'hui et toujours,

Aim e.
Aim ons.
Aim ez.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Il exprime l'action ou l'état comme devant ou pouvant avoir lieu avant une autre action ou un autre état, par suite d'un commandement.

Avant que je vienne,

Aie aim é.
Ayons aim é.
Ayez aim é.

MODE SUBJONCTIF.

Ce mode exprime l'action ou l'état d'une manière subordonnée et dépendante.

PRÉSENT OU FUTUR.

Il faut, il faudra

Que j' aim e.
Que tu aim es.
Qu'il aim e.
Que nous aim ions.
Que vous aim iez.
Qu'ils aim ent.

IMPARFAIT.

Il fallait, il faudrait

Que j' aim asse.
Que tu aim asses.
Qu'il aim ât.
Que nous aim assions.
Que vous aim assiez.
Qu'ils aim assent.

PASSÉ.

Il faut, il faudra

Que j'aie aim é.
Que tu aies aim é.
Qu'il ait aim é.
Que nous ayons aim é.
Que vous ayez aim é.
Qu'ils aient aim é.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il fallait, il faudrait

Que j'eusse aim é.
Que tu eusses aim é.
Qu'il eût aim é.
Que nous eussions aim é.
Que vous eussiez aim é.
Qu'ils eussent aim é.

Ainsi se conjuguent la plupart des verbes en *er*, comme *chanter*, *jouer*, *créer*, *naviguer*, *mortifier*, *exténuer*, etc.

*170. Les verbes en *cer* prennent une cédille sous le *c* final du radical, devant les lettres *a* et *o*, afin de lui faire conserver la prononciation douce du présent de l'infinitif: *Je* LANÇAI; *nous* TRAÇONS.

*171. Les verbes en *ger* prennent un *e* euphonique après le *g* final du radical, quand il doit être suivi de *a* ou de *o*, et cela pour lui conserver sa prononciation primitive: *Je* JUGEAI; *nous* ARRANGEONS.

*172. Les verbes dont la dernière syllabe du présent de l'infinitif est précédée d'un *e* fermé ou d'un *e* muet, changent cet *e* en *e* ouvert, devant une syllabe muette; ainsi, *céler*, *espérer*, *semer*, font: *Je* CÈLE, *tu* ESPÈRES, *il* SÈME. Cependant, d'après l'Académie, les verbes en *éger* conservent l'accent aigu: *J'*ABRÉGE, *tu* SIÉGES, *il* PROTÉGE.

*173. Les verbes en *eler* et en *eter* ne suivent pas la règle qu'on vient de donner; ils doublent la consonne *l* ou *t* devant une syllabe muette; ainsi, *épeler*, *jeter*, *appeler*, font: *J'*ÉPELLE, *tu* JETTES, *il* APPELLE. Sont exceptés, selon l'Académie, *acheter*, *becqueter*, *bourreler*, *déceler*, *geler*, *harceler*, *modeler* et *peler*, qui font: *J'*ACHÈTE, *tu* BOURRÈLES, *il* BECQUÈTE, etc.

---

170. *Que remarquez-vous sur les verbes en* cer ?

171. *Que remarquez-vous sur les verbes en* ger ?

172. *Que remarquez-vous sur les verbes dont la dernière syllabe est précédée d'un* e *fermé ou d'un* e *muet ?*

173. *Les verbes en* eler *et en* eter *suivent-ils la règle générale ?*

*174. Les verbes en *yer*, comme *balayer*, *nettoyer*, *ennuyer*, changent l'*y* en *i* devant un *e* muet : *Je* BALAIE, *tu* NETTOIES, *il* ENNUIE. Cependant, cette règle n'est pas généralement observée, surtout pour les verbes en *ayer*.

DEUXIÈME CONJUGAISON (*a*).

VERBE *FINIR* ; LE RADICAL EST *FIN*.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Fin ir.

PASSÉ.

Avoir fin i, ayant fin i.

PARTICIPE PRÉSENT.

Fin issant.

PARTICIPE PASSÉ.

Fin i, fin ie.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je fin is.
Tu fin is.
Il fin it.
Nous fin issons.
Vous fin issez.
Ils fin issent.

IMPARFAIT.

Je fin issais.
Tu fin issais.
Il fin issait.
Nous fin issions.
Vous fin issiez.
Ils fin issaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je fin is.
Tu fin is.
Il fin it.
Nous fin îmes.
Vous fin îtes.
Ils fin irent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai fin i.
Tu as fin i.
Il a fin i.
Nous avons fin i.
Vous avez fin i.
Ils ont fin i.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus fin i.
Tu eus fin i.
Il eut fin i.
Nous eûmes fin i.
Vous eûtes fin i.
Ils eurent fin i.

PASSÉ ANTÉRIEUR SURCOMPOSÉ.

J'ai eu fin i.
Tu as eu fin i.
Il a eu fin i.
Nous avons eu fin i.
Vous avez eu fin i.
Ils ont eu fin i.

---

174. *Que remarquez-vous sur les verbes en* yer ?

(*a*) Une remarque importante à faire sur la deuxième conjugaison, c'est que les verbes que l'on donne comme *réguliers* sont réellement *irréguliers*, puisqu'ils ne se composent pas uniquement du radical et de la terminaison. Ainsi, le verbe *finir* devrait faire à l'imparfait : *Je fin ais*, et non pas : *Je fin iss ais*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais	fin i.
Tu avais	fin i.
Il avait	fin i.
Nous avions	fin i.
Vous aviez	fin i.
Ils avaient	fin i.

FUTUR SIMPLE.

Je	fin irai.
Tu	fin iras.
Il	fin ira.
Nous	fin irons.
Vous	fin irez.
Ils	fin iront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai	fin i.
Tu auras	fin i.
Il aura	fin i.
Nous aurons	fin i.
Vous aurez	fin i.
Ils auront	fin i.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Je	fin irais.
Tu	fin irais.
Il	fin irait.
Nous	fin irions.
Vous	fin iriez.
Ils	fin iraient.

PASSÉ.

J'aurais	fin i.
Tu aurais	fin i.
Il aurait	fin i.
Nous aurions	fin i.
Vous auriez	fin i.
Ils auraient	fin i.

SECOND PASSÉ.

J'eusse	fin i.
Tu eusses	fin i.
Il eût	fin i.
Nous eussions	fin i.
Vous eussiez	fin i.
Ils eussent	fin i.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Fin is.
Fin issons.
Fin issez.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aie	fin i.
Ayons	fin i.
Ayez	fin i.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je	fin isse.
Que tu	fin isses.
Qu'il	fin isse.
Que nous	fin issions.
Que vous	fin issiez.
Qu'ils	fin issent.

IMPARFAIT.

Que je	fin isse.
Que tu	fin isses.
Qu'il	fin ît.
Que nous	fin issions.
Que vous	fin issiez.
Qu'ils	fin issent.

PASSÉ.

Que j'aie	fin i.
Que tu aies	fin i.
Qu'il ait	fin i.
Que nous ayons	fin i.
Que vous ayez	fin i.
Qu'ils aient	fin i.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse	fin i.
Que tu eusses	fin i.
Qu'il eût	fin i.
Que nous eussions	fin i.
Que vous eussiez	fin i.
Qu'ils eussent	fin i.

Ainsi se conjuguent *avertir*, *ensevelir*, *polir*, *bénir*, *fleurir*, etc.

*175. Il ne faut pas confondre le participe passé *béni, bénie,* avec l'adjectif qualificatif *bénit, bénite;* le premier s'emploie toujours avec l'auxiliare *avoir,* dans le sens transitif, et avec l'auxiliaire *être* dans le sens passif: *L'Archevêque* A BÉNI *les saintes huiles; les saintes huiles* ONT ÉTÉ BÉNIES *par l'Archevêque; voici les saintes huiles* BÉNIES *par l'Archevêque.* Quant à *béni, bénite,* il exprime l'état, la qualité des choses consacrées par les prières de l'Église: *Voici du pain* BÉNIT, *de l'eau* BÉNITE, *des rameaux* BÉNITS, *des huiles* BÉNITES. Il y a la même différence entre *béni* et *bénit,* qu'entre *sanctifié* et *saint.*

*176. *Fleurir* fait *florissait* à l'imparfait, et *florissant* au participe présent, lorsqu'il est employé au figuré, c'est-à-dire dans le sens de *prospérer: L'empire romain* FLORISSAIT, *les lettres y étaient* FLORISSANTES *sous Auguste.*

TROISIÈME CONJUGAISON (*a*).

VERBE *RECEVOIR;* LE RADICAL EST *REC.*

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Rec evoir.

PASSÉ.

Avoir reç u, ayant reç u.

PARTICIPE PRÉSENT.

Rec evant.

PARTICIPE PASSÉ.

Reç u, reç ue.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je	reç ois.
Tu	reç ois.
Il	reç oit.
Nous	rec evons.
Vous	rec evez.
Ils	reç oivent.

IMPARFAIT.

Je	rec evais.
Tu	rec evais.
Il	rec evait.
Nous	rec evions.
Vous	rec eviez.
Ils	rec evaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je	reç us.
Tu	reç us.
Il	reç ut.
Nous	reç ûmes.
Vous	reç ûtes.
Ils	reç urent.

---

175. *Faut-il confondre* béni, bénie, *avec* bénit, bénite ?
176. *Que remarquez-vous sur le verbe* fleurir ?

(*a*) Presque tous les verbes de la troisième conjugaison sont *irréguliers,* car il n'y en a presque aucun qui ait un radical absolument invariable.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai reç u.
Tu as reç u.
Il a reç u.
Nous avons reç u.
Vous avez reç u.
Ils ont reç u.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus reç u.
Tu eus reç u.
Il eut reç u.
Nous eûmes reç u.
Vous eûtes reç u.
Ils eurent reç u.

PASSÉ ANTÉRIEUR

SURCOMPOSÉ.

J'ai eu reç u.
Tu as eu reç u.
Il a eu reç u.
Nous avons eu reç u.
Vous avez eu reç u.
Ils ont eu reç u.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reç u.
Tu avais reç u.
Il avait reç u.
Nous avions reç u.
Vous aviez reç u.
Ils avaient reç u.

FUTUR SIMPLE.

Je rec evrai.
Tu rec evras.
Il rec evra.
Nous rec evrons.
Vous rec evrez.
Ils rec evront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai reç u.
Tu auras reç u.
Il aura reç u.
Nous aurons reç u.
Vous aurez reç u.
Ils auront reç u.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Je rec evrais.
Tu rec evrais.
Il rec evrait.
Nous rec evrions.
Vous rec evriez.
Ils rec evraient.

PASSÉ.

J'aurais reç u.
Tu aurais reç u.
Il aurait reç u.
Nous aurions reç u.
Vous auriez reç u.
Ils auraient reç u.

SECOND PASSÉ.

J'eusse reç u.
Tu eusses reç u.
Il eût reç u.
Nous eussions reç u.
Vous eussiez reç u.
Ils eussent reç u.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Reç ois.
Rec evons.
Rec evez.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aie reç u.
Ayons reç u.
Ayez reç u.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je reç oive.
Que tu reç oives.
Qu'il reç oive.
Que nous rec evions.
Que vous rec eviez.
Qu'ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Que je reç usse.
Que tu reç usses.
Qu'il reç ût.
Que nous reç ussions.
Que vous reç ussiez.
Qu'ils reç ussent.

PASSÉ.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
Que j'aie	reç u.	Que j'eusse	reç u.
Que tu aies	reç u.	Que tu eusses	reç u.
Qu'il ait	reç u.	Qu'il eût	reç u.
Que nous ayons	reç u.	Que nous eussions	reç u.
Que vous ayez	reç u.	Que vous eussiez	reç u.
Qu'ils aient	reç u.	Qu'ils eussent	reç u.

Ainsi se conjuguent *apercevoir*, *concevoir*, et tous les verbes en *cevoir*.

*177. Les verbes *devoir* et *redevoir* prennent [illegible] circonflexe seulement au participe passé masculin singulier [illegible], *redû*.

*178. Les verbes *pouvoir*, *valoir*, *vouloir* et leurs composés, prennent un *x* au lieu d'une *s*, à la première et à la deuxième personne du singulier du présent de l'indicatif : *Je ne* VEUX *pas dire ce que tu* VAUX.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

VERBE *RENDRE* ; LE RADICAL EST *REND*.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Rend re.

PASSÉ.

Avoir rend u, ayant rend u.

PARTICIPE PRÉSENT.

Rend ant.

PARTICIPE PASSÉ.

Rend u, rend ue.

MODE INDICATIF

PRÉSENT.	IMPARFAIT.	PASSÉ DÉTERMINÉ.
Je rend s.	Je rend ais.	Je rend is.
Tu rend s.	Tu rend ais.	Tu rend is.
Il rend.	Il rend ait.	Il rend it.
Nous rend ons.	Nous rend ions.	Nous rend îmes.
Vous rend ez.	Vous rend iez.	Vous rend îtes.
Ils rend ent.	Ils rend aient.	Ils rend irent.

---

177. *Qu'y a-t-il à remarquer sur les verbes* devoir *et* redevoir ?

178. *Que remarquez-vous sur les verbes* pouvoir, valoir *et* vouloir ?

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai rend u.
Tu as rend u.
Il a rend u.
Nous avons rend u.
Vous avez rend u.
Ils ont rend u.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus rend u.
Tu eus rend u.
Il eut rend u.
Nous eûmes rend u.
Vous eûtes rend u.
Ils eurent rend u.

PASSÉ ANTÉRIEUR SURCOMPOSÉ.

J'ai eu rend u.
Tu as eu rend u.
Il a eu rend u.
Nous avons eu rend u.
Vous avez eu rend u.
Ils ont eu rend u.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rend u.
Tu avais rend u.
Il avait rend u.
Nous avions rend u.
Vous aviez rend u.
Ils avaient rend u.

FUTUR SIMPLE.

Je rend rai.
Tu rend ras.
Il rend ra.
Nous rend rons.
Vous rend rez.
Ils rend ront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai rend u.
Tu auras rend u.
Il aura rend u.
Nous aurons rend u.
Vous aurez rend u.
Ils auront rend u.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Je rend rais.
Tu rend rais.
Il rend rait.
Nous rend rions.
Vous rend riez.
Ils rend raient.

PASSÉ.

J'aurais rend u.
Tu aurais rend u.
Il aurait rend u.
Nous aurions rend u.
Vous auriez rend u.
Ils auraient rend u.

SECOND PASSÉ.

J'eusse rend u.
Tu eusses rend u.
Il eût rend u.
Nous eussions rend u.
Vous eussiez rend u.
Ils eussent rend u.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Rend s.
Rend ons.
Rend ez.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aie rend u.
Ayons rend u.
Ayez rend u.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je rend e.
Que tu rend es.
Qu'il rend e.
Que nous rend ions.
Que vous rend iez.
Qu'ils rend ent.

IMPARFAIT.

Que je rend isse.
Que tu rend isses.
Qu'il rend ît.
Que nous rend issions.
Que vous rend issiez.
Qu'ils rend issent.

PASSÉ.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
Que j'aie	rend u.	Que j'eusse	rend u.
Que tu aies	rend u.	Que tu eusses	rend u.
Qu'il ait	rend u.	Qu'il eût	rend u.
Que nous ayons	rend u.	Que nous eussions	rend u.
Que vous ayez	rend u.	Que vous eussiez	rend u.
Qu'ils aient	rend u.	Qu'ils eussent	rend u.

Ainsi se conjuguent *attendre, répandre, suspendre, perdre, tordre*, etc.

*179. Les verbes en *indre* et en *soudre*, comme *craindre, peindre, résoudre*, ne conservent le *d* qu'au futur simple et au présent du conditionnel : *Je craindrai*, tu *résoudrais ;* dans les autres temps, on supprime cette lettre : *Je peins, tu peins, il peint ; je craignais, tu craignais, il craignait ; je résolus, tu résolus, il résolut.*

*180 Les verbes terminés par *aître*, et par *oître*, comme *naître, paraître, croître*, conservent l'accent circonflexe sur l'*i*, toutes les fois qu'il doit être suivi d'un *t : Il* PARAÎT *qu'il le* CONNAÎT ; *cet arbre* CROÎT *tous les jours ; nous* CONNAISSONS *ceux que vous* PARAISSEZ *mépriser.* Le verbe *croître* prend ce même accent toutes les fois que sa conjugaison le pourrait faire confondre avec le verbe *croire : Je* CROIS *que tu* CROIS *lentement ; on a* CRU *que la rivière avait* CRÛ *de deux mètres.*

ARTICLE 4.—DU SUJET.

**181. Le *sujet* du verbe est la personne ou la chose qui est ou qui fait ce qu'exprime le verbe.

**182. On trouve le sujet d'un verbe en plaçant avant ce verbe la question *qui est-ce qui ?* pour les personnes, et *qu'est-ce qui ?* pour les choses. Par exemple : *je lis, tu étudies, le fruit tombe ;* qui est-ce qui lit ? *Je*, pour *moi ;* qui est-ce qui étudie ? *Tu*, pour *toi ;* qu'est-ce qui tombe ? *Le fruit. Je* est donc le sujet de *lis ; tu*, celui de *étudies ;* et le *fruit*, celui de *tombe.*

---

179. *Que remarquez-vous sur les verbes en* indre *et en* soudre ?

180. *Que remarquez-vous sur les verbes terminés par* aître *et par* oître ?

181. *Qu'est-ce que le sujet du verbe ?*

182. *Comment trouve-t-on le sujet d'un verbe ?*

*183. Tout verbe à un mode personnel doit avoir un sujet énoncé ou sous-entendu : le verbe qui est au mode impersonnel peut aussi en avoir un quelquefois (*a*).

**184. Le verbe doit être au même nombre et à la même personne que son sujet : *Je lis ; lis* est au singulier et à la première personne, parce que son sujet *je* est du singulier et de la première personne. *Vous lisez ; lisez* est au pluriel et à la deuxième personne, parce que son sujet *vous* est du pluriel et de la deuxième personne.

**185. Quand un verbe a pour sujet plusieurs singuliers, on met ce verbe au pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel : *Le ciel et la terre* PUBLIENT, ANNONCENT, CÉLÈBRENT *les grandeurs de Dieu.*

*186. Si les mots formant le sujet sont de différentes personnes, on met le verbe au pluriel, et on le fait accorder avec la personne qui a la priorité ; la première a la priorité sur la deuxième, et la deuxième sur la troisième ; *Ernest et moi* FERONS *notre devoir ; toi et ton frère* TRAVAILLEREZ *demain.*

---

183. *Quand est-ce que le verbe doit avoir un sujet ?*

184. *A quel nombre et à quelle personne doit être le verbe ?*

185. *Quand un verbe a pour sujet plusieurs singuliers, comment s'écrit-il ?*

186. *Si les mots formant le sujet sont de différentes personnes, comment s'accorde le verbe ?*

(*a*) Non-seulement le verbe à l'infinitif peut avoir un sujet dans certains cas, mais, en réalité, il en a toujours un, au moins d'une manière implicite ; autrement, il n'exprimerait pas l'existence, l'action ou l'état d'une personne ou d'une chose, et alors ce ne serait pas un verbe. D'ailleurs, il n'est pas possible de méconnaître ce sujet dans une foule d'exemples, tels que ceux-ci : *Un Français* PERDRE *courage, c'est ce qu'on ne voit guère ; on les blâmera d'*ÊTRE SORTIS *sans permission ; Romulus* ÉTANT MORT, *les Romains le déifièrent ; leurs affaires* ALLANT *mal, ils prirent le chemin de la Californie.*

ARTICLE 5.—DU COMPLÉMENT OU RÉGIME.

**187. On appelle *complément* ou *régime* le mot qui complète l'idée commencée par un autre mot : *Dieu veut le* BONHEUR *de l'*HOMME : ici, *le bonheur* complète l'idée commencée par *veut*, et *de l'homme*, l'idée commencée par *le bonheur ;* ces mots *bonheur* et *homme* sont donc des compléments.

**188. On distingue deux sortes de compléments, le complément *direct* et le complément *indirect*.

**189. On appelle complément *direct* celui qui complète directement l'idée commencée par un autre mot ; il vient en réponse à la question *qui* ou *quoi*, placée après ce mot, *qui* pour les personnes, et *quoi* pour les choses : *J'aime les enfants sages ; j'étudie la grammaire. J'aime* QUI ? *les enfants sages :* voilà le complément direct de *j'aime. J'étudie* QUOI ? *la grammaire :* voilà celui de *j'étudie.*

**190. On appelle complément *indirect* celui qui ne complète qu'indirectement l'idée commencée par le mot auquel il se rapporte ; il vient en réponse à la question *qui* ou *quoi*, précédée d'une préposition, comme *à*, *de*, *par : J'ai parlé* A VOTRE PÈRE DE VOS PROGRÈS EN ORTHOGRAPHE. *J'ai parlé* à qui ? *A votre père ; j'ai parlé* de quoi ? *De vos progrès ; vos progrès* en quoi ? *En orthographe. A votre père, de vos progrès, en orthographe*, sont donc des compléments indirects.

191. Quelquefois, le complément, quoique placé après *à* ou *de*, ne laisse pas d'être direct : *L'enfant aime à* JOUER : *le maître recommande* D'ÉTUDIER ; *à* JOUER et *d'*ÉTUDIER sont des compléments directs. En effet, *l'enfant aime* quoi ? A *jouer ; le maître recommande* quoi ?

---

187. *Qu'appelle-t-on complément ou régime ?*
188. *Combien distingue-t-on de sortes de compléments ?*
189. *Qu'appelle-t-on complément direct ?*
190. *Qu'appelle-t-on complément indirect ?*
191. *Le complément, quoique placé après* à *ou* de, *n'est-il pas quelquefois direct ?*

D'*étudier*. Dans ce cas, les prépositions *à* et *de* sont employées par euphonie.

192. Sept espèces de mots peuvent avoir un complément : le *nom*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe* et la *préposition*.

Le *nom*, l'*adjectif*, le *pronom* et l'*adverbe* ne peuvent avoir qu'un complément indirect.

Le verbe *être* n'a pas de complément ; ainsi, quoique, dans cette phrase : *Dieu est un* PÈRE *tendre*, il semble que *père* soit le complément de *est*, il n'est réellement que l'attribut de *Dieu*. Les verbes transitifs et réfléchis peuvent recevoir les deux espèces de compléments ; les autres verbes n'ont qu'un complément indirect.

Le *participe* suit les lois du verbe auquel il appartient ; enfin, la *préposition* a un complément direct, mais elle annonce un complément indirect.

ARTICLE 6.—DU VERBE TRANSITIF OU ACTIF.

**193. Le verbe *transitif* (*a*) ou *actif* est celui qui exprime une action transmise à un complément direct : *La parole douce* APAISE *la colère ; la parole dure* EXCITE *la fureur*.

**194. On reconnaît qu'un verbe est transitif lorsque, immédiatement après lui, on peut mettre les mots *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi, *aimer*, *finir*, *recevoir*, *rendre*, sont des verbes transitifs, parce qu'on peut dire : *J'*AIME *quelqu'un*, *je* RENDS *quelque chose*, etc.

*195. Le verbe transitif peut être employé intransitivement ; c'est lorsqu'il n'a pas de complément direct : *Charlemagne* ÉTUDIAIT *avec assiduité ;* dans cet ex-

---

192. *Combien d'espèces de mots peuvent avoir un complément ?*

193. *Qu'est-ce que le verbe transitif ou actif ?*

194. *Comment reconnaît-on qu'un verbe est transitif ?*

195. *Le verbe transitif ne peut-il pas être employé intransitivement ?*

(*a*) *Transitif*, de deux mots latins, qui veulent dire *aller au-delà*.

emple, *étudiait* est employé intransitivement, parce qu'il n'a pas de complément direct.

ARTICLE 7.—DU VERBE PASSIF.

**196. Le verbe *passif* (*a*) est celui qui exprime une action reçue ou soufferte par le sujet : *Un jour les bons* SERONT RÉCOMPENSÉS, *et les méchants* PUNIS (*b*).

*197. Le verbe passif se forme du verbe transitif, dont on prend le complément direct pour en former le sujet du verbe passif ; ainsi, pour tourner par le passif la phrase suivante : *La parole douce* APAISE *la colère*, on dira : *La colère* EST APAISÉE *par la parole douce.*

**198. On reconnaît généralement qu'un verbe est passif lorsque après ce verbe, on peut mettre les mots *par quelqu'un* ou *par quelque chose : Les bons* SERONT RÉCOMPENSÉS (*par quelqu'un, par Dieu*) ; *il* EST ENTRAINÉ (*par quelque chose, par les flots*).

**199. Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes passifs ; elle se fait, à tous les temps, avec l'auxiliaire *être* et le participe passé du verbe que l'on veut conjuguer. En voici un modèle :

---

196. *Qu'est-ce que le verbe passif ?*
197. *De quoi se forme le verbe passif ?*
198. *Comment reconnaît-on qu'un verbe est passif ?*
199. *Combien y a-t-il de conjugaisons pour tous les verbes passifs ?*

(*a*) *Passif*, de deux mots latins, qui veulent dire, *je souffre, je supporte, j'endure.*

(*b*) On a prétendu qu'il ne fallait pas admettre de *verbes passifs* en français : 1° parce qu'on ne pouvait pas les exprimer en un seul mot ; 2° parce que ce n'étaient, tout au plus, que des locutions verbales. A cela nous pouvons répondre que : 1° *j'ai aimé, je suis revenu*, etc., ne sont pas exprimés en un seul mot, et pourtant tout le monde les appelle des verbes ; 2° si l'on réfléchit à la différence essentielle qu'il y a entre ces deux expressions : *Ma voiture* EST SORTIE (verbe passif) *de la remise, vous pouvez la prendre ; ma voiture* EST SORTIE (verbe intransitif) *dès le matin, vous ne pouvez pas la prendre ;* on conviendra qu'il n'est guère possible de ne pas admettre de *verbes passifs.*

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Être aimé *ou* aimée.

PASSÉ.

Avoir été aimé *ou* aimée, ayant été aimé *ou* aimée.

PARTICIPE PRÉSENT.

Étant aimé *ou* aimée.

PARTICIPE PASSÉ.

Été aimé *ou* aimée.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis aimé.
Tu es aimé.
Il est aimé.
Nous sommes aimés.
Vous êtes aimés.
Ils sont aimés.

IMPARFAIT.

J'étais aimé.
Tu étais aimé.
Il était aimé.
Nous étions aimés.
Vous étiez aimés.
Ils étaient aimés.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je fus aimé.
Tu fus aimé.
Il fut aimé.
Nous fûmes aimés.
Vous fûtes aimés.
Ils furent aimés.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai été aimé.
Tu as été aimé.
Il a été aimé.
Nous avons été aimés.
Vous avez été aimés.
Ils ont été aimés.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été aimé.
Tu eus été aimé.
Il eut été aimé.
Nous eûmes été aimés.
Vous eûtes été aimés.
Ils eurent été aimés.

PASSÉ ANTÉRIEUR SURCOMPOSÉ.

Ce temps est inusité dans les verbes passifs.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été aimé.
Tu avais été aimé.
Il avait été aimé.
Nous avions été aimés.
Vous aviez été aimés.
Ils avaient été aimés.

FUTUR SIMPLE.

Je serai aimé.
Tu seras aimé.
Il sera aimé.
Nous serons aimés.
Vous serez aimés.
Ils seront aimés.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été aimé.
Tu auras été aimé.
Il aura été aimé.
Nous aurons été aimés.
Vous aurez été aimés.
Ils auront été aimés.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Je serais aimé.
Tu serais aimé.
Il serait aimé.
Nous serions aimés.
Vous seriez aimés.
Ils seraient aimés.

PASSÉ.

J'aurais été aimé.
Tu aurais été aimé.
Il aurait été aimé.
Nous aurions été aimés.
Vous auriez été aimés.
Ils auraient été aimés.

SECOND PASSÉ.

J'eusse été aimé,
Tu eusses été aimé.
Il eût été aimé.
Nous eussions été aimés.
Vous eussiez été aimés.
Ils eussent été aimés.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Sois aimé.
Soyons aimés.
Soyez aimés.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aie été aimé.
Ayons été aimés.
Ayez été aimés.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois aimé.
Que tu sois aimé.
Qu'il soit aimé.
Que nous soyons aimés.
Que vous soyez aimés.
Qu'ils soient aimés.

IMPARFAIT.

Que je fusse aimé.
Que tu fusses aimé.
Qu'il fût aimé.
Que nous fussions aimés.
Que vous fussiez aimés.
Qu'ils fussent aimés.

PASSÉ.

Que j'aie été aimé.
Que tu aies été aimé.
Qu'il ait été aimé.
Que nous ayons été aimés.
Que vous ayez été aimés.
Qu'ils aient été aimés.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été aimé.
Que tu eusses été aimé.
Qu'il eût été aimé.
Que nous eussions été aimés.
Que vous eussiez été aimés.
Qu'ils eussent été aimés.

ARTICLE 8.—DU VERBE INTRANSITIF OU NEUTRE.

**200. Le verbe *intransitif* ou *neutre* (*a*) est celui qui n'a pas de complément direct. Il exprime ou l'état du sujet, comme *j'existe*, ou une action faite par le sujet, comme *je marche*.

**201. On reconnaît qu'un verbe est intransitif quand, immédiatement après lui, on ne peut pas mettre les mots *quelqu'un* ou *quelque chose ;* ainsi *douter*, *rire*, *dormir*, sont des verbes intransitifs, parce qu'on ne peut pas dire : DOUTER *quelqu'un*, RIRE *quelque chose*, etc.

*202. Le verbe intransitif peut quelquefois être employé transitivement ; c'est lorsqu'il a un complément direct : *On aime à* PARLER *la langue française* ; dans cet exemple, *parler* est employé transitivement parce qu'il a pour complément direct *la langue française*.

---

200. *Qu'est-ce que le verbe intransitif ?*
201. *Comment reconnaît-on qu'un verbe est intransitif ?*
202. *Le verbe intransitif ne peut-il pas être employé transitivement ?*

(*a*) *Neutre*, d'un mot latin, qui veut dire *ni l'un ni l'autre*.

**203. Les verbes intransitifs suivent en tout les quatre conjugaisons modèles ; cependant, quelques-uns remplacent, aux temps composés, l'auxiliaire *avoir* par l'auxiliaire *être ;* tels sont : *tomber*, *partir*, *devenir*, qui font : *je suis*, *j'étais*, *je serais tombé* ou *tombée*, *parti* ou *partie*, *devenu* ou *devenue*. En voici un modèle :

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Tomber.

PASSÉ.

Être tombé *ou* tombée, étant tombé *ou* tombée.

PARTICIPE PRÉSENT.

Tombant.

PARTICIPE PASSÉ.

Tombé, tombée.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je tombe, etc.

IMPARFAIT.

Je tombais, etc.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je tombai, etc.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Je suis tombé.
Tu es tombé.
Il est tombé.
Nous sommes tombés.
Vous êtes tombés.
Ils sont tombés.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je fus tombé.
Tu fus tombé.
Il fut tombé.
Nous fûmes tombés.
Vous fûtes tombés.
Ils furent tombés.

PASSÉ ANTÉRIEUR SURCOMPOSÉ.

Ce temps est inusité.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais tombé.
Tu étais tombé.
Il était tombé.
Nous étions tombés.
Vous étiez tombés.
Ils étaient tombés.

FUTUR SIMPLE.

Je tomberai, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je serai tombé.
Tu seras tombé.
Il sera tombé.
Nous serons tombés.
Vous serez tombés.
Ils seront tombés.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Je tomberais, etc.

PASSÉ.

Je serais tombé.
Tu serais tombé.
Il serait tombé.
Nous serions tombés.
Vous seriez tombés.
Ils seraient tombés.

SECOND PASSÉ.

Je fusse tombé.
Tu fusses tombé.
Il fût tombé.
Nous fussions tombés.
Vous fussiez tombés.
Ils fussent tombés.

---

203. *Comment se conjuguent les verbes intransitifs ?*

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Tombe, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Sois tombé.
Soyons tombés.
Soyez tombés.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je tombe, etc.

IMPARFAIT.

Que je tombasse, etc.

PASSÉ.

Que je sois tombé.
Que tu sois tombé.
Qu'il soit tombé.
Que nous soyons tombés.
Que vous soyez tombés.
Qu'ils soient tombés.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse tombé.
Que tu fusses tombé.
Qu'il fût tombé.
Que nous fussions tombés.
Que vous fussiez tombés.
Qu'ils fussent tombés.

ARTICLE 9.

DU VERBE RÉFLÉCHI OU PRONOMINAL.

**204. Le verbe *réfléchi* (*a*) ou *pronominal* est celui dont le sujet et le régime sont la même personne : *Je me* FLATTE, c'est-à-dire *je* FLATTE *moi ; tu te* LOUES, c'est-à-dire, *tu* LOUES *toi* (*b*).

205. On appelle verbes *essentiellement* réfléchis ceux qui ne peuvent être conjugués sans deux pronoms, comme *se repentir*, *s'abstenir*, etc. ; on ne dit pas *je repens*, *j'abstiens*. Ces verbes ont toujours leur second pronom pour complément direct, excepté le verbe *s'arroger*, dans lequel ce pronom est toujours complément indirect.

206. On appelle verbes *accidentellement* réfléchis ceux qui peuvent être conjugués avec un seul pronom, comme *se flatter*, *se louer ;* on peut dire : *je flatte*, *je loue*.

---

204. *Qu'est-ce que le verbe réfléchi ou pronominal ?*
205. *Qu'appelle-t-on verbes essentiellement réfléchis ?*
206. *Qu'appelle-t-on verbes accidentellement réfléchis ?*

(*a*) *Réfléchi*, d'un mot latin, qui veut dire *revenir sur soi*.

(*b*) Les verbes réfléchis sont quelquefois appelés *réciproques* ; c'est lorsque deux sujets agissent l'un sur l'autre ; comme dans : *Ils* S'ENTR'AIDENT ; *ils* S'ENTRE-HAÏSSENT ; *Pierre et Paul se* BATTENT *l'un l'autre*.

**207. Les verbes réfléchis se conjuguent toujours dans leurs temps composés avec l'auxiliaire *être*, employé pour l'auxiliaire *avoir ;* de sorte que l'on dit : *Je me* SUIS *flatté*, pour *J'*AI *flatté moi.* En voici un modèle :

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Se repentir.

PASSÉ.

S'être repenti *ou* repentie, s'étant repenti *ou* repentie.

PARTICIPE PRÉSENT.

Se repentant.

PARTICIPE PASSÉ.

Repenti, repentie.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me repens.
Tu te repens.
Il se repent.
Nous nous repentons.
Vous vous repentez.
Ils se repentent.

IMPARFAIT.

Je me repentais, etc.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je me repentis, etc.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Je me suis repenti.
Tu t'es repenti.
Il s'est repenti.
Nous nous sommes repentis.
Vous vous êtes repentis.
Ils se sont repentis.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus repenti.
Tu te fus repenti.
Il se fut repenti.
Nous nous fûmes repentis.
Vous vous fûtes repentis.
Ils se furent repentis.

PASSÉ ANTÉRIEUR SURCOMPOSÉ.

Ce temps est inusité.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais repenti.
Tu t'étais repenti.
Il s'était repenti.
Nous nous étions repentis.
Vous vous étiez repentis.
Ils s'étaient repentis.

FUTUR SIMPLE.

Je me repentirai, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je me serai repenti.
Tu te seras repenti.
Il se sera repenti.
Nous nous serons repentis.
Vous vous serez repentis.
Ils se seront repentis.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Je me repentirais, etc.

PASSÉ.

Je me serais repenti.
Tu te serais repenti.
Il se serait repenti.
Nous nous serions repentis.
Vous vous seriez repentis.
Ils se seraient repentis.

SECOND PASSÉ.

Je me fusse repenti.
Tu te fusses repenti.
Il se fût repenti.
Nous nous fussions repentis.
Vous vous fussiez repentis.
Ils se fussent repentis.

---

207. *Avec quel auxiliaire se conjuguent les verbes réfléchis ?*

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Repens-toi.
Repentons-nous.
Repentez-vous.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Ce temps est inusité.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je me repente, etc.

IMPARFAIT.

Que je me repentisse, etc.

PASSÉ.

Que je me sois repenti.
Que tu te sois repenti.
Qu'il se soit repenti.
Que nous nous soyons repentis.
Que vous vous soyez repentis.
Qu'ils se soient repentis.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse repenti.
Que tu te fusses repenti.
Qu'il se fût repenti.
Que nous nous fussions repentis.
Que vous vous fussiez repentis.
Qu'ils se fussent repentis.

ARTICLE 10.—DU VERBE UNIPERSONNEL.

**208 Le verbe *unipersonnel* (*a*) est celui qui ne s'emploie qu'à la troisième personne du singulier de chaque temps : *Il* FAUT *qu'il* PLEUVE, *et non pas qu'il* GÈLE.

*209. Quelques verbes transitifs, intransitifs et réfléchis peuvent être employés unipersonnellement : *Il* PARAÎT *qu'il* S'EST INTRODUIT *des voleurs ici.* De même, les verbes unipersonnels peuvent quelquefois cesser de l'être : *Ces arbres* GÈLERONT ; *les flèches* PLEUVAIENT *de toutes parts.*

**210. Voici la conjugaison d'un verbe *essentiellement unipersonnel*, c'est-à-dire qui ne peut jamais être employé autrement :

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Falloir.

PASSÉ.

Avoir fallu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Ce temps est inusité.

PARTICIPE PASSÉ.

Fallu.

---

208. *Qu'est-ce que le verbe unipersonnel ?*

209. *Quelques verbes ne peuvent-ils pas devenir unipersonnels ?*

210. *Donnez la conjugaison d'un verbe essentiellement unipersonnel ?*

(*a*) *Unipersonnel*, de deux mots latins, qui veulent dire *une seule personne.*

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Il faut.

IMPARFAIT.

Il fallait.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Il fallut.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il eut fallu.

PASSÉ ANTÉRIEUR SURCOMPOSÉ.

Ce temps est inusité.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait fallu.

FUTUR SIMPLE.

Il faudra.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Il aura fallu.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Il faudrait.

PASSÉ.

Il aurait fallu.

SECOND PASSÉ.

Il eût fallu.

MODE IMPÉRATIF.

On conçoit que les temps de ce mode sont inusités dans les verbes unipersonnels.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Qu'il faille.

IMPARFAIT.

Qu'il fallût.

PASSÉ.

Qu'il ait fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'il eût fallu.

ARTICLE 11.—ORTHOGRAPHE DES VERBES.

**211. Le verbe, par rapport à la manière de s'écrire, se compose de deux parties : l'une invariable, c'est le *radical ;* l'autre variable, désignant son rapport avec la personne, le nombre et le temps, c'est la *terminaison.*

Dans	*aimer* *finir* *pourvoir* *rendre*	le radical est	*aim* *fin* *pourv* *rend*	la terminaison est	*er.* *ir.* *oir.* *re.*

**212. Pour conjuguer un verbe dont on connaît le radical, il suffit d'ajouter à ce radical les terminaisons de la conjugaison modèle. Ainsi, on conjuguera le verbe *chanter*, en ajoutant au radical *chant* les terminaisons du verbe *aimer.*

213. Le singulier du présent de l'indicatif se termine par *e, es, e,* dans tous les verbes de la première conjugaison, ainsi que dans

211. *De quoi se compose le verbe, par rapport à la manière de s'écrire ?*

212. *Que faut-il faire pour conjuguer un verbe dont on connaît le radical ?*

assaillir, couvrir, cueillir, offrir, ouvrir, souffrir, et quelques autres de la deuxième : *J'étudie, tu étudies, il étudie ; j'ouvre, tu offres, il tressaille.*

Il se termine par *x, x, t*, dans les verbes *pouvoir, valoir* et *vouloir : Je veux, tu vaux, il peut.*

Enfin il se termine par *s, s, t*, dans tous les autres verbes : *Je finis, tu reçois, il rompt.* On met *d* au lieu de *t*, dans *s'asseoir*, ainsi que dans les verbes de la quatrième conjugaison en *dre*, excepté ceux en *indre* et en *soudre : Il s'assied, il vend, il peint, il dissout.*

Ces règles n'offrent que trois exceptions : ALLER, qui fait *Je vais, tu vas, il va ;* AVOIR : *J'ai, tu as, il a ;* VAINCRE : *Je vaincs, tu vaines, il vainc.*

214. Le pluriel, dans toutes les conjugaisons et dans tous les temps, se termine par *ons* ou *mes*, à la première personne ; par *ez* ou *tes*, à la deuxième ; et par *ent* ou *ont*, à la troisième : *Nous lisons, nous sommes ; vous médisez, vous redites ; ils voient, ils vont.*

215. L'imparfait se termine toujours par *ais, ais, ait, ions, iez, aient : Je croyais, tu croyais, il croyait ; nous riions, vous riiez, ils riaient.*

216. Le passé déterminé a quatre terminaisons : *ai, is, us, ins.* On emploie *ai* pour les verbes de la première conjugaison : *Je gageai, tu gageas, il gagea ; nous allâmes, vous allâtes, ils allèrent.*

On emploie *is* pour les verbes de la deuxième conjugaison, excepté *courir, mourir*, et les verbes en *enir ;* on l'emploie aussi pour la plupart de ceux de la quatrième conjugaison : *J'obéis, tu obéis, il obéit ; nous prédîmes, vous prédîtes, ils prédirent.*

On emploie *us* pour les verbes exceptionnels de la deuxième et de la quatrième conjugaison, ainsi que pour tous ceux de la troisième, excepté *asseoir* et *voir : Je connus, tu connus, il connut ; nous aperçûmes, vous aperçûtes, ils aperçurent.*

Enfin, on emploie *ins* pour les verbes en *enir : Je vins, tu vins, il vint ; nous tînmes, vous tîntes, ils tinrent.*

217. Le futur simple se forme du présent de l'infinitif, auquel on ajoute les terminaisons *ai, as, a, ons, ez, ont : J'userai, tu useras, il usera ; nous rendrons, vous rendrez, ils rendront.* Remarquez qu'on retranche l'*e* final de la quatrième conjugaison.

218. Le présent du conditionnel se forme comme le futur simple, mais avec les terminaisons *ais, ais, ait, ions, iez, aient : Je remuerais, tu remuerais, il remuerait ; nous vendrions, vous vendriez, ils vendraient.*

219. Au présent de l'impératif, la deuxième personne du singulier est semblable à la première du présent de l'indicatif : *J'aime*, AIME ; *je me prévaux*, PRÉVAUX-*toi ; je reçois*, REÇOIS. Il y a exception pour *aller, avoir, être, savoir* et *vouloir*, qui font : *Va, aie, sois, sache, veuille.*

220. Le présent du subjonctif se termine toujours par *e, es, ie, ions, iez, ent. Que je voie, que tu voies, qu'il voie; que nous sciions, que vous sciiez, qu'ils scient.* Les verbes *avoir* et *être* font seuls exception. *Que j'aie, que tu aies, qu'il* AIT, *que nous* AYONS, *que vous* AYEZ, *qu'ils aient; que je* SOIS, *que tu* SOIS, *qu'il* SOIT, *que nous* SOYONS, *que vous* SOYEZ, *qu'ils soient.*

221. L'imparfait du subjonctif a quatre terminaisons, qui correspondent à celles du passé déterminé: *asse, isse, usse, insse: Que je gageasse, que tu gageasses, qu'il gageât; que nous allassions, que vous allassiez, qu'ils allassent. Que j'obéisse, que tu obéisses, qu'il obéît; que nous prédissions, que vous prédissiez, qu'il prédissent. Que je connusse, que tu connusses, qu'il connût; que nous aperçussions, que vous aperçussiez, qu'ils aperçussent. Que je vinsse, que tu vinsses, qu'il vînt; que nous tinssions, que vous tinssiez, qu'ils tinssent.*

ARTICLE 12.—FORMATION DES TEMPS DES VERBES PAR LES TEMPS PRIMITIFS.

**222. On divise les temps des verbes en *temps primitifs* et en *temps dérivés*. Les *temps primitifs* sont ceux avec lesquels on peut former tous les autres; les *temps dérivés* sont ceux qui se forment des temps primitifs.

**223. Il y a cinq temps primitifs: le *présent de l'infinitif*, le *participe présent*, le *participe passé*, le *présent de l'indicatif* et le *passé déterminé*.

**224. Le *présent de l'infinitif* forme deux temps: le futur simple et le présent du conditionnel. Le *participe présent* en forme trois: le présent de l'indicatif au pluriel, l'imparfait du même mode, et le présent du subjonctif. Le *participe passé* forme tous les temps composés. Le *présent de l'indicatif* forme le présent de l'impératif. Le *passé déterminé* forme l'imparfait du subjonctif.

**225. Le *présent de l'indicatif* se forme, pour le pluriel seulement, du participe présent, par le changement de *ant* en *ons, ez, ent.*

L'*imparfait de l'indicatif* se forme du participe présent, en changeant *ant* en *ais, ais, ait, ions, iez, aient.*

Le *passé indéterminé* et tous les autres temps composés sont formés de l'un des temps de l'auxiliaire, suivi du participe passé du verbe que l'on conjugue.

Le *futur simple* se forme du présent de l'indicatif, en changeant *r, oir,* ou *re,* en *rai, ras, ra, rons, rez, ront.*

Le *présent du conditionnel* se forme du présent de l'infinitif, en changeant *r, oir,* ou *re, en rais, rais, rait, rions, riez, raient.*

Le *présent de l'impératif* se forme du présent de l'indicatif, en supprimant le pronom sujet; dans les verbes de la première conjugaison, on supprime aussi l'*s* finale de la deuxième personne du singulier, excepté devant les pronoms *en* et *y*.

Le *présent du subjonctif* se forme du participe présent, par le changement de *ant* en *e, es, e, ions, iez, ent.*

L'*imparfait du subjonctif* se forme du passé déterminé, en changeant, selon les terminaisons employées :

ai en *asse.*	*is* en *isse.*	*us* en *usse.*	*ins* en *insse.*
as en *asses.*	*is* en *isses.*	*us* en *usses.*	*ins* en *insses.*
a en *ât.*	*it* en *ît.*	*ut* en *ût.*	*int* en *înt.*
âmes en *assions.*	*îmes* en *issions.*	*ûmes* en *ussions.*	*inmes* en *inssions*
âtes en *assiez.*	*îtes* en *issiez.*	*ûtes* en *ussiez.*	*intes* en *inssiez.*
èrent en *assent.*	*irent* en *issent.*	*urent* en *ussent.*	*inrent* en *inssent.*

ARTICLE 13.—CONJUGAISON INTERROGATIVE.

**226. Il n'y a que les temps de l'indicatif et du conditionnel qui puissent se conjuguer interrogativement ; cependant, certains temps du subjonctif prennent quelquefois la même forme, mais sans avoir le sens de l'interrogation : PUISSÉ-JE *réussir !* DÛT-IL *mourir !*

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Aimé-je ?	Reçois-je ?	Rends-je ?
Aimes-tu ?	Reçois-tu ?	Rends-tu ?
Aime-t-il ?	Reçoit-il ?	Rend-il ?
Aimons-nous ?	Recevons-nous ?	Rendons-nous ?
Aimez-vous ?	Recevez-vous ?	Rendez-vous ?
Aiment-ils ?	Reçoivent-ils ?	Rendent-ils ?

IMPARFAIT.

Aimais-je ?	Recevais-je ?	Rendais-je ?
Aimais-tu ?	Recevais-tu ?	Rendais-tu ?
Aimait-il ?	Recevait-il ?	Rendait-il ?
Aimions-nous ?	Recevions-nous ?	Rendions-nous ?
Aimiez-vous ?	Receviez-vous ?	Rendiez-vous ?
Aimaient-ils ?	Recevaient-ils ?	Rendaient-ils ?

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Aimai-je ?	Reçus-je ?	Rendis-je ?
Aimas-tu ?	Reçus-tu ?	Rendis-tu ?
Aima-t-il ?	Reçut-il ?	Rendit-il ?
Aimâmes-nous ?	Reçûmes-nous ?	Rendîmes-nous ?
Aimâtes-vous ?	Reçûtes-vous ?	Rendîtes-vous ?
Aimèrent-ils ?	Reçurent-ils ?	Rendirent-ils ?

---

226. *Quels sont les temps qui se conjuguent interrogativement ?*

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Ai-je	aimé ?	Ai-je	reçu ?	Ai-je	rendu ?
As-tu		As-tu		As-tu	
A-t-il		A-t-il		A-t-il	
Avons-nous		Avons-nous		Avons-nous	
Avez-vous		Avez-vous		Avez-vous	
Ont-ils		Ont-ils		Ont-ils	

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je	aimé ?	Eus-je	reçu ?	Eus-je	rendu ?
Eus-tu		Eus-tu		Eus-tu	
Eut-il		Eut-il		Eut-il	
Eûmes-nous		Eûmes-nous		Eûmes-nous	
Eûtes-vous		Eûtes-vous		Eûtes-vous	
Eurent-ils		Eurent-ils		Eurent-ils	

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je	aimé ?	Avais-je	reçu ?	Avais-je	rendu ?
Avais-tu		Avais-tu		Avais-tu	
Avait-il		Avait-il		Avait-il	
Avions-nous		Avions-nous		Avions-nous	
Aviez-vous		Aviez-vous		Aviez-vous	
Avaient-ils		Avaient-ils		Avaient-ils	

FUTUR.

Aimerai-je ?	Recevrai-je ?	Rendrai-je ?
Aimeras-tu ?	Recevras-tu ?	Rendras-tu ?
Aimera-t-il ?	Recevra-t-il ?	Rendra-t-il ?
Aimerons-nous ?	Recevrons-nous ?	Rendrons-nous ?
Aimerez-vous ?	Recevrez-vous ?	Rendrez-vous ?
Aimeront-ils ?	Recevront-ils ?	Rendront-ils ?

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aurai-je	aimé ?	Aurai-je	reçu ?	Aurai-je	rendu ?
Auras-tu		Auras-tu		Auras-tu	
Aura-t-il		Aura-t-il		Aura-t-il	
Aurons-nous		Aurons-nous		Aurons-nous	
Aurez-vous		Aurez-vous		Aurez-vous	
Auront-ils		Auront-ils		Auront-ils	

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Aimerais-je ?	Recevrais-je ?	Rendrais-je ?
Aimerais-tu ?	Recevrais-tu ?	Rendrais-tu ?
Aimerait-il ?	Recevrait-il ?	Rendrait-il ?
Aimerions-nous ?	Recevrions-nous ?	Rendrions-nous ?
Aimeriez-vous ?	Recevriez-vous ?	Rendriez-vous ?
Aimeraient-ils ?	Recevraient-ils ?	Rendraient-ils ?

PASSÉ.

Aurais-je	aimé ?	Aurais-je	reçu ?	Aurais-je	rendu ?
Aurais-tu		Aurais-tu		Aurais-tu	
Aurait-il		Aurait-il		Aurait-il	
Aurions-nous		Aurions-nous		Aurions-nous	
Auriez-vous		Auriez-vous		Auriez-vous	
Auraient-ils		Auraient-ils		Auraient-ils	

SECOND PASSÉ.

Eussé-je	aimé ?	Eussé-je	reçu ?	Eussé-je	rendu ?
Eusses-tu		Eusses-tu		Eusses-tu	
Eût-il		Eût-il		Eût-il	
Eussions-nous		Eussions-nous		Eussions-nous	
Eussiez-vous		Eussiez-vous		Eussiez-vous	
Eussent-ils		Eussent-ils		Eussent-ils	

227. Lorsque la forme interrogative offre un son dur ou peu usité, on donne une autre forme au verbe; ainsi, au lieu de dire : *Rends-je? mens-je? bus-je? cours-je? absous-je?* on dira : *est-ce que je rends? est-ce que je mens? est-ce que je bus?* etc.; l'usage est à peu près le seul guide à suivre dans ce cas.

Dans les verbes conjugués interrogativement, les pronoms personnels sujets sont placés après le verbe, dans les temps simples, et après l'auxiliaire, dans les temps composés ; ils sont liés à l'un ou à l'autre par un trait d'union : *Reçois*-JE? *as*-TU *aimé?*

L'*e* muet, quand il est suivi du pronom *je*, se change en *e* fermé, selon la plupart des auteurs : AIMÉ-*je?* EUSSÉ-*je aimé?* et en *e* ouvert, selon quelques-uns : AIMÈ-*je?* EUSSÈ-*je aimé?*

Pour ne pas confondre le présent et l'imparfait de l'indicatif avec le passé déterminé, il faut examiner si, en faisant perdre au verbe la forme interrogative, on obtient le présent, l'imparfait, ou le passé déterminé, sans changer l'objet de la pensée. Ainsi, on n'écrira pas : AIMAI-*je* ou AIMAIS-*je maintenant?* AIMÉ-*je autrefois?* car, en faisant disparaître la forme interrogative, on obtient : J'AIMAI ou *j'*AIMAIS *maintenant, j'*AIME *autrefois ;* ce qui ne peut pas se dire. Il faut donc : AIMÉ-*je maintenant?* AIMAI-*je* ou AIMAIS-*je autrefois?*

Quand le verbe est terminé par une voyelle et suivi de l'un des pronoms *il, elle, on,* il faut mettre entre eux deux la lettre euphonique *t*, précédée et suivie du trait d'union : *Donne*-T-*il? aima*-T-*elle? a*-T-*on fini?*

ARTICLE 14.—DES VERBES IRRÉGULIERS.

*228. On appelle verbes *irréguliers* ceux qui ne suivent pas les règles générales pour la formation des

228. *Qu'appelle-t-on verbes irréguliers, verbes défectifs?*

temps et des personnes ; et verbes *défectifs*, ceux qui manquent de certains temps ou de certaines personnes, que l'usage a rejetés ou que le bon sens réprouve (*a*).

PREMIÈRE CONJUGAISON.

ALLER.—Allant. Allé, ée. Je vais, tu vas, il va, nous allons, ils vont. J'allais. J'allai. Je suis allé. J'irai. J'irais. Va, allons. Que j'aille, que nous allions, qu'ils aillent. Que j'allasse. On conjugue de même *s'en aller*. Ce verbe, ainsi que tous ceux qui sont accompagnés du pronom *en*, fait aux temps composés : *Je m'*EN *suis allé, tu t'*EN *étais allé*, etc. ; et non pas : *Je me suis* EN *allé, tu t'étais* EN *allé*.

ENVOYER.—Envoyant. Envoyé, ée. J'envoie, nous envoyons, ils envoient. J'envoyais. J'envoyai. J'ai envoyé. J'enverrai. J'enverrais. Envoie, envoyons. Que j'envoie, que nous envoyions, qu'ils envoient. Que j'envoyasse.—Il en est de même de *renvoyer*.

DEUXIÈME CONJUGAISON.

ACQUÉRIR.—Acquérant. Acquis, ise. J'acquiers, nous acquérons, ils acquièrent. J'acquérais. J'acquis. J'ai acquis. J'acquerrai. J'acquerrais. Acquiers, acquérons. Que j'acquière, que nous acquérions, qu'ils acquièrent. Que j'acquisse.—Il en est de même de *conquérir, s'enquérir, requérir*.

BOUILLIR.—Bouillant. Bouilli, ie. Je bous, nous bouillons. Je bouillais. Je bouillis. J'ai bouilli. Je bouillirai. Je bouillirais. Bous, bouillons. Que je bouille. Que je bouillisse.—Il en est de même de *débouillir, ébouillir, rebouillir*.

COURIR.—Courant, Couru, ue. Je cours. Je courais. Je courus. J'ai couru. Je courrai. Je courrais. Cours. Que je coure. Que je courusse.—Il en est de même de *accourir, concourir, discourir, encourir, parcourir, recourir, secourir*.

COUVRIR.—Couvrant. Couvert, te. Je couvre. Je couvrais. Je couvris. J'ai couvert. Je couvrirai. Je couvrirais. Je couvre. Que je couvre. Que je couvrisse.—On conjugue de même *découvrir, entr'ouvrir, ouvrir, recouvrir, rouvrir*.

(*a*) Dans la liste suivante, nous n'indiquons pas la première personne de chaque temps, à moins qu'il n'y en ait d'autres qui ne suivent pas la forme de cette première ; nous passons sous silence les temps inusités ; nous mettons entre parenthèse les temps et les personnes qui ne sont pas généralement admis, enfin, nous citons le premier temps composé de chaque verbe, afin d'indiquer avec quel auxiliaire il se conjugue.

Cueillir.—Cueillant. Cueilli, ie. Je cueille. Je cueillais. Je cueillis. J'ai cueilli. Je cueillerai. Je cueillerais. Cueille. Que je cueille. Que je cueillisse.—On conjugue de même *accueillir*, *recueillir*.

Dormir.—Dormant. Dormi, ie. Je dors, nous dormons. Je dormais. Je dormis. J'ai dormi. Je dormirai. Je dormirais. Dors, dormons. Que je dorme. Que je dormisse.—On conjugue de même *désendormir*, *endormir*, *rendormir*.

Faillir.—Faillant. Failli, ie. Je faillis, nous faillissons (autrefois on disait : *Je faux*, *nous faillons*). Je faillissais. Je faillis. J'ai failli. Je faillirai. Je faillirais. Que je faillisse. Que je faillisse.—On conjugue de même *défaillir*, pour lequel, néanmoins, les formes suivantes sont préférables : *Nous défaillons*, *je défaillais*, *que je défaille*.

Férir.—Ne s'emploie que dans cette expression, *sans coup* férir, c'est-à-dire *sans coup* frapper, *sans* frapper *un coup*.

Fuir.—Fuyant. Fui, ie. Je fuis, nous fuyons, ils fuient. Je fuyais. Je fuis. J'ai fui. Je fuirai. Je fuirais. Fuis, fuyons. Que je fuie, que nous fuyions, qu'ils fuient. Que je fuisse.—On conjugue de même *s'enfuir*.

Gésir ou gîr.—Gisant. Il gît, nous gisons, ils gisent. Je gisais. Qu'il gise. Il ne s'emploie guère que dans les expressions *ci-gît*, *ci-gisent*.

Haïr.—Haïssant. Haï, ïe. Je hais, nous haïssons. Je haïssais. Je haïs, nous haïmes. J'ai haï. Je haïrai. Je haïrais. Haïs, haïssons. Que je haïsse. Que je haïsse. Qu'il haït.—Il en est de même de *s'entrehaïr* ; mais il ne s'emploie qu'au pluriel, ainsi que presque tous les verbes qui commencent par *s'entre*.....

Mentir.—Mentant. Menti, ie. Je mens, nous mentons. Je mentais. Je mentis. J'ai menti. Je mentirai. Je mentirais. Mens, mentons. Que je mente. Que je mentisse.—On conjugue de même *démentir*.

Mourir.—Mourant. Mort, te. Je meurs, nous mourons, ils meurent. Je mourais. Je mourus. Je suis mort. Je mourrai. Je mourrais. Meurs, mourons. Que je meure, que nous mourions, qu'ils meurent. Que je mourusse.

Offrir.—Offrant. Offert, te. J'offre. J'offrais. J'offris. J'ai offert. J'offrirai. J'offrirais. Offre. Que j'offre. Que j'offrisse.—On conjugue de même *souffrir*.

Ouïr.—Ouï, ïe. J'ouïs, nous ouïmes. J'ai ouï. J'ouïrai. J'ouïrais. Que j'ouïsse ; qu'il ouït.

Partir.—Partant. Parti, ie. Je parts, nous partons. Je partais. Je partis. Je suis parti. Je partirai. Je partirais. Pars, partons. Que je parte. Que je partisse.—On conjugue de même *départir*, *repartir* ; mais *répartir* (distribuer) est régulier, c'est-à-dire qu'il se conjugue comme *finir*.

Quérir. — Ne s'emploie qu'au présent de l'infinitif : *Je vais* quérir *de l'eau à la fontaine*. (Pour les dérivés, voir *acquérir*).

Repentir (se).—(*Voir page* 51)

SAILLIR (dépasser).—Saillant. Sailli. Il saille, ils saillent. Il saillait. Il saillit. Il a sailli. Il saillera. Il saillerait. Qu'il saille. Qu'il saillît.—*Assaillir* et *tressaillir* s'emploient à toutes les personnes ; ils sont réguliers au futur simple et au présent du conditionnel ; cependant, on dit aussi : *Je tressaillerai, je tressaillerais.*—*Saillir*, dans le sens de *s'élancer*, est régulier.

SENTIR.—Sentant. Senti, ie. Je sens, nous sentons. Je sentais. Je sentis. J'ai senti. Je sentirai. Je sentirais. Sens, sentons. Que je sente. Que je sentisse.—On conjugue de même *consentir*, *pressentir* et *ressentir*.

SERVIR.—Servant. Servi, ie. Je sers, nous servons. Je servais. Je servis. J'ai servi. Je servirai. Je servirais. Sers, servons. Que je serve. Que je servisse.—On conjugue de même *desservir* et *resservir* ; mais *asservir* est régulier.

SORTIR.—Sortant. Sorti, ie. Je sors, nous sortons. Je sortais. Je sortis. Je suis sorti. Je sortirai. Je sortirais. Sors, sortons. Que je sorte. Que je sortisse.—On conjugue de même *ressortir* ; excepté quand il signifie *être de la juridiction*, car alors il est régulier.

TENIR.—Tenant, tenu, ue. Je tiens, nous tenons, ils tiennent. Je tenais. Je tins. J'ai tenu. Je tiendrai. Je tiendrais. Tiens, tenons. Que je tienne, que nous tenions, qu'ils tiennent. Que je tinsse.—On conjugue de même *s'abstenir*, *appartenir*, *contenir*, *détenir*, *entretenir*, *maintenir*, *obtenir*, *retenir* et *soutenir*.

VENIR.—Venant. Venu, ue. Je viens, nous venons, ils viennent. Je venais. Je vins. Je suis venu. Je viendrai. Je viendrais. Viens, venons. Que je vienne, que nous venions, qu'ils viennent. Que je vinsse.—On conjugue de même *advenir*, *contrevenir*, *convenir*, *devenir*, *disconvenir*, *intervenir*, *parvenir*, *prévenir*, *provenir*, *redevenir*, *se ressouvenir*, *revenir*, *se souvenir*, *subvenir* et *survenir*.

VÊTIR.—Vêtant. Vêtu, ue. Je vêts, nous vêtons. Je vêtais. Je vêtis. J'ai vêtu. Je vêtirai. Je vêtirais. Vêts, vêtons. Que je vête. Que je vêtisse.—On conjugue de même *dévêtir*, *revêtir*, *survêtir*.

TROISIÈME CONJUGAISON.

ASSEOIR.—Asseoyant. Assis, se. J'asseois, nous asseoyons, ils asseoient. J'asseoyais. J'assis. J'ai assis. J'asseoirai. J'asseoirais. Asseois, asseoyons. Que j'asseoie, que nous asseoyions, qu'ils asseoient. Que j'assisse.—On conjugue de même *rasseoir* et *surseoir* ; quelques auteurs retranchent, dans tous ces verbes, l'*e* du radical. *J'assois, que j'assoie*, etc.

ASSEOIR (s').—S'asseyant. Assis, se. Je m'assieds, nous nous asseyons, ils s'asseient *ou* s'assiéent. Je m'asseyais. Je m'assis. Je

me suis assis. Je m'assiérai *ou* m'asseierai. Je m'assiérais *ou* m'asseierais. Assieds-toi, asseyons-nous. Que je m'asseie *ou* m'assiée, que nous nous asseyions, qu'ils s'asseient *ou* s'assiéent. Que je m'assisse.—On conjugue de même *se rasseoir*.

Avoir.—(*Voir page* 29).

Choir.—Ne s'emploie plus qu'au présent de l'infinitif, au participe passé, *chu, chue*, et aux temps composés, avec l'auxiliaire *être*.

Déchoir.—Déchu, ue. Je déchois, nous déchoyons, ils déchoient. Je déchus. J'ai *ou* je suis déchu. Je décherrai. Je décherrais. Que je déchoie, que nous déchoyions, qu'ils déchoient. Que je déchusse.

Échoir.—Échéant. Échu, ue. Il échoit *ou* échet. Ils échoient *ou* échéent. Il échéait. Il échut. Il est échu. Il écherra. Il écherrait. Qu'il échoie. Qu'il échût.

Falloir.—(*Voir page* 51).

Mouvoir.—Mouvant. Mû, ue. Je meus, nous mouvons, ils meuvent. Je mouvais. Je mus. J'ai mû. Je mouvrai. Je mouvrais. Meus, mouvons. Que je meuve, que nous mouvions, qu'ils meuvent. Que je musse.—On conjugue de même *émouvoir* et *promouvoir ;* ce dernier ne s'emploie qu'aux temps composés.

Pleuvoir.—Pleuvant. Plu. Il pleut. Il pleuvait. Il plut. Il a plu. Il pleuvra. Il pleuvrait. Qu'il pleuve. Qu'il plût. — On conjugue de même *repleuvoir*.

Pourvoir.—Pourvoyant. Pourvu, ue. Je pourvois, nous pourvoyons, ils pourvoient. Je pourvoyais. Je pourvus. J'ai pourvu. Je pourvoirai. Je pourvoirais. Pourvois, pourvoyons. Que je pourvoie, que nous pourvoyions, qu'ils pourvoient. Que je pourvusse.

Pouvoir.—Pouvant. Pu, ue. Je puis *ou* je peux, tu peux, nous pouvons, ils peuvent. Je pouvais. Je pus. J'ai pu. Je pourrai. Je pourrais. Peux, pouvons. Que je puisse. Que je pusse.

Prévoir.—Prévoyant. Prévu, ue. Je prévois, nous prévoyons, ils prévoient. Je prévoyais. Je prévis. J'ai prévu. Je prévoirai. Je prévoirais. Prévois, prévoyons. Que je prévoie, que nous prévoyions, qu'ils prévoient. Que je prévisse.

Savoir.—Sachant. Su, sue. Je sais, nous savons. Je savais. Je sus. J'ai su. Je saurai. Je saurais. Sache. Que je sache. Que je susse.

Seoir (être convenable). — Séant (comme adjectif qualificatif : *Cela n'est pas* séant). Il sied, ils siéent. Il seyait. Il siéra. Il siérait. Qu'il siée. — *Seoir* (être situé) ne s'emploie plus qu'aux deux participes. *La Cour des Comptes* séant *à Paris ; il y avait une ferme-modèle* sise *à Rambouillet.*

Valoir.—Valant. Valu, ue. Je vaux, nous valons. Je valais. Je valus. J'ai valu. Je vaudrai. Je vaudrais. Que je vaille, que nous valions, qu'ils vaillent. Que je valusse.—On conjugue de même *équivaloir* et *prévaloir ;* ce dernier fait au présent du subjonctif : *Que je prévale.*

Voir.—Voyant. Vu, vue. Je vois, nous voyons, ils voient. Je voyais. Je vis. J'ai vu. Je verrai. Je verrais. Vois, voyons. Que je voie, que nous voyions, qu'ils voient. Que je visse.—On conjugue de même *entrevoir* et *revoir*. (Voir aussi *pourvoir* et *prévoir*).

Vouloir.—Voulant. Voulu, ue. Je veux, nous voulons, ils veulent. Je voulais. Je voulus. J'ai voulu. Je voudrai. Je voudrais. Veux, voulons (pour commander) ; veuille, veuillons (pour engager). Que je veuille, que nous voulions, qu'ils veuillent. Que je voulusse.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

Absoudre.—Absolvant. Absous, soute. J'absous, nous absolvons. J'absolvais. J'ai absous. J'absoudrai. J'absoudrais. Absous, absolvons. Que j'absolve.—On conjugue de même *dissoudre* et *résoudre*, mais ce dernier fait au passé déterminé : *Je résolus ;* à l'imparfait du subjonctif : *Que je résolusse ;* et au participe passé : *Résous* (*résoute*), pour les choses matérielles, et *résolu, ue*, pour les choses morales.

Battre.—Battant. Battu, ue. Je bats, nous battons. Je battais. Je battis. J'ai battu. Je battrai. Je battrais. Bats, battons. Que je batte. Que je battisse.—On conjugue de même *abattre, combattre, débattre, s'ébattre, rabattre* et *rebattre*.

Boire.—Buvant. Bu, bue. Je bois, nous buvons, ils boivent. Je buvais. Je bus. J'ai bu. Je boirai. Je boirais. Bois, buvons. Que je boive, que nous buvions, qu'ils boivent. Que je busse.—On conjugue de même *embôire* et *reboire*.

Braire.—Brayant. Il brait, ils braient. Il brayait. Il braira. Il brairait. (Qu'il braie).

Bruire.—Bruyant. Il bruit, ils bruient *ou* bruissent. Il bruyait *ou* bruissait. Il bruira. Il bruirait. Qu'il bruie (*ou* bruisse).

Ceindre.—Ceignant. Ceint, te. Je ceins, nous ceignons. Je ceignais. Je ceignis. J'ai ceint. Je ceindrai. Je ceindrais. Ceins, ceignons. Que je ceigne. Que je ceignisse. Ainsi se conjuguent tous les verbes en *aindre : complaindre, contraindre, craindre* et *plaindre ;* et ceux en *eindre : astreindre, atteindre, aveindre, dépeindre, déteindre, empreindre, enceindre, enfreindre, éteindre, étreindre, feindre, geindre, peindre, ratteindre, repeindre, restreindre, retreindre* et *teindre*.

Circoncire.—Circoncisant. Circoncis, ise. Je circoncis, nous circoncisons. Je circoncisais. Je circoncis. J'ai circoncis. Je circoncirai. Je circoncirais. Circoncis, circoncisons. Que je circoncise. Que je circoncisse.

Clore. — (Closant). Clos, se. Je clos, il clôt, (nous closons). (Je closais). J'ai clos. Je cloral. Je clorais. Clos, (clo-

sons). Que je close.—On conjugue de même *déclore, éclore, enclore, reclore, redéclore.*

CONCLURE.—Concluant. Conclu, ue. Je conclus, nous concluons. Je concluais. Je conclus. J'ai conclu. Je conclurai. Je conclurais. Conclus, concluons. Que je conclue. Que je conclusse.—On conjugue de même *exclure.*

CONFIRE.—Confisant. Confit, te. Je confis, nous confisons. Je confisais. Je confis. J'ai confit. Je confirai. Je confirais. Confis, confisons. Que je confise. Que je confisse.

CONNAÎTRE.—Connaissant. Connu, ue. Je connais, il connaît, nous connaissons. Je connaissais. Je connus. J'ai connu. Je connaîtrai. Je connaîtrais. Connais, connaissons. Que je connaisse. Que je connusse.—On conjugue de même *méconnaître* et *reconnaître.*

CONSTRUIRE.—Construisant. Construit, te. Je construis, nous construisons. Je construisais. Je construisis. J'ai construit. Je construirai. Je construirais. Construis, construisons. Que je construise. Que je construisisse.—On conjugue de même *déconstruire, détruire, instruire, reconstruire, redétruire.*

COUDRE.—Cousant. Cousu, ue. Je couds, nous cousons. Je cousais. Je cousis. J'ai cousu. Je coudrai. Je coudrais. Couds, cousons. Que je couse. Que je cousisse.—On conjugue de même *découdre, recoudre, redécoudre.*

CROIRE.—Croyant. Cru, ue. Je crois, nous croyons, ils croient. Je croyais. Je crus. J'ai cru. Je croirai. Je croirais. Crois, croyons. Que je croie, que nous croyions, qu'ils croient. Que je crusse.—*Accroire* n'est usité qu'au présent de l'infinitif : *Ne m'en faites pas* ACCROIRE.

CROÎTRE.—Croissant. Crû, ue. Je crois, nous croissons. Je croissais. Je crûs. J'ai crû. Je croîtrai. Je croîtrais. Crois, croissons. Que je croisse. Que je crûsse.—On conjugue de même *accroître, décroître, recroître* et *surcroître ;* mais ils ne prennent l'accent circonflexe que sur l'*i* suivi d'un *t.*

CUIRE.—Cuisant. Cuit, te. Je cuis, nous cuisons. Je cuisais. Je cuisis. J'ai cuit. Je cuirai. Je cuirais. Cuis, cuisons. Que je cuise. Que je cuisisse.—On conjugue de même *décuire* et *recuire.*

DÉDUIRE.—Déduisant. Déduit, te. Je déduis, nous déduisons. Je déduisais. Je déduisis. J'ai déduit. Je déduirai. Je déduirais. Déduis, déduisons. Que je déduise. Que je déduisisse. On conjugue de même *conduire, éconduire, enduire, introduire, produire, reconduire, réduire, séduire* et *traduire.*

DIRE.—Disant. Dit, te. Je dis, nous disons, vous dites, ils disent. Je disais. Je dis. J'ai dit. Je dirai. Je dirais. Dis, disons, dites. Que je dise. Que je disse.—On conjugue de même *redire* et *s'entre-dire.* Les autres composés : *contredire, dédire, interdire, médire* et *prédire,* font : *Vous contredisez, vous interdisez,* etc. (Voir aussi *maudire*)

ÉCRIRE.—Écrivant. Écrit, te. J'écris, nous écrivons. J'écrivais. J'écrivis. J'ai écrit. J'écrirai. J'écrirais. Écris, écrivons. Que j'écrive. Que j'écrivisse.—On conjugue de même *circonscrire, décrire, inscrire, prescrire, proscrire, récrire, souscrire* et *transcrire.*

ÊTRE.—(*Voir page* 31).

FAIRE.—Faisant. Fait, te. Je fais, nous faisons, vous faites, ils font. Je faisais. Je fis. J'ai fait. Je ferai. Je ferais. Fais, faisons, faites. Que je fasse. Que je fisse.—On conjugue de même *contrefaire, défaire, forfaire, redéfaire, refaire, satisfaire* et *surfaire.*

FRIRE.—Frit, te. Je fris (pas de pluriel). J'ai frit. Je frirai. Je frirais. Fris (pas de pluriel).—On supplée aux autres temps par le moyen du verbe *faire : Je* FAISAIS *frire ; qu'il* FASSE *frire ;* etc.

LIRE.—Lisant. Lu, ue. Je lis, nous lisons. Je lisais. Je lus. J'ai lu. Je lirai. Je lirais. Lis, lisons. Que je lise. Que je lusse.—On conjugue de même *élire, prédire, réélire* et *relire.*

LUIRE.—Luisant. Lui. Je luis, nous luisons. Je luisais. (Je luisis). J'ai lui. Je luirais. Je luirai. Luis, luisons. Que je luise. (Que je luisisse).—On conjugue de même *entre-luire* et *reluire.*

MAUDIRE.—Maudissant. Maudit, te. Je maudis, nous maudissons. Je maudissais. Je maudis. J'ai maudit. Je maudirai. Je maudirais. Maudis, maudissons. Que je maudisse. Que je maudisse.

METTRE.—Mettant. Mis, se. Je mets, nous mettons. Je mettais. Je mis. J'ai mis. Je mettrai. Je mettrais. Mets, mettons. Que je mette. Que je misse.—On conjugue de même *admettre, commettre, compromettre, démettre, émettre, omettre, permettre, promettre, redémettre, remettre, soumettre* et *transmettre.*

MOUDRE.—Moulant. Moulu, ue. Je mouds, nous moulons. Je moulais. Je moulus. J'ai moulu. Je moudrai. Je moudrais. Mouds, moulons. Que je moule. Que je moulusse.—On conjugue de même *émoudre, remoudre* et *rémoudre.*

NAÎTRE.—Naissant. Né, ée. Je nais, il naît, nous naissons. Je naissais. Je naquis. Je suis né. Je naîtrai. Je naîtrais. Nais, naissons. Que je naisse. Que je naquisse.—On conjugue de même *renaître* et *surnaître.*

NUIRE.—Nuisant. Nui. Je nuis, nous nuisons. Je nuisais. Je nuisis. J'ai nui. Je nuirai. Je nuirais. Nuis, nuisons. Que je nuise. Que je nuisisse.

OINDRE.—Oignant. Oint, te. J'oins, nous oignons. J'oignais. J'oignis. J'ai oint. J'oindrai. J'oindrais. Oins, oignons. Que j'oigne. Que j'oignisse.—On conjugue de même *adjoindre, conjoindre, déjoindre, disjoindre, enjoindre, joindre, poindre* et *rejoindre.*

PAÎTRE.—Paissant. Je pais, il paît, nous paissons. Je paissais. Je paîtrai. Je paîtrais. Pais, paissons. Que je paisse.—*Repaître* se conjugue à tous les temps : *Repu, ue. Je repus. J'ai repu. Que je repusse.*

PARAÎTRE.—Paraissant. Paru, ue. Je parais, il paraît, nous paraissons. Je paraissais. Je parus. J'ai paru. Je paraîtrai. Je paraîtrais. Parais, paraissons. Que je paraisse. Que je parusse. —On conjugue de même *apparaître, comparaître, disparaître* et *reparaître.*

PLAIRE.—Plaisant. Plu. Je plais, il plaît, nous plaisons. Je plaisais. Je plus. J'ai plu. Je plairai. Je plairais. Plais, plaisons. Que je plaise. Que je plusse.—On conjugue de même *complaire* et *déplaire.*

POINDRE.—Ce verbe ne s'emploie guère qu'au présent de l'infinitif, au présent et au futur de l'indicatif : *Le jour ne* POINT *pas encore, il commence à* POINDRE, *il* POINDRA *bientôt.*

PRENDRE.—Prenant. Pris, se. Je prends, nous prenons, ils prennent. Je prenais. Je pris. J'ai pris. Je prendrai. Je prendrais. Prends, prenons. Que je prenne, que nous prenions, qu'ils prennent. Que je prisse.—On conjugue de même *apprendre, comprendre, désapprendre, entreprendre, se méprendre, rapprendre, reprendre* et *surprendre.*

RIRE.—Riant. Ri. Je ris, nous rions. Je riais. Je ris. J'ai ri. Je rirai. Je rirais. Ris, rions. Que je rie. Que je risse.—On conjugue de même *sourire.*

ROMPRE.—Rompant. Rompu, ue. Je romps, il rompt, nous rompons. Je rompais. Je rompis. J'ai rompu. Je romprai. Je romprais. Romps, rompons. Que je rompe. Que je rompisse.—On conjugue de même *corrompre* et *interrompre.*

SOURDRE.—Ce verbe ne s'emploie qu'au présent de l'infinitif et de l'indicatif : *Le Rhône et le Rhin* SOURDENT *au mont St. Gothard ; l'un* SOURD *à l'E., et l'autre à l'O*

SUFFIRE.—Suffisant. Suffi. Je suffis, nous suffisons. Je suffisais. Je suffis. J'ai suffi. Je suffirai. Je suffirais. Suffis, suffisons. Que je suffise. Que je suffisse.

SUIVRE.—Suivant. Suivi, ie. Je suis, nous suivons. Je suivais. Je suivis. J'ai suivi. Je suivrai. Je suivrais. Suis, suivons. Que je suive. Que je suivisse.—On conjugue de même *poursuivre* et *s'ensuivre ;* ce dernier a cela de particulier, que le pronom *en* s'en détache dans les temps composés : *Que* S'EN *est-il suivi ?* et non pas : *Que s'est-il* ENSUIVI ?

TAIRE.—Taisant. Tu, tue. Je tais, nous taisons. Je taisais. Je tus. J'ai tu. Je tairai. Je tairais. Tais, taisons. Que je taise. Que je tusse.

TRAIRE.—Trayant. Trait, te. Je trais, nous trayons, ils traient.

Je trayais. J'ai trait. Je trairai. Je trairais. Trais, trayons. Que je traie, que nous trayions, qu'ils traient.—On conjugue de même *distraire, extraire, retraire* et *soustraire.*

VAINCRE.—Vainquant. Vaincu, ue. Je vaincs, il vainc, nous vainquons. Je vainquais. Je vainquis. J'ai vaincu. Je vaincrai. Je vaincrais. Vaincs, vainquons. Que je vainque. Que je vainquisse.—On conjugue de même *convaincre.*

VIVRE.—Vivant. Vécu. Je vis, nous vivons. Je vivais. Je vécus. J'ai vécu. Je vivrai. Je vivrais. Vis, vivons. Que je vive. Que je vécusse.—On conjugue de même *revivre* et *survivre.*

CHAPITRE VI.

PARTICIPE.

229. Le discours contient certains mots qui, non-seulement expriment une qualité, mais encore portent à l'esprit l'idée d'une action faite par quelqu'un ou par quelque chose, comme dans : *Je suis* AIMÉ, *je suis* REÇU, etc. ; ces mots *aimé, reçu* qui tiennent de la nature du verbe et de celle de l'adjectif, sont *participes.*

ARTICLE 1ER.—CLASSIFICATION DU PARTICIPE.

**230. Le *participe* (*a*) est un mot qui tient du verbe et de l'adjectif ; il tient du verbe, en ce qu'il en a la signification et le complément : *Un enfant* AIMANT *le travail ; des élèves* AIMÉS *de leurs maîtres ;* il tient de l'adjectif, en ce qu'il qualifie le mot auquel il se rapporte, et qu'il en adopte le genre et le nombre : *Un homme* ESTIMÉ ; *une vertu* ÉPROUVÉE.

**231. Il y a deux sortes de participes, le participe *présent* et le participe *passé.*

**232. Le participe *présent* est celui qui exprime une action faite par le mot auquel il se rapporte : il est toujours terminé par *ant* et reste invariable : *Voyez cet enfant* ÉTUDIANT *sa leçon ; ces enfants* ÉTUDIANT *leurs leçons.*

---

230. *Qu'est-ce que le participe ?*
231. *Combien y a-t-il de sortes de participes ?*
232. *Qu'est-ce que le participe présent ?*

(*a*) *Participe*, de deux mots latins, qui veulent dire *prendre part.*

**233. Le participe *passé* est celui qui exprime une action faite ou reçue par le mot qu'il modifie ; il est susceptible du genre et du nombre : *Voilà une leçon bien* APPRISE ; *vos fables ont été bien* SUES, *bien* RÉCITÉES.

*234. Le participe *présent* est ainsi nommé, parce qu'il marque un temps présent par rapport à un autre temps.

*235. Le participe *passé* est ainsi nommé, parce que, combiné avec un auxiliaire, il exprime ordinairement un temps passé.

ARTICLE 2.—ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ AVEC LE MOT AUQUEL IL SE RAPPORTE.

**236. Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il modifie : *Il y a des sottises bien* HABILLÉES, *comme il y a des sots bien* VÊTUS.

*237. Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *être* s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe : *La vertu obscure est souvent* MÉPRISÉE ; *quelque* CORROMPUES *que soient les mœurs, le vice n'en est pas moins* DÉCRIÉ.

**238. Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec son complément direct lorsqu'il en est précédé : *Les lettres que vous avez* ÉCRITES, *je les ai* REÇUES. Il reste invariable quand il est suivi de son complément direct : *Vous avez* ÉCRIT *deux lettres.* Il est également invariable lorsqu'il n'a pas de complément direct : *Nous avons* TRAVAILLÉ.

---

233. *Qu'est-ce que le participe présent ?*

234. *Pourquoi le participe présent est-il ainsi nommé ?*

235. *Pourquoi le participe passé est-il ainsi nommé ?*

236. *Comment s'accorde le participe passé employé sans auxiliaire ?*

237. *Comment s'accorde le participe passé conjugué avec l'auxiliaire* être ?

238. *Comment s'accorde le participe passé conjugué avec l'auxiliaire* avoir ?

**239. Le participe passé des verbes réfléchis s'accorde avec son complément direct lorsqu'il en est précédé, parce que, dans la conjugaison de ces verbes, l'auxiliaire *être* est employé pour l'auxiliaire *avoir*. Ainsi, on écrira avec accord : *Elle s'est* COUPÉE ; *voici les lettres qu'ils se sont* ÉCRITES ; parce que les participes *coupée*, *écrites*, sont précédés de leurs compléments directs, *se* pour *elle*, et *que* pour *lettres*. Au contraire, on dira sans accord : *Elle s'est* COUPÉ *la main ; ils se sont* ÉCRIT *des lettres ;* parce que les participes *coupé*, *écrit*, sont suivis de leurs compléments directs, *la main*, *des lettres*.

CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE.

240. Les verbes et les adjectifs peuvent être plus ou moins modifiés dans l'étendue de leur signification ; en effet, on dit : *Il parle, il parle* ÉLOQUEMMENT, *il parle* MAL ; *cet enfant est sage,* BIEN *sage,* TRÈS-*sage ;* les mots *éloquemment* et *mal*, qui modifient le verbe *parle ; bien* et *très*, qui modifient l'adjectif *sage*, sont des *adverbes*. L'adverbe peut lui-même être modifié par un autre adverbe : *Il parle* TRÈS-*correctement ;* le mot *très* modifie *correctement*.

ARTICLE 1ER.—CLASSIFICATION DE L'ADVERBE.

**241. L'*adverbe* (*a*) est un mot invariable que l'on ajoute au verbe, à l'adjectif ou à un autre adverbe, pour en modifier la signification : *Le rossignol chante* AGRÉABLEMENT ; *vous êtes* BIEN *studieux ; tu bégaies, parce que tu parles* TROP *lentement*.

**242. Une réunion de mots qui joue le rôle d'adverbe

---

239. *Comment s'accorde le participe passé des verbes réfléchis ?*
241. *Qu'est-ce que l'adverbe ?*
242. *Comment se nomme une réunion de mots qui joue le rôle d'adverbe ?*

(*a*) *Adverbe*, de deux mots latins, qui veulent dire *mis auprès du verbe*.

se nomme *locution adverbiale : Vous travaillez* A L'ENVI, *à qui* MIEUX MIEUX, *et pourtant vous êtes toujours* D'ACCORD.

**243. Certains adjectifs sont quelquefois employés comme adverbes ; c'est lorsqu'ils modifient un verbe : *Chanter* JUSTE, *voir* CLAIR, *sentir* BON ; ces mots *juste*, *clair* et *bon* sont des adverbes, à cause de leur fonction.

ARTICLE 2.—FORMATION DES ADVERBES EN *ment*.

244. Les adverbes en *ment* se forment de tous les adjectifs qualificatifs, auxquels on ajoute cette terminaison, qui vient du latin, et qui veut dire, *esprit*, *intention*, *manière*.

245. Quand les adjectifs sont terminés par une voyelle, on ajoute *ment* au masculin singulier : *Honnête*, *honnêtement ; joli*, *joliment ; absolu*, *absolument*. Il y a exception : 1° pour *impuni* et *traître*, qui font *impunément* et *traîtreusement ;* 2° pour *beau*, *nouveau*, *fou* et *mou*, qui font, par le moyen du féminin, *bellement*, *nouvellement*, etc. ; 3° pour *aveugle*, *commode*, *conforme*, *énorme*, *incommode*, *immense*, *opiniâtre* et *uniforme*, qui changent l'*e* muet final en *e* fermé, *aveuglément*, *commodément*, *opiniâtrément*, etc.

246. Quand les adjectifs sont terminés par une consonne, on les met au féminin, avant d'ajouter la terminaison *ment : Doux*, *douce*, *doucement ; frais*, *fraîche*, *fraîchement ;* etc. Cependant, *gentil* fait *gentiment ;* et *commun*, *confus*, *diffus*, *exprès*, *importun*, *obscur*, *opportun*, *précis* et *profond*, prennent un accent aigu sur l'*e* du féminin : *Communément*, *confusément*, *expressément*, etc.

247. Les adjectifs en *ant* et en *ent* changent ces terminaisons en *amment* et en *emment : Méchant*, *méchamment ; impatient*, *impatiemment*. Toutefois, remarquons : 1° que *lent*, *présent* et *véhément*, font *lentement*, *présentement* et *véhémentement ;* 2° que *comment*, *notamment*, *nuitamment* et *sciemment*, ne correspondent à aucun adjectif actuellement usité.

---

243. *Certains adjectifs ne sont-ils pas employés comme adverbes ?*

244. *Comment se forment tous les adverbes en* ment ?

245. *Quand les adjectifs sont terminés par une voyelle, où ajoute-t-on* ment ?

246. *Quand les adjectifs sont terminés par une consonne, que fait-on avant d'ajouter* ment ?

247. *Comment les adjectifs en* ant *et en* ent *forment-ils les adverbes en* ment ?

LISTE DES ADVERBES SIMPLES.

(*On a expliqué par de petits exemples les mots qui ne sont pas essentiellement adverbes ;* on a omis les adverbes en *ment*).

Ailleurs.
Ainsi *soit-il.*
Alentour.
Alors.
Après (*il viendra...*).
Arrière *les lâches.*
Assez.
Aujourd'hui.
Auparavant.
Auprès (*tout...*).
Aussi (*il y vint...*).
Autant.
Autour (*il va tout...*).
Autrefois.
Avant (*pas si...*).
Beaucoup.
Bien.
Bientôt.
Bis.
Çà (*viens çà*).
Céans (*le maître de...*).
Ce jourd'hui.
Certes.
Ci (*ci-joint, etc.*).
Combien.
Comme *il y va !*
Comment.
Contre (*appuyer...*).
Davantage.
Debout.
Deçà (*reste en...*).
Dedans.
Dehors.
Déjà.
Demain.
Demi-*mort.*
Depuis (*je l'ai vu...*).
Derechef.
Derrière (*marchez...*).
Désormais.
Dessous (*écrivez...*).
Dessus (*ou bien...*).
Devant (*marchez...*).
Dorénavant.
Encore (*resserrez-le*).
Enfin.
Ensemble.
Ensuite.
Environ.
Exprès (*tu le fais...*).
Force *curieux arrivaient.*
Franco (*écrire...*).
Gratis.
Guère.
Hier.
Ici.
Incognito.
Incontinent.
Jadis.
Jamais.
Là (*restons-en...*).
Loin.
Longtemps.
Lors.
Maintenant.
Mal *bâti.*
Même *en courant.*
Mieux.
Moins.
Moitié *mort.*
Naguère.
Ne.
Non.
Où *vas-tu ?*
Outre (*il passa...*).
Parfois.
Partout.
Pas.
Peu.
Piano.
Pis (*de mal en...*).
Plus.
Plutôt.
Point *de grâce.*
Près (*il est trop...*).
Presque.
Proche (*je reste...*).
Puis.
Quand *part-il ?*
Quasi.
Que *de livres !*
Quelques 500 *ans.*
Quelquefois.
Recta.
Si (*il est si bon...*).
Sitôt.
Soudain.
Souvent.
Subito.
Surtout.
Tant.
Tantôt.
Tard.
Tôt.
Toujours.
Tout *aimable.*
Très.
Trop.
Vite.
Voire.
Volontiers.
Y (*tu y vas*).

LISTE DES PRINCIPALES LOCUTIONS ADVERBIALES.

A bout.
A demi.
A jamais.
A la bonne heure.
A fur et à mesure.
A l'envi.

A l'improviste.	Après demain.	Au plus.
A loisir.	A présent.	Avant-hier.
A moitié.	A tort et à travers.	Ci-devant.
A peu près.	Au moins.	Couci-couci.
D'abord.	Là-dessus.	Sens dessus dessous.
D'ailleurs.	Mal à propos.	Tant pis.
D'emblée.	Mot à mot.	Tant soit peu.
Dès lors.	Non-seulement.	Tour à tour.
De suite.	Pêle-mêle.	Tout à fait.
D'ici.	Petit à petit.	Tout à coup.
D'où *viens-tu ?*	Peu à peu.	Tout à l'heure.
Du tout.	Peut-être.	Tout de même.
En sus.	Piane-piane.	Tout de suite.
Jusque-là.	Ric-à-ric.	Vaille que vaille.
Là-bas.	Sans doute.	Vis-à-vis.

CHAPITRE VIII.

DE LA PRÉPOSITION.

248. Les mots peuvent avoir entre eux un grand nombre de rapports : par exemple, entre *j'écris* et *Pierre*, on peut en établir plusieurs, comme : *J'écris* A *Pierre*, *j'écris* POUR *Pierre*, *j'écris* AVEC *Pierre*, *j'écris* CHEZ *Pierre*, etc. les mots *à*, *pour*, *avec*, *chez*, qui indiquent ces différents rapports, sont des *prépositions*.

**249. La *préposition* (*a*) est un mot invariable qui sert à indiquer les différents rapports que les mots ont entre eux : *Je vais* AVANT *vous ; je vais* AVEC *vous ; j'irai* APRÈS *vous ;* les mots *avant*, *avec*, *après*, qui indiquent les rapports qui existent entre *je vais*, *j'irai* et *vous*, sont des prépositions.

*250. La préposition n'offre pas, par elle-même, un sens achevé ; le mot qui en complète la signification en est le complément. Dans : *utile à l'*HOMME, *se réjouir avec ses* AMIS, *travailler pour* SOI, les mots *homme*, *amis*, *soi*, sont les compléments des prépositions *à*, *avec*, *pour*.

---

249. *Qu'est-ce que la préposition ?*
250. *La préposition offre-t-elle, par elle-même, un sens achevé ?*

(*a*) ***Préposition***, de deux mots latins, qui veulent dire *posé avant*.

**251. La préposition avec son complément forme le complément indirect de l'autre partie du rapport. Ainsi, dans les exemples ci-dessus, *à l'homme* est le complément indirect de *utile* ; *ses amis*, celui de *se réjouir ; pour soi*, celui de *travailler*.

**252. Une réunion de mots qui joue le rôle de préposition, se nomme *locution prépositive ;* telles sont : *à cause de, autour de, auprès de*, etc.

LISTE DES PRÉPOSITIONS SIMPLES.

A (*allons à Paris*).	Devant *l'Église*.	Outre *sa pension*.
Après *le dîner*.	Devers.	Par.
Attenant *le château*.	Durant.	Parmi.
Attendu *sa mort*.	En *Allemagne*.	Pendant.
Avant *Pâques*.	Entre *nous deux*.	Plein *un panier*.
Avec.	Envers.	Pour
Chez.	Ès (*maître-ès-Arts*).	Près *de la fontaine*.
Concernant *son état*.	Ex-*ministre*.	Proche *de la ville*.
Contre *le mur*.	Excepté *les bagages*.	Rez *terre*.
Dans.	Fors.	Sans.
De.	Hormis.	Sauf *votre respect*.
Deçà les *Pyrénées*.	Hors.	Selon.
Dedans *et* dehors la salle.	In (*in-folio*).	Sous.
	Inter-*national*.	Suivant *l'usage*.
Delà (*par delà la mer*).	Joignant *le parc*.	Supposé *le fait*.
Depuis *midi*.	Jusque.	Sur.
Derrière *les arbres*.	Lez (*Passy*-lez-Paris).	Sus.
Dès.	Malgré.	Touchant *vos intérêts*.
Dessus *et* dessous *la terre*.	Moyennant.	Vu *ses chagrins*.
	Nonobstant.	

LOCUTIONS PRÉPOSITIVES.

253. Les locutions prépositives sont toutes terminées par une préposition simple : *Autour de, auprès de, vis-à-vis de, par-dessus, par-devant, par derrière, d'après*, etc. ; il n'y a guère exception que pour *à travers, non compris, y compris*.

CHAPITRE IX.

DE LA CONJONCTION

254. Un discours est formé de plusieurs propositions, par exemple : *Travaillons, si nous voulons acquérir des talents ;* c'

251. *Que forme la préposition avec son complément ?*

252. *Comment se nomme une réunion de mots qui joue le rôle de préposition ?*

le temps s'enfuit, ET *souvenons-nous bien qu'il ne reviendra plus ;* ce discours est composé de cinq propositions : *travaillons, nous voulons acquérir des talents, le temps s'enfuit, souvenons-nous bien, il ne reviendra plus.* Pour exprimer la liaison entre ces propositions, pour les conjoindre et en former un discours, on s'est servi des mots *si, car,* et *que ;* ces mots, à cause de leur fonction, sont des *conjonctions.*

**255. La *conjonction* (*a*) est un mot invariable qui sert à lier les propositions, ou les parties semblables d'une même proposition. *Il faut aimer à étudier* ET *à réfléchir*, CAR *l'étude rend savant*, ET *la réflexion rend sage ;* les mots *et, car*, qui lient les différents membres de cette phrase, sont des conjonctions.

**256. Une réunion de mots qui joue le rôle de conjonction se nomme *locution conjonctive ;* tels sont les mots *ainsi que, de même que, parce que*, etc.

LISTE DES CONJONCTIONS SIMPLES.

Ainsi *vous partez.*
Aussi *il vous aime.*
Car.
Cependant.
Comme *son fils.*
Donc.
Encore *s'il ne le croyait pas.*
Et.
Lorsque.
Mais.
Néanmoins.
Ni.
Or.
Ou.
Partant.
Pourquoi.
Pourtant.
Puisque.
Quand *je le dirais.*
Que (*il dit que...*).
Quoique.
Savoir.
Si *l'on veut.*
Sinon.
Soit *lui*, soit *tout autre.*
Tantôt *l'un*, tantôt *l'autre.*
Toutefois.

LOCUTIONNS CONJONCTIVES.

257. Les locutions conjonctives sont généralement terminées par la conjonction *que : Attendu que, bien que, ainsi que, pour que*, etc.

Voici celles qui sont composées autrement :

A la verité.
Après tout.
Au moins.
Au reste.
Au surplus.
Aussi bien.
C'est-à-dire.
De plus.
Du moins.
Du reste.
En effet.
Ou bien.
Par conséquent.
Quand même.
Tout comme.

---

255. *Qu'est-ce que la conjonction ?*
256. *Comment se nomme une réunion de mots qui joue le rôle de conjonction ?*

(*a*) *Conjonction*, de deux mots latins, qui veulent dire *joint avec.*

CHAPITRE X.

DE L'INTERJECTION OU EXCLAMATION

258. Pour exprimer certaines émotions vives et subites de l'âme, on se sert ordinairement d'exclamations : AH ! *quel malheur !* Ho ! *cette fois, je vous tiens*, etc. ; ces mots, *ah ! ho !* et ceux qui jouent le même rôle, sont des *interjections*.

**259. L'*interjection* (*a*) ou *exclamation* (*b*) est un mot variable que l'on jette subitement dans le discours, pour faire connaître une émotion vive de l'âme : AH ! *que je souffre ! ~~mais HÉLAS ! que me sert-il de me plaindre !~~*

**260. Une réunion de mots qui joue le rôle d'interjection se nomme *locution interjective ;* telles sont les suivantes : *Ah çà ! oui-dà ! fi donc ! hé bien !*

**261. Une foule de mots peuvent devenir interjections : des noms, comme *Dieu ! ciel ! paix ! silence !* des adjectifs, comme *alerte ! bon ! tout doux !* etc. ; des verbes, comme *allons ! gare ! marche ! tiens !* etc. ; des adverbes, comme *là ! comment !*

INTERJECTIONS SIMPLES.

Ah !	Foin !	Hohé !	Paf !
Ahi !	Ha !	Holà !	Pan !
Aïe !	Hahé ! (cri des chasseurs.)	Hom !	Patatras !
Bah !	Hai !	Hum !	Pchut !
Baste !	Haie !	Hu ! (cri des charretiers).	Pouah !
Çà.	Haro !	Hurhault ! (id).	Pouf !
Chut !	Hé !	Hourrah !	Prrrt !
Crac !	Heim !	Là !	Pst !
Dà !	Hein !	Las !	Puth !
Dam ! Dame !	Hélas !	Motus !	St !
Dia ! (cri des charretiers).	Hem !	O !	Sus !
Eh !	Heu !	Oh !	Ta ! ta ! ta !
Euh !	Hi ! Hi !	Ouais !	Tarare !
Fi !	Ho !	Ouf !	Zest !
			Zut !

259. *Qu'est-ce que l'interjection ou exclamation ?*
260. *Comment se nomme une réunion de mots qui joue le rôle d'interjection ?*
261. *Beaucoup de mots ne peuvent-ils pas devenir interjections ?*

(*a*) *Interjection*, de deux mots latins, qui veulent dire *jeté entre*.
(*b*) *Exclamation*, d'un mot latin, qui veut dire *s'écrier*.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

DIVERS PETITS TRAITÉS RELATIFS A L'ORTHOGRAPHE, A LA PONCTUATION ET A L'ANALYSE.

CHAPITRE PREMIER.

SIGNES ORTHOGRAPHIQUES ET MAJUSCULES.

262. Les *signes orthographiques* sont : les *accents*, l'*apostrophe*, le *tréma*, le *trait d'union* et la *cédille*.

ARTICLE 1ER.—DES ACCENTS.

263. Les *accents* sont des signes que l'on met sur les voyelles, pour en faire connaître la prononciation, ou pour empêcher de confondre certains mots. On en distingue trois, savoir : l'accent *aigu* (´), l'accent *grave* (`) et l'accent *circonflexe* (^).

264. On met l'accent *aigu* sur l'*e* fermé qui termine une syllabe, ou qui n'est suivi que de *e*, de *s*, ou de *es*, signe du genre et du nombre : *Les vérités religieuses qu'on a enseignées ont porté leur fruit.* On ne met pas cet accent sur l'*e* qui précède l'*r* et le *z* finals : *Venez chez le fermier.*

265. D'après la plupart des auteurs, on met un accent *aigu* sur le premier *é* des terminaisons en *ege : Collége, piége ;* et sur l'*e* final de quelques verbes suivis de *je : donné-je ? dussé-je ?* D'autres écrivains emploient l'accent *grave : Collège, piège ; donnè-je ? dussè-je ?*

266. On met l'accent *grave :* 1° Sur l'*e* qui précède une syllabe muette, à la fin des mots primitifs et dans leurs dérivés : *Je révère les écrits des prophètes.*

2° Sur l'*e* final suivi de *s*, quand cet *e* doit être ouvert : *Les excès causent des décès très-prématurés ;* cependant les monosyllabes *mes, tes, ses, les, des, ces,* tu *es,* font exception.

3° Sur à, *dès, ès, lès,* prépositions : *Ce docteur ès-science vient à Passy-lès-Paris dès le matin.*

---

262. *Quels sont les signes orthographiques ?*
263. *Qu'est-ce que les accents ?*
264. *Où met-on l'accent aigu ?*
265. *Quel accent met-on sur le premier* e *des terminaisons en* ege ?
266. *Où met-on l'accent grave ?*

4°. Sur l'*a* final des adverbes et de quelques interjections, et sur l'*u* de *où*, adverbe ou pronom conjonctif : *Ah ça ! on vous l'a déjà dit ; Où finit la vertu, là commence le vice.*

267. L'accent *circonflexe* (*a*) est généralement le signe d'une lettre employée autrefois, comme dans : *âge, boîte, rôle, piqûre, voûte, apôtre*, etc., qu'on écrivait jadis *aage, boëte, roole, piquure, voulte, apostre*, etc.

268. On met l'accent *circonflexe* sur l'avant-dernière voyelle des deux premières personnes du pluriel du passé déterminé, et sur la dernière voyelle de la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif : *Nous eûmes, vous vînies, qu'il fût.* Les verbes *haïr, ouïr*, qui conservent le tréma, font seuls exception : *Nous haïmes, vous ouïtes.*

269. On n'accentue jamais l'*e* suivi d'une consonne doublée, ou d'un *x*, ou de trois consonnes : *Semelle, corvette, Mexique, esprit.*

ARTICLE 2.—DE L'APOSTROPHE, DU TRÉMA ET DE LA CÉDILLE.

270. L'*apostrophe* (*b*) marque l'élision de *a, e, i*. On élide l'*a* devant une voyelle ou une *h* muette, dans *la*, article, et *la*, pronom : *L'envie, je l'abhorre.*

271. On élide l'*e* : 1° de *je, me, te, se, le, ce, ne, que, de* et *jusque*, devant une voyelle et une *h* muette : *J'ai à t'avertir qu'il s'est avancé jusqu'ici aujourd'hui ;* 2° de *quelque* et de *presque*, mais seulement dans *quelqu'un, quelqu'une, presqu'île, presqu'ombre ;* 3° de *lorsque, puisque*, et *quoique*, devant *il, ils, elle, elles, on, un, une*, et la plupart des invariables ; 4° de *entre* dans *entr'acte*, et dans les verbes qui commencent par *entre*, suivi d'une voyelle : *S'entr'aider, entr'ouvert ;* 5° de l'adjectif féminin *grande* (Voir n°. 574) ; 6° dans les mots *prud'homme* et *prud'homie.*

272. L'*i* ne s'élide que dans *si*, seulement devant *il* et *ils : Si Iréné le veut, s'il y consent, nous partirons.*

273. On met le *tréma* (*c*) sur les voyelles *e, i, u*, quand elles doivent être prononcées séparément de la voyelle précédente, comme dans *ciguë, naïf, Saül.*

---

267. *De quoi l'accent circonflexe est-il le signe ?*
268. *Où met-on un accent circonflexe ?*
269. *Quel est l'e que l'on n'accentue jamais ?*
270. *Que marque l'apostrophe ?*
271. *Dans quels mots élide-t-on l'e ?*
272. *Quand est-ce qu'on élide l'i ?*
273. *Où met-on le tréma ?*

(*a*) *Circonflexe*, de deux mots latins, qui veulent dire *courbé autour.*

(*b*) *Apostrophe*, de deux mots grecs, qui veulent dire *je détourne.*

(*c*) *Tréma*, d'un mot grec, qui veut dire *trou.*

274. On ne doit pas faire usage du *tréma* lorsqu'il peut être remplacé par un accent ; ainsi, on écrira *poésie, poète, poème, Israélite*, et non *poësie, poëme, Israëlite.*

275. On met la *cédille* (*a*) sous le *c* suivi de l'une des lettres *a, o, u*, lorsqu'il doit avoir un son doux : *On* RECOMMENÇA *la* LEÇON *déjà* REÇUE.

ARTICLE 3.—DU TRAIT D'UNION.

276. Le *trait d'union* sert à marquer la liaison qu'il y a entre quelques mots. On l'emploie :

1° Entre les diverses parties d'un mot composé : *Bar-sur-Aube, contre-allée, mi-carême.*

2° Entre le verbe et le pronom personnel qui en est sujet ou complément : *Dussé-je m'en repentir, dites-le-lui aujourd'hui même.* Si les pronoms sont compléments du verbe qui suit, il n'en faut pas : *Voulez-vous le lui apprendre, faites-le-lui voir.*

3° Entre *ci, là*, et les mots qu'ils accompagnent, à moins que ce ne soient les verbes : *Vous trouverez ci-joint ; ce tableau-là, ou celui-ci.*

4° Pour lier le mot *même* au pronom personnel qui le précède, et *très* au mot qui suit : *Lui-même s'en tirera très-bien.*

5° Enfin, dans l'orthographe des nombres, jusqu'à *cent*, toutes les fois qu'on peut mettre *plus*, c'est-à-dire quand il y a addition : *Voici dix-sept-mille cinq cent soixante-dix-huit francs quatre-vingts centimes.* Il n'y a exception que pour *quatre-vingts, six-vingts, quinze-vingts.*

ARTICLE 4.—EMPLOI DES MAJUSCULES.

277. On appelle *majuscules* ou *capitales* certaines grandes lettres, qui ont une forme différente des autres, appelées pour cette raison *minuscules* ou *petites lettres.*

278. On met une majuscule : 1° Au commencement de tout discours ou de toute autre phrase qui suit un point.

2° Après les points d'interrogation, d'exclamation ou de suspension, quand ce qui suit n'est pas une phrase de la même espèce, ou bien qu'elle n'est pas prononcée par la même personne : *Qui êtes-vous ? leur demandai-je.—Nous sommes des étrangers—Quoi ! vous osez l'avouer ! Ne craignez-vous pas ? Mais non, ne craignez rien.*

3° Après les deux points, quand ce qui suit est la citation d'un texte ou des propres paroles de quelqu'un : *Gardons-nous de dire : A demain les affaires sérieuses !*

---

274. *Dans quels cas ne doit-on pas faire usage du tréma ?*
275. *Quel est l'usage de la cédille ?*
276. *A quoi sert le trait d'union ?*
277. *Qu'appelle-t-on majuscules ?*
278. *Dans quels cas met-on une majuscule ?*

(*a*) *Cédille*, d'un mot espagnol, qui veut dire *petit c.*

4° Au commencement de chaque vers, quelle que soit la ponctuation précédente :

Un ange au radieux visage,
Penché sur le bord d'un berceau,
Semblait contempler son image,
Comme dans l'onde d'un ruisseau. (REBOUL.)

5° Aux titres d'ouvrages, de tableaux, etc. : *As-tu lu le Génie du Christianisme ? J'ai admiré le Jugement dernier et le Triomphe des Élus par Michel-Ange.*

6° A tous les noms employés pour désigner DIEU : *Le Créateur, l'Être Suprême, la Providence, le Ciel*, etc.

7° A tous les noms propres de fausses divinités, d'hommes, d'animaux : *Jupiter, Cybèle, Moïse, Castor, Bucéphale*, etc.

8° Aux noms de peuples, de religions, de sociétés quelconques, quand ils sont pris dans leur ensemble, mais non quand on ne les considère que partiellement : *Les Perses ont embrassé le Mahométisme ; ces bénédictins étaient des Italiens.*

9° Aux noms propres de contrées, de fleuves, de villes, de rues, de monuments, etc : *Le Rhin arrose les Pays-Bas ; la rue du Commerce à Londres, a cinq kilomètres de long*, etc.

10° Aux noms de fêtes, de mois, et quelquefois des jours de la semaine : *La fête de Noël, qui tombe le 25 Décembre, se célèbrera Jeudi.*

11° Aux noms de sciences, d'arts et de métiers considérés comme tels : *J'aime la musique ; faites-moi de la musique ; suis-tu la Chimie ? va étudier la chimie ;* etc.

12° Aux noms de dignités, aux titres honorifiques, quand ils sont employés comme tels, et qu'ils ne sont pas suivis du nom des personnes : *J'ai vu monsieur le Curé ; bonjour, Madame ; Je ne connais pas messieurs les Sénateurs ;* etc.

13° A tous les noms communs employés comme noms propres c'est-à-dire désignant les personnes ou les choses aussi clairement que quand on les appelle par leur propre nom : *Mon père a servi sous l'Empereur ; as-tu déjà visité la Capitale ! Invoquons la sainte Vierge.*

14° Enfin, dans certaines abréviations reçues, comme sont les suivantes : *N. S. P. le Pape ; le R. P. ; NN. SS. les évêques de France ; S. M. I. et R.* (*Notre Saint Père le Pape ; le Révérend Père ; Nos Seigneurs les Évêques ; Sa Majesté Impériale et Royale.*)

CHAPITRE II.

DE LA PONCTUATION.

270. La *ponctuation* (*a*) est l'art de distinguer, par certains si-

Ponctuation, d'un mot latin, qui veut dire *point*.

gnes, les divers membres d'une phrase, en d'autres termes, c'est l'art d'indiquer la proportion des diverses pauses écrites.

280. Les signes de la ponctuation sont au nombre de douze, savoir : la *virgule* (,), le *point-virgule* (;), les *deux points* (:), le *point simple* (.), le *point d'interrogation* (?), le *point d'exclamation* (!), les *points de suspension* (.....), le *trait d'union* (-), le *tiret* (—), les *parenthèses* () ou *crochets* [], les *guillemets* (" ") et l'*alinéa*.

ARTICLE 1ER.—DE LA VIRGULE (,)

281. La *virgule* (*a*) est le moindre et le plus fréquent de tous les signes de ponctuation ; elle exprime la plus petite pause écrite. On l'emploie :

1° Pour séparer les sujets d'un même verbe : *Le français, l'anglais, l'allemand, l'italien et le russe, sont les langues les plus répandues de l'Europe.*

2° Pour séparer les compléments de même nature, dépendant d'un même mot : *C'est dans la terre que l'on trouve les métaux, les pierres, la houille, le sable,* etc. *Ne me parlez pas de ces égoïstes, de ces misanthropes, de ces amateurs d'eux-mêmes.*

3° Pour séparer les divers attributs ou les adjectifs qualificatifs qui se rapportent au même sujet : *Je vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus inouïe, etc.* (Mme. de Sévigné.)

4° Pour séparer les différents verbes et participes, ainsi que les propositions qui dépendent du même sujet : *L'âme seule perçoit les idées, pense, examine, juge, décide ; ai-je jamais pensé, parlé, agi autrement ? Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu, disait César en rendant compte d'une bataille.*

5° Pour séparer les incidentes explicatives et les compléments explicatifs : *Dieu qui est si bon, nous a sauvés, quoique nous ne le méritassions pas.*

6° Pour séparer les mots mis en apostrophe, ou répétés par pléonasme : *Mon cher, je t'assure, moi, que tu ne réussiras jamais, non, jamais.*

7° Pour marquer la suppression d'un verbe ou de tel autre mot, exprimé précédemment : *La France produit des vins et des fruits ; l'Angleterre, des métaux et de la houille ; la Hollande, du lin et du chanvre ;* etc.

8° Après toute partie de phrase qui, par inversion, se trouve placée avant le sujet de la proposition dont elle dépend : *Après avoir ainsi parlé, il voulut se retirer ; mais alors, nous le priâmes de rester encore un peu, et, après quelque résistance, il se rendit à nos vœux.*

282. On ne met pas une virgule pour séparer deux mots qui se trouvent joints par l'une des conjonctions *et, ou, ni,* excepté dans les trois cas suivants :

(*a*) *Virgule,* d'un mot latin, qui veut dire *petite baguette.*

1° Quand ces conjonctions sont répétées devant chaque nom : *Et la Grèce, et l'Italie, et la Turquie, j'ai tout visité ; tu n'as ni plumes, ni papier, ni encre ; veux-tu un livre, ou un cahier, ou des plumes, ou quoi ?*

2° Quand le membre de phrase qui précède est très-long, et surtout qu'il n'est pas déjà divisé par d'autres virgules : *Je ne vous adresserai pas les reproches que vous avez si justement mérités, et que vous ne vous mettez point en peine d'éviter.*

3° Entre deux propositions de même nature qui n'ont pas le même sujet : *Je t'appelle, et tu t'en vas ; il lisait, ou bien, on lui chantait une romance.*

ARTICLE 2.—DU POINT-VIRGULE (;)

283. Le *point-virgule* est une des plus fortes ponctuations ; il équivaut souvent à un point. On l'emploie :

1° Pour séparer des propositions principales qui ont une certaine étendue : *Je l'ai toujours beaucoup aimé ; je ne le lui dis pourtant pas trop.*

2° Pour séparer une série de propositions ou de parties de proposition, dont chacune est subdivisée par la virgule : *Les huit petits gouvernements de la France étaient : Paris, dans l'île de France ; Ledan, dans la Champagne ; Toul, dans la Lorraine ;* etc.

ARTICLE 3.—DES DEUX POINTS (:)

284. On emploie les *deux points :*

1° Pour annoncer un discours, une citation, les propres paroles de quelqu'un : *Tout le monde connaît cette harangue de Henri IV : Vous êtes Français, je suis votre roi, voilà l'ennemi !*

2° Pour indiquer une énumération, et alors les deux points sont toujours entre cette énumération et l'annonce que l'on en fait : *L'exercice, la diète et le travail : voilà trois garants de santé et de vie ; il n'y a que trois empires en Europe : l'Autriche, la Russie et la Turquie.*

3° Devant une proposition qui est évidemment l'explication ou l'application de la précédente : *Obligeons tout le monde : on a souvent besoin d'un plus petit que soi.*

ARTICLE 4.—DU POINT (.)

285. Le *point* est la plus forte de toutes les ponctuations : on l'emploie :

1° A la fin d'une phrase qui offre un sens complet, et qui est énoncée avec tous ses accessoires.

2° Après chaque mot qui est écrit en abrégé ; et alors, ce mot doit toujours comprendre au moins une syllabe, plus la première articulation de la syllabe suivante : *Bonne fortune ; bonne, adj. qual. fém. sing. qual. fortune.*

ARTICLE 5.—DU POINT D'INTERROGATION (?)

286. Le *point d'interrogation*, comme son nom l'indique, se place après une question, après une interrogation : *Qui êtes-vous ? d'où venez-vous ? où allez-vous ? me dit-il coup sur coup.* Cependant, il peut arriver qu'une phrase soit construite interrogativement, sans qu'elle prenne pour cela un point d'interrogation : *L'interroge-t-on, il se tait ; me vois-tu venir, tu t'enfuis.* Ces phrases équivalent à celles-ci : *Si on l'interroge, il se tait ; si tu me vois venir, tu t'enfuis.*

287. On fait encore usage du point d'interrogation, sous le nom de *point de doute*, après un mot, une phrase, où l'on avance quelque chose qui n'est pas sûre, qu'il est presque impossible de vérifier : *L'Afrique compte* 40,000,000 (?) *d'habitants.* Ce point doit se placer après le mot sur lequel porte le doute.

ARTICLE 6.—DU POINT D'EXCLAMATION (!)

288. On emploie le *point d'exclamation :*

1° Après chaque interjection : *Ah ! vous voilà ! Ho ! ho ! là-bas !* Cependant on écrit : *ah çà ! eh bien !*

2° Après chaque phrase exclamative : *Que de grandeur ! quelle magnificence ! comme cela est sublime !*

3° Après une phrase non exclamative, mais renfermant un fait presque incroyable ; dans ce cas on met jusqu'à deux et même trois points d'exclamation : *Les premières étoiles sont, dit-on, à vingt-trois trillions de lieues de la terre ! ! !*

ARTICLE 7.—DES POINTS DE SUSPENSION (.....)

289. *Les points de suspension* se placent après une phrase ou un membre de phrase que l'on veut laisser inachevé, dont il faut taire le sens ou que l'on désire faire remarquer d'une manière particulière : *Mon père, qu'ont-ils fait, les traîtres !—Ah ! mon fils..., ils ont....., et le vieillard ne pouvait achever ; ils ont.... plongé un poignard homicide... dans le sein qui l'a donné le jour... !* L'usage est de mettre trois ou cinq de ces points ; cependant on en remplit quelquefois des lignes entières.

ARTICLE 8.—DU TRAIT D'UNION (-)

290. Le *trait d'union*, employé comme signe de ponctuation, sert à indiquer, à la fin d'une ligne, que le mot n'est pas fini, et qu'on en a rapporté une ou plusieurs syllabes à la ligne suivante.

ARTICLE 9.—DU TIRET (—)

291. Le *tiret* ou *trait de séparation* est un long trait d'union, qui sert à indiquer le changement d'interlocuteur dans un dialogue ; par là, on évite la répétition fatigante des incises, *dit-il, répondit-elle, ajouta-t-on*, etc. : *Veux-tu venir, Hypolyte ?—Je le veux bien, mon père.—Nous allons à la ferme.—Vous êtes bien bon. —Tu mangeras du fromage frais et tu boiras du lait.—Oh ! tant mieux !*

ARTICLE 10.—DES PARENTHÈSES ( ) OU CROCHETS [ ]

292. Les *parenthèses* (*a*) ou *crochets* sont destinés à renfermer des remarques, des citations, des dates, qui ne doivent pas faire partie du texte; dans ce cas, les signes de ponctuation se renvoient jusqu'après les parenthèses: *Les Gaulois, sous la conduite d'un chef intrépide* (*Brennus*), *prirent Rome* [390 ans avant J. C.].

ARTICLE 11.—DES GUILLEMETS (" ")

293. On emploie les guillemets (*b*) pour distinguer les propres termes d'un auteur que l'on cite mot pour mot; ils se placent au commencement et à la fin de la citation, de manière à la mettre comme entre parenthèses: *Voici ce que dit du cri de la conscience Châteaubriand, dans le Génie du Christianisme: " En vain voudrait-on l'étouffer; sa voix puissante ne cesse de retentir à notre cœur, d'abord effrayé puis troublé, mais ensuite presque insensible à l'audition de ce remords."* Quelquefois, on met les guillemets non-seulement au commencement de la citation, mais encore au commencement de chaque ligne de cette citation.

ARTICLE 12.—DE L'ALINÉA.

294. On appelle *alinéa* le passage d'une ligne inachevée à la ligne suivante: ce qui a lieu lorsqu'on veut fermer ce qu'on appelle une *période;* c'est-à-dire une série de phrases relatives au même objet.

ARTICLE 13.—AUTRES SIGNES DE PONCTUATION.

295. Outre les signes de ponctuation qui précèdent, il y en a quelques autres que l'on peut bien regarder comme tels; ce sont: l'*et cætera*, l'*astérisque*, le *paragraphe*, l'*accolade* et le *souligné*.

296. L'*et cætera* (&c., etc.), est une abréviation de deux mots latins, qui se disent en français *et le reste*, et qui se placent à la suite d'une énumération que l'on ne veut pas finir: *Stanislas, roi de Pologne, grand-duc de Lithuanie, de Moravie*, &c., *prince de Livonie, duc de Lorraine et de Bar*, etc., etc.

297. L'*astérisque* (*) s'emploie: 1° pour faire un renvoi, dans lequel on indique soit l'auteur que l'on cite, soit quelque observation particulière.

2° Pour marquer la pause au milieu d'un verset.

3° Pour remplacer un nom propre, dont on n'écrit que l'initiale: dans ces cas, on met autant d'astérisques que le nom renferme de syllabes ou même de lettres: *M. Z*** est malade.*

(*a*) *Parenthèses*, de deux mots grecs, qui signifient *je mets entre.*

(*b*) *Guillemets*, du nom de l'imprimeur qui les a inventés.

(*) *Astérisque* vient du latin *asteriscus*, petite étoile, dérivé lui-même de *aster*, astre.

298. Le *paragraphe* (§) est un signe qui est ordinairement suivi d'un numéro d'ordre, et qui indique une section d'un chapitre, d'un discours, d'un traité (*a*).

299. L'*accolade* (⌒) sert à embrasser, d'un coup d'œil, un certain nombre de faits qui dépendent d'une même cause, ou qui se rattachent à un même fait principal.

300. Enfin, le *souligné* consiste, tout simplement, à affecter d'un trait horizontal les mots qne l'on veut faire remarquer ; ce signe n'est usité que dans les manuscrits, car, dans les imprimés, on le remplace ordinairement par des caractères penchés, appelés *italiques*.

CHAPITRE III.

PETIT TRAITÉ DE PRONONCIATION.

A.

301. L'*a* est nul dans *Août, aoriste, curaçao, Saône, taon* et leurs dérivés ; on prononce *oût, curaço, ton*, etc.

302. *Ai* a le son de l'*é*, à moins que l'*i* ne soit affecté du tréma ou suivi d'une *l* mouillée : *J'ai faim, laissez-moi ce pain ; vous haïssez le travail. Douairière* se dit *douarière*, quoique *douaire* se prononce *douère*.

303. *Ay* se prononce également comme *é* : *Épernay, Stenay*, etc. ; cependant *abbaye, pays, Le Fays, métayer, layette, balayer, payer*, se disent *abëie, péi, pëier, etc.*, et *Bayard, Bayeux, Bayonne, Biscaye, Blaye, Cayenne, Lucayes, Mayenne*, se disent *Baïard, Blaïe, Lucaïe*, et

B.

304. *B* se prononce dans *club, radoub* et *rumb*, mais non dans *plomb, aplomb*. Il sonne également à la fin des noms propres : *Nadab, Caleb, Éliacib, Jacob*, etc. ; excepté dans *Colomb, Doubs*.

C.

305. *C* est nul à la fin des mots *accroc, amict, blanc, broc, caoutchouc, cotignac, clerc, les échecs, escroc, estomac, flanc, franc, jonc, lacs* (lacet), *marc* (de café), *tabac, tronc*, à moins que ces mots ne soient suivis d'une voyelle ou d'une *h* muette : *Franc étourdi, tabac en poudre*.

306. *C* se prononce comme *s* devant les voyelles *e, i, y*. *Donne ceci au cygne*. Mais il a le son de *k* devant les autres voyelles *a, o, u*, à moins qu'il ne soit affecté d'une cédille : *Cacao, Cordoue, curieux ; il recommença la leçon déjà reçue*. Il est également dur devant une consonne : *Claude, Cnide, Cratès, Ctésiphon*, etc.

(*a*) *Paragraphe*, de deux mots Grecs, qui signifient *j'écris autour*.

307. Le *c* a le son de *g* dans second, *czar*, *reine-claude ;* et celui de *ch* dans *vermicelle*, *violoncelle*. Cette dernière prononciation n'est pas admise par tout le monde.

308. *Ch* a le son doux devant une voyelle : *La charité*, *Michel*, *chimie*, *chucholer*, etc. Mais dans les mots pris des langues étrangères, il est ordinairement dur : 1° devant une consonne : *Achmet*, *chlore*, *Arachné*, *technique*, *chrétien*, etc. ; 2° à la fin des mots : *Laybach*, *Lamech*, *Roch ;* excepté *Auch*, *punch ;* 3° dans les syllables *chir*, *chor*, *chus*, et dans les mots qui en dérivent : *Chiromancie*, *choriste*, *Bacchus ;* excepté *chirurgie* et *bachique ;* 4° dans les mots isolés suivants : *archange*, *archéologie*, *archiépiscopal*, *archonte*, *brachial*, *chaos*, *chélidoine*, *Chersonèse*, *chœur*, *écho*, *lichen*, *malachite*, *Michel-Ange*, *orchestre*, *orchis* et plusieurs autres moins usités.

309. *Ch* est nul dans *almanach*, mais il se prononce comme *q* dans *drachme*.

D.

310. *D* est nul à la fin des noms et des autres mots français : *Un grand bond ; elle prend ce rond*, etc. ; excepté *éphod*, *Sud*, *Talmud*.

311. *D* est également muet à la fin des noms propres français : *Armand*, *Bernard*, *Saint-Cloud*, etc. ; à moins qu'il ne soit précédé de l'un des sons *a*, *e*, *i*, *o*, *u* : *Conrad*, *Alfred*, *David*, *Ahod*, *Éliud ;* cependant, *Madrid* et *Sirod* (dans le Jura), se disent *Madri*, *Siro*.

E.

312. *E* suivi d'un *a* ou d'un *o* est muet, à moins qu'il ne soit accentué : *Ce géant, nommé Jean, avait la peau rougeâtre ; mangeons ces pigeonneaux*.

313. L'*e* a le son de l'*a* dans *femme*, *hennir*, *indemniser*, *nenni*, *solennel* et leurs dérivés. *Spleen* et *keepsake*, mots anglais, se disent *spline*, *kipséke*.

314. L'*e* et l'*u* non accentués forment le son *eu* : *Europe*, *Eugène*, *heureux ;* ne dites donc pas : *Urope*, *Ugène*, etc. Cependant, on prononce *eu* comme *u* dans le verbe avoir : *J'ai* EU *peur que tu nous* EUSSES *oubliés ;* on le dit aussi dans *chargeure*, *égrugeure*, *envergeure*, *gageure*, *mangeure*, *vergeure*. Les mots *Meung* et *à jeun*, se disent *Mun*, *à jun*.

315. *Em* se prononce de trois manières : 1° *a*, dans les adverbes en *emment* : *Prudemment*, *précédemment ;* 2° *in*, dans *A-Kempis*, *Bembo*, *Memphis*, *Ecklembour*, *sempiternel*, *Wurtemberg* et autres de ce genre ; 2° *an*, dans les autres cas : *Emmagasiner*, *emmener*, etc. : excepté *Emma*, *Emmanuel*, *Emmaüs*.

316. *En*, suivi d'une consonne, se prononce *an* : *Attendre*, *Confolens*, *Gentilly*, etc. Il y a exception pour *agenda*, *Amiens*,

appendice, Bender, Bengale, Benjamin, benjoin, blende, mentor, pensum, spencer et quelques autres, où *en* équivaut à *in*. *Enorgueillir, enivrer*, se disent *an-orgueillir, an-ivrer*

317. *En* final se dit généralement *in* : *Bien, rien, examen, hymen, Agen, Enghien* (Angain). Il faut excepter : 1° *Daen, Écouen, en, Ouen, Rouen*, qui font *Can, Ecouan, an*, etc. ; 2° *Amen, Eden, gluten, gramen, lichen, Niémen*, et autres noms propres étrangers, qui font *amène, Édène*, etc.

318. *Er* se prononce comme *re* dans *quaker, stathouder* et quelques autres mots tout-à-fait étrangers.

F.

319. *F* sonne presque toujours, même à la fin des mots : *Soif, chef*, un *œuf, suif*, du *nerf, serf* (esclave), etc. Il n'y a guère exception que pour les expressions suivantes : *Bœuf* gras, des *bœufs, cerf* (animal), *chef-d'œuvre, clef, éteuf* (balle à jouer), un *nerf* de *bœuf*, les *nerfs*, des *œufs*.

320. Le mot *neuf* se prononce *neu* devant une consonne : *Neuf kilogrammes ; neuv*, devant une voyelle : *Neuf ares ; neuf*, quand il est final : *Ils sont neuf*.

G.

321. Le *g* final est nul dans *coing, étang, ginseng, hareng, Loing* (rivière), *long, vieux, oing, orang-outang, parpaing, poing, rang, sang, seing, sterling*, et tous les mots en *berg* et en *bourg* : *Bamberg, Strasbourg*.

Le *g* est également nul dans *doigt, legs, vingt*, et leurs composés. *Schelling* se prononce *chelin*. Pour la liaison on dit : *Long-g-appartement, rang-k-élevé, sang-k-et eau*.

322. Le *g* est dur devant *a, o, u*, et doux devant *e, i, y* : *Gâchis, gogo, guttural, gelée, giboulée, gymnastique*. Cependant, *Bergen* (en Norwège), et *Gesner* (poëte allemand), se disent *Bergaine, Gaisse-nère*.

323. Le *g* est toujours dur devant une consonne : *Agde, ghimel, glaner, stigmate, gnostique, grasseyer*,. Il est également dur à la fin des mots, quand il doit se prononcer : *Agog, Doeg, zigzag, pouding, joug*.

324. *Gli*, dans les mots venus de l'italien, se prononce à peu près comme nos *ll* mouillées : *Cagliari, imbroglio*.

325. *Gn* a un son particulier, que l'on remarque dans *agneau, désigner, incognito*. Mais il est dur au commencement des mots *gnesne, gnostique, gnomon*, etc. ; ainsi que dans *agnat, agnus, cognat, géognosie, igné, imprégnation, inexpugnable, magnat, Progné, récognition, régnicole, stagnant* et leurs dérivés ; cependant, on dit *imprégner*, et non *impreg-ner*.

H.

326. *H*, après une consonne, est toujours nulle : *Ghilan, khan,*

Lhomond, rhythme, thèse, etc. Il faut en excepter *ch* et *ph* qui ont une prononciation propre. (Voyez *C* et *P*.)

327. Au commencement d'un mot ou après une voyelle, l'*h* peut être *muette* ou *aspirée ;* dans ce dernier cas, elle empêche toute liaison avec la voyelle qui suit : *La haine, le haricot, cohue, s'aheurter, honté, s'enhardir,* etc.

328. Il est difficile de donner une règle sûre pour distinguer l'*h* muette de l'*h* aspirée : voici seulement quelques observations : 1° les mots commençant par *hy*, ne s'aspirent jamais ; 2° ceux en *hou* s'aspirent toujours ; 3° *Henri* et ses dérivés, excepté *la Henriade*, ne s'aspirent que dans le langage soutenu ; 4° les dérivés d'un mot aspiré s'aspirent aussi, excepté ceux de *héros*, ainsi que *exhausser, dix-huit, vingt-huit,* où l'aspiration a disparu.

I.

329. L'*i* marqué de l'accent circonflexe n'est pas plus grave pour cela, excepté dans *huître, île, Nîmes ;* ainsi, on ne dit pas : *Epiître, giître,* etc.

330. L'*i* est nul dans *empoigner, moignon, oignon, poignant, poignard, poignée, poignet,* ainsi que dans les noms propres *Aignan, Cavaignac, Montaigne.*

J.

331. Le *j* est toujours doux : *Jadis, je, jockey, joujou, justice.* Dans les noms propres allemands, russes et autres des langues du Nord, le *j* se prononce généralement comme un *i* simple : *Jaroslaw, Jassy,* etc., se disent et s'écrivent même quelquefois, *Iaroslaw, Iassy.*

K.

332. Le *k*, venu des langues étrangères, est entré dans un grand nombre de mots français ; il se prononce toujours de la même manière : *Kabah, képi, kiosque, Kléber, knout, Kœnigsberg, kyrielle,* etc.

L.

333. L'*l* ne se fait pas entendre à la fin des mots suivants : *baril, chenil, coutil, cul-de-sac, fenil, fournil, fusil, gentil, gril, ménil, nombril, outil, persil, soûl, sourcil.* Elle est également nulle dans *Arnould, Feltre, fils, des gentilshommes, Lons-le-Saulnier, Sainte Menehould, pouls, Saulx, Vesoul ;* ainsi que dans les terminaisons *auld, ault : Arnauld, Hérault.*

334. *L* est toujours mouillée dans les mots en *ail, eil, euil, ouil : Un bail, Versailles ; vermeil, oreille, seuil, feuille ; fenouil, grenouille.* Il en est de même des mots *avril, babil, grésil, mil* (millet), *péril,* et de leurs dérivés.

335. L'*l* se mouille également dans les six terminaisons françaises *illac, illard, illet, illon, illot, illy : Aurillac, nasillard, billet, Massillon, billot, Chantilly.*

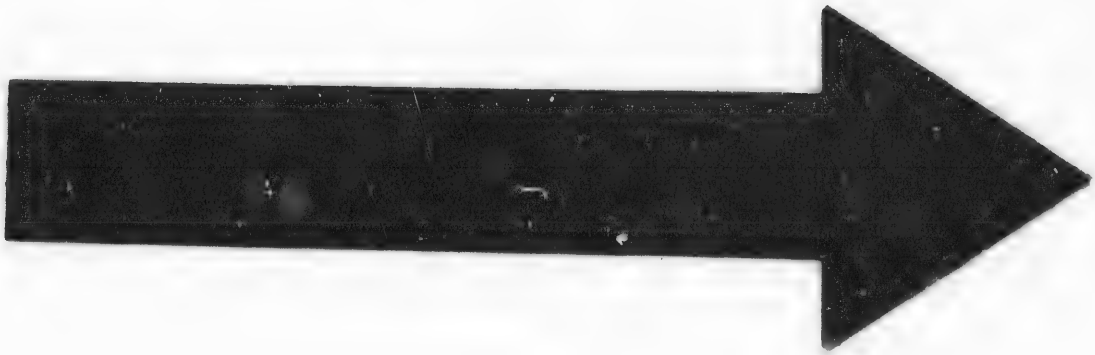

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

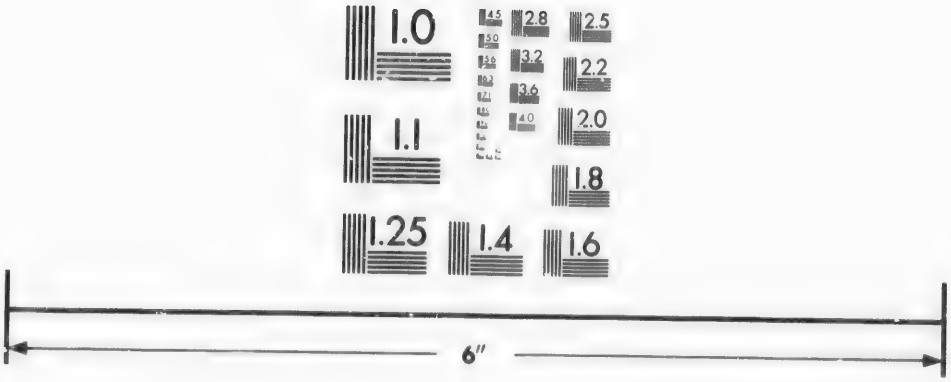

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
4.0
2.5
2.2
2.0
1.8
1.0

336. En général, deux *ll* précédées d'un *i* se mouillent toujours, excepté : 1° au commencement des mots : *Illustre, illimité*, etc. ; 2° dans les terminaisons *illaire, illation* ; 3° dans les verbes *distiller, osciller, scintiller, vaciller* ; 4° dans les mots suivants : *Achille, codicille, Cyrille, fibrille, Gilles, imbécille, Lille, mille, myrtille, papille, pupille, pusillanime, tranquille, ville* et leurs composés. Deux *ll* non précédées de l'*i* ne se mouillent jamais, excepté dans *amaryllis* (plante) et ses dérivés.

337. L'*h*, dans quelques noms propres du Midi, a une certaine analogie avec les *ll* mouillées : *Milhau, Jumilhac*, etc. Il en est de même de *gentilhomme* au singulier.

M.

338. L'*m* se prononce toujours à la fin des mots : *Amsterdam, Harlem, Éphraïm, Hepsom, Herculanum*. Il y a exception : 1° pour les mots en *aim* : *Daim, essaim, étaim* (laine fine), *faim, haim* ; 2° pour *Adam, dam, quidam, Joachim, Billom, Condom, Riom, nom* et ses composés, *parfum* et *thym*.

339. *M* est nul dans l'intérieur des mots *automne* [mais non dans *automnal*], *damner* et ses dérivés.

340. Les deux *mm* se font toujours sentir dans les mots commençant par *imm*, ainsi que dans *Ammon, commémoration, commensurable, commination, commotion, commutation, Emma, Emmanuel, Emmaüs, grammaire, Jemmapes, mammifère, Symmaque*.

N.

341. L'*n* est nulle dans *monsieur* et *Béarn*, qu'on prononce généralement *mossieu, Béar*.

342. La lettre *n* a deux prononciations bien différentes : l'une nasale, comme dans *an, on, in, un*, etc. ; l'autre naturelle, comme dans *Niémen*, qui se dit *Niémène* [Voyez *E*.]

343. Les deux *nn* se font sentir : 1° dans les mots commençant par *inn*, excepté dans *innocent* ; 2° dans *annexe, Annibal, annihiler, annoter, annuel, annuler, Apennin, Brennus, Cinna, connexion, connivence, Ennius, Porsenna*, et autres mots qui sortent du langage ordinaire.

O.

344. L'*o* est nul dans *faon, Laon, paon*, et leurs composés : prononcez donc *fan, Lan, pan*.

345. L'*o* se prononce avec une espèce d'aspiration dans les mots suivants : *onze, ouate, oui, ouïr* : *Le onze ; de la ouate ; ce oui est fort, des ouï-dire*.

346. Les lettres *oa* font entendre deux sons distincts : *La Dalmatie et la Croatie s'étaient coalisées*. Cependant, *toast* se dit *toste*.

347. *Oé* final forme aussi deux sons : *Noé, Zoé*, etc. ; mais, au milieu d'un mot, *oe* a quelquefois le même son que *oi*. *La*

moelle, des moellons, une poêle, un poêlier-fumiste ; prononcez *moille, poile,* etc. *Œ*, liés ensemble, ont la même valeur que l'*e*: *Ma sœur a lu Œdipe, chef-d'œuvre du poète Sophocle.*

348. Deux *o* de suite se prononcent : 1° comme un seul *o* dans *Berg-op-Zoom, Démophoon, épizootie, Laocoon ;* 2° comme *ou*, dans *schooner, sloop, Cook, Cooper, Liverpool,* et autres mots anglais ; 3° séparément, partout ailleurs : *Coordonner, zoologie,* etc.

P.

349. *P* est nul dans *baptême* [mais non dans *baptismal*], *cep de vigne, cheptel, compte, corps, coups, dompter, drap, exempter* [mais non dans *exemption*], *loup, prompt, sept, sculpteur, sirop, temps, trop. Beaucoup* et *trop*, suivis d'une voyelle, font entendre le *p* final : *Il s'est beaucoup amélioré ; vous êtes trop éloigné.*

350. *Ph* forme un son tout-à-fait analogue à l'*f* : *Philosophe, ophthalmie, Joseph,* etc. ; il est nul dans *Saint-Gingoulph* [village de Suisse], qui se dit *Saint-Gingô ; Kniphausen* [seigneurie d'Allemagne] se prononce *Knip-hausène.*

Q.

351. *Q* a la même valeur que le *k* ou le *c* dur, mais il est toujours suivi d'un *u*, à moins qu'il ne soit final, comme dans *cinq, coq.* Il est nul dans *coq-d'Inde*, ainsi que dans *cinq* suivi d'une consonne. *Nous avions cinq coqs-d'Inde.*

R.

352. *R* se fait sentir à la fin des mots : *Amer, belvédère, cancer, cuiller,* etc. ; excepté dans les polysyllabes terminés par *ier, yer, cher, ger,* et dans les infinitifs des verbes : *Fermier, métayer, maraîcher, léger, bourreler, exercer,* etc. Les monosyllabes qui ne sont pas des verbes font entendre l'*r* : *Cher, fer, fier, Ger, tiers, Thiers ;* il en est de même de *Eucher, Fischer, hier, Niger, Suger, Téniers.*

353. L'*r* est nulle dans *monsieur, messieurs, gars,* quoiqu'elle sonne dans le *sieur, les sieurs, le jars.*

S.

354. L'*s* prend deux sons différents, l'un fort, comme celui du *s*, l'autre doux, comme celui du *z* ; on les trouve tous deux dans le mot *saisir.*

355. L'*s* est forte : 1° au commencement des mots, excepté dans *sbire, svelte ;* 2° quand elle est précédée ou suivie d'une consonne, excepté dans *Alsace, Arsace, Asdrubal, balsamine, Bersabée, disgrâce, Israël, Lisbonne, presbytère, Strasbourg, transit, transaction,* et dans leurs composés ; 3° à la fin des mots, quand elle ne doit pas être muette : *Esdras, Périclès, Sémiramis, Athos, Fabius.*

356. L'*s* est douce lorsqu'elle est entre deux voyelles : *Oiseau, maison, pusillanime,* etc. ; excepté dans *coquesigrue, désuétude, entresol, Melchisédech, monosyllabe, parasol, polysyllabe, préséance, présurposer, resacrer, resaluer, vraisemblable.*

357. L'*s* est nulle dans les syllabes *sce, sci, scy, sch : Sceptique, scieur de long, scythe, schisme*, etc. : elle l'est également dans quelques noms propres : *Ayesne, du Guesclin, d'Estrées, Le Nostre, Vosges*, etc.

358. Le *sh* anglais équivaut au *ch* français : *Shelland, shérif, shako, Washington*, etc. *Shakespeare* se dit *Chekspir*.

359. Il serait extrêmement difficile de préciser les mots à la fin desquels l'*s* est muette, ou non muette ; voici les principales où elle se fait sentir : *aloès, Amadis, Argens, as, atlas, bis, calus, cassis, cens, cortès, florès, gratis, hélas ; hiatus, ibis, iris, jadis, kermès, Lens, lis* [mais non pas dans *fleur de lis*], *maïs, mars, mérinos, métis, mœurs, omnibus, ours, prospectus, rébus, Reims, rhinocéros, Sens, tous* [final], *us* [*les us et coutumes*], *vasistas*. Quant aux noms propres, la distinction est encore plus épineuse, il faut s'en tenir à l'usage.

T.

360. Le *t* se prononce toujours au commencement et au milieu des mots, excepté quelquefois dans ceux formés de *mont* et de *pont : Montpellier, Pontchartrain*.

361. *T* sonne également à la fin d'un certain nombre de mots : 1° dans ceux terminés par *ct : Contact, strict*, etc. ; excepté *amict* et les mots en *spect ;* 2° dans les mots en *st* et en *th :* Le *Christ, Brest*, le *zist* et le *zest ; Seth, Loth*, etc. ; excepté *il est, Jésus-Christ, goth, ostrogoth, visigoth ;* 3° dans une quarantaine de mots isolés, dont voici les plus remarquables : *accessit, brut, but, cobalt, débet, déficit, dot, exeat*, un *fait, fat, gratuit, heurt, immédiat, introït, Japhet, Josaphat, mat, net, subit, tacet, transit, ut, vivat*.

362. Dans *sept, huit* et *vingt*, le *t* est nul devant une consonne seulement ; il se prononce dans les autres cas : *dix-sept hommes, huit volumes ; ils sont vingt*. On dit cependant *quatre-vingts*, sans faire sonner le *t*, tandis qu'on le prononce dans *vingt-deux, vingt-trois*...

363. *Th* se prononce en français comme le simple *t : Thomas est un mathématicien*. Cependant, ces deux lettres sont nulles dans *asthme, isthme*, [*asme, isme*.]

364. *Ti* se prononce *ci :* 1° dans la syllabe *tia : Miltiade, Spartiate*, etc. ; excepté dans *Bastia, centiare, il châtia, éléphantiasis, tiare*.

2° Dans les terminaisons *atie, étie, itie : Diplomatie, péripétie, Nigritie*. Il en est de même des mots *argutie, Béotie, inepte, inertie, minutie, scotie*, et des verbes *balbutier* et *initier*.

3° Dans les terminaisons *tiel, tieux, tion, tium, tius : Partiel, factieux, jonction, Actium, Minutius ;* excepté dans le cas où ces syllabes seraient précédées de *s* ou *x : Digestion, mixtion ;* excepté aussi les verbes *nous sentions, nous mentions*, et autres.

4° Dans la terminaison *tien*, ainsi que dans les mots isolés *patient, quotient, satiété*. Il y a exception pour les mots en *tien*, comme *Sébastien*, ainsi que pour *chrétien, entretien, maintien, soutien, le tien*.

Remarquez que les mots *Amphictyon, Critias, épizootie, s'étioler, Pétion, tutie*, doivent avoir le *t* dur.

U.

365. L'*u*, combiné avec *a, e, o*, forme des sons mixtes : *Aurore, eucharistie, ouvrier ;* à moins qu'il ne soit marqué du tréma : *Esaü, Antinoüs*.

366. La syllabe *gua*, se prononce *goua* dans *alguazil, Guadalquivir, Guadiana, lingual, lingualule* [insecto,] ainsi que dans les noms propres étrangers. Partout ailleurs, dans des mots français, elle se prononce *ga : Il navigua, nous nous liguâmes*.

367. *Qua* se prononce *quoua :* 1° dans les mots commençant par *quadr, aqua, équa* : *Quadragésime, aquatique, équateur*, excepté *quadrature* [term. d'horlogerie] et *quadrille :* 2° dans les mots suivants : *desquamation, in-quarto, liquation, loquace, quaker, quanquam, quarts, quaternaire, quatuor*, et un petit nombre d'autres.

368. *Gu* se prononce de manière à faire sentir l'*u :* 1° devant une consonne : *Envergure, guide ;* 2° à la fin des mots en *gu*, dans le verbe *arguer*, et dans tous leurs dérivés : *Aigu, Ambiguïté, il arguera, aiguiser*, etc. ; 3° dans les mots *consanguinité, inextinguible, linguistique, Guise* [nom pr.], mais non pas *guise* [nom commun].

369. *Qu* se prononce de manière à faire entendre l'*u*, dans les mots isolés suivants : *aquilaire, équestre, équicongle*, [et autres termes de mathématiques en *équi*], *équitation, liquéfaction* [mais non *liquéfier*], *questeur, quinquagésime, quinquennal, quinquérème, quintidi, quintil, quintuple, Quinte-Curce, Quintilien, ubiquiste* et leurs dérivés.

V.

370. Le *v* se prononce toujours, et toujours de la même manière : *Vésuve, valvule, vivifier, convolvulus*, etc.

W.

371. Le *w*, emprunté aux langues du Nord, se prononce comme un *v* simple : *Des wagons, Westphalie, Wurtemberg, Kiew*, etc. Cependant il est nul dans *Poniatowski* et *Law ;* 2° il a la valeur de l'*u* dans *Glasgow, New-York, Newton ;* 3° il se prononce comme *ou* dans *whig, wiski, Windsor* et autres mots anglais.

X.

372. *X* se fait sentir à la fin des mots, quand il est précédé d'une consonne ou de l'un des sons *a, e, i, o, u* : *Sphinx, Ajax, silex, prefix, Fox, Pollux ;* excepté dans *crucifix, perdrix, prix, flux* et *reflux*.

373. *X* est muet à la fin des mots quand il est précédé d'un son dérivé, *ai*, *eu*, *ou*, etc. : *La paix*, *heureux*, *jaloux*, etc. Cependant, *Aix* se dit *Aike* [et non *Aisse*].

374. *X* se prononce comme *gz* au commencement des mots ou dans la syllabe *ex* suivie d'une voyelle : *Xavier*, *Xercès*, *Ximénès*, *examen*, *exercice*, *exiger*, *exhorter*, etc.

375. *X* a la valeur de *c*, dans *excès*, *exciter*, etc. ; de *z*, dans les dérivés de *deux*, de *six* et de *dix* : *Deuxième*, *sixain*, *dixième* ; enfin, de *ss*, dans *Auxerre*, *Auxonne*, *Bruxelles*, *dix*, *six*, *soixante*, *rue de la Tixeranderie* [à Paris].

Y.

376. *Y* a la valeur de deux *i* : 1° entre deux voyelles : *Abbaye*, *bruyère*, *que nous bruyions* ; excepté dans *La Haye*, *Cayenne* et quelques autres [voir la lettre *A*] ; 2° dans *pays*, *Le Pays*, et leurs dérivés. Partout ailleurs, l'*y* équivaut à un *i* simple.

377. *Y* marqué du tréma, ce qui est extrêmement rare, se détache de la voyelle précédente : *Monsieur de Moy* [auteur français] ; *le prince de Coy* [archevêque de Rouen].

Z.

378. Le *z* a un son très-doux ; il se fait toujours sentir au commencement et au milieu des mots : *Zizanie*, *le zist et le zest*.

379. A la fin des mots français, le *z* est ordinairement nul : *Rez-de-chaussée*, *assez*, *le riz*, *un nez*, etc. ; excepté *gaz*, *raz*, et *ranz* ; excepté aussi les noms propres, où il fait entendre le son de l'*s* forte : *Rodez*, *Suez*, *Cortez* ; toutefois, il est nul dans *Duprez*, *Natchez*, *Riez*, *St.-Tropez* et *Séez*.

380. La terminaison *tz* a trois valeurs différentes : 1° elle est nulle dans *Retz* [cardinal de] ; 2° elle se prononce comme *sse* dans *Austerlitz*, *Coblentz*, *Metz*, *Seddlitz*, *Sellz* ; 3° elle équivaut à *ts* partout ailleurs : *Goritz*, *Olmutz*.

CHAPITRE IV.

REMARQUES SUR L'ORTHOGRAPHE D'USAGE.

381. L'*orthographe* est l'art d'être correct dans l'emploi des lettres et des signes modificatifs d'une langue.

ARTICLE 1ER.—DE L'EMPLOI DES LETTRES.

382. On reconnaît ordinairement la consonne finale des mots

primitifs par la dérivation. Ainsi, on voit que les consonnes *b*, *c*, *d*, etc., terminent les mots

Plomb,	par les dérivés.	Plomber.
Accroc,		Accrocher.
Marchand,		Marchander.
Rang,		Ranger.
Fusil,		Fusiller.
Parfum,		Parfumer.
Brun,		Brunir.
Drap,		Draper.
Boulanger,		Boulangerie.
Repos,		Reposer.
Profit,		Profiter.
Flux,		Fluxion.

383. Cette règle est sujette à un grand nombre d'exceptions: *Souris* fait *souricière ; dix, dizaine ; dépot, déposer ; legs, léguer ; discuter, discussion ; convertir, conversion ;* etc.

ARTICLE 2.—DU DOUBLEMENT DES LETTRES.

384. Les consonnes *b*, *d*, *g*, ne se doublent guère que dans les mots *abbé, gibbosité, rabbin, sabbat; addition, adducteur, reddition ; agglomérer, agglutiner, aggraver, suggérer*, et dans leurs dérivés.

385. *C* se double dans les mots qui commencent par *oc: occasion, occident, occuper*, etc., excepté dans *océan, oculiste*, et leurs dérivés.

386. *F* se double: 1° dans les mots qui commencent par *bouf, dif, ef, of, suf: Bouffon, difficile, effort, office, suffire*, etc.; 2° dans ceux qui commencent par *af* et par *souf: Affaire, souffler, souffrir*, etc.; excepté *afilager, afin, afistoler, Afrique, soufrer* et leurs dérivés.

387. *L* se double: 1° dans le corps des mots où cette lettre est mouillée: *Famille, bouillir*, etc.; 2° dans *mille* et ses dérivés: *Millésime, millénaire*, etc.; 3° dans les mots qui commencent par *il: illégal, illimité*, etc.; excepté dans *île, iléon, Iliade, Ilion.*

388. *M* se double: 1° dans les mots qui commencent par *com: comment, communiquer*, etc.; excepté dans *coma, comédie, comestible, comète, Cominge, comité, comus* et leurs dérivés; 2° dans ceux qui commencent par *im: Immense, imminent*, etc.; excepté dans *image, imiter*, et leurs dérivés; 3° dans tous les adverbes formés des adjectifs en *ant* et *ent:* Méchamment, éloquemment.

389. *N* se double après la syllable *co*, dans tous les mots qui commencent par ces deux lettres: *Connaître, conniver*, etc.; excepté dans *cône* et ses dérivés.

390. Dans les mots qui commencent par *in*, l'*n* ne se double que dans *inné, innocent, innombrable, innové, innover* et leurs dérivés.

391. *N* se change en *m* devant *b, m, p* : *Emblème, emmener, empire*, etc.; excepté dans *bonbon, bonbonnière, embonpoint*, et *néanmoins*.

392. *P* se double : 1° dans les mots qui commencent par *ap*, lorsqu'il est suivi de la lettre *r* : *Apprendre, approcher*, etc.; excepté *âpre, après* et leurs dérivés; 2° dans ceux qui commencent par *op*, lorsqu'il est suivi de l'une des lettres *o, r* : *Opportun, opprimer*, etc.; excepté *opobalsamum*; 3° dans les mots qui commencent par *sup*, lorsque le *p* est suivi de l'une des lettres de la syllabe *roul* : *Supprimer, support, supporter, supplice*, etc.; excepté *suprême, suprématie* et leurs dérivés.

393. *R* se double dans les mots qui commencent par *ir* : *Irréducible, irrégulier*, etc.; excepté dans *ire* (colère), *iris, Irlande, ironie* et leurs dérivés.

ART. 3.—DU SON *an* AU COMMENCEMENT DES MOTS.

394. Le son *an* s'écrit de plusieurs manières : 1° *an*, dans les mots en *anti* : *Antidote, antique*, etc.; excepté *enticher, entier*, et leurs dérivés.

2° Par *em* devant *m* : *emmener, emmagasiner*; et devant *b* et *p*, quand du mot on peut faire un verbe : *Embarras, emplacement*, etc. : on peut dire *embarrasser, emplacer*. Il faut en excepter *ambitionner, ambler, ambrer, amplifier, ampuler*, et leurs dérivés.

3° Par *en*, lorsque cette syllabe est suivie de l'une des consonnes qui commencent les mots suivants : *je* N'AI VU LE ROI *qu'une fois*; *enjamber, ennuyer, envahir, enlever, enrichir, enquérir, enfariner*, etc.; excepté *anfractueux, anfractuosité*.

Devant *g*, quand du mot on peut faire un verbe : *Engagement, engeance*, etc.; on peut dire *engager, engeancer*; excepté *anglaiser* et ses dérivés.

Devant *d*, suivi de l'une des voyelles *e, i, o, u* : *Endetter, endimancher, endoctriner, enduire*, etc.; il faut en excepter *Andes* (*montagne*) et *andouille*.

Devant un *c* ou une *s* : *Encaver, enseigner*, etc.; excepté *ancêtres, anche, anchiflures, anchois, ancien, ancre, anse*, et quelques autres d'un usage rare.

Devant *tr* : *Entraîner, entraver*, etc.; excepté *antre* (caverne).

ARTICLE 4.—TERMINAISONS DE CERTAINS MOTS.

395. *At* termine les noms qui expriment une dignité, une profession : *Diaconat, avocat, exarchat, patriarchat*, etc.; ainsi que tous les mots qui finissent en *ficat* : *Certificat, pontificat*, etc.

396. L'*e* muet termine : 1° tous les noms féminins dont le son final est *aï* : Une *claie*, une *raie*, etc.; excepté *paix*.

2° Ceux dont le son est *i* : *Jalousie, envie*, etc.; excepté *brebis, fourmi*, la *merci, nuit, perdrix, souris*.

3° Ceux dont le son est *u* : La *vue*, la *rue*, etc.; excepté *bru, glu, tribu, vertu*.

4° Ceux dont le son est *eu* : Une *queue*, une *lieue*, etc.

5° Ceux dont le son est *oi* ou bien *ou* : La *joie*, la *roue*, etc. ; excepté *croix*, *noix*, *poix*, *voix*, la *loi*, une *fois*, la *toux*.

6° Ceux dont le son est *é* : *Croisée*, *pensée*, *idée*, etc. ; excepté les noms en *té* et en *tié* : *Cité*, *humanité*, *pitié*, etc. ; à moins qu'ils n'expriment une idée de contenance : Une *assiettée*, une *pelletée*, une *brouettée*, etc. ; ou bien qu'ils ne soient formés des participes passés : *Dictée*, *montée*, *portée*, etc.

397. Les noms dont le son final en *au* est le même au singulier et au pluriel, s'écrivent par *eau* : *bureau*, *tableau*, etc. ; excepté : 1° *fléau*, *préau*, *fabliau*, *gluau*, *hoyau*, *tuyau*, et autres, où *au* est précédé d'une voyelle ; 2° *Esquimau*, *étau*, *gruau*, *landau*, *pilau*, *sarrau*, *unau*.

398. On écrit par *oir* les noms masculins : *Aspersoir*, *boudoir*, *bougeoir*, *dortoir*, *drageoir*, *espoir*, *manoir*, *ostensoir*, *soir* et tous ceux où l'on peut changer cette finale en *ant* : *Dévidoir*, *dévidant*, etc. ; excepté *compulsoire* et *consistoire*, qui s'écrivent avec un *e*, quoiqu'on dise *compulsant*, *consistant*. On écrit de même les verbes : *Devoir*, *recevoir*, etc. ; excepté *boire* et *croire*.

On écrit par *oire* : 1° les autres noms masculins dont on ne peut pas changer *oir* en *ant* : *Réfectoire*, *ciboire*, etc. ; 2° les noms féminins : *Armoire*, *glissoire*, etc. ; enfin, les adjectifs des deux genres : *Illusoire*, *provisoire*, etc.

399. La terminaison *cion* s'écrit de quatre manières : 1° par *cion*, dans *scion* (petit rejeton) et *suspicion*.

2° Par *sion*, dans *appréhension*, *ascension*, *dimension*, *extension*, *expansion*, *pension*, *suspension*, *tension*, ainsi que dans les autres mots où cette finale est précédée de *l*, *r*, *es*, *mis*, *cus* : *Convulsion*, *conversion*, *procession*, *démission*, *percussion* ; excepté *assertion*, *désertion*, *insertion*, *portion*.

3° Par *tion*, dans la plupart des mots où cette finale est précédée de l'une des lettres du mot *coupai* : *action*, *potion*, *ablution*, *réception*, *nation*, *acquisition*.

4° Par *xion*, dans les mots suivants : *annexion*, *complexion*, *connexion*, *flexion*, *fluxion* et leurs dérivés.

400. On écrit par *ss* : 1° les adjectifs féminins : *basse*, *cassé*, *grasse*, *lasse*.

2° Les mots auxquels la terminaison *sse* donne une acception peu favorable, comme *hommasse*, *bonasse*, *villasse*, *savantasse*, *cocasse*, *mollasse*, etc.

3° Les mots *bécasse*, *brasse*, *calebasse*, *carcasse*, *classe*, *chasse*, *crasse*, *crevasse*, *cuirasse*, *culasse*, *échasse*, *impasse*, *liasse*, *masse*, *mollasse*, *nasse*, *paillasse*, *paperasse*, *potasse*, *terrasse* et quelques autres.

4° Les mots en *esse*, comme *adresse*, *caresse*, *messe*, etc. ; excepté *espèce*, *nièce* et *pièce*.

5° Les mots terminés par le son *osse*, comme *bosse*, *brosse*, etc.; excepté *atroce*, *féroce*, *négoce*, *noce*, *précoce*, *sacerdoce*, *véloce*.

401. On écrit par *c* : 1° les adjectifs des deux genres : *Efficace*, *vorace*, *vivace*, *tenace*, etc.

2° Les noms suivants : *audace*, *bonace*, *dédicace*, *face*, *glace*, *grimace*, *menace*, *race*, *rosace*, *trace*.

3° Les mots en *ice*, comme *appendice*, *calice*, etc.; excepté *coulisse*, *écrevisse*, *esquisse*, *génisse*, *réglisse* et *saucisse*.

4° Les mots en *uce*, comme *astuce* ; excepté *aumusse*, *Prusse*, *russe*.

CHAPITRE V.

DES HOMONYMES, DES HOMOGRAPHES, DES SYNONYMES ET DES ONOMATOPÉES.

ARTICLE 1ER.—DES HOMONYMES.

402. On appelle *homonymes* (*a*) des mots qui ont à peu près la même prononciation et quelquefois la même orthographe, mais qui expriment des choses différentes ; comme *coin* (à fendre le bois), *coin* (du feu), *coing* (fruit du cognassier).

403. Voici, comme exercice, les homonymes des cinq voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u* :

A.—*Faites un* a *majuscule ; il a tort ; Bossuet est né à Dijon ; j'ai péché dans l'*A, *près de Chambord* (Loir-et-Cheir) ; ah ! *que je souffre ! tu* as *raison ;* ah ! *vous voilà !*

E.—*Le mot soierie a deux* e *muets ; J'*ai *acheté et payé ce livre hier ;* eh ! *quelle perte !* hé *bien ! qu'est-il arrivé ?*

I.—*Mets les points sur les* i ; *si tu y penses, tu y passeras ;* hi ! hi ! hi ! *il m'a battu ; je* hie, *tu* hies, *ils* hient, *c'est-à-dire que nous enfonçons des pavés avec la* hie ; *Amsterdam est bâti sur l'*Y ; *Saint-*Ay (prononcez i) *est près d'Orléans.*

O.—*Rond comme un* o ; *souviens-toi, ô homme !* oh ! *tu ronges les* os ! *où croissent les* aulx ? *il y a des* eaux *thermales* au haut *de cette butte ;* oh ! *que c'est drôle !*

U.—*Voici un tube en* u ; hu ! *disait ce charretier ; dès que j'*eus *fini ; j'ai* eu *soin de lui ; qu'*eût-*il fait sans moi ! tu* hues *ceux qui te* huent.

ARTICLE 2.—DES HOMOGRAPHES.

404. On appelle *homographes* (*b*) des mots qui ont exactement

---

402. Qu'appelle-t-on homonymes ?
403. Quels sont les homonymes de *a*, *e*, *i*, *o*, *u* ?
404. Qu'appelle-t-on homographes ?

(*a*) *Homonyme*, de deux mots grecs, qui veulent dire *noms semblables*.

(*b*) *Homographe*, de deux mots grecs, qui veulent dire *j'écris semblable*.

la même orthographe, mais qui n'ont pas tout à fait la même prononciation, comme *il lave* (de laver), et *la lave* (d'un volcan) : *ils peignent* (du verbe *peindre*), et *ils peignent* (du verbe *peigner*) ; etc.

405. Voici une liste des homographes les plus expressifs :—

ACCEPTIONS.	Nous *acceptions* toutes les *acceptions* de ce mot.
AFFECTIONS.	Nous *affections* d'avoir des *affections* particulières.
AS.	Tu *as* l'*as* de trèfle.
BIS.	Ils n'ont pas crié *bis !* pour du pain *bis*.
CONTENT.	Je suis *content* des histoires qu'ils *content*.
CONVIENT.	Il *convient* qu'ils nous *convient* à cette fête.
DEVIENT.	Il *devient* urgent de les redresser : ils *dévient*.
EST.	Ce cap *est*, je crois, à l'*est* de l'Afrique.
EXPÉDIENT.	Ils *expédient* gratis : c'est un bon *expédient*.
FIER.	Il est *fier* : il ne faut pas s'y *fier*.
FILS.	Mon *fils*, tiens ces *fils* dans ta main.
GUISE.	Le duc de *Guise* voulait gouverner à sa *guise*.
INTENTIONS.	Ils ont de mauvaises *intentions* : ils veulent que nous vous *intentions* procès.
LACS.	Ce chasseur a tendu ses *lacs* près de ces *lacs* et de ces étangs.
NÉGLIGENT.	Cet enfant est trop *négligent* ; ses parents *négligent* de le corriger.
OBJECTIONS.	Quelles raisons *objections*-nous à leurs *objections* ?
PARENT.	Mon *parent* n'est pas de ceux qui se *parent* avec luxe.
PORTIONS.	Il faut que nous *portions* ces *portions* à l'Hôpital.
PRÉSIDENT.	Les anciens *président* en l'absence du *président*.
RÉSIDENT.	Je ne sais où *résident* le *résident* d'Angleterre et celui d'Espagne.
SENS.	Tu *sens* bien que cela n'a pas de *sens*.
VIOLENT.	Malheur à eux, s'ils *violent* les défenses de cet homme *violent !*
VIS.	Tu *vis* la *vis* que j'achetai chez le quincaillier qui demeure *vis-à-vis*.

ARTICLE 3.—DES SYNONYMES.

406. On appelle *synonymes* (*a*) des mots qui ont à peu près la même signification, comme *emportement*, *colère* et *courroux* ; *fort*, *robuste* et *vigoureux* ; *souhaiter*, *vouloir*, *désirer* et *convoiter* ; etc.

---

405. Indiquez quelques homographes des plus expressifs.
406. Qu'appelle-t-on synonymes ?

(*a*) *Synonyme*, de deux mots grecs, qui veulent dire *noms ensemble*.

407. Il n'y a pas, à vrai dire, de mots qui soient parfaitement synonymes en français. Ainsi, les cinq verbes *abaisser*, *rabaisser*, *ravaler*, *avilir* et *humilier*, expriment tous une idée contraire à des sentiments de dignité ; mais chacun d'eux l'expriment avec un degré de plus ou de moins : *Les imperfections* ABAISSENT ; *les défauts* RABAISSENT ; *les torts* HUMILIENT ; *les bassesses* RAVALENT ; *les crimes* AVILISSENT.—*L'homme modeste* S'ABAISSE ; *le simple se* RABAISSE ; *le faible se* RAVALE ; *le lâche* S'AVILIT ; *le pénitent* S'HUMILIE.

ARTICLE 4.—DES ONOMATOPÉES.

408. On appelle *onomatopées* (*a*) des mots qui représentent, par la prononciation, certains bruits particuliers, comme *claque*, *crin-crin*, *glou-glou*, *tictac*, etc.

409. Voici quelques onomatopées des plus curieuses :—

BÊLER.	Formé du cri de la brebis.
BROUHAHA.	Bruit confus de diverses choses.
CANCAN.	Imité du cri monotone du canard.
CHUCHOTER.	Imité du bruit de bouche de ceux qui parlent bas.
COUCOU.	Tiré du cri de l'oiseau de ce nom.
CRAQUER.	Imité du bruit d'une chose qui se rompt avec effort.
CRIN-CRIN.	Imité du son d'un mauvais violon.
FANFARE.	Tiré du son grave des instruments en cuivre.
GLOU-GLOU.	Bruit d'un liquide qui sort du goulot étroit d'une bouteille.
MIAULER.	Formé du cri du chat.

CHAPITRE VI.

DE LA CONSTRUCTION.

410. La *construction* (*b*) n'est autre chose que l'ordre, l'arrangement, la disposition que l'on donne aux mots dans le discours.

411. On distingue cinq sortes de constructions : la construction *directe*, l'*inversion*, l'*ellipse*, le *pléonasme* et la *syllepse*.

412. La construction *directe* est celle dans laquelle les mots sont placés selon l'ordre naturel des opérations de notre esprit ; alors, le sujet se présente le premier avec ses complements, le

---

407. Y a-t-il réellement des synonymes en français ?
408. Qu'appelle-t-on onomatopées ?
409. Donnez quelques onomatopées des plus curieuses.
410, Qu'est-ce que la construction ?
411. Combien distingue-t-on de sortes de constructions ?
412. Qu'est-ce que la construction directe ?

(*a*) *Onomatopée*, de deux mots grecs, qui veulent dire *je fais un nom*.

(*b*) *Construction*, de deux mots latins, qui veulent dire *bâtir avec*.

verbe ensuite, et enfin l'attribut avec ses compléments : *Les fameuses* MINES *d'or de la Californie* sont *maintenant* CONNUES *de tout le monde.*

413. L'*inversion* (*a*) est la construction dans laquelle les mots ne se présentent pas dans l'ordre naturel : *Vive le* TRAVAIL ! *disent les* ÉLÈVES *studieux.*

414. L'inversion est, dans bien des cas, une loi imposée par l'usage ; souvent aussi, sans qu'elle soit de rigueur, elle donne au style plus d'élégance et d'énergie : *Nous écoutons volontiers les conseils que* NOUS DONNENT *ceux qui savent flatter nos passions.* Ici, la construction directe ôterait à la phrase toute élégance.

415. L'*ellipse* (*b*) est une construction dans laquelle, pour rendre le discours plus concis et plus vif, on supprime quelques mots que la grammaire regarderait comme nécessaires : *Le brave* SE CONNAÎT *dans le combat ; le sage, dans la colère ; l'ami, dans le besoin.*

416. Pour que l'ellipse soit permise, il faut qu'elle soit autorisée par l'usage, et que les mots sous-entendus puissent être facilement suppléés. Les vers suivants sont vicieux :

> J'EUSSE ÉTÉ *près du Gange esclave des faux dieux,*
> *Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux.*

Le verbe que sous-entend l'auteur devant *musulmane* est *je suis*, tandis que, selon la grammaire, ce devrait être *j'eusse été.*

417. Le *pléonasme* (*c*) n'est autre chose que la répétition d'une idée, pour donner à la phrase plus de clarté ou d'énergie : *Je l'ai* VU, VU *de mes propres yeux.*

418. Le pléonasme est vicieux quand il ne donne ni plus de clarté, ni plus d'énergie au discours ; en voici quelques exemples : VOYONS VOIR *votre montre ; on l'a* FORCÉ *d'entrer* MALGRÉ *lui ; voyez ce* CADAVRE INANIMÉ, *étendu* SANS VIE *sur le sable ;* RECULEZ *un peu* EN ARRIÈRE, etc.

419. La *syllepse* (*d*) consiste à faire accorder un mot avec l'idée qui domine dans l'esprit, plutôt qu'avec le mot de la phrase

---

413. Qu'est-ce que l'inversion ?
414. L'inversion est-elle toujours de rigueur ?
415. Qu'est-ce que l'ellipse ?
416. Que faut-il pour que l'ellipse soit permise ?
417. Qu'est-ce que le pléonasme ?
418. Quand est-ce que le pléonasme est vicieux ?
419. En quoi consiste la syllepse ?

(*a*) *Inversion*, d'un mot latin, qui veut dire *renversement.*
(*b*) *Ellipse*, d'un mot grec, qui veut dire *omission, manque.*
(*c*) *Pléonasme*, d'un mot grec, qui veut dire *abondance, trop plein.*
(*d*) *Syllepse*, de deux mots grecs, qui veulent dire *je comprends, je prends avec.*

auquel il se rapporte grammaticalement : *La plupart des solitaires* S'OCCUPAIENT *de travaux manuels ; le reste se* LIVRAIENT *à la contemplation.* La règle générale demanderait ici les verbes au singulier, à cause de leurs sujets grammaticaux, *la plupart, le reste.*

CHAPITRE VII.

NOTIONS D'ANALYSE GRAMMATICALE.

ARTICLE 1ER.—NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

420. *Analyser* (*a*), c'est décomposer un tout en ses parties, pour les examiner l'une après l'autre. Nous ne nous occuperons ici que de l'*analyse grammaticale* et de l'*analyse logique.*

421. L'*analyse grammaticale* consiste à décomposer les phrases, pour en étudier séparément tous les mots exprimés ou nécessairement sous-entendus.

422. Pour analyser grammaticalement les mots d'une phrase, il faut en dire la nature, l'espèce, les modifications et les fonctions ; cette analyse n'est donc, pour ainsi dire, que la classification des parties du discours.

423. Dire la *nature* d'un mot, c'est faire connaître à quelle partie du discours il appartient ; c'est dire si ce mot est un *nom*, un *adjectif*, un *pronom*, etc.

424. Dire l'*espèce* d'un mot, c'est indiquer la subdivision à laquelle il appartient dans chaque partie du discours ; c'est-à-dire, par exemple, si ce mot est un nom *commun* ou un nom *propre*, un adjectif *qualificatif* ou un adjectif *numéral*, etc.

425. Dire les *modifications* d'un mot, c'est en faire connaître les divers accidents, tels que le *genre* et le *nombre*, comme dans le nom ; le *genre*, le *nombre* et la *personne*, comme dans le pronom, etc.

426. Dire enfin la *fonction* d'un mot, c'est indiquer le rôle qu'il remplit dans la phrase où il se trouve ; c'est dire, par exemple, pour le nom, s'il est *complément direct*, *complément indirect*, etc. ; pour l'adjectif, s'il *qualifie* ou s'il *détermine*, etc.

---

420. Qu'est-ce qu'analyser ?
421. En quoi consiste l'analyse grammaticale ?
422. Qu'y a-t-il à dire pour analyser les mots d'une phrase ?
423. Qu'est-ce que dire la nature d'un mot ?
424. Qu'est-ce que dire l'espèce d'un mot ?
425. Qu'est-ce que dire les modifications d'un mot ?
426. Qu'est-ce que dire la fonction d'un mot ?

(*a*) *Analyser*, de deux mots grecs, qui veulent dire *dissoudre de nouveau.*

ARTICLE 2.—ANALYSE DU NOM.

427. Pour analyser le nom, il faut dire quatre choses : 1° si c'est un nom commun ou un nom propre d'homme, de ville, de peuple, etc. ; 2° s'il est du masculin ou du féminin ; 3° s'il est au singulier ou au pluriel ; 4° s'il est sujet, complément direct, complément indirect, attribut ou mis en apostrophe.

Pierre donne l'aumône aux pauvres.

Pierre Nom propre d'homme, masc. sing., suj. de *donne.*
aumône Nom comm. fém. sing., compl. direct de *donne.*
pauvres Nom comm. masc. plur., compl. indir. de *donne.*

428. Un nom est mis en *apostrophe* quand on le prononce simplement pour appeler la personne à qui l'on s'adresse, ou pour attirer son attention.

Mes enfants, venez ici.

enfants Nom comm. masc. plur., mis en apostrophe.

429. Le nom peut aussi être employé comme *attribut*, c'est-à-dire qu'il peut exprimer la manière d'être du sujet ; alors, il joue le rôle d'un adjectif.

Le mensonge est un vice.

Vice Nom comm. masc. sing., attribut de *mensonge.*

ARTICLE 3.—ANALYSE DE L'ARTICLE.

430. Pour analyser l'article, il faut dire : 1° S'il est simple ou composé ; 2° s'il est au masculin ou au féminin : 3° s'il est au singulier ou au pluriel ; 4° enfin, quel est le nom qu'il détermine.

Pierre donne l'aumône aux pauvres.

l' pour la Art. simp. fém. sing., détermine *aumône.*
aux Art. contr. pour *à les.*
les Art. simp. masc. plur., détermine *pauvres.*

ARTICLE 4.—ANALYSE DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

431. Pour analyser l'adjectif qualificatif, on dira : 1° s'il est au masculin ou au féminin ; 2° s'il est au singulier ou au pluriel ; 3° quel mot il qualifie ou de quel mot il est attribut.

---

427. Que faut-il dire pour analyser le nom ?
428. Quand est-ce qu'un nom est mis en apostrophe ?
429. Le nom ne peut-il pas être employé comme attribut ?
430. Que faut-il dire pour analyser l'article ?
431. Que faut-il dire pour analyser l'adjectif qualificatif ?

Ce bon père et cette tendre mère sont heureux.

bon Adj. qual. masc. sing., qual. *père*.
tendre Adj. qual. fém. sing., qual. *mère*.
heureux Adj. qual. masc. plur., attr. de *père* et de *mère*.

432. L'adjectif qualificatif peut être quelquefois employé substantivement, et alors il en subit toutes les conséquences.

Riches, sachez que le superflu n'est pas le nécessaire.

Riches Adj. qual. empl. subst., masc. plur., mis en apostr.
superflu Adj. qual. empl. subst., masc. sing., suj. de *est*.
nécessaire Adj. qual. empl. subst., masc. sing., attr. de *superflu*.

ARTICLE 5.—ANALYSE DE L'ADJECTIF DÉTERMINATIF.

433. Pour analyser l'adjectif déterminatif, on dira : 1° S'il est démonstratif, possessif, indéfini ou numéral ; 2° dans ce dernier cas, s'il est cardinal ou ordinal ; 3° s'il est au masculin ou au féminin ; 4° s'il est au singulier ou au pluriel ; 5° enfin, quel mot il détermine ou de quel mot il est attribut.

Aucun de ces vingt volumes ne manque dans ma seconde collection.

Aucun Adj. ind. masc. sing., dét. *volume* sous-entendu.
ces Adj. démonst. masc. plur., dét. *volume*.
vingt Adj. num. card. masc. plur., dét. *volume* (par une idée de nombre).
ma Adj. poss. fém. sing., dét. *collection*.
seconde Adj. num. ordin. fém. sing., dét. *collection* (par une idée d'ordre).

ARTICLE 6.—DE L'ANALYSE DU PRONOM.

434. Pour analyser le pronom, on dira : 1° S'il est personnel, possessif, démonstratif, conjonctif ou indéfini ; 2° s'il est à la première, à la deuxième ou à la troisième personne ; 3° s'il est au masculin ou au féminin ; 4° s'il est au singulier ou au pluriel ; 5° enfin, s'il est sujet, complément direct, complément indirect, attribut ou mis en apostrophe.

Quelqu'un m'a dit que la nation et la mienne sont celles que tu aimes le plus.

---

432. L'adjectif qualificatif ne peut-il pas être employé substantivement ?
433. Que faut-il dire pour analyser l'adjectif déterminatif ?
434. Que faut-il dire pour analyser le pronom ?

Quelqu'un	Pron. (*a*) indéf., 3e pers. masc. sing., suj. de a *dit*.
m' pour *me*	Pron. pers., 1re pers. masc. sing., comp. indirect de a *dit*.
la mienne	Pron. (*a*) poss., 3e pers. fém. sing., sujet partiel de *sont*.
celles	Pron. conj., 3e pers. fém. plur., attr. de *nation* et de *la mienne*,
que	Pron. conj., 3e pers. fém. plur., compl. dir. de *aimes*.
tu	Pron. pers., 2e pers. masc. sing., sujet de *aimes*.

435. Le mot *il*, employé dans la conjugaison des verbes unipersonnels, n'est que le sujet apparent de ces sortes de verbes; le sujet réel est ce qui se présente sous forme de complément direct.

Il faut qu'il pleuve.

Il	Pron. pers., 3e pers. masc. sing., suj. apparent de *faut*.
il	Pron. pers., 3e pers. masc. sing., sujet apparent de *pleuve*.

Le sujet réel de *faut*, c'est *qu'il pleuve;* et celui de *pleuve*, c'est un nom sous-entendu (*de l'eau, de la pluie*, etc.)

ARTICLE 7. ANALYSE DU VERBE.

436. Pour analyser le verbe, on doit dire: 1° S'il est substantif, transitif, passif, intransitif, réfléchi ou unipersonnel; 2° s'il est de la 1re, de la 2e, de la 3e ou de la 4e conjugaison; 3° s'il est à l'infinitif, à l'indicatif, au conditionnel, à l'impératif ou au subjonctif; 4° s'il est au présent, au passé ou au futur; 5° s'il est à la 1re, à la 2e ou à la 3e personne; 6° enfin, s'il est au singulier ou au pluriel. Quand il s'agit d'un temps de l'infinitif, à la place de ces deux derniers articles, on dit si le verbe est sujet, complément ou attribut.

Il faudrait que je m'informasse du prix de la ferme qui a été mise en vente hier, elle est très-belle; venez la voir avec moi.

Faudrait	Verbe unip., 3e conj., prés. du condit., 3e pers. du sing.
informasse	Verbe réfl., 1re conj., imparf. du subj., 1re pers. du sing.
a été mise	Verbe pass., 4e conj., passé indét. (de l'inf.), 3e pers. du sing.

---

435. Quelle est la fonction du mot *il* dans les verbes unipersonnels?

436. Que faut-il dire pour analyser le verbe?

(*a*) Ou plutôt *locution pronominale* ou *pronom composé*.

est Verbe subs., 4e conj., prés. de l'ind., 3e personne du sing.
venez Verbe intr., 2e conj., prés. de l'impér., 2e pers. du plur. [Il a pour sujet *vous* sous-entendu].
voir Verbe trans., 3e conj., prés. de l'inf., compl. ind. de *venez* (*Venez* POUR *la voir*).

Mépriser n'est pas répondre.

Mépriser Verbe trans. employé intr., 1re conjug., prés. de l'inf., sujet de *est*.
répondre Verbe trans. employé intr., 4e conj., prés. de l'inf., attr. de *mépriser*.

ARTICLE 8.—ANALYSE DU PARTICIPE.

437. Le participe présent s'analyse absolument comme un verbe au mode infinitif; le participe passé employé seul, comme un adjectif qualificatif (*a*).

Négligeant habituellement leurs devoirs, ne travaillant qu'à regret, que peuvent faire ces élèves, sitôt distraits, sitôt découragés ?

Négligeant Verbe trans., 1re conj., part. prés., compl. indi. de *faire* (*Faire* EN *négligeant*).
travaillant Verbe intr., 1re conj., part. prés., compl. indi. de *faire*.
distraits Adj. qual., masc. plur., attr. de *qui* sous-ent.
découragés Adj. qual., masc. plur., attr. de *qui* sous-ent.

ARTICLE 9.—ANALYSE DES INVARIABLES.

438. Pour analyser l'adverbe, il faut dire : 1° Si c'est un adverbe ou une locution adverbiale (de lieu, de manière, de quantité, etc.); 2° quel mot il modifie.

Vous viendrez sans doute ici demain.

sans doute Loc. adv. (de doute), modifie *viendrez*.
ici Adv. (de lieu), modifie *viendrez*.
demain Adv. (de temps), modifie *viendrez*.

439. Certains adverbes, tels que *beaucoup, peu, autant, plus*, etc., peuvent quelquefois être employés comme sujets, comme compléments et comme attributs; alors, ils ne sont pas censés modifier.

---

437. Comment s'analysent le participe présent et le participe passé ?
438. Que faut-il dire pour analyser l'adverbe ?
439. Certains adverbes ne peuvent-ils pas être employés comme sujets... ?
(*a*) Quelques grammairiens appellent le participe passé *participe adjectif*, afin d'en rappeler en même temps l'origine et la fonction.

Ils étaient trop peu ; beaucoup de monde s'en aperçut.

peu Adv. (de quantité), empl. comme attrib. de *ils.*
beaucoup Adv. (de quantité), empl. comme suj. (grammat). de *aperçut.*

440. Pour analyser la préposition, il faut dire : 1° Si c'est une préposition ou une locution prépositive ; 2° quel mot elle régit, ou bien quels mots elle met en rapport.

Pour aller de Paris au Hâvre, ne passe-t-on pas près de Rouen ?

Pour Prép. régit *aller,* ou bien fait rapp. *aller* à *passe.*
de Prép. régit *Paris,* ou bien fait rapp. *Paris* à *aller.*
au Art. contr. pour *à le.*
près de Loc. prép. régit *Rouen,* ou bien fait rapp. *Rouen à passe.*

441. Pour la conjonction et pour l'interjection, il n'y a qu'une seule chose à dire : Conjonction ou locution conjonctive, interjection ou locution interjective.

Ah ! s'ils allaient se plaindre parce que je suis ici !

Ah ! Interj.
s' pour *si* Conj.
parce que Loc. conj.

ART. 10.—ANALYSE DES FIGURES DE GRAMMAIRE.

442. Les *figures* de grammaire sont certaines constructions ou certaines manières de s'exprimer qui s'écartent des règles ordinaires ; ce sont : l'inversion, l'ellipse, le pléonasme et la syllepse. L'*inversion* n'offre pas de difficultés sérieuses.

443. L'*ellipse* n'est autre chose que la suppression de certains mots dans une phrase. Il n'est pas nécessaire d'analyser ces mots ; mais on doit les mentionner, si l'analyse du reste de la phrase l'exige. En voici quelques exemples : 1° *Se sauve qui peut,* équivaut à : *Il faut que celui* QUI *le* PEUT SE SAUVE. 2° *Je vous aime comme mon père,* peut se compléter en deux manières : *Je vous aime* COMME MON PÈRE *vous aime* ; ou bien : *Je vous aime* COMME *j'aime* MON PÈRE. 3° *Paris, rue St. Honoré,* 93 : ce qui peut se rendre par : *A Paris, dans la* RUE *du nom de* ST. HONORÉ, *au numéro* QUATRE-VINGT-TREIZIÈME. 4° *Chapitre V. Du Verbe :* ce qui peut se compléter de cette manière : *C'est le* CHAPITRE CINQUIÈME ; *il traite* DU VERBE ; ou bien : *Voici* (mis pour *vois* ici) *le* CHAPITRE CINQUIÈME ; etc.

---

440. Que faut-il dire pour analyser la préposition ?
441. Que faut-il dire pour analyser la conjonction et l'interjection ?
442. Qu'est-ce que les figures de grammaire ?
443. Qu'est-ce que l'ellipse et comment l'analyse-t-on ?

444. Le *pléonasme* n'est autre chose que la répétition d'une idée pour donner à la phrase plus de clarté ou d'énergie. Les mots répétés par pléonasme s'analysent comme les autres.

MOI-MÊME, *j'en suis sûr, très*-SUR.

Moi-même	Loc. pron. pers., 1re pers. masc. sing., suj. de *suis* répété par pléon.
sûr	Adj. qual. masc. sing., attr. de *je* répété par pléon.

445. La *syllepse* est une figure par laquelle un mot s'accorde avec l'idée qui domine dans l'esprit, plutôt qu'avec le mot de la phrase auquel il se rapporte grammaticalement. Pour l'analyser, il faut indiquer ces deux particularités.

La plupart des hommes ne vivent que pour le temps.

Plupart	Nom com. fém. sing., sujet gramm. de *vivent*.
hommes	Nom com. masc. plur., compl. de la prép. *de* et sujet sylleptique de *vivent*.

ART. 11.—MODÈLE D'ANALYSE GRAMMATICALE.

Heureux et sage l'enfant qui dit en s'éveillant : Je veux être aujourd'hui meilleur que je n'étais hier.

Heureux	Adj. qual. masc. sing., attr. de *enfant*.
et	Conj.
sage	Adj. qual. masc. sing., attr. de *enfant*.
l' pour *le*	Art. simple masc. sing., dét. *enfant*.
enfant	Nom com. masc. sing., sujet de *est* sous-entendu.
qui	Pron. conj., 3me pers. masc. sing., suj. de *dit*.
dit	Verbe trans., 4me conj., prés. de l'ind., 3me pers. sing. Il a pour comp. direct : *Je veux être aujourd'hui meilleur que je n'étais hier*.
en	Prép. régit *éveillant* (fait rapp. *éveillant* à dit).
s' pour *se*	Pron. pers., 3me personne masc. sing., compl. direct de *éveillant*.
éveillant	Verbe réfl., 1re conj., part. prés., compl. ind. de *dit*.
Je	Pron. pers., 1re pers. masc. sing., sujet de *veux*.
veux	Verbe trans., 3me conj., prés. de l'ind., 1re pers. sing.
être	Verbe subs., 4me conj., prés. de l'infin., compl. direct de *veux*.
aujourd'hui	Adv. (de temps) mod. *meilleur*.
meilleur	Adj. qual. masc. sing., attr. de *je*.
que	Conj.
Je	Pron. pers., 1re pers. masc. sing., sujet de *étais*.
n' pour *ne*	Adv. (de nég.) mod. *étais*.
étais	Verbe subst., 4me conj., imp. de l'ind., 1re pers. sing.
hier	Adv. (de temps) mod. *bon* sous-ent.

ARTICLE 12.—DU GALLICISME.

Le *gallicisme* (*a*) est une tournure, une locution, une manière de parler propre à la langue française. Pour l'analyser, ce qui est généralement très-difficile, il faut le ramener, autant que possible, à une construction régulière. En voici quelques exemples :

Il est arrivé un incendie. (Un incendie est arrivé.)

Il est arrivé des voyageurs. (Il est arrivé *cela*, des voyageurs *sont arrivés*.)

Il lui faut cette place. (Cette place lui faut, *c'est-à-dire lui manque*.)

Il convient que je parle moi-même. (Que je parle moi-même *convient*.)

Il a beau se débattre. (Il a beau *jeu* pour se débattre.)

Nous l'avons échappé belle. (Nous l'avons échappé *d'une ou de la* belle *manière*.)

Si tant est qu'il ait voulu nous tuer. [Si *cela*, qu'il ait voulu nous tuer, est tant.]

Il en impose, il m'en veut. [*En*, pron. pers., 3e per., masc. sing. empl. d'une man. absolue [*c'est-à-dire ne se rapportant à rien d'exprimé*], compl. ind. de *impose*, de *veut*.]

Il y allait de mon honneur. [*Ce qui dépend* de mon honneur y allait : *y*, pron. pers. 3e pers. masc. sing., empl. d'une manière absolue, compl. ind. de *allait*.]

Voilà la chose la plus importante. [*Vois là* la chose *qui est* la plus importante *chose*.]

C'est à vous qu'il a écrit. [C'est *vrai* qu'il a écrit à vous.]

C'était là qu'on l'attendait. [C'était certain qu'on l'attendait là.]

N'est-ce pas une honte de mentir ? [De mentir, n'est-ce pas [*n'est-il pas*] une honte ?]

Il fut laissé pour mort. [Il fut laissé pour un *homme* mort.]

Il fut laissé comme mort. [Il fut laissé comme *un homme* mort *est laissé*.]

Il les a vus mourir. [*Les*, pron., compl. direct de *a vus ; mourir*, verb intr., compl. déterminatif de *les ;* il a vu *eux mourant, qui mouraient*.]

Tu ne fais que courir. [*Ne, que*, loc. adv. [de man.] mod. *fais ; courir*, verbe intr., compl. dir. de *fais*.]

Il ne faisait que de sortir. [*Ne, que*, loc. adv. [de temps] mod. *sortir, de* prép. euph. ; *sortir*, verbe intr... compl. direct de *faisait*.]

C'est une parole célèbre que celle-ci. [*Celle-ci*, pron. dém... sujet de *est*, rép. par pléon. [*Celle-ci est une parole célèbre*.]

Il y a deux ans qu'il est parti. [Il y a, *il est, cela est*, deux ans *sont* [*écoulés depuis*] qu'il est parti.]

(*a*) *Gallicisme*, d'un mot latin, qui veut dire *expression gauloise*.

TABLEAU SYNOPTIQUE

Nom ...	commun. propre de...	masculin. féminin.	singulier. pluriel.
Article.	simple. contr. pour...	masculin. féminin.	singulier. pluriel.
Adjectif.	démonstratif. possessif. indéfini.	masculin. féminin.	singulier. pluriel.
Adjectif.	numéral.	cardinal. ordinal.	masculin. féminin.
Pronom.	personnel. possessif. démonstratif. conjonctif. indéfini.	1re personne. 2e personne. 3e personne.	masculin. féminin.
Verbe...	substantif. transitif. passif. intransitif. réfléchi. unipersonnel.	1re conjug. 2e conjug. 3e conjug. 4e conjug.	indicatif. conditionnel. impératif. subjonctif.
Verbe...	.....	.....	infinitif.
Adverbe. Locution adv.	(de temps). (de lieu). (de manière). (de quant.) (de, etc.)	modifie..... (sujet de...) (compl. dir.) (compl. indir. de...) (attrib. de...)	
Préposition. (Locution prép.)	régit.....ou fait rapporter...à... [employée par euphonie], prise dans un sens partitif.		
Conjonction. (Locution conj.)			
(Interjection). (Locution interj.)			

D'ANALYSE GRAMMATICALE.

- sujet de...
- complément dir. de...
- complément ind. de.
- attribut de...
- mis en apostrophe.

- détermine...

- qualifie...
- attribut de...

- détermine...
- attribut de...

- singulier.
- pluriel.
  - détermine...(par une idée de nombre.)

- singulier.
- pluriel.
  - sujet de...
  - complément direct de...
  - complément indirect de...
  - complément indirect de...
  - mis en apostrophe.

- présent.
- imparfait.
- passé...
- 2e passé.
- plus-que-parf.
- futur, etc.
  - 1re personne.
  - 2e personne.
  - 3e personne.
    - singulier.
    - pluriel.

- présent.
- passé.
  - sujet de...
  - complément direct ou indirect de...
  - attribut de...

NOTA.—Ce tableau résume tout ce qui a été dit sur l'analyse de chaque partie du discours. Les termes placés entre parenthèses sont ceux qui ne se présentent que rarement dans l'analyse.

CHAPITRE VIII.

NOTIONS D'ANALYSE LOGIQUE.

ARTICLE 1er—NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

448. L'*analyse logique* consiste à décomposer les discours et les phrases, pour en étudier toutes les parties relativement à la pensée.

449. Une *pensée*, c'est un ensemble, une suite d'idées. Une *idée*, c'est la représentation claire et distincte dans notre esprit d'un objet quelconque : *Dieu, bon, temps, beau :* voilà des idées.

450. Quand l'esprit a conçu deux idées, s'il établit le rapport ou le non-rapport qu'il y a entre elles, il forme ce qu'on appelle un *jugement*. DIEU *est* BON ; *ce* TEMPS *n'est pas* BEAU : voilà des jugements.

451. Si, après avoir formé ce jugement dans l'esprit, on l'exprime par la parole, par l'écriture ou par des signes, cet énoncé se nomme *proposition*.

452. Toute proposition se compose essentiellement de trois termes, exprimés ou sous-entendus : le *sujet*, le *verbe*, et *l'attribut*.

ARTICLE 2.—DU SUJET.

453. Le *sujet* est l'être sur lequel on porte un jugement, ou bien, dans la proposition, c'est le mot qui représente cet être : DIEU *est bon ; le* TEMPS *n'est pas beau.*

454. Il n'y a que les mots qui représentent des êtres qui puissent devenir sujets, comme le *nom*, le *pronom* et les autres mots employés comme tels : DIEU *est bon ;* IL *nous a créés ; l'*AIMER *est un devoir.*

455. Le sujet est *simple :* 1° quand il ne désigne qu'un seul être : DIEU *est bon ;* 2° quand il ne désigne que des êtres de même nature pris collectivement : *Les* HOMMES *sont mortels.*

456. Le sujet est *composé :* 1° quand il désigne des êtres d'espèces différentes : *Le* LION *et le* TIGRE *sont cruels ;* 2° quand il désigne des êtres de même nature pris séparément : *Cet* HOMME-*ci et cet* HOMME-*là sont étrangers.*

---

448. En quoi consiste l'analyse logique ?
449. Qu'est-ce qu'une pensée ? une idée ?
450. Quand est-ce que l'esprit forme un jugement ?
451. Comment s'appelle l'énoncé d'un jugement ?
452. De combien de termes se compose toute proposition ?
453. Qu'est-ce que le sujet ?
454. Quels sont les mots qui peuvent devenir sujets ?
455. Quand est-ce que le sujet est simple ?
456. Quand est-ce que le sujet est composé ?

457. Le sujet est *complexe* quand il est modifié par quelque mot, à moins que ce ne soit par l'article, ou par un adjectif démonstratif ou possessif (*a*) : *Ton petit* LIVRE *de prières est perdu.*

458. Le sujet est *incomplexe* lorsqu'il n'est pas modifié, ou bien qu'il ne l'est que par l'article, ou par les adjectifs démonstratifs ou possessifs (*a*) : *Ce* LIVRE *est à moi.*

459. On appelle *sujet grammatical* le mot même qui représente l'objet d'un jugement, et *sujet logique*, ce mot avec tous ses compléments.

ARTICLE 3.—DE L'ATTRIBUT.

460. L'*Attribut* est la qualité, la manière d'être que l'on juge convenir ou ne pas convenir au sujet ; ou bien, dans la proposition, c'est le mot qui exprime cette qualité, cette manière d'être : *Dieu est* BON ; *le temps n'est pas* BEAU.

461. Les mots qui peuvent être attributs sont : le nom, l'adjectif, le pronom, le verbe à l'infinitif, le participe, et quelquefois l'adverbe : *C'est cet* ENFANT *qui a été* MALADROIT : *c'est* LUI *qui* IGNORE *que rire n'est pas* RÉPONDRE.

462. L'attribut est *simple* quand il n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet : *L'hiver et le printemps sont* PASSÉS.

463. L'attribut est *composé* quand il exprime plusieurs manières d'être du sujet : *L'hypocrite est* MÉPRISABLE *et* MÉPRISÉ.

464. L'attribut est *complexe* quand il est modifié par quelque complément : *Saint Louis est mort* AU SIÉGE DE TUNIS, EN 1270.

465. L'attribut est *incomplexe* quand il n'est pas modifié, quand il n'a aucune espèce de compléments : *Vous êtes* SON AMI *et* LE MIEN.

466. L'*attribut grammatical* est le mot même qui exprime la qualité, la manière d'être du sujet, tandis que l'*attribut logique*, c'est ce mot avec tous ses compléments.

ARTICLE 4.—DU VERBE.

467. Le *verbe* est le mot qui exprime l'existence du sujet et de l'attribut, et leur liaison entre eux.

---

457. Quand est-ce que le sujet est complexe ?
458. Quand est-ce que le sujet est incomplexe ?
459. Qu'appelle-t-on sujet grammatical ?
460. Qu'est-ce que l'attribut ?
461. Quels sont les mots qui peuvent devenir attributs ?
462. Quand est-ce que l'attribut est simple ?
463. Quand est-ce que l'attribut est composé ?
464. Quand est-ce que l'attribut est complexe ?
465. Quand est-ce que l'attribut est incomplexe ?
466. Qu'est-ce que l'attribut grammatical ?
467. Qu'est-ce que le verbe ?

(*a*) Quelques auteurs cependant prétendent que l'adjectif possessif rend le sujet complexe.

468. Il n'y a que le verbe *être* qui soit substantif, qui exprime réellement l'existence du sujet et de l'attribut, et leur liaison. Cependant le verbe *devenir* a avec lui de grands traits de ressemblance, et pourrait, jusqu'à un certain point, le remplacer : *Tu* SERAS *sage un jour ; Tu* DEVIENDRAS *sage un jour.*

469. Tous les autres verbes sont appelés verbes *attributifs*, parce qu'ils renferment en eux-mêmes le verbe *être* et un attribut ; ainsi il faut les décomposer avant de les analyser. Pour cela, après avoir mis le verbe *être* au même temps et à la même personne, on le fait suivre du participe présent du verbe attributif : *Je marche*, pour *je suis marchant ; il aura fini*, pour *il aura été finissant ; venez*, pour *soyez venant ; qu'ils travaillassent*, pour *qu'ils fussent travaillant.*

470. Le verbe *être* peut quelquefois être employé lui-même comme verbe attributif : *Dieu* EST *partout*, mis pour *Dieu est* PRÉSENT, EXISTANT, ÉTANT *partout.*

471. Le verbe n'est jamais modifié, si ce n'est par la négation, encore cette négation se rapporte-t-elle plutôt à l'attribut qu'au verbe : *N'allez pas à Paris, Pierre n'y demeure plus*, mis pour : NE SOYEZ PAS *allant à Paris, Pierre* N'Y EST PLUS *demeurant.*

ARTICLE 5.—DE LA PROPOSITION.

472. Une *proposition* est l'expression d'un jugement, soit de vive voix, soit par écrit, soit même par signes.

473. Une proposition est *pleine* quand les trois parties, le sujet, le verbe et l'attribut, y sont toutes exprimées : *L'été est agréable : il plaît.*

474. Une proposition est *elliptique* quand les trois parties qui la composent ne sont pas toutes exprimées : *Viens me voir* (ellipse du sujet) ; *lui ingrat !* (ellipse du verbe) ; *où êtes-vous !* (ellipse de l'attribut) ; *silence !* (ellipse du sujet, du verbe et de l'attribut).

475. Une proposition est *explétive* ou *surabondante* quand quelqu'une des trois parties essentielles est répétée par pléonasme : MOI, JE *suis* SÛR, *très*-SÛR *de cela.*

476. Une proposition est *explicite* quand les trois parties sont

---

468. Combien y a-t-il de verbes substantifs ?
469. Comment s'appellent tous les autres verbes ?
470. Le verbe *être* ne peut-il pas quelquefois être employé comme verbe attributif ?
471. Quand est-ce que le verbe est modifié ?
472. Qu'est-ce qu'une proposition ?
473. Quand est-ce qu'une proposition est pleine ?
474. Quand est-ce qu'une proposition est elliptique ?
475. Quand est-ce qu'une proposition est explétive ?
476. Quand est-ce qu'une proposition est explicite ?

développées, c'est-à-dire qu'elles sont représentées chacune par un mot différent : *Châteaubriand* EST *mort en* 1848 ; *nous en* SOMMES *certains*.

477. Une proposition est *implicite* quand les trois parties ne sont pas développées, comme par exemple, quand le verbe et l'attribut sont combinés en un seul mot : VOILA *une voiture qui* PASSE.

478. Une proposition est *directe* quand les trois parties sont rangées dans l'ordre logique ; alors le sujet doit se présenter le premier avec tous ses compléments, le verbe ensuite, et enfin, l'attribut avec tous ses compléments : *Les fameuses* MINES *d'or de la Californie* SONT *maintenant* CONNUES *de tout le monde.*

479. Une proposition est *indirecte* quand les trois parties ne sont pas rangées dans l'ordre logique : *Vivent les* VACANCES ! *disent tous les* ÉLÈVES.

480. Une proposition est *isolée* quand, à elle seule, elle forme la phrase toute entière : *Je veux être heureux. Paris est la capitale de la France.*

481. Une proposition est *principale* quand elle renferme l'objet principal de la pensée : JE LE CRAINS, *parce qu'il ne craint pas Dieu.* Il y a deux sortes de principales, la principale *absolue* et la principale *relative.*

482. Une principale est *absolue* quand elle a sous sa dépendance toutes les autres propositions de la phrase : L'HOMME, *s'il veut être heureux,* DOIT ÊTRE VERTUEUX ; *il doit faire le bien.*

483. Une principale est *relative* quand elle dépend de la principale absolue : *La cathédrale de Saint-André* [Écosse] *n'avait été bâtie qu'en un siècle et demi,* ELLE FUT DÉTRUITE EN UN JOUR PAR LES HÉRÉTIQUES.

484. On appelle proposition *incidente* celle qui se rattache à une autre proposition, ou à l'un des mots d'une autre proposition, pour en déterminer ou en expliquer le sens : de là, deux sortes d'incidentes, l'incidente déterminative et l'incidente explicative.

485. L'incidente *déterminative* est celle qui est tellement nécessaire pour déterminer, pour fixer le sens de la proposition à laquelle elle se rattache, qu'on ne peut la supprimer sans changer le sens de cette proposition, et même de toute la phrase : *Les talents* QUI RESTENT CACHÉS *sont inutiles.*

---

477. Quand est-ce qu'une proposition est implicite ?
478. Quand est-ce que la proposition est directe ?
479. Quand est-ce qu'une proposition est indirecte ?
480. Quand est-ce qu'une proposition est isolée ?
481. Quand est-ce qu'une proposition est principale ?
482. Quand est-ce qu'une principale est absolue ?
483. Quand est-ce qu'une principale est relative ?
484. Qu'appelle-t-on proposition incidente ?
485. Qu'est-ce que l'incidente déterminative ?

486. L'incidente *explicative*, au contraire, est celle qui ajoute à la proposition dont elle dépend des explications, des développements dont on pourrait se passer à la rigueur : elle peut donc se retrancher sans nuire au sens de la phrase : *Vos talents*, PARCE QU'ILS RESTENT CACHÉS, *vous sont inutiles.*

487. On admet qu'une incidente quelconque commence toujours par un pronom conjonctif ou par une conjonction : cependant les conjonctions *aussi, cependant, donc, néanmoins, or, pourtant, toutefois*, annoncent toujours une principale ; il en est de même des conjonctions *et, ou, ni, mais*, à moins qu'elles ne soient suivies d'un pronom conjonctif ou d'une autre conjonction.

488. En général, il y a dans une phrase autant de propositions que de verbes à un mode personnel, exprimés ou sous-entendus ; mais il n'est pas toujours nécessaire de suppléer les verbes sous-entendus ; autrement, on multiplierait les propositions presque indéfiniment.

ARTICLE 6.—DES COMPLÉMENTS.

489. Les compléments ne jouent, dans la proposition, qu'un rôle secondaire. On en distingue généralement de six sortes : le direct, l'indirect, le qualificatif, le déterminatif, l'explicatif et le circonstanciel.

490. Le complément *direct*, dans l'analyse logique, n'est autre chose que le complément direct grammatical : *Je sers* DIEU, *car* LE *servir, c'est régner.*

491. Le complément *indirect* est celui qui est précédé d'une proposition naturelle, ou qui la renferme en lui-même ; en d'autres termes, c'est le complément indirect grammatical : *J'ai parlé* DE CELA A VOTRE PÈRE, *parlez*-LUI-EN *aussi.*

492. Le complément *qualificatif* est celui qui est exprimé par un adjectif qualificatif, non employé comme attribut : *Notre* NOUVELLE *classe est une* BELLE *classe.*

493. Le complément *déterminatif* est celui qui est formé par une incidente déterminative, ou par une expression qui en a la valeur : *Il dit* QU'IL LES A VUS PARTIR [*il dit qu'il a vu eux* PARTIR, *eux* QUI PARTAIENT].

494. Le complément *explicatif* est celui qui est formé par une

---

486. Qu'est-ce que l'incidente explicative ?
487. Par quoi commence une incidente ?
488. Combien y a-t-il de propositions dans une phrase ?
489. Quel rôle jouent les compléments dans la proposition ?
490. Qu'est-ce que le complément direct ?
491. Qu'est-ce que le complément indirect ?
492. Qu'est-ce que le complément qualificatif ?
493. Qu'est-ce que le complément déterminatif ?
494. Qu'est-ce que le complément explicatif ?

incidente explicative ou par une expression équivalente : *Londres*, QUE J'AI VISITÉ DERNIÈREMENT, *est plus peuplé que Paris*, CAPITALE DE LA FRANCE.

495. Le complément *circonstanciel* est celui qui exprime quelque circonstance qui se rattache au sujet ou à l'attribut : ainsi, il y a des compléments circonstanciels de *temps*, de *lieu*, de *manière*, de *quantité*, etc. : *Il vint* ICI HIER TRÈS-SECRÈTEMENT. On voit que ce complément est ordinairement un adverbe.

TABLEAU D'ANALYSE LOGIQUE.

Proposition	pleine.	implicite.	directe.	isolée.	
	elliptique.			principale.	absolue. / relative.
	explicite.	explicite.	indirecte.	incidente.	détermi. / explicat.
Tel mot.	sujet / [sujet elliptique.]	simple / composé.	complexe. / incomplexe.		
Tel mot.	verbe / [verbe elliptique.]	[modifié par *telle négation*.			
Tel mot.	attribut / [attribut ellipt.]	simple / composé.	complexe. / incomplexe.		

ARTICLE 7.—ANALYSE RAISONNÉE D'UNE PHRASE, D'APRÈS LA MÉTHODE PRÉCÉDENTE.

C'est ce misérable amour-propre, dont chacun de nous a sa bonne part, qui est la cause principale de tous nos défauts ; combattons-le donc sans cesse.

Cette phrase renferme quatre propositions, parce qu'il y a quatre verbes à un mode personnel.

C'est ce misérable amour-propre.

1er Prop. ; *pleine*, parce qu'elle renferme les trois parties ; *explicite*, parce que les trois parties sont développées ; *directe*, parce que les trois parties sont rangées dans l'ordre logique ; *principale*, parce qu'elle renferme l'objet principal de la pensée ; *absolue*, parce qu'elle a toutes les autres sous sa dépendance.

Ce, sujet ; *simple*, parce qu'il ne désigne qu'un seul être ; *incomplexe*, parce qu'il n'a pas de complément.

Est, verbe.

Cet amour-propre, attribut ; *simple*, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet ; *complexe*, parce qu'il a pour complément qualificatif *misérable* ; pour complément explicatif, l'incidente explicative *dont chacun de nous a sa bonne part* ; et pour complément déterminatif, l'incidente déterminative *qui est la cause principale de tous nos défauts*.

---

495. Qu'est-ce que le complément circonstanciel ?

Dont chacun de nous a sa bonne part.

2e Prop. ; *pleine*, parce qu'elle renferme les trois parties ; *implicite*, parce que les trois parties ne sont pas développées ; *indirecte*, parce que les trois parties ne sont pas rangées dans l'ordre logique ; *incidente explicative*, parce qu'elle se rattache à l'un des mots de la principale absolue pour l'expliquer.

Chacun, sujet ; *simple*, parce qu'il ne désigne qu'un seul être ; *complexe*, parce qu'il a pour compl. indir. *de nous*.

Est, verbe.

Ayant, attribut ; *simple*, parce qu'il n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet ; *complexe*, parce qu'il a pour complément direct *sa part*, qui a lui-même pour complément indirect *dont*, et pour compl. qual. *bonne*.

Qui est la cause principale de tous nos défauts.

3e Prop. ; *pleine*, parce qu'elle renferme les trois parties ; *explicite*, parce que les trois parties sont développées ; *directe*, parce que les trois parties sont rangées dans l'ordre logique ; *incid. déterm.*, parce qu'elle se rattache à l'un des mots de la principale absolue pour le déterminer.

Qui, sujet ; *simple*, parce qu'il ne désigne qu'un seul être ; *incomplexe*, parce qu'il n'a pas de complément.

Est, verbe.

La cause, attribut ; *simple*, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet ; *complexe*, parce qu'il a pour complément qualificatif *principale*, et pour compl. indir., *de nos défauts*, qui a lui-même pour compl. circonstanciel de quantité *tous*.

Combattons-le donc sans cesse.

4e Prop. ; *elliptique*, parce qu'il y a ellipse du sujet ; *implicite*, parce que les trois parties ne sont pas développées ; *directe*, parce que les trois parties sont rangées dans l'ordre logique ; *principale*, parce qu'elle renferme l'objet principal de la pensée ; *relative*, parce qu'elle dépend de la principale absolue.

Nous, sujet elliptique ; *simple*, parce qu'il ne désigne que des êtres de même espèce ; *incomplexe*, parce qu'il n'a pas de complément.

Soyons, verbe.

Combattant, attribut ; *simple*, parce qu'il n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet ; *complexe*, parce qu'il a pour complément direct *le*, et pour complément circonstanciel de manière, *sans cesse*.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

SYNTAXE.

*496. La *Syntaxe* (*a*) est la partie de la grammaire qui s'occupe de l'ordre, de l'arrangement des mots dans le discours, et de l'orthographe particulière qui en résulte pour chacun de ces mots.

CHAPITRE PREMIER.

DU NOM.

ARTICLE 1er—NOMS QUI ONT LES DEUX GENRES.

*497. *Aide* est féminin de sa nature : *Vous êtes* TOUTE *mon aide.* Il n'est masculin que lorsqu'il désigne un homme : CET *aide-de-camp est* PARTI.

*498. *Aigle* est féminin quand il désigne évidemment la femelle de cet oiseau de proie : *L'aigle est* PLEINE *de tendresse pour ses aiglons.* Il est également féminin dans le sens d'enseignes, et en termes de blason : *Les aigles* IMPÉRIALES *de Napoléon firent le tour de l'Europe ; la Prusse a pour armoiries* UNE *aigle* ÉPLOYÉE. Dans les autres cas, ce mot est masculin.

*499. *Amour*, au singulier, est toujours du masculin : *L'amour de Dieu est* FORT *comme la mort.* Au pluriel, dans le sens de passion, il est généralement des deux genres, mais plus souvent du féminin.

*500. *Couple* est féminin de sa nature : *Nous avons mangé à notre déjeûner* UNE COUPLE *de pigeons rôtis et*

---

496. Qu'est-ce que la *syntaxe ?*
497. De quel genre est le mot *aide ?*
498. De quel genre est le mot *aigle ?*
499. De quel genre est le mot *amour ?*
500. De quel genre est le mot *couple ?*

(*a*) *Syntaxe*, de deux mots grecs, qui veulent dire *j'arrange avec.*

UNE *couple d'œufs frais.* Il est masculin quand il désigne deux êtres unis par une cause qui les rend propres à agir de concert : *Quel couple de fripons ! Un couple de pigeons suffira pour peupler ce colombier. Couple* se remplace par le mot *paire* quand il s'agit d'une réunion d'usage, de convenance : *Une* PAIRE *de bœufs était attelée à la charrue ; cette* PAIRE *de souliers est trop chère.*

*501. *Délice* est du masculin au singulier, et du féminin au pluriel : QUEL *délice j'ai* GOÛTÉ ! *Les délices du cœur sont plus* TOUCHANTES *que* CELLES *de l'esprit.* Cependant, si, dans une même phrase, le mot *délice* paraissait avec les deux nombres, il faudrait préférer le masculin. *Un de mes plus* GRANDS *délices était de n'avoir ni livres ni écritoire.*

*502. *Élève* et *enfant* sont du masculin quand ils désignent un petit garçon, et du féminin, quand ils désignent une petite fille : CE CHER *enfant est* UN BON *élève ;* CHÈRE *enfant, sois* VERTUEUSE *comme ta mère.*

*503. *Foudre* est féminin, mais seulement dans son sens propre, c'est-à-dire quand il désigne le tonnerre : LA *foudre a éclaté ;* ELLE *est* TOMBÉE *sur le clocher de la cathédrale de Rouen en* 1822. Il est masculin dans toutes ses autres acceptions : CE *foudre contient* 50 *hectolitres ;* QUELS *foudres d'éloquence, que Bossuet et Massillon !*

*504. *Garde* est toujours du féminin, excepté quand il désigne un homme : *Vous êtes de* LA *garde* NATIONALE, *allez donc monter* LA *garde ;* CETTE *garde-malade s'est* ENDORMIE ; CE *garde-champêtre a arrêté un braconnier.*

*505. *Gent* est du féminin au singulier, et signifie alors *nation, race, espèce :* LA *gent* VOLATILE ; LA *gent* SOURICIÈRE. Au pluriel, il exige le féminin avant lui, et

---

501. De quel genre est le mot *délice ?*
502. De quel genre sont les mots *élève* et *enfant ?*
503. De quel genre est le mot *foudre ?*
504. De quel genre est le mot *garde ?*
505. Qu'y a-t-il de particulier sur le mot *gent ?*

le masculin après : *Ces* BONNES *et* PIEUSES *gens, où sont*-ILS ALLÉS ? Cependant cette règle n'est pas générale, car :

1° Le mot *gens* veut au masculin les adjectifs qui ne le précèdent que par inversion : QUELS *sont ces* MÉCHANTES *gens ?*

2° Les expressions *gens d'affaires*, *gens de bien*, *gens d'épée*, *gens de robe* et autres analogues, sont essentiellement du masculin : *De* TELS *gens d'affaires sont-ils de* VRAIS *gens de bien ?*

3° Si le qualificatif ou le déterminatif qui est immédiatement devant le mot *gens* est terminé par un *e* muet, les précédents restent tous au masculin : TOUS CES *gens-là*, TOUS LES *gens que vous avez nommés sont de* BONS *et* HONNÊTES *gens.*

*506. *Hymne* est féminin quand il désigne un chant d'église : *L'hymne Veni Creator est* ATTRIBUÉE *à Charles-le-Chauve.* Dans les autres cas, il est toujours masculin : *Après cette victoire, on chanta dans le camp de* SOLENNELS *hymnes d'actions de grâces.*

*507. *Œuvre* est toujours du féminin au pluriel : *Lisez les œuvres* IMMORTELLES *de Bossuet.* Au singulier, ce mot est masculin quand il désigne le recueil des compositions d'un artiste, ou la recherche de la pierre philosophale : *Admirez l'œuvre* IMMORTEL *de Mozart ou* CELUI *de Callot, mais prenez en pitié le* GRAND *œuvre des alchimistes.*

*508. *Orgue* est du masculin au singulier, et du féminin au pluriel : *L'orgue de Saint-Eustache, à Paris, a été* BRÛLÉ *en* 1845 ; *Saint Denis et Saint-Sulpice ont de* BELLES *orgues.* Pour éviter la bizarrerie des deux genres, on dit : *L'orgue de Saint-Denis et* CELUI *de Saint-Sulpice* sont de BEAUX *orgues.*

*509. *Pâque* signifiant la fête des Juifs est du féminin : *Notre-Seigneur fit* LA *Pâque avec ses disciples. Pâques*, fête des Chrétiens, est du masculin : Voyez comme

---

506. De quel genre est le mot *hymne ?*
507. De quel genre est le mot *œuvre ?*
508. De quel genre est le mot *orgue ?*
509. Qu'y a-t-il de particulier sur le mot *Pâque ?*

Pâques est TARDIF *cette année.* Dans tout autre cas, il est féminin pluriel : *Le dimanche de Pâques-*FLEURIES ; *les Pâques se sont* TERMINÉES *hier.*

*510. *Parallèle* est du féminin en terme de géométrie et en terme de fortifications : *ces parallèles sont mal* TRACÉES. Il est du masculin dans les autres cas : QUEL *parallèle* INJURIEUX ! *Paris et Stuttgard sont sous* LE *même parallèle.*

*511. *Personne*, employé comme nom commun, est du féminin ; alors, il est ordinairement précédé d'un déterminatif : CETTE *personne paraît bien* CONTENTE. Employé comme pronom indéfini, ce mot est du masculin, à moins qu'il ne se rapporte évidemment à un nom féminin : *Personne n'est* VENU ; *personne, dans la pension, n'est aussi* STUDIEUSE *que votre sœur.*

*512. *Quelque chose*, pronom indéfini, est l'opposé de rien, il est du masculin : *Pour savoir quelque chose, il faut l'avoir* APPRIS : signifiant *quelle que soit la chose*, il est du féminin : *Quelque chose que je lui aie* DITE, *je n'ai pu le convaincre.*

*513. *Autre chose*, employé sans déterminatif, est du masculin : *Demandez-lui autre chose, il vous* LE *donnera.* Dans le cas contraire, il est du féminin : *Il s'agit d'*UNE *autre chose bien* DIFFÉRENTE.

ART. 2—DU NOMBRE DES NOMS EN GÉNÉRAL.

514. Quelques noms ne sont pas usités au singulier, tels sont : *accordailles, affres, agrès, aguets, alentours, annales, archives, arrérages, arrhes, atours, bésicles, bestiaux, broussailles, catacombes, confins, décombres, dépens, doléances, écrouelles, entrailles, épousailles, fiançailles, fonts, frais, funérailles, hardes, immondices, mânes, matériaux, matines, mœurs, mouchettes, obsèques, pleurs, prémices, primeurs, ténèbres, vêpres, vivres*, etc.

---

510. De quel genre est le mot *parallèle ?*
511. De quel genre est le mot *personne ?*
512. De quel genre est l'expression *quelque chose ?*
513. Que remarque-t-on sur l'expression *autre chose ?*
514. N'y a-t-il pas quelques noms qui soient inusités au singulier ?

515. Quelques autres noms sont inusités au pluriel; tels sont: 1° les noms de métaux, considérés comme tels: *Le fer, le plomb, le bronze, le bismuth, le cobalt*; 2° les noms d'aromates, employés comme tels: *L'encens, le gingembre, la canelle, le baume, la myrrhe;* 3° les noms de vertus et de vices: *L'orgueil, la modestie, l'amitié, l'amour-propre, le désintéressement;* 4° quelques noms relatifs à l'homme moral et à l'homme physique: *L'adolescence, l'ardeur, la bile, la capacité, la conduite, le coucher, l'enfance, l'haleine, le hasard, l'honneur, l'ivresse, la jeunesse, le lever, le martyre, la morale, la noblesse, l'odorat, l'ouïe, la rage, le sang, le tact, la vieillesse, la vue.*

ART. 3.—NOMS TIRÉS DES LANGUES ÉTRANGÈRES.

*516. Les noms composés qui sont tirés des langues étrangères s'écrivent sans la marque du pluriel et ne prennent aucun accent français: *Des post-scriptum, des fac-simile, des ecce-homo, des in-octavo, des auto-da-fé*, etc. Il n'y a guère exception que pour *forte-piano, in-folio*, et *senatus-consulte*, qui prennent la marque du pluriel.

*517. Les noms qui sont le commencement d'une prière ou d'un texte sont également invariables: *Des pater, des ave, des magnificat, des memento, des requiem, des alleluia, des amen, des kyrie.*

518. Les autres noms latins doivent être francisés lorsqu'ils sont fréquemment usités: *Des factotums, des pensums, des folios, des satisfécits, des agendas, des solos, des quatuors, des quiproquos, des vivats.* Les suivants sont à peu près les seuls usités et invariables: *alibi, compendium, delealur, ergo, errata, exequatur, item, lavabo, maximum, minimum, nota, peccavi, veto* et quelques autres moins connus.

519. Les noms tirés des autres langues prennent tous la marque du pluriel: *Des tilburys, des toasts, des biftecks, des rosbifs, des jockeys, des lazzis, des macaronis*, etc.; excepté certains adverbes italiens employés en musique, comme *forte, piano, andante.*

*520. Les adverbes, les prépositions et autres mots invariables de leur nature, ainsi que les expressions que l'on rapporte textuellement, ne peuvent jamais prendre la marque du pluriel quand on les emploie substantivement: *Les* POURQUOI *et les*

---

515. N'y a-t-il pas quelques noms qui soient inusités au pluriel?
516. Quel est le pluriel des noms composés tirés des langues étrangères?
517. Comment s'écrivent les noms qui sont le commencement d'une prière ou d'un texte?
518. Quels sont les noms latins qui doivent être francisés?
519. Comment s'écrivent les noms tirés d'autres langues que du latin?
520. Comment s'écrivent les adverbes, les prépositions..... ?

COMMENT, *les* OUI *et les* NON *tout courts sont peu honnêtes, les* JE VOUS EN PRIE, *les* DE GRACE, *les* PARDON, MONSIEUR, *sont bien plus convenables.* Cette règle n'offre pas d'autres exceptions que les infinitifs des verbes, et les mots *avant, arrière, devant, derrière,* qui peuvent varier.

ARTICLE 4.—NOMS PROPRES.

*521. Les noms propres, employés par élégance au pluriel quoiqu'ils ne s'appliquent qu'à des individus uniques, ne peuvent pas en prendre la marque : *Quels foudres d'éloquence, que les* BOSSUET, *les* MASSILLON, *les* BOURDALOUE !

*522. Les noms propres de famille, employés au pluriel, n'en prennent pas la marque, parce qu'on ne doit pas dénaturer leur orthographe : *Les deux* SÉNÈQUE *étaient nés à Cordoue ; Rouen est la patrie des* CORNEILLE. Cependant les noms de dynasties forment exception ; on dit : *Les Bourbons, les Capets, les Césars, les Pharaons, les Stuarts,* etc. On dit aussi, par exception : *La famille des Antonins, des Condés, des Guises, des Scipions,* et quelques autres usités chez les Romains.

*523. Les noms propres employés comme noms communs prennent sans difficulté la marque du pluriel : *les* HOMÈRES, *les* VIRGILES *et les* RACINES *sont rares ; la France a eu ses* ALEXANDRES, *ses* CICÉRONS, *ses* HORACES, etc., ce qui veut dire des poètes comme *Homère, Virgile, Horace* et *Racine ;* des héros comme *Alexandre,* des orateurs comme *Cicéron.*

524. Enfin, les noms propres d'auteurs, employés pour désigner leurs ouvrages, prennent également la marque du pluriel : *On admire deux* RAPHAËLS *dans ce musée ;* c'est-à-dire deux tableaux de *Raphaël : voici les* PLINES *que vous avez donnés à relier ;* c'est-à-dire les exemplaires des ouvrages de *Pline ;* etc. Les mots *carcel, quinquet, bougie, nankin,* etc., sont devenus tout-à-fait noms communs.

ARTICLE 5.—NOMS COMPOSÉS.

*525. Dans les noms composés, il n'y a que le nom et l'adjectif qui puissent varier ; le pronom, le verbe, etc., s'écrivent toujours de la même manière ; les syllabes initiales *in, ex, co, mi,*

---

521. Les noms propres employés par élégance prennent-ils la marque du pluriel ?

522. Comment s'écrivent au pluriel les noms propres de famille ?

523. Comment s'écrivent les noms propres employés comme noms communs ?

524. Comment s'écrivent les noms propres d'auteurs, employés pour désigner leurs ouvrages ?

525. Quels sont les mots qui varient dans les noms composés ?

demi, hémi, sémi, vice, archi, tragi, et autres de ce genre, sont également toujours invariables.

*526. Les noms composés s'écrivent au singulier ou au pluriel de la même manière qu'on les écrirait s'ils étaient considérés isolément et que la phrase fût complétée par l'addition des mots sous-entendus. Ainsi on écrit : *Un abat-jour, des abat-jour,* instrument avec lequel on *abat* le *jour,* la lumière : *un arc-en-ciel, des arcs-en-ciel,* c'est-à-dire un *arc,* des *arcs,* que l'on aperçoit dans le *ciel ; un casse-noisettes, des casse-noisettes,* instrument avec lequel on *casse* des *noisettes,* etc.

527. Quand un nom composé est formé d'un nom commun et d'un adjectif qualifiant ce nom commun, ils varient tous les deux : *Des coffres-forts, des plates-bandes, des loups-garous,* etc. Par analogie, on écrit de même, *des choux-fleurs, des chiens-loups ;* etc., c'est-à-dire, des *choux* qui sont des *fleurs,* des *chiens* qui sont des *loups.* Mais on dira : *Des blanc-seings, des terre-pleins,* parce qu'ici l'adjectif ne qualifie pas le nom.

528. Les noms composés formés d'un nom commun et d'un mot invariable de sa nature, prennent toujours la marque du pluriel à ce nom commun : *Des avant-coureurs, des arrière-pensées, des contre-vérités, des demi-kilos, des après-dînées.* Il n'y a exception que pour les suivants : *des à-compte, des après-midi, des contre-jour, des entre-sol, des mi-carême, des nu-tête, des sans-cœur, des sous-pied* et autres analogues.

529. Les noms composés formés de deux noms unis par une préposition, prennent la marque du pluriel au premier de ces noms : *Des chefs-d'œuvre, des eaux-de-vie, des pots-au-feu,* etc. On dit pourtant : *Des coq-à-l'âne, des pied-à-terre, des tête-à-tête.*

530. Les noms composés, entièrement formés de verbes ou de mots invariables de leur nature, s'écrivent au pluriel comme au singulier : *Des passe-passe, des brûle-tout, des qu'en-dira-t-on, des ouï-dire, des sot-l'y-laisse,* etc.

531. Voici quelques autres noms composés qui n'entrent pas dans les règles précédentes : *Un appuie-main, un bain-marie, un garde-chasse, un guet-apens, un hôtel-Dieu.—Des appuis-main, des*

---

526. Comment s'écrivent en général les noms composés ?

527. Comment s'écrit un nom composé formé d'un nom et d'un adjectif ?

528. Comment s'écrivent les noms composés formés d'un nom et d'un mot invariable de sa nature ?

529. Comment s'écrivent les noms composés formés de deux noms unis par une préposition ?

530. Comment s'écrivent les noms composés entièrement formés de verbes ?

531. Indiquez l'orthographe de quelques autres noms composés.

bains-marie, des gardes-chasse, (et autres où le mot *garde* désigne une *personne*), *des guets-apens, des hôtels-Dieu.*

Un ou *des couvre-chef, un* ou *des casse-tête, un* ou *des réveille-matin, un* ou *des gâte-métier, un* ou *des garde-vue,* (et autres, où le mot *garde* désigne une *chose*), *un* ou *des couvre-pieds, un* ou *des porte-clefs,* etc.

ARTICLE 6.

NOMS MIS EN RAPPORT PAR UNE PRÉPOSITION.

532. Lorsque deux noms sont mis en rapport par une préposition, on met le second au singulier, s'il n'exprime qu'un sens vague, indéfini : *Des têtes d'*HOMME ; *des caprices de* FEMME ; *des côtelettes de* MOUTON ; *des troncs d'*ARBRE ; etc. Mais, si ce nom est déterminé, modifié par quelque circonstance, il prend la marque du pluriel : *Des têtes d'*HOMMES *coupables ; des caprices de vieilles* FEMMES ; *des côtelettes de* MOUTONS *gras ; des troncs d'*ARBRES *morts ;* etc.

533. Quelquefois, il arrive que le sens de la phrase exige le pluriel, quoique le second nom ne soit nullement modifié : *Un plat d'*ÉCREVISSES ; *une assiettée d'*OLIVES ; *un marchand de* PLUMES (à écrire), etc.

534. Il y a des expressions qui amènent tantôt le singulier, tantôt le pluriel, dans ce cas, on met les noms au nombre où ils figurent le plus habituellement : *Un sac de* BLÉ, *de* HARICOTS ; *un panier de* CERISES, *de* RAISIN ; *un fruit à* NOYAU, *à* PEPINS ; etc.

535. Par analogie avec les règles précédentes on écrira : *Cet homme vit de* POISSON ; *cet oiseau se nourrit de* POISSONS. *Que de* PEINE *lui a causée cette mort ! que de* PEINES *il a eues dans sa vie ! Le papillon vole de* FLEUR *en* FLEUR. *Je n'ai plus de* CHAPEAU, *de* SOULIERS, *d'*HABIT, etc.

ARTICLE 7.

REMARQUES SUR L'EMPLOI DE QUELQUES NOMS.

536. AIR (*avoir l'*). En général, quand cette expression se dit d'une personne, l'adjectif s'accorde avec *air*, si l'on entend l'extérieur, la physionomie, et avec le nom de la personne, si l'on entend la réalité : *J'ai vu cette personne ; elle a l'air* BOITEUSE et toute CONTREFAITE ; *mais aussi elle a l'air* DOUX *et* BON. Quand on parle des choses, on prend un autre tour, ou bien l'adjectif

---

532. Lorsque deux noms sont mis en rapport par une préposition, comment s'écrit le second ?

533. Le sens de la phrase n'exige-t-il pas quelquefois le pluriel dans les noms joints par une préposition ?

534. N'y a-t-il pas des expressions qui amènent les deux nombres ?

535. Donnez quelques exemples analogues aux précédents.

s'accorde avec le nom de chose : *Cette pomme a l'air* CUITE ; on dirait mieux : *Cette pomme a l'air d'être* CUITE.

537. APRÈS-DÎNÉE, APRÈS-SOUPÉE, APRÈS-MIDI. *Après-dînée* se dit du temps qui est entre le dîner et le souper ; *après-soupée*, de celui qui est entre le souper et le coucher ; et *après-midi*, de la partie du jour qui s'étend depuis midi jusqu'au soir ; ces noms sont féminins.

538. ATTENTION (*faute d'*). *Faute d'attention* est une locution adverbiale qui signifie *inattentivement : Il a mal fait,* FAUTE D'ATTENTION, *manque d'attention. Cela, c'est une* FAUTE D'INATTENTION ; ici le mot *faute* est un nom et signifie *erreur ;* dans ce cas, il est précédé d'un déterminatif.

539. BUT. On dit : *Atteindre le but*, quand on y vise ; *atteindre au but*, quand on y court, et jamais *remplir le but ;* on dit *remplir la fin*.

540. CAMPAGNE (*en* ou *à la*). Ce mot, avec l'article, est pris dans son sens propre et désigne l'opposé de la ville : *Je passerai l'été* A LA CAMPAGNE ; *en campagne* signifie en marche, en mouvement pour une affaire quelconque : *Les troupes se mettront* EN CAMPAGNE *au mois de Mars.*

541. COLLÈGUE, CONFRÈRE. Le premier ne se dit que des personnes qui agissent ensemble et de concert ; le second s'étend à tous les individus d'un corps, d'une société ; *Je ne vous consulte pas ; vous êtes mon* CONFRÈRE, *mais non pas mon* COLLÈGUE.

542. EXCUSE, PARDON. On ne doit pas dire : *Je vous demande* EXCUSE : *faites* EXCUSE, *Monsieur ;* mais, *je vous demande* PARDON ; *je vous prie de recevoir, d'agréer mes* EXCUSES.

543. ÉRUPTION, IRRUPTION. Le premier se dit d'une évacuation subite : *Le Vésuve est souvent en* ÉRUPTION : le second, d'une arrivée soudaine, imprévue : *Les* IRRUPTIONS *des hordes du Nord.....* ; *l'*IRRUPTION *des eaux.*

544. FOND, FONDS. Le premier signifie l'endroit le plus bas ou le plus éloigné de l'abord : *Le* FOND *d'un puits, d'un bois, d'une boutique ;* le second désigne une chose possédée, un bien : *Faire valoir ses* FONDS, *avoir un grand* FONDS *d'esprit, vendre son* FONDS *de boutique.*

545. MARTYRE, MARTYR. Le premier exprime le supplice, le tourment : *Les chrétiens souffraient courageusement le* MARTYRE ; le second se dit de celui ou de celle qui souffre : *C'est un* MARTYR *de la charité ; Ste. Cécile est honorée comme vierge et* MARTYRE.

546. RAILLERIE. *Entendre raillerie*, c'est ne se point fâcher des paroles piquantes ; *entendre la raillerie*, c'est savoir railler avec finesse.

547. SANG-FROID, SENS-FROID. De *sang-froid* signifie posément, avec tranquillité : *Un avertissement doit être fait de* SANG-FROID. De *sens-froid* ne se dit généralement pas ; on emploie de *sens*

rassis, qui veut dire sans trouble intérieur : *Cet homme est souvent en colère, et par suite rarement de* SENS RASSIS.

548. SOIR, MATIN. On ne doit pas dire : *Un jour* AU SOIR, AU MATIN ; mais *un soir, un matin*. On dit plus ordinairement *demain* SOIR, *demain* MATIN, que *demain* AU SOIR, *demain* AU MATIN.

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

ARTICLE 1er—EMPLOI DE L'ARTICLE EN GÉNÉRAL.

*549. L'article ne s'emploie que devant les noms qui désignent un genre, une espèce ou un individu : Le *lion a été* L'*emblème de* LA *force chez presque tous* LES *peuples*. On dira donc sans article : *Voyager à* PIED ; *demander* JUSTICE ; *voici un fil de* FER ; parce que les mots *pied*, *justice* et *fer* ne désignent ni un genre, ni une espèce, ni un individu. On dit cependant, mais seulement par euphonie, *pot à l'eau*, *pot à l'huile*.

*550. On supprime presque toujours l'article dans les inscriptions, les expressions proverbiales, les énumérations, et devant les noms mis en apostrophe : MAISON *à louer avec* COUR *et* JARDIN ; EXPÉRIENCE *passe* SCIENCE ; OFFRES, PRIÈRES, MENACES, *rien n'ébranlait les martyrs ; ô* HOMME ! *songe d'où tu viens et où tu vas !*

551. L'article se supprime également après les expressions *autant de*, *assez de*, *beaucoup de*, *combien de*, *peu de*, *quantité de*, *que de*, *tant de*, et généralement après les collectifs partitifs : *Nous n'avons pas assez* DE *place pour tant* DE *monde ; je vois peu* DE *sincérité dans cette foule* DE *flatteurs*.

---

549. Devant quels noms s'emploie l'article ?

550. Dans quelles expressions supprime-t-on presque toujours l'article ?

551. Après quelles expressions l'article se supprime-t-il encore ?

552. On exprime au contraire l'article après les expressions *bien de*, *la plupart de*, et ordinairement après les collectifs généraux : *Il y a bien* DES *gens qui croient que la plupart, que la majeure partie* DES *étoiles sont visibles, on a bien* DE LA *peine à les dissuader.* L'expression *bien d'autres* est peut-être la seule exception à cette règle.

553. Il est très-important d'employer ou de supprimer à propos l'article parce que, presque toujours, le sens est différent dans les deux cas : *J'ai visité un palais* DE *roi, un palais* DU *roi ; je vous en demanderai* RAISON, *je vous en demanderai* LA RAISON. Le premier signifie un *beau palais*, mais qui n'appartient pas au roi : le second désigne un *palais quelconque*, mais appartenant au roi ; etc.

*554. On emploie *le*, *la*, *les*, devant les adverbes *mieux*, *moins*, *plus*, lorsque l'on exprime une comparaison entre des êtres différents : *Les étoiles* LES PLUS *obscures*, LES MOINS *visibles ont un nom.* On emploie seulement *le*, lorsque la comparaison est restreinte aux mêmes individus : *C'est aujourd'hui que ces étoiles sont* LE PLUS *obscures*, LE MOINS *visibles.*

ART. 2.—EMPLOI DE L'ARTICLE *du*, *des*, *de la*.

555. L'article *du, des, de la*, ne se met que devant les noms qui doivent exprimer un sens déterminé, tandis qu'on met seulement *de*, si ces noms doivent être pris dans un sens vague, indéfini ; on dira donc : *Je me nourris* DE *fruits, et je me nourris* DES *fruits de mon jardin ; la prairie est émaillée* DE *fleurs, est émaillée* DES *fleurs les plus belles.*

556. Le nom pris dans un sens partitif est ordinairement précédé de l'article *du, des, de la :* Du *pain ne suffit pas pour dîner ;*

---

552. Après quelles expressions exprime-t-on toujours l'article ?

553. Est-il important d'employer ou de supprimer à propos l'article ?

554. Quand est-ce qu'on emploie *le*, *la*, *les*, devant *mieux*, *moins*, *plus* ?

555. Devant quels noms se met l'article *du*, *des*, *de la* ?

556. Que remarquez-vous sur le nom pris dans un sens partitif ?

donnez-nous DE LA *viande avec* DES *légumes.* Cette règle présente quelques exceptions: 1° Le nom employé comme complément direct des verbes négatifs ne prend ordinairement que la préposition *de : Je ne vous donnerai pas* DE *louanges, mais je ne vous ferai pas* DE *reproches.*

2° Devant un adjectif, on n'emploie que *de*, et non pas *du, des, de la ;* on dira donc : DE *mauvais pain ne suffit pas pour dîner ; donnez-nous* DE *bonne viande et* DE *bons légumes.* Cependant, si l'adjectif formait avec le nom un sens indivisible, une espèce de nom composé, on laisserait l'article contracté ; ainsi on dit : DES *bons-mots,* DES *grands hommes,* DES *jeunes gens,* DES *petits pois,* DU *petit-lait*, DES *petites maisons* (maisons d'aliénés), etc. Il arrive même quelquefois qu'on emploie l'article devant un adjectif qui n'est pas intimement lié au nom ; c'est lorsqu'on veut attirer l'attention sur la qualité exprimée par cet adjectif : *Faites-nous* DE LA *belle musique ; j'achèterai* DE LA *grosse toile pour faire des sacs.*

557. Le verbe conjugué négativement rejette généralement l'article ; cependant, si tout en employant une négation, on exprimait une affirmation, il faudrait rétablir cet article ; *Je n'ai pas* D'*argent :* voilà une négation ; donc on a dû supprimer l'article. *Je n'ai pas* DE L'*argent pour le dépenser follement :* voilà, au contraire, une phrase où l'affirmation domine ; donc on a dû employer l'article.

558. Quand le verbe négatif est conjugué interrogativement, on doit employer ou supprimer l'article, suivant ce que l'on veut dire : *N'avez-vous pas* D'*argent ?* veut dire : *J'ai lieu de croire que vous manquez* D'*argent ;* la négation domine ; donc point d'article. *N'avez-vous pas* DE L'*argent dans votre bourse ?* signifie au contraire : *Je sais que vous avez* DE L'*argent ;* l'affirmation domine ; donc emploi de l'article.

ARTICLE 3.—RÉPÉTITION DE L'ARTICLE.

*559. L'article doit être répété devant chaque nom ; on ne dira donc pas : LES *maîtres et élèves ont corrigé* LES *dictées et problèmes ;* mais : LES *maîtres et* LES *élèves,* LES *dictées et* LES *problèmes.* Il y a deux exceptions à cette règle.

---

557. Le verbe conjugué négativement supporte-t-il l'article ?

558. Quand le verbe négatif est conjugué interrogativement, doit-on employer l'article ?

559. Devant quels noms l'article doit-il être répété ?

*560. On ne répète pas l'article devant un second nom quand ce nom est synonyme du premier, ou bien qu'il désigne le même être : L'AMÉRIQUE *ou* NOUVEAU-MONDE *fut découverte en* 1492 ; L'EMPEREUR *et* ROI *invita* LES DUCS *et* PAIRS *à son sacre.*

561. Quelquefois, quoique les noms ne soient pas synonymes, l'usage permet de supprimer l'article ; ainsi on dit : LES *maires et adjoints de la ville ;* LES *lettres et paquets doivent être affranchis ; l'école* DES *Arts et Métiers ;* LES *père et mère de cet enfant ; suivant* LES *us et coutumes.*

*562. On répète toujours l'article devant chaque adjectif qui ne se rapporte pas au même nom : LE *grand et* LE *petit bâtiment menacent ruine ;* LA *vraie et* LA *fausse monnaie se ressemblent beaucoup.* On ne le répète pas dans le cas contraire, à moins que les adjectifs ne soient pas joints par une conjonction ; ainsi on dira également bien : *J'ai admiré* LES *belles et fertiles plaines de la Beauce ;* et : *J'ai admiré* LES *belles,* LES *fertiles plaines de la Beauce.*

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

ARTICLE 1er—ACCORD DE L'ADJECTIF.

*563. L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec les mots auxquels il se rapporte : CE BON *père et* CETTE BONNE *mère sont* CHÉRIS *de tous* LEURS *enfants.*

564. Quand les noms auxquels se rapporte un adjectif

---

560. Répète-t-on toujours l'article devant chaque nom ?

561. L'usage ne permet-il pas quelquefois de supprimer l'article avec des noms qui ne sont pas synonymes ?

562. Ne répète-t-on pas aussi l'article devant chaque adjectif ?

563. Comment s'accorde l'adjectif ?

564. Que fait-on lorsque les noms auxquels se rapporte un adjectif sont de différents genres ?

sont de différents genres, on rapproche cet adjectif du nom masculin, si l'euphonie l'exige ; ainsi on dit : HEUREUX *les peuples et les nations qui ont des lois et un gouvernement* FORTS *et* SAGES ! et non pas : HEUREUX *les nations et les peuples*..... Cependant la convenance doit aussi être consultée à cet égard : *Il trouva son père et sa mère* MORTS.

*565. Lorsque l'adjectif se rapporte à plusieurs noms qui ne sont pas unis par la conjonction *et*, il se met au pluriel, s'il y a idée d'addition : *Le cheval, le bœuf, l'âne, sont* UTILES *à l'homme.* Mais il ne s'accorde qu'avec le plus rapproché de ces noms, si ceux-ci ont entre eux une espèce de synonymie : *Turenne montrait une intrépidité, un courage* ÉTONNANT ; *un courage, une intrépidité* ÉTONNANTE ; TELLE *était sa résolution, son dessein ;* TEL *était son dessein, sa résolution.*

*566. Quand les noms sont joints par la conjonction *ou*, l'adjectif ne s'accorde qu'avec celui dont il est le plus rapproché, parce que cette conjonction donne l'exclusion à tous les autres : *Sa conduite ne peut être que l'effet d'une patience, d'un stoïcisme ou d'une insensibilité très-*GRANDE. Cependant, pour éviter une équivoque, on fait quelquefois accorder l'adjectif avec tous les noms : *Je désire parler au frère ou à la sœur* AÎNÉS ; *les Samoyèdes* (peuples du N. de la Russie) *se nourrissent de chair ou de poisson* CRUS.

*567. Si les noms sont placés par gradation, l'adjectif qui s'y rapporte ne s'accorde qu'avec le dernier, parce que c'est celui qui frappe le plus l'esprit. *Ses discours, ses moindres paroles, ses gestes, son silence même était* ÉLOQUENT.

*568. Quand un adjectif vient à la suite de plusieurs

---

565. Lorsque les noms ne sont pas joints par *et*, comment s'accorde l'adjectif qui s'y rapporte ?

566. Quand les noms sont joints par la conjonction *ou*, comment s'accorde l'adjectif ?

567. Si les noms sont placés par gradation, comment s'accorde l'adjectif qui s'y rapporte ?

568. Quand un adjectif vient à la suite de plusieurs noms, auquel se rapporte-t-il ?

noms qui sont compléments l'un de l'autre, c'est le sens qui indique auquel de ces noms l'adjectif se rapporte ; ainsi on écrit : *Des bas de soie* NOIRS ; *une robe de satin* BLANC ; *la moitié du camp* ENNEMI *était* BRÛLÉE ; etc.

*569. Un nom accompagné de plusieurs adjectifs ne change pas pour cela, parce que l'adjectif n'exerce aucune influence sur le nom : *La première et la deuxième* PARTIE *sont mieux soignées que la troisième ; sellez le grand et le petit* CHEVAL. Cependant l'usage permet de dire : LES *première et deuxième* PARTIES ; LES LANGUES *française, anglaise et allemande ;* etc.

ARTICLE 2.—REMARQUES SUR LES ADJECTIFS *feu, nu, demi, grande.*

570. L'adjectif *feu* (défunt, décédé) ne varie que quand il précède immédiatement le nom ; il reste invariable dans les autres cas : FEU *votre mère connaissait ma* FEUE *tante et mes* FEUS *oncles maternels.* Remarquez que l'on dit *feu ma tante,* si l'on n'a pas à distinguer cette tante des autres, et ma *feue tante,* quand, parmi plusieurs tantes, on veut désigner celle qui est morte.

571. L'adjectif *nu* reste invariable quand il forme avec le nom qu'il précède une locution adverbiale ; alors il se joint à ce nom par un trait d'union ; *Ces mendiants étaient* NU-*tête et* NU-*pieds.* Dans les autres cas, l'adjectif *nu* suit les règles ordinaires : *Il est sain de coucher tête-*NUE, *mais non d'aller pieds* NUS ; *J'ai la* NUE *propriété de ce bien-fonds ;* NUE, *la vérité offense.*

572. *Demi* reste invariable quand il précède le mot auquel il se rapporte, et il s'y joint par un trait d'union : *Une* DEMI-*heure lui a suffi pour confondre ces* DEMI-*savants ; ils étaient* DEMI-*morts de frayeur.* Si cet adjectif est placé après le nom, il en prend seulement le genre : *Paris a trente-huit kilomètres et* DEMI *de circonférence ; il faudrait huit heures et* DEMIE *pour en faire le tour.*

573. Le nom commun *demie* peut prendre la marque du plu-

---

569. Un nom accompagné de plusieurs adjectifs varie-t-il pour cela ?
570. Quand est-ce que varie l'adjectif *feu* ?
571. Que remarquez-vous sur l'adjectif *nu* ?
572. Que remarquez-vous sur l'adjectif *demi* ?
573. *Demie* prend-il la marque du pluriel ?

riel, mais demi, terme d'arithmétique, ne varie jamais : *Cette horloge publique carillonne aux* DEMIES, *quatre* DEMI *font deux entiers juste.* (Dictionn. de l'Académie).

574. L'adjectif féminin *grande* perd quelquefois l'*e*, que l'on remplace par une apostrophe, devant un nom commençant par une consonne ; ce qui a lieu quand on veut exprimer une certaine supériorité, mais non pas quand il s'agit simplement de l'étendue, de la dimension : *Ma* GRAND'MÈRE, *qui demeure dans la* GRAND'RUE, *a entendu deux* GRAND'MESSES *aujourd'hui ; la* GRAND' CLASSE *n'est pas dans la plus* GRANDE CLASSE ; *j'ai* GRAND'PEUR *de ne pouvoir terminer ces deux* GRANDES PAGES.

ARTICLE 3.—NOMS COMMUNS EMPLOYÉS ADJECTIVEMENT ; ADJECTIFS EMPLOYÉS ADVERBIALEMENT.

575. Les noms communs employés adjectivement pour désigner certaines nuances de couleur, sont généralement invariables : *Des rubans* AURORE ; *des ceintures* ORANGE ; *des taffetas* JONQUILLE ; *des taches* MARRON ; *des étoffes* FEUILLE-MORTE ; *des gants* SOUFRE. Il n'y a guère que *cramoisi, écarlate, pourpre* et *rose* qui soient devenus tout-à-fait adjectifs.

576. Les adjectifs modifiés l'un par l'autre restent ordinairement invariables, et se joignent par un trait d'union : *Des cheveux* CHATAIN-CLAIR ; *des teintes* BLEU-CÉLESTE ; *une étoffe* GRIS-CENDRÉ ; c'est-à-dire d'un *châtain clair*, d'un *bleu céleste*, d'un *gris cendré*.

577. On écrit quelquefois : *Des cheveux* CHATAINS CLAIRS, des *étoffes* BLEUES ÉPAISSES, etc. ; mais alors on désigne des *cheveux* qui sont *châtains* de couleur, et *clairs* sur la tête ; des *étoffes* qui sont *bleues* de teinte et *épaisses* de tissu.

578. L'adjectif employé adverbialement est toujours invariable : *Ces livres coûtent* CHER ; *ces fleurs sentent* BON ; *elles restèrent* COURT *au milieu de leur compliment.* Mais on écrira : *Ces livres semblent* CHERS, *ces étoffes paraissent* BONNES *à quelque chose ; elles restèrent* COURTES *toute leur vie ;* parce qu'ici les adjectifs *chers, bonnes* et *courtes* modifient *livres, étoffes* et *elles ;* ils ne sont donc pas adverbes, comme dans le premier cas.

---

574. Qu'a de particulier l'adjectif féminin *grande ?*
575. Les noms de couleur employés adjectivement varient-ils ?
576. Comment s'écrivent les adjectifs modifiés l'un par l'autre ?
577. N'écrit-on pas quelquefois des *cheveux châtains clairs*, etc. ?
578. Comment s'écrit l'adjectif employé adverbialement ?

579. *Ci-joint, ci-inclus,* ne restent invariables que quand ils accompagnent un nom employé sans déterminatif : *Je vous envoie* CI-JOINT *copie du plan ; je vous recommande la note* CI-INCLUSE ; *vous trouverez* CI-JOINTS *les papiers nécessaires.*

580. *Franc de port* ne varie que quand il est attribut, ou bien qu'il est placé immédiatement après le nom qu'il modifie : *Les lettres et les paquets sont* FRANCS DE PORT ; *ne recevez que les lettres* FRANCHES DE PORT ; *refusez net celles qu'on n'envoie pas* FRANC DE PORT (*franco*).

581. *Possible* n'est généralement adverbe que quand il entre dans une proposition qui est au superlatif relatif, comme dans celle-ci : *Les plus beaux systèmes* POSSIBLE *en apparence reposent quelquefois sur les théories les plus fausses* POSSIBLE. Dans les autres cas, ce mot est adjectif : *Prends tous les moyens* POSSIBLES, *et sache que toutes choses sont* POSSIBLES *à celui qui veut.*

582. Les mots *droit, ferme, juste, net* et quelques autres, sont tantôt adjectifs et tantôt adverbes ; toute la différence consiste dans le point de vue : *Ta sœur ne marche pas* DROIT (devant elle) ; *elle ne marche pas* DROITE (mais courbée). *Vous tenez vos enfants ferme* (sévèrement) ; *vous tenez ces poteaux* FERMES (affermis, solides). *Je gagne mille francs* JUSTE (exactement) ; *je prendrai des souliers pas trop* JUSTES (étroits). *Il a cassé cette glace* NET (tout d'un coup) ; *il en sortira la conscience* NETTE (pure, intacte).

ARTICLE 4.—ADJECTIFS COMPOSÉS.

583. Dans les adjectifs composés, comme dans les noms composés, l'adjectif et le nom sont les seuls mots qui puissent varier ; quant aux syllabes préfixes *in, co, mi, demi, anti,* etc., elles sont toujours invariables.

584. Quand un adjectif composé est formé d'un adjectif qualificatif et d'un mot invariable de sa nature, l'adjectif qualificatif seul varie en genre et en nombre : *Dans les* AVANT-DERNIÈRES *guerres, les succès des puissances* CO-ASSOCIÉES *ont été* CONTRE-BALANCÉS.

---

579. Que remarquez-vous sur *ci-joint, ci-inclus* ?
580. Comment s'écrit l'expression *franc de port* ?
581. Quand est-ce que *possible* est adverbe ?
582. Certains mots ne sont-ils pas adjectifs ou adverbes selon le sens ?
583. Quels mots peuvent varier dans les adjectifs composés ?
584. Comment s'écrit l'adjectif composé formé d'un adjectif et d'un mot invariable de sa nature ?

585. Quand un adjectif composé est formé de deux adjectifs qui qualifient chacun séparément le mot auquel ils se rapportent, ils s'accordent tous les deux avec ce mot : *Ces buveurs* SONT IVRES-MORTS ; *j'ai connu deux femmes* SOURDES-MUETTES *de naissance.*

586. Si le premier des deux adjectifs qui forment un adjectif composé était employé adverbialement, le second seul varierait : *Ces moissonneurs sont* LÉGER-VÊTUS ; *voici des vins* NOUVEAU-TIRÉS ; *ces fleurs ont* [illegible]RE-SEMÉES ; *adresse-toi à des personnes* HAUT-PLACÉES. Il [illegible] de même des expressions *bas-breton, franc-comtois, fra[illegible]maçon, Saint-Simonien,* etc., dont le premier mot reste toujours invariable. Enfin, par euphonie, *frais-cueilli* et *tout-puissant*, font au féminin *fraîche-cueillie, toute-puissante.*

ARTICLE 5.—PLACE DES ADJECTIFS.

587. En français, le goût et l'usage peuvent seuls fixer la place des adjectifs. On met généralement après le nom :

1° Les participes passés employés adjectivement : *Homme* INSTRUIT, *vertu* ÉPROUVÉE, *opinion* REÇUE. Néanmoins on dit : *Fête du* SACRÉ-*Cœur*, SIGNALÉ *bienfaiteur*, MAUDITE *occasion.*

2° Les participes présents employés adjectivement : *Plante* GRIMPANTE, *mets* RAFRAÎCHISSANTS, *eaux* CROUPISSANTES. On dit cependant : ÉTONNANTE *facilité*; ABONDANTES *récoltes*, CHARMANT *bosquet*, BRILLANTS *succès*, etc.

3° Les adjectifs formés d'un nom propre : *Langue* FRANÇAISE, *théâtre* ITALIEN, *rire* HOMÉRIQE, *secte* LUTHÉRIENNE.

4° La plupart des adjectifs qui expriment des qualités physiques, extérieures, accidentelles : *Bas* BLEUS, *yeux* NOIRS, *odeur* INFECTE, etc.

588. On place ordinairement avant le nom : 1° les adjectifs qui expriment des qualités générales, communes, ordinaires : GROS *arbre*, PETITE *chaumière*, GRAND *vent*, FORTE *secousse*, BELLE *vue*, BON *usage*, JEUNE *homme*, VIEILLE *mode*, etc.

2° Les adjectifs qui expriment des qualités inhérentes, habituelles, inséparables : BASSE *jalousie*, SOMBRE *forêt*, ÉPAISSES *ténèbres*, FIDÈLE *ami*, RUSÉ *compère*, etc. Les deux règles précédentes sont très-insuffisantes.

589. Il n'est pas indifférent de mettre l'adjectif avant ou après le nom ; souvent, il n'a pas la même signification dans les deux

---

585. Comment s'écrit un adjectif composé formé de deux adjectifs ?

586. Si le premier des deux adjectifs était employé adverbialement, qu'arriverait-il ?

cas : *Un* GRAND *homme* (homme célèbre) ; *un homme* GRAND (homme de haute taille). *Un* pauvre *poète* (poète médiocre) ; *un poète* PAUVRE (poète sans fortune). La même différence existe entre les expressions suivantes : CERTAINES *aventures, aventures* CERTAINES ; *une voix* COMMUNE, *une* COMMUNE *voix ; de* NOUVEAU *vin, du vin* NOUVEAU ; *votre* UNIQUE *tableau, votre tableau* UNIQUE ; *cette porte* FAUSSE, *cette* FAUSSE *porte ; un* BON *homme, un homme* BON ; NULLE *raison, raison* NULLE, etc.

ARTICLE 6.—REMARQUES SUR L'EMPLOI DE QUELQUES ADJECTIFS.

590. BON. On doit dire : *j'ai acheté ce cheval* A BON *marché*, et non pas BON *marché*.

591. CONSÉQUENT ne se dit que des personnes, et ne doit pas être pris pour *considérable, important*, etc. Un homme est *conséquent*, lorsque ses actions et ses paroles sont constamment en rapport. Un emploi est *important ;* une ville est *considérable ;* une maladie est *grave, sérieuse*.

592. DÉPLORABLE se dit ordinairement des choses : *Événement déplorable ;* mais quelquefois aussi des personnes : *famille déplorable, déplorable victime*.

593. ÉMINENT, IMMINENT. Un danger, un péril *éminent* n'est pas sans ressource ; un danger, un péril *imminent* est inévitable. *Éminent* se dit aussi d'une dignité, d'un poste, d'un lieu, etc. ; il signifie alors *élevé*.

594. ENNUYANT, ENNUYEUX. Le premier se dit de ce qui cause une contrariété du moment, et le second, de ce qui produit un ennui, un dégoût continuel : *Vous êtes bien* ENNUYANT *aujourd'hui, mon ami ; que la lecture de ce poëme est* ENNUYEUSE, *insipide !*

595. FRAGILE, CASUEL. Un événement peut être *casuel ;* mais un traitement est *fixe* ou *casuel ;* des produits sont *éventuels :* une bouteille est *fragile ;* une promesse n'est ni *fragile* ni *casuelle*, elle est *vraie* ou *fausse, sûre* ou *douteuse*.

596. LAMENTABLE, INCONSOLABLE. Le premier ne se dit que des choses, et le second des personnes : *Cette mort est bien* LAMENTABLE ; *aussi en est-il* INCONSOLABLE.

597. MATINAL, MATINEUX. *Matinal* se dit de celui qui s'est levé matin par extraordinaire, et *matineux*, de celui qui est dans l'habitude de se lever matin. Quant à *matinier*, il ne s'est conservé que dans cette locution : *L'étoile* MATINIÈRE.

598. MEILLEUR, MOINDRE. *Meilleur* s'emploie au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas, si ce n'est dans les expressions *plus bon à rien, plus ou moins bon : La vertu est* MEILLEURE *que la science. Moindre* signifie *plus petit* ou *plus mauvais :. L'Afrique est* MOINDRE (plus petite) *que l'Asie ; le vin nouveau est* MOINDRE (plus mauvais) *que le vin vieux*.

599. PIRE, PIS. Le premier est adjectif et signifie *plus mauvais : Les hommes seraient* PIRES, *s'ils n'avaient des censeurs. Pis*, au

contraire, est l'opposé de *mieux : C'est son* PIS *aller ; il va de mal en* PIS ; *tant* PIS *pour lui.*

600. SUSCEPTIBLE veut dire qui peut subir certaines modifications, certains changements : *La plupart des animaux sont* SUSCEPTIBLES *d'être apprivoisés.* CAPABLE, au contraire, signifie qui est apto à....., qui a les qualités nécessaires pour..... : *L'homme est* CAPABLE *de grandes choses.*

601. TOUS DEUX, TOUS LES DEUX. Généralement parlant, le premier signifie *l'un et l'autre ensemble,* tandis que le second veut dire *l'un et l'autre sans être ensemble ;* mais cette distinction n'est pas toujours observée.

602. VENIMEUX, VÉNÉNEUX. Ces deux adjectifs signifient *qui renferme du venin ;* mais le premier ne se dit que des animaux, et le second des plantes : *La France a peu de plantes* VÉNÉNEUSES, *et encore moins d'animaux* VENIMEUX.

CHAPITRE IV.

DE L'ADJECTIF DÉTERMINATIF.

ARTICLE 1er—ADJECTIF DÉMONSTRATIF.

*603. L'adjectif démonstratif se répète, comme l'article, devant chaque nom, et devant chaque adjectif qui ne se rapporte pas au même nom : CE *jardin et* CETTE *promenade font un bel effet au milieu de* CES *grandes et de ces petites rues.*

*604. On ne répète pas l'adjectif démonstratif devant un second nom qui n'est que la redite ou explication du premier : CES *lois ou décrets furent abolies par* CE *seigneur et maître absolu.* Cependant si l'on ne fait pas usage de la conjonction, on répète l'adjectif démonstratif, dans quelque cas que ce soit : CETTE *résolution,* CETTE *détermination est-elle sérieuse? Admirons* CES *belles,* CES *riches,* CES *fertiles contrées.*

---

603. Quand est-ce que l'adjectif démonstratif se répète ?

604. Quand est-ce qu'on ne répète pas l'adjectif démonstratif ?

ARTICLE 2.—ADJECTIF POSSESSIF.

*605. L'adjectif possessif se répète ou se supprime devant chaque nom ou chaque adjectif, absolument de la même manière que l'article et les autres déterminatifs : *Tout pour* MON *Dieu et* MA *patrie ;* LEURS *esclaves ou serfs sont bien malheureux ; où demeurent* VOS *père et mère,* VOS *frères et sœurs ?*

*606. L'adjectif possessif a pour but de déterminer un rapport de possession ; on ne doit donc pas l'employer quand ce rapport de possession est suffisamment établi, soit par une incidente, soit par le sens de la phrase. Ainsi on dira : *Où est* LA *lettre que tu as écrite ? ce cheval a pris* LE *mors* AUX *dents ; je me ferai la barbe demain ;* et non pas : *Où est* TA *lettre que tu as écrite ; ce cheval a pris* SON *mors à* SES *dents ; je me ferai* MA *barbe demain.*

*607. Il n'y a guère que deux cas où l'on emploie l'adjectif possessif, quoique le sens de la phrase indique assez le sujet possesseur : 1° Pour parler d'une chose habituelle et connue : SA *goutte l'a repris et il n'a pas quitté* SON *lit depuis trois jours.* 2° Pour donner plus d'énergie à l'expression, ou pour attirer davantage l'attention : *Je suis resté deux heures debout sur* MES *jambes ; vous avez perdu* VOTRE *temps, paresseux !*

*608. *Leur* reste au singulier quand il se rapporte à des unités prises distributivement, une à une ; mais il exige le pluriel quand il se rapporte à plusieurs êtres pris collectivement. *Les nègres diffèrent beaucoup des blancs :* LEUR *tête est ronde et* LEUR *nez court ;* LEURS *pommettes sont saillantes, et* LEURS *cheveux noirs et laineux.*

---

605. Quand est-ce que l'adjectif possessif se répète ?

606. Quels sont le but et l'emploi de l'adjectif possessif ?

607. Dans quels cas emploie-t-on, par exception, l'adjectif possessif ?

608. Quelle est l'orthographe de *leur*, adjectif possessif ?

609. La distinction entre *leur* et *leurs* est assez difficile à établir; on met ordinairement *leur* quand on parle des choses en général, et *leurs* quand on parle en particulier : *Les sauvages* (en général) *ornent* LEUR *tête de plumes; ces sauvages* (ceux-là en particulier) *avaient orné* LEURS *têtes de plumes.*

*610. *Son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, ne peuvent être en rapport avec un nom de chose que dans deux cas :

1° Quand ils se trouvent dans la même proposition que le sujet possesseur : *Chaque âge a* SES *défauts; La Seine a* SA *source en Bourgogne et* SON *embouchure en Normandie.*

2° Quand, ne se trouvant pas dans la même proposition que le sujet possesseur, on ne peut les remplacer par *le*, *la*, *les*, avec le pronom *en : Paris est une ville magnifique; j'admire la beauté de* SES *monuments.* Ici, on ne pourrait pas dire : *J'*EN *admire la beauté* DES *monuments.*

ARTICLE 3.—ADJECTIFS NUMÉRAUX.

*611. Les adjectifs numéraux cardinaux précèdent toujours le nom qu'ils déterminent, à moins qu'ils ne soient employés comme adjectifs numéraux ordinaux : *Ces* QUATRE *volumes contiennent* CENT TRENTE-DEUX *chapitres; les chapitres* QUINZE, QUATRE-VINGT *et* CENT DEUX *sont les meilleurs* (*a*).

612. Les adjectifs numéraux cardinaux s'emploient pour les adjectifs numéraux ordinaux : 1° après les noms

---

609. La distinction entre *leur* et *leurs* est-elle facile à établir ?

610. Quand est-ce que *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, peuvent être en rapport avec des noms de choses ?

611. Où se placent les adjectifs numéraux cardinaux ?

612. Quand les adjectifs numéraux cardinaux s'emploient-ils pour les adjectifs numéraux ordinaux ?

(*a*) Dans le commerce, on a consacré certaines expressions analogues à la suivante : 1000 *kilog. de*..... à FRANCS 10 *le kilog.*

de certains souverains, que l'on veut distinguer de leurs homonymes : PIE IX *a succédé à* GRÉGOIRE XVI ; 2° dans l'énumération des jours du mois et des années d'une ère : *Napoléon est mort le 5 Mai* 1821 ; 3° dans les expressions *chapitre* CINQ, *article* TREIZE, *verset* VINGT, etc., quoiqu'il soit mieux de dire *chapitre* CINQUIÈME, *article* TREIZIÈME, *verset* VINGTIÈME.

613. Les adjectifs *premier* et *unième*, *second* et *deuxième*, sont synonymes, mais ils ne s'emploient pas indifféremment. On dit *premier* pour commencer l'énumération, et *unième*, pour la continuer : *Nommez-les tous, depuis le* PREMIER *jusqu'au cent*-UNIÈME. On emploie *second* quand il n'y a que deux objets en tout, et *deuxième* quand il y en a davantage : *J'ai lu le* DEUXIÈME et *le troisième chapitre de cette* SECONDE *et dernière partie.*

ARTICLE 4.—ADJECTIFS INDÉFINIS.

614. *Aucun* est essentiellement du singulier : AUCUN *livre*, AUCUNE *lecture ne lui convient.* Cependant ce mot prend la marque du pluriel devant un nom qui ne peut pas être au singulier : AUCUNES *troupes ne sont mieux disciplinées ; on ne lui fit* AUCUNES *funérailles.* Ce même adjectif se place quelquefois après le mot auquel il se rapporte : *Il n'a reçu de faveur* AUCUNE ; *sans exception* AUCUNE.

615. *Autre* précède ordinairement le nom, mais il se place quelquefois après; il peut aussi être ou non précédé d'un déterminatif : VOS AUTRES *raisons ne valent rien ; celle-ci a une valeur* AUTRE, *tout* AUTRE ; AUTRE *temps*, AUTRES *mœurs.*

616. *Certain*, placé avant le nom, est l'équivalent de *quelque ;* mais, placé après le nom, il est adjectif qualificatif et signifie *assuré* : CERTAINES *révélations que je pourrais faire vous couvriraient de confusion ; c'est une chose* CERTAINE.

617. *Chaque* ne s'emploie qu'au singulier et précède toujours le nom : il ne faut donc pas dire: *Ces journaux m'ont coûté cinq cen-*

---

613. Les adjectifs *premier* et *unième*, *second* et *deuxième*, sont-ils synonymes ?
614. Que remarquez-vous sur le mot *aucun ?*
615. Que remarquez-vous sur le mot *autre ?*
616. Que remarquez-vous sur le mot *certain ?*
617. Que remarquez-vous sur le mot *chaque ?*

times CHAQUE ; mais : *Ces journaux m'ont coûté cinq centimes* CHACUN ; ou bien : CHAQUE *journal m'a coûté cinq centimes.*

618. *Maint*, qui signifie *divers, plusieurs*, précède toujours le nom qu'il détermine ; il a cela de particulier, qu'il peut se répéter deux fois devant le même nom, et qu'il a autant de force au singulier qu'au pluriel : *J'ai eu* MAINTE *occasion* (ou MAINTES *occasions*) *de lire ces ouvrages ;* MAINT *et* MAINT *général s'est rendu célèbre ;* MAINTS *et* MAINTS *généraux se sont rendus célèbres.*

619. *Même* peut être adjectif ou adverbe. Il est adjectif : 1° dans les locutions pronominales personnelles *moi-même, toi-même, nous-mêmes*, etc. : *Ils y étaient* EUX-MÊMES ; 2° quand il est placé entre le déterminatif et le nom : *Je vous préterai les* MÊMES *livres ;* 3° quand il exprime un rapport d'identité, de ressemblance : *Ce sont ceux-là* MÊMES *dont je vous avais parlé ; je puis vous citer les paroles* MÊMES, *leurs expressions* MÊMES.

620. *Même* est adverbe : 1° quand il modifie évidemment un verbe, un adjectif ou un adverbe : *Nous apprenions* MÊME *à nager : ces raisons sont inutiles, et* MÊME *imprudentes ;* 2° quand il exprime une idée d'extension, et alors il est ordinairement mis en rapport avec plusieurs noms, et se peut remplacer par *de plus, jusqu'à, aussi, encore : Les animaux, les plantes* MÊME *étaient des dieux en Égypte ; les plus savants docteurs* MÊME *se sont trompés ; j'admire ses talents, sa modestie, et* MÊME *son silence.*

621. *Nul* suit les mêmes règles que le mot *aucun : Vous n'avez* NUL *soin,* NULLE *attention à la leçon ; vous n'avez* NULS *soins,* NULLES *attentions délicates pour vos parents.*

622. *Pas un* est encore plus exclusif que *nul* et *aucun ;* on ne l'emploie que devant un singulier, exprimé ou sous-entendu : *Ils n'ont* PAS UN *ami ;* PAS UNE *consolation ; ils sont aussi malheureux que* PAS UN, *que* PAS UNE.

623. *Plusieurs* exige essentiellement le pluriel et précède toujours le nom, mais on est libre de le répéter ou de ne pas le répéter : *Voici* PLUSIEURS *cartes et* PLUSIEURS *plans ; voici* PLUSIEURS *cartes et plans.*

624. *Quantième* équivaut à *combien*, et désigne l'ordre général, la place numérique dans une collection, dans une série : *Le* QUANTIÈME *étiez-vous dans la composition ? Le* QUANTIÈME *du*

---

618. Que remarquez-vous sur le mot *maint* ?
619. Quand est-ce que *même* est adjectif ?
620. Quand est-ce que *même* est adverbe ?
621. Que remarquez-vous sur le mot *nul* ?
622. Que remarquez-vous sur l'expression *pas un* ?
623. Que remarquez-vous sur le mot *plusieurs* ?
624. Que remarquez-vous sur le mot *quantième* ?

mois sommes-nous aujourd'hui ? L'expression *quel quantième* est une faute, tout aussi bien que l'expression *quel combien.*

625. *Quelconque* a cela de particulier qu'il se place toujours après le nom auquel il se rapporte, et avec lequel il s'accorde entièrement : *Donnez-moi un livre* QUELCONQUE, *des livres* QUELCONQUES.

ARTICLE 5.—REMARQUES SUR *quelque.*

*626. *Quelque* peut-être adjectif ou adverbe, et il ne faut pas le confondre avec la locution *quel que*, qui s'écrit toujours en deux mots.

*627. *Quelque* est adjectif quand il détermine un nom ; alors il s'accorde toujours avec lui : *Il nous racontait* QUELQUES *histoires édifiantes*, QUELQUES *beaux traits de vertu ;* QUELQUES *richesses que vous ayez, vous ne devez pas vous en enorgueillir.*

628. *Quelque* est adverbe quand il modifie un adjectif ou un adverbe ; il est invariable : *Les hommes,* QUELQUE *puissants qu'ils soient, ne doivent pas oublier qu'ils sont mortels ; nous avons fait* QUELQUE *cinq cents pas* (c'est-à-dire *environ cinq cents pas) ;* QUELQUE *adroitement qu'ils s'y prennent, ils échoueront.* Dans le premier exemple, *quelque* modifie *puissante ;* dans le deuxième, il modifie *cinq cents ;* dans le troisième, il modifie *adroitement.*

*629. *Quelque*, placé devant un adjectif suivi d'un nom, peut quelquefois se rapporter à l'un ou à l'autre ; il se rapporte au nom et varie, quand on peut retrancher l'adjectif sans changer le sens de la phrase : QUELQUES *savants docteurs que vous ayez consultés, ils n'ont pu éclaircir vos doutes.* Ici, on peut supprimer l'adjectif et dire : QUELQUES *docteurs que vous ayez consultés*, etc. ; en effet, *quelques* détermine le nom *docteurs ;* il est donc adjectif.

---

625. Que remarquez-vous sur le mot *quelconque ?*
626. Quelle est la nature du mot *quelque ?*
627. Quand est-ce que *quelque* est adjectif ?
628. Quand est-ce que *quelque* est adverbe ?
629. Que peut-il arriver de *quelque*, placé devant un adjectif suivi d'un nom ?

Au contraire, *quelque* est adverbe quand il modifie l'adjectif et le nom réunis ; ce qui a lieu quand ces mots jouent le rôle d'attribut : QUELQUE *savants docteurs que soient vos amis, ils n'ont pu éclaircir vos doutes.* Ici *quelque* est bien adverbe ; en effet, on ne pourrait le remplacer que par d'autres adverbes équivalents, comme *si*, *tout*.

*630. La locution *quel que*, composée de l'adjectif *quel* et de la conjonction *que*, est toujours suivie d'un verbe ; alors, *quel* s'accorde avec le sujet de ce verbe, et *que* reste invariable, comme conjonction : QUEL QUE *soit votre pouvoir*, QUELS QUE *soient vos moyens*, QUELLE QUE *soit votre fortune*, QUELLES QUE *soient vos qualités, vous ne devez pas vous en prévaloir ;* c'est-à-dire : QUE *votre pouvoir soit* QUEL (OU TEL) ; QUE *votre fortune soit* QUELLE (OU TELLE), etc., *vous ne devez pas vous en prévaloir.*

ARTICLE 6.—REMARQUES SUR LE MOT *tout*.

*631. *Tout* peut être, selon le cas, un nom, un pronom, un adjectif, ou même un adverbe.

*632. *Tout* est nom commun quand il signifie une chose considérée en son entier : *Le* TOUT *est plus grand que sa partie ; les plantes, les animaux sont des* TOUTS *complets qui révèlent la puissance du Créateur.*

*633. *Tout* est pronom indéfini lorsqu'il est employé dans un sens général, pour rappeler l'idée des personnes ou des choses : *Dieu a* TOUT *créé ; il est notre père à* TOUS ; *j'avais invité vingt personnes ;* TOUTES *ne sont pas venues.*

*634. *Tout* est adjectif quand il se rapporte à un nom ou à un pronom pour les déterminer ; alors, il en prend le genre et le nombre : TOUT *le monde*, TOUTE *l'assemblée*

---

630. Que remarquez-vous sur la locution *quel que* ?
631. Quelle est la nature du mot *tout* ?
632. Quand est-ce que *tout* est nom commun ?
633. Quand est-ce que *tout* est pronom indéfini ?
634. Quand est-ce que *tout* est adjectif ?

applaudit à TOUS *vos succès ;* TOUT *ce que je dis est vrai.* Quelquefois l'adjectif *tout* se place après le nom ou le pronom : *Cette facture se monte, somme* TOUTE, *à trois cent dix francs ; c'est à eux* TOUS *qu'il en veut.*

*635. *Tout* est adverbe quand il modifie un adjectif ou un adverbe ; alors, il signifie *tout-à-fait, entièrement : Ils sont* TOUT *surpris*, c'est-à-dire *tout-à-fait surpris ; elles étaient* TOUT *étonnées*, c'est-à-dire *tout-à-fait étonnées ; ces sommes sont* TOUT *entières ; marchons* TOUT *doucement.* Mais, si l'on voulait dire que toutes les personnes sont étonnées, que toutes les sommes sont entières, etc., *tout* serait adjectif et varierait : *Ils sont* TOUS *surpris : elles étaient* TOUTES *étonnées ; ces sommes sont* TOUTES *entières ; marchons* TOUS *doucement.*

*636. *Tout*, quoique adverbe, varie par euphonie, quand il est suivi d'un adjectif féminin commençant par une consonne ou une *h* aspirée : *Elles sont* TOUTES *stupéfaites*, TOUTES *déconcertées*, TOUTES *honteuses.*

637. *Tout*, suivi de *autre*, est adjectif ou adverbe. Il est adjectif quand il modifie un nom exprimé ou sous-entendu : *Racontez-moi* TOUTE *autre* CHOSE, TOUTE *autre* HISTOIRE ; il est adverbe quand il modifie le mot *autre ;* alors il est généralement accompagné d'un déterminatif : *Racontez-moi une* TOUT AUTRE *chose*, de TOUT AUTRES *histoires.*

638. *Tout*, placé devant un nom de ville, est adjectif, mais il reste au masculin singulier, parce qu'il détermine le nom peuple (sous-entendu), ou tout autre mot équivalent : TOUT *Marseille fut ravagé de la peste en* 1721 ; TOUT *Rome fut brûlé.*

639. *Tout* adverbe, c'est-à-dire signifiant *tout-à-fait*,

---

635. Quand est-ce que *tout* est adverbe ?
636. *Tout*, adverbe, ne varie-t-il jamais ?
637. Que remarquez-vous sur *tout*, suivi de *autre ?*
638. Que remarquez-vous sur *tout*, placé devant un nom de ville ?
639. *Tout*, adverbe, ne peut-il pas se trouver devant un nom ?

entièrement, se met quelquefois devant un nom, mais alors il ne varie jamais, même par euphonie : *La religion est* TOUT *charité*, TOUT *compassion pour les malheureux ; elles étaient* TOUT *yeux*, TOUT *oreilles à cette séance.*

CHAPITRE V.

DU PRONOM.

ARTICLE 1er—GÉNÉRALITÉS SUR LE PRONOM.

*640. Le pronom doit toujours être au même genre, au même nombre et à la même personne que le mot qu'il remplace. Ainsi on dira : *Le devoir* AUQUEL *je travaille ; la personne* A LAQUELLE *je m'adresse ; les livres avec* LESQUELS *j'étudie ; les fleurs* AUXQUELLES *je donne la préférence.*

*641. Le pronom ne peut tenir la place que d'un nom déterminé ; dans ce cas, le nom est précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif. On ne doit pas dire : *S'il a* PERMISSION *de partir, qui* LA *lui a donnée ? ils ont fait* FORTUNE *et* LA *doivent à leur industrie ; quand nous fûmes en* VOITURE, ELLE *se brisa ;* mais on dira : *S'il a* LA PERMISSION *de partir, qui* LA *lui a donnée ? ils ont fait* LEUR FORTUNE, *et* LA *doivent à leur industrie ; quand nous fûmes dans* CETTE VOITURE, ELLE *se brisa.*

*642. On ne doit pas employer dans une même phrase le même pronom, s'il ne rappelle pas l'idée du même nom. On ne pourrait pas dire : *Salomon offrit son sacrifice à Dieu, et* IL *lui fut si agréable, qu'*IL *exauça la*

---

640. A quel genre, à quel nombre et à quelle personne doit toujours être le pronom ?

641. De quel nom le pronom peut il tenir la place ?

642. Peut-on employer le même pronom plusieurs fois dans une même phrase ?

*prière qu'*IL *lui avait adressée.* Pour éviter ces répétitions du même pronom avec des rapports différents, il faut prendre un tour; on pourrait dire ici : *Salomon offrit son sacrifice, Dieu l'agréa et exauça la prière de ce prince.*

*643. Les pronoms doivent être disposés de manière à ne laisser aucune équivoque ; ainsi il ne faut pas dire : *J'ai loué un hôtel, pour un mois,* QUI *est sur le bord de la Seine ; tu as donné à ce chien un coup de bâton* QUI *t'avait mordu.* Il faut dire : *J'ai loué, pour un mois, un hôtel* QUI *est sur le bord de la Seine ; j'ai donné un coup de bâton à ce chien* QUI *m'avait mordu.*

ARTICLE 2.—PRONOMS PERSONNELS.

*644. Lorsque plusieurs pronoms de différentes personnes doivent être énoncés de suite, la politesse veut qu'on se nomme le dernier, et l'on commence par ceux à qui l'on s'adresse : TOI *et* MOI *nous partirons ensemble ; j'ai des livres pour* VOUS, *pour* EUX *et pour* MOI.

*645. Les pronoms *nous* et *vous*, par politesse ou par convenance, s'emploient souvent, en parlant d'une seule personne, au lieu de *je* et de *tu ;* alors, le verbe se met au pluriel, mais les autres mots restent au singulier : *Loin de nous croire* ÉGAL *à ceux qui nous ont* PRÉCÉDÉ, *nous sommes* LE PREMIER *à reconnaître notre infériorité ;* MON AMI, *vous serez toujours* CRU, *si vous êtes* VRAI.

*646. On ne doit pas sous-entendre les pronoms personnels employés comme compléments d'un verbe exprimé ; on ne dira donc pas : Je LE *crains et révère ; nous* LUI *avons dit et répété que..... ; mais : Je* LE *crains et* LE *révère ; nous* LUI *avons dit et* LUI *avons répété que....*

---

643. De quelle manière doivent être disposés les pronoms ?

644. Dans quel ordre énonce-t-on plusieurs pronoms de différentes personnes ?

645. Que remarquez-vous sur les pronoms *nous* et *vous ?*

646. Peut-on sous-entendre les pronoms personnels employés comme compléments ?

Cependant, on peut dire : *Je* LE *lis et relis ; on* LES *a jugés et condamnés.*

647. Les pronoms *le*, *la*, *les*, s'accordent en genre et en nombre avec le nom dont ils tiennent la place : *Madame, êtes-vous* LA MALADE *dont on a parlé ?—Oui, je* LA *suis. Messieurs, êtes-vous* LES MAGISTRATS *de cette ville ? —Non, nous ne* LES *sommes pas.*

*648. Pour représenter un adjectif, un nom pris adjectivement, ou un membre de phrase, on emploie seulement *le : Madame, êtes-vous* MALADE ? *Oui, je* LE *suis ; Messieurs, êtes-vous* MAGISTRATS *de cette ville ? Non, nous ne* LE *sommes pas.* S'ILS ONT RÉUSSI, *ils* LE *doivent à votre protection.*

649. Les pronoms *le*, *la*, *les*, employés comme attributs, ne se disent généralement que des choses ; pour les personnes on emploie *lui*, *elle*, *eux*, *elles : Est-ce là ton livre ?—Ce* L'*est*, et non pas *c'est* LUI. *Sont-ce là vos livres ?—Ce* LES *sont*, et non pas ce *sont eux. Était-ce ton père qui arrivait ?—C'était* LUI. *Étaient-ce aussi tes amis ?—C'étaient* EUX-MÊMES.

*650. Les pronoms *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, *leur*, employés comme complément indirect, ne se disent également que des personnes : *Je n'ai pas vu votre frère, mais j'ai pensé* A LUI ; *j'ai parlé* DE LUI ; *et non j'*Y *ai pensé, j'*EN *ai parlé. Voilà d'honnêtes gens, fiez-vous* A EUX, *confiez-*LEUR *vos intérêts ;* et non pas *fiez-vous-*Y, *confiez-*Y *vos intérêts.* Cependant on emploie aussi quelquefois *en* et *y*, mais c'est dans des cas très-rares : *Cet homme-là est suspect ; mais je ne m'*Y *fie pas, je m'*EN *méfie.*

---

647. Comment s'accordent les pronoms *le*, *la*, *les* ?

648. Quel pronom emploie-t-on pour représenter un adjectif ?

649. Quel est l'usage des pronoms *le*, *la*, *les*, comme attributs ?

650. Dans quel cas emploie-t-on *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, *leur*, comme compléments indirects ?

651. Ces mêmes pronoms *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, *leur*, ne doivent se dire des choses que lorsqu'on ne peut pas les remplacer par *en* ou *y* ; ainsi, au lieu de dire : *Voilà un lit, reposez-vous sur* LUI ; *ces arbres sont trop avancés, coupez les branches ; cette science lui plaît, il s'est adonné à* ELLE ; on dira : *Voilà un lit, reposez-vous-*Y ; *ces arbres sont trop avancés, coupez-*EN *les branches ; cette science lui plaît, il s'*Y *est adonné.* Au contraire, on dira bien : *Ce grand vent entraîne avec* LUI *tout ce qu'il rencontre ; j'aime les livres, car c'est à* EUX *que je dois tout ce que je sais ; la vertu est si aimable, que nous devons tout sacrifier pour* ELLE ; parce qu'ici on ne peut faire usage des pronoms *en*, *y*.

*652. Appliqué aux personnes, le pronom *soi* ne doit être en rapport qu'avec une expression vague, comme un infinitif, ou les mots *on*, *chacun*, *ce*, *quiconque*, etc., ou bien pour éviter une équivoque : *Chacun songe à* SOI ; *n'aimer que* SOI *c'est être égoïste ; en accomplissant la volonté de son maître, cet élève travaille pour* SOI ; *pour lui* rendrait ici le rapport équivoque.

653. Le pronom *en* est quelquefois employé d'une manière absolue, c'est lorsqu'il ne se rapporte à rien d'exprimé précédemment : *Il m'en coûte de le dire, mais je ne vous* EN *conte pas ; il m'*EN *a tant fait, que je n'*EN *puis plus ; il faut* EN *finir.* Cette construction attache presque toujours au verbe un sens défavorable.

654. Le pronom *y* est aussi quelquefois employé d'une manière absolue, comme dans ces phrases : *Il* Y *a beaucoup de gens qui disent : Il* Y *va de mon honneur, et ils n'ont plus d'honneur.*

655. Le pronom *y* précède toujours le verbe, excepté

---

651. Quand est-ce que les pronoms *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, *leur*, peuvent se dire des choses ?

652. Que remarquez-vous sur le pronom *soi* ?

653. Que remarquez-vous sur le pronom *en* ?

654. Le pronom *y* ne s'emploie-t-il pas d'une manière absolue ?

655. Où se place le pronom *y* ?

à l'impératif : *Il ne convient pas que vous* Y *alliez, envoyez-*Y *quelqu'un.* Cependant, devant le futur simple et le présent du conditionnel du verbe *aller*, on supprime généralement ce pronom : *Voulez-vous aller à Paris ? J'*IRAIS *volontiers, mais je ne le puis pas aujourd'hui ; j'*IRAI *plus tard ;* et non pas *j'*Y *irais, j'*Y *irai plus tard.*

ARTICLE 3.—PRONOMS POSSESSIFS.

656. Les pronoms possessifs doivent toujours se rapporter à l'un des mots exprimés précédemment : *Vos talents sont supérieurs* AUX *siens ; cette maison est plus chère que* LA NÔTRE. Il faut donc éviter de dire, au commencement d'une lettre : *J'ai reçu* LA VÔTRE *en date du trois courant ;* au lieu de : *J'ai reçu* VOTRE *lettre en date du trois courant.*

657. Les pronoms *le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur*, sont quelquefois employés d'une manière absolue, comme s'ils étaient des noms communs ; alors ils signifient l'*avoir, le talent* de chacun ; *Que chacun y mette* DU SIEN, *mettons-y tous* DU NÔTRE, *et cela ira bien.*

658. *Les miens, les tiens, les siens*, etc., s'emploient aussi d'une manière absolue au masculin pluriel, pour signifier les *partisans*, les *amis* ou les *alliés* de quelqu'un : *Ce général se vit abandonner* DES SIENS ; *veux-tu être* DES NÔTRES ?

659. Les pronoms possessifs perdent quelquefois l'article et deviennent adjectifs possessifs : on dit par exemple : *Un* MIEN *ami ; une* SIENNE *maison ; ce livre est* TIEN ; *nous sommes* VÔTRES, *ô mon Dieu ;* etc. Mais ces expressions sont bien vieillies aujourd'hui.

ARTICLE 4.—PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

660. Le pronom *ce* peut se placer devant tous les temps du verbe *être : C'est, c'était,* CE *sont,* CE *furent, ç'a été*, etc. Il peut égale-

---

656. A quoi doivent toujours se rapporter les pronoms possessifs ?

657. *Le mien, le tien, le sien*..... ne s'emploient-ils pas d'une manière absolue ?

658. *Les miens, les tiens, les siens*..... ne s'emploient-ils pas d'une manière absolue ?

659. Les pronoms possessifs ne perdent-ils pas l'article ?

660. Devant quels temps du verbe *être* peut se placer le pronom *ce* ?

ment précéder les verbes *devoir* et *pouvoir*, quand ils sont suivis de *être* : CE *doit être lui* ; CE *pouvaient être des ennemis*. Enfin, on dit encore : CE *me semble* et CE *dit-il* ; mais dans les autres cas, on emploie *cela* : CELA *me plaît*, CELA *nous paraissait beau*.

661. Le même pronom *ce* peut également se mettre après *être*, *devoir* et *pouvoir*, quand ils sont conjugués interrogativement : *Qui est*-CE ? *quand sera*-CE ? *qui pouvait*-CE *être ? que devra*-CE *être ?* etc. Cependant il serait intolérable de dire ; *Fussent*-CE *mes amis ? seront*-CE *les vôtres ?* Dans ce cas on laisse le verbe au singulier.

662. Le pronom *ce* est moins fort que le pronom *cela*, mais il l'est plus que le pronom *il* des verbes unipersonnels : *je suis vif*, IL EST VRAI ; *je suis vif*, C'EST VRAI ; *je suis vif*, CELA EST VRAI ; ces trois expressions ont chacune leur degré d'énergie.

*663. Le pronom *ce* commençant une phrase se répète ordinairement dans le second membre, si celui-ci commence par le verbe *être* : CE *que je désire*, C'EST *que vous pratiquiez la vertu* ; CE *qui m'afflige*, C'EST *de le voir indocile*.

*664. Cette répétition du pronom *ce* n'est pas ordinairement de rigueur, quand le premier membre a peu d'étendue, ou que le verbe *être* du second membre est suivi d'un nom : CE *qui plaît* EST *toujours ce que l'on préfère ; la plus belle vertu d'un chrétien* EST ou C'EST *la charité*. Quand le verbe *être* n'est suivi que d'un adjectif, cette répétition est presque toujours vicieuse : CE *que je fais* EST *vraiment fatigant*.

*665 *Celui-ci, celle-ci, ceci, ci*, s'emploient pour désigner ce qui est le plus proche, ce dont on a parlé en dernier lieu ou ce qui précède ; *celui-là, celle-là, cela, là*, pour désigner ce qui est le plus éloigné, ce dont on a parlé en premier lieu ou ce qui va suivre : *Je n'aime pas* CECI (que je tiens), *donnez-moi* CELA (que je montre) ; *Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent :* CELUI-CI (Démocrite nommé en dernier lieu) *riait toujours des folies des hommes*, CELUI-LA (Héraclite nommé en premier lieu) *pleurait sans cesse de leurs travers. La charité, quelle vertu que* CELLE-LA ! *Quelle vertu que* CELLE-CI : *la charité !*

666. *Celui* et *celle* peuvent se dire des personnes et des choses ; mais, quand ils se disent des choses, il faut qu'ils aient un

---

661. Le pronom *ce* ne peut-il pas se mettre après les verbes *être, devoir* et *pouvoir ?*
662. Quelle est la valeur des pronoms *il, ce, cela ?*
663. Quand répète-t-on le pronom *ce* dans une phrase ?
664. Cette répétition de *ce* a-t-elle toujours lieu ?
665. Quelle différence y a-t-il entre *celui-ci, celui-là... ?*
666. Quel est l'emploi de *celui* et de *celle ?*

antécédent : CELUI *qui court après l'esprit attrape souvent la sottise ; Voici deux gravures, prenez* CELLE *que vous voudrez.*

667. *Celui-là*, employé d'une manière absolue, doit toujours être suivi de *qui*, soit immédiatement, soit médiatement : *Celui-là* QUI *craint Dieu est heureux : celui-là est heureux* QUI *craint Dieu.*

668. Dans les phrases proverbiales, sentencieuses, on omet souvent le pronom *celui* devant le pronom *qui*, afin d'éviter les longueurs : QUI *trop embrasse mal étreint ; pardonne à* QUI *te hait.*

ARTICLE 5.—PRONOMS CONJONCTIFS.

*669. Le pronom conjonctif s'accorde toujours en genre, en nombre et en personne avec son antécédent : on doit donc dire : *Moi qui* AI *vu ; toi qui* AS *vu ; nous qui* AVONS *vu ;* etc ; et non pas : *Moi qui* A *vu*, etc. On dira de même : *Ce ne sera pas moi qui me* FERAI *reprendre*, et non *qui se* FERA *reprendre.*

*670. L'adjectif ou tout autre mot employé comme tel, ne peuvent servir d'antécédent au pronom conjonctif ; on ne dira donc pas : *Nous sommes deux qui* S'INTÉRESSENT *à vos affaires*, mais *qui nous* INTÉRESSONS, en prenant le pronom *nous* pour antécédent du pronom *qui.*

671. Les pronoms *qui*, *que*, *quoi*, s'emploient souvent d'une manière absolue, c'est-à-dire qu'ils ne se rapportent à aucun mot énoncé précédemment : QUI *va là ?* QUE *veux-tu ? à* QUI *désire-t-on parler ?* QUOI *de beau comme la vertu ! Ils prirent tout ce qu'il leur plut :* QUI *une bourse*, QUI *de l'argent*, QUI *un lorgnon*, etc.

*672. *Qui* employé comme complément indirect ne se dit jamais des choses, mais seulement des personnes, ou des choses personnifiées ; ainsi on ne dira pas : *Les*

---

667. Que remarquez-vous sur le pronom *celui-là ?*

668. Quand supprime-t-on le pronom *celui* devant *qui ?*

669. En quoi le pronom conjonctif s'accorde-t-il avec son antécédent ?

670. L'adjectif peut-il servir d'antécédent au pronom conjonctif ?

671. Les pronoms *qui*, *que*, *quoi*, n'ont-ils pas un emploi particulier ?

sciences A QUI *je m'applique*, mais AUXQUELLES *je m'applique* ; tandis qu'on dira très-bien : *La personne* A QUI OU A LAQUELLE *je me confie.*

*673. *Lequel, laquelle*, remplacent *qui, que, dont*, lorsque l'emploi de ces derniers mots rendrait la phrase équivoque : *C'est un effet de la divine Providence*, LAQUELLE *attire l'admiration de tout le monde*, et non pas QUI *attire l'admiration de tout le monde.*

674. On fait une foule de fautes dans la construction et dans le choix des pronoms conjonctifs : Qu'*est-là ?* pour QUI *est-là ? Donnez-lui ce* QU'*il a besoin*, pour *ce* DONT *il a besoin. Les habits* QU'*on m'a fait cadeau*, pour DONT *on m'a fait cadeau ; c'est tout ce* QU'IL *s'agit*, pour *tout ce* DONT *il s'agit. C'est à moi* A QUI QUE *tu auras affaire*, pour *c'est à moi* QUE *tu auras affaire. La forêt* DONT *nous étions auprès*, pour *la forêt près* DE LAQUELLE *nous étions. Voilà le monsieur* AUQUEL *nous devons ces livres à sa bonté*, pour *à la bonté* DUQUEL *nous devons ces livres*, etc.

675. *Autrui* est toujours invariable et ne s'emploie presque jamais que comme complément : *Gardons-nous d'envier le bien* D'AUTRUI ; *croyons* AUTRUI *quand* AUTRUI *a raison.*

*676. *Chacun* est essentiellement singulier ; il demande *son, sa, ses :* 1° quand il est sujet ou complément d'un verbe exprimé : CHACUN *de nous a* SES *défauts ; Dieu rendra à chacun selon* SES *œuvres ;* 2° quand il est placé après une proposition énoncée complètement, et alors il fait partie de la proposition suivante : *Ils ont épuisé leurs ressources, chacun* (*a épuisé les siennes*) *à* SA *fantaisie ; les juges ont opiné, chacun* (*a opiné*) *selon* SES *lumières.*

677. *Chacun* demande *leur, leurs*, quand il est placé entre les diverses parties d'une même proposition, et alors on peut le re-

---

672. *Qui*, complément indirect, peut-il se dire des choses ?

673. Quand est-ce que *lequel, laquelle*, remplacent *qui, que, dont ?*

674. Quelles fautes fait-on dans l'emploi des pronoms conjonctifs ?

675. Que remarquez-vous sur le pronom *autrui ?*

676. Quand est-ce que *chacun* demande *son, sa, ses ?*

677. Quand est-ce que *chacun* demande *leur, leurs ?*

trancher sans altérer le sens de cette proposition. *Ils ont épuisé, chacun,* LEURS *ressources à* LEUR *fantaisie : les juges ont donné, chacun,* LEUR *avis selon* LEURS *lumières.* Ici, il est préférable de mettre *chacun* entre virgules.

*678. *L'un et l'autre, les uns et les autres,* indiquent seulement la pluralité : *On les a récompensés l'un et l'autre ; les uns et les autres ont raconté des anecdotes. L'un l'autre, les uns les autres,* indiquent non-seulement la pluralité, mais encore la réciprocité : *Ces deux élèves se chérissent l'un l'autre ; nous nous sommes raconté des anecdotes les uns aux autres.*

679. Les pronoms indéfinis *on, personne* et *quiconque* sont essentiellement du masculin singulier ; cependant, quand ils se rapportent évidemment à des êtres féminins, ils en adoptent le genre : *On est* HEUREUSE *quand on est* MÈRE *de famille et qu'on est* CHÉRIE *de ses enfants ; malheur à quiconque d'entre vous,* MESDAMES, *serait assez* MÉCHANTE *pour médire de moi ! personne, dans la pension, n'est* INSTRUITE *comme votre* SŒUR.

680. Le pronom indéfini *on* adopte aussi quelquefois le pluriel, et le communique aux mots auxquels il se rapporte directement : *On n'est pas* AMIS, *on n'est pas* FRÈRES *pour rien ; on est* CONTENTS *quand on est bien* UNIS.

*681. Souvent, on fait précéder le pronom indéfini *on* de la lettre euphonique *l'*, surtout après les mots *et, ou, si, que : Si* L'*on me voit ou que* L'*on sache que je suis ici, on me grondera.* Mais on ne doit pas en faire usage au commencement d'une phrase, ni quand le mot *on* est placé devant *le, la, les, lui,* etc., à cause de la consonnance désagréable qui en résulte : ON *dit qu'*ON *l'a vu ;* et non pas : L'ON *dit que* L'ON *l'a vu.*

CHAPITRE VI.

DU VERBE.

ARTICLE 1er—PLACE ET RÉPÉTITION DU SUJET.

*682. Le sujet, soit nom, soit pronom, se place ordinairement avant le verbe : DIEU *est bon ;* IL *récompensera l'homme* QUI *aura fait le bien.*

---

678. Quelle différence y a-t-il entre *l'un et l'autre* et *l'un l'autre ?*
679. Que remarquez-vous sur *on, personne, quiconque ?*
680. Le pronom *on* est-il toujours du singulier ?
681. Quand est-ce qu'on fait précéder *on* de la lettre euphonique *l'* ?
682. Où se place le sujet du verbe ?

*683. On met le sujet après le verbe dans plusieurs cas : 1° Dans la plupart des phrases interrogatives ou exclamatives : *Voulez-vous être heureux? puissent* VOS VOEUX *être exaucés ! Vivent* LES GENS *de bien !*

2° Dans une proposition qui indique une citation : *La vie, disait* SOCRATE, *n'est qu'une préparation à la mort.*

3° Après les verbes unipersonnels, et les expressions *ainsi, tel, quel* : *Il est arrivé* UN MALHEUR ; *ainsi va* LE MONDE ; *telle est* SA CONDUITE ; *voilà quelles sont* MES IDÉES.

4° Enfin dans quelques autres cas, où cette construction n'est réclamée que par l'élégance : *Pensons comme pense* LE SAGE ; *suivez les conseils que vous donnent* VOS PARENTS ; *où finit* LA VERTU, *là commence* LE VICE, etc.

*684. On répète quelquefois le sujet pour donner plus de force à l'expression ou pour la rendre plus claire : CET ENFANT, *qui jusqu'à présent faisait le bonheur de son père ;* CET ENFANT, *qui annonçait tant pour l'avenir;* CET ENFANT, *hélas !* EST *devenu la proie du mauvais exemple. La charité ! mais* ELLE *est douce,* ELLE *est patiente,* ELLE *est compatissante !*

*685. La répétition du sujet n'est pas autorisée quand elle n'apporte au discours ni plus de netteté, ni plus d'énergie ; on ne dira donc pas : JOSEPH, *plein de zèle pour son instruction, arrivant de la campagne,* IL *monta dans sa chambre pour étudier ;* mais, JOSEPH, *plein de zèle pour son instruction, arrivant de la campagne, monta.....* ; car on doit supprimer *il*, qui figure avec *Joseph* comme sujet du verbe *monta.*

ARTICLE 2.—ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET.

*686. Quoique le sujet soit composé de plusieurs mots, le verbe se met cependant au singulier, quand

---

683. Ne met-on pas quelquefois le sujet après le verbe ?

684. Quand est-ce qu'on répète le sujet du verbe ?

685. Quand est-ce que la répétition du sujet n'est pas autorisée ?

686. Quand le sujet est composé de plusieurs mots, comment s'accorde le verbe ?

ces mots sont renfermés dans une expression collective, comme *tout*, *rien*, *personne*, *chacun*, *ce* : *Paroles*, *actions*, *conseils*, *tout en lui* RESPIRE *l'amour de l'ordre ; le temps*, *l'éternité*, *rien n'*EFFRAIE *l'impie ; voisins*, *parents*, *amis*, *personne n'*A PRIS *sa défense.*

*687. Lorsque deux sujets sont joints par l'une des expressions *ainsi que*, *aussi bien que*, *autant que*, *comme*, *de même que*, *non moins que*, le premier détermine l'accord du verbe, et le second appartient à un verbe sous-entendu : *Le riche*, *comme le pauvre*, EST *sujet à la mort ; cette erreur*, *ainsi que mille autres*, A ÉTÉ *religieusement suivie.* C'est comme s'il y avait : *Le riche* EST *sujet à la mort*, (*comme le pauvre* EST *sujet à la mort*).

*688. Quand les mots formant le sujet ont à peu près la même signification, ou qu'ils sont placés par gradation, le verbe s'accorde avec le dernier, s'il y a unité dans la pensée : *Son courage*, *sa bravoure*, *son intrépidité nous* ENTHOUSIASMAIT ; *la famille*, *la patrie*, *le genre humain s'*HONORE *d'un tel génie.* Mais s'il y avait pluralité dans la pensée, le verbe se mettrait au pluriel : *La joie*, *le plaisir*, *la richesse de ce monde*, *ne* SAURAIENT *durer.*

*689. Lorsque deux sujets de la même personne sont joints par la conjonction *ou*, on met le verbe au pluriel, si cette conjonction n'exclut que la simultanéité d'action et non la pluralité des sujets. Dans le cas contraire, le verbe s'accorde avec le dernier sujet : *L'amour-propre ou le respect humain* GOUVERNE *ce jeune homme*, *car l'amour-propre ou le respect humain* GOUVERNENT *bien des jeunes gens.*

---

687. Lorsque deux sujets sont joints par une des expressions *ainsi que*, *aussi bien que*, etc., comment s'accorde le verbe ?

688. Quand les mots formant le sujet ont à peu près la même signification, comment se met le verbe ?

689. Lorsque deux sujets de la même personne sont joints par la conjonction *ou*, comment s'accorde le verbe ?

Dans le premier cas, on met le verbe au singulier, parce qu'il n'y a qu'un sujet qui agisse : c'est l'un ou l'autre : dans le second cas, au contraire, on met le verbe au pluriel, parce que les sujets agissent tous les deux : tantôt l'un, tantôt l'autre. Dans le premier exemple, on met *ou* pour exclure la pluralité, tandis que dans le second cas, c'est seulement pour exclure la simultanéité.

*690. Si les sujets unis par la conjonction *ou* n'étaient pas de la même personne, on mettrait le verbe au pluriel, et alors il s'accorderait avec la personne qui a la priorité : *Vous* ou *moi* SERONS *appelés* ; *toi ou Paul* DEMEUREZ *ici*. Dans ce cas il est mieux de répéter le prénom pluriel et de dire : *Vous* ou *moi* NOUS *serons appelés* ; etc.

*691. Deux sujets singuliers joints par la conjonction *ni*, veulent le pluriel quand ils peuvent faire ensemble ce qu'exprime le verbe ; dans le cas contraire, ils veulent le singulier : *Ni Pierre ni Louis ne* SERONT COURONNÉS *au concours ; j'ai vu ces deux tableaux, ni l'un ni l'autre ne* SONT *des chefs-d'œuvre ; ni Pierre ni Louis n'*OBTIENDRA *le grand prix au concours ; j'ai vu ces tableaux, ni l'un, ni l'autre n'*EST *le chef-d'œuvre de Rubens.*

*692. Quand un verbe a pour sujet logique un collectif suivi de son complément, il s'accorde tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre.

1° Si c'est un collectif général, le verbe s'accorde avec le collectif lui-même : *La foule des hommes* OUBLIE *Dieu ; la grande majorité des enfants* SACRIFIE *l'avenir au présent.*

2° Si c'est un collectif partitif, le verbe s'accorde avec le complément de ce collectif : *Une infinité de bar-*

---

690. Si les sujets unis par la conjonction *ou* n'étaient pas de la même personne, comment se mettrait le verbe ?

691. Deux sujets singuliers, joints par la conjonction *ni*, veulent-ils le verbe au pluriel ?

692. Comment s'accorde le verbe qui a pour sujet logique un collectif suivi de son complément ?

bares RAVAGÈRENT *l'Italie ; une foule d'idées se* REPRÉSENTAIENT *à mon esprit.*

693. Il arrive quelquefois, surtout avec le collectif partitif, que, sans avoir égard aux règles ordinaires, on fait accorder le verbe avec le mot qui exprime l'idée dominante: *Une troupe d'assassins* ENTRA *dans la chambre de Coligny ; une foule de traits* OBSCURCIT *l'air et* COUVRIT *tous les combattants ; la moitié des conspirateurs* MÉRITÈRENT *la mort.* Cette manière de faire accorder le verbe s'appelle *syllepse.*

*694. Les adverbes de quantité, ainsi que les collectifs *la plupart, et le reste*, veulent le verbe au pluriel, à moins qu'ils ne soient suivis d'un nom singulier : *Peu d'enfants* AIMENT *la contrainte ; la plupart des fruits* FLATTENT *la vue et l'odorat ; tant de barbarie et d'acharnement* M'ONT SURPRIS ; *le reste du monde* S'ÉCARTA, *mais combien* REVINRENT *sur leurs pas !*

*695. Les verbes *être*, *devoir* et *pouvoir*, précédés de *ce*, et suivis d'un attribut à la troisième personne du pluriel, s'accordent avec cet attribut : *Ce sont les passions qui perdent les hommes ; ce* DEVAIENT *être de vos amis qui arrivaient ; ce* PEUVENT *être des étrangers.* Mais on dira : EST-*ce le travail et l'application qui font réussir ?* C'EST *nous qui avons remporté la victoire ; ce* DOIT *être de vos amis que l'on parle.*

696. Cependant, quand on fait une énumération, on doit mettre le verbe *être* au pluriel, quoiqu'il ne soit pas suivi d'un attribut à la troisième personne du pluriel : *Quels sont les états de l'Europe ? Ce* SONT : *la France, l'Angleterre, la Russie..... Il y a quatre sortes de mots invariables, qui* SONT *l'adverbe, la préposition.....*

---

693. N'arrive-t-il pas, surtout avec un collectif partitif, que le verbe s'accorde avec l'idée dominante ?

694. Comment s'accorde le verbe qui a pour sujet un adverbe de quantité ?

695. Avec quoi s'accorde les verbes *être*, *devoir* et *pouvoir*, précédés de *ce ?*

696. Ne met-on pas quelquefois au pluriel le verbe *être*, quoiqu'il ne soit pas suivi d'un attribut pluriel ?

*697. Un verbe qui a pour sujet plusieurs infinitifs se met au pluriel, ou bien on le fait précéder du pronom *ce*, qui en détermine l'accord : *manger, boire et dormir*, SONT *leur unique affaire ;* ou bien : *Manger, boire et dormir*, C'EST *leur unique affaire ; anéantir et créer*, CE SONT *les attributs de la Divinité ; être né grand et vivre en chrétien* N'ONT *rien d'incompatible.*

ARTICLE 3.—DES COMPLÉMENTS DU VERBE.

*698. Un même verbe ne peut avoir qu'un seul complément direct, parce qu'une action ne peut avoir qu'un objet immédiat et direct : *Veuillez* VOUS *informer* DE CE *que l'on dit de moi ;* et non pas : *Veuillez* VOUS *informer* CE *que l'on dit de moi ;* car alors *vous* et *ce* figureraient comme complément directs de *informer.*

*699. Un verbe peut avoir plusieurs compléments indirects, même avec la même préposition, pourvu que ce soit pour exprimer des rapports différents : *J'irai* A *la messe* A *neuf heures* A *la cathédrale ; vous êtes* DE *retour* DE *bonne heure* DE *la campagne.* Il serait fautif de dire : *C'est* A VOUS A QUI *je parle, c'est* DE LUI DONT *il s'agit ;* car *à vous* et *à qui, de lui* et *dont*, représentent la même personne ; il faut : *C'est à vous* QUE, *c'est de lui* QUE ; ou bien : *C'est vous* A QUI, *c'est lui* DONT.

*700. Le même mot peut servir de complément à plusieurs verbes à la fois, pourvu que ces verbes ne demandent pas chacun un complément différent : *On*

---

697. Comment s'accorde un verbe qui a pour sujet plusieurs infinitifs ?

698. Un même verbe peut-il avoir plusieurs compléments directs ?

699. Un verbe peut-il avoir plusieurs compléments indirects ?

700. Le même mot peut-il servir de complément à plusieurs verbes ?

aime, on estime et l'on récompense LES ENFANTS *sages et studieux ; je me suis informé et je suis convenu* DU PRIX *de cette propriété.*

*701. Si plusieurs verbes demandent des compléments différents, il faut donner à chacun d'eux celui qui lui convient : on ne dirait donc pas : *Que de curieux arrivaient, visitaient et s'en retournaient* DE L'EXPOSITION, *charmés de ce qu'ils y avaient vu !* Mais bien : *Que de curieux arrivaient* A L'EXPOSITION, LA *visitaient et s'en retournaient charmés de ce qu'ils y avaient vu !*

*702. Une même préposition ne peut faire rapporter plusieurs compléments à un même mot lorsque ces compléments demandent des prépositions différentes ; on ne dira donc pas : *Cet homme est utile et chéri* DE SA FAMILLE ; pas plus que : *Cet homme est chéri et utile* A SA FAMILLE. Pour être correct, il faut dire : *Cet homme est utile* A SA FAMILLE *et* EN *est chéri ;* ou bien : *Cet homme est chéri* DE SA FAMILLE *et* LUI *est utile.*

*703. Les mots employés comme compléments, et joints par l'une des conjonctions *et, ou, ni,* doivent être de la même nature : *Il aime l'*ÉTUDE *et le* TRAVAIL ; *il ne s'applique ni à* LIRE *ni à* ÉCRIRE ; et non pas : *Il aime l'*ÉTUDE *et à* TRAVAILLER ; *il ne s'applique ni à* LIRE, *ni à l'*ÉCRITURE.

*704. Quand un verbe a un complément direct et un complément indirect, l'usage veut que le plus court soit placé le premier : *Nous devons sacrifier* NOS PLAISIRS *à nos devoirs ; Ernest a donné* A UN PAUVRE *le meilleur de ses habits.*

---

701. Si plusieurs verbes demandent des compléments différents, que faut-il faire ?

702. Une même préposition peut-elle faire rapporter plusieurs compléments à un même mot ?

703. De quelle nature doivent être les mots employés comme compléments ?

704. Quelle est la place des compléments ?

*705. Si les deux compléments sont d'égale longueur, on énonce le complément direct le premier : *Ernest a donné* SON MEILLEUR HABIT *à un pauvre* ; *portez*-LE-*lui* ; *donnez*-LES-*leur*.

706. Il y a deux cas où le complément direct, quoiqu'il ne soit pas le plus long, se met le dernier :

1° Lorsque cela doit faire éviter une équivoque ; ainsi on ne dira pas : *Calmez* VOS ESPRITS AGITÉS *par le repos* ; mais : *Calmez par le repos* VOS ESPRITS AGITÉS.

2° Lorsque le régime indirect est exprimé par *y*, et le régime direct par *le*, *la*, *moi*, *toi* ; ainsi, au lieu de dire : *Placez-m'*Y, *présente-t'*Y, on dira : *Placez*-Y-*moi*, *présentes*-Y-*toi*, *menez*-Y-*le*. Cependant cette manière de parler étant peu harmonieuse, on ferait mieux de dire : *Placez-moi-là*, *présente-toi dans ce lieu* ; *menez-le là*.

ARTICLE 4.—EMPLOI DES AUXILIAIRES.

*707. Nous n'avons en français que deux auxiliaires, *avoir* et *être*. En général, les verbes conjugués avec le premier expriment l'action, tandis que les verbes conjugués avec le second expriment l'état.

*708. L'auxiliaire *avoir* sert : 1° à se conjuguer lui-même ; 2° à conjuguer le verbe substantif ; 3° tous les verbes transitifs ; 4° tous les verbes essentiellement unipersonnels ; 5° enfin, presque tous les verbes intransitifs, quoique plusieurs expriment un état, comme *exister*, *dépendre*, *sympathiser*.

*709. L'auxiliaire *être* sert à conjuguer : 1° tous les verbes passifs ; 2° tous les verbes réfléchis ; 3° quelques verbes intransitifs, quoiqu'ils expriment presque tous l'action ; ce sont : *aller*, *arriver*, *décéder*, *devenir*, *échoir*, *éclore*, *entrer*, *mourir*, *naître*, *partir*, *sortir*, *tomber*, *venir*, et la plupart de leurs composés.

---

705. Si les deux compléments sont d'égale longueur, quel est celui qu'on énonce le premier ?

706. Dans quel cas le complément direct se met-il le dernier ?

707. Combien avons-nous d'auxiliaires en français ?

708. A quoi sert l'auxiliaire *avoir* ?

709. A quoi sert l'auxiliaire *être* ?

710. Il y a quelques autres verbes intransitifs qui prennent tantôt l'auxiliaire *être*, tantôt l'auxiliaire *avoir*, selon qu'ils expriment un état ou une action : *J'*AI ACCOURU *chaque fois ; je suis* ACCOURU *à vos cris ; la rivière* A CRÛ *rapidement ; comme elle* EST CRUE, GROSSE, *depuis hier !*

711. Les verbes *convenir, demeurer, échapper* et *expirer* changent d'auxiliaire en changeant de signification : *Cette maison m'*A CONVENU, *et je suis* CONVENU *de l'acheter. Il* A DEMEURÉ *à Édimbourg, mais il* EST DEMEURÉ *affectionné à la France. Votre nom m'*A ÉCHAPPÉ ; *une inconvenance lui* EST ÉCHAPPÉE. *Ils* ONT EXPIRÉ *dans de beaux sentiments ; votre bail* EST-IL EXPIRÉ ?

ARTICLE 5.—EMPLOI DE L'INFINITIF.

712. L'*infinitif* peut être employé comme sujet, comme complément et comme attribut : LIRE, ÉCRIRE, ÉTUDIER, *c'est le plaisir de l'élève laborieux ; on pourrait* FAIRE *maintenant le tour du Globe en un mois ;* PROTÉGER *les méchants, c'est* NUIRE *aux bons.*

713. On peut employer deux infinitifs de suite ; alors le second est ordinairement complément du premier. *Je suis sorti pour* FAIRE FAIRE *des souliers ; il ne faut pas* ALLER COURIR ; *il faut* VENIR VOIR *notre maison.* Dans ces deux derniers exemples, la préposition *pour* est sous-entendue entre les deux infinitifs. Un trop grand nombre d'infinitifs rend le style diffus : ainsi, au lieu de dire : *Vous croyez* POUVOIR ALLER VOIR VENDANGER, on dira : *Vous croyez qu'il vous sera possible d'*ALLER VOIR *les vendanges.*

714. Des infinitifs employés comme compléments doivent se rapporter sans équivoque au sujet de la proposition où ils se trouvent. On ne dira donc pas : *L'eau nous est donnée pour* BOIRE ; *le jour est trop avancé pour* COMMENCER *mon devoir ;* car il semble que c'est l'eau qui doit boire, et que c'est le jour qui ne commencera pas le devoir. Dites : *L'eau nous est donnée, pour que nous la* BUVIONS ; *le jour est trop avancé, pour que je* COMMENCE *mon devoir.*

---

710. N'y a-t-il pas des verbes qui prennent l'un et l'autre auxiliaire ?

711. N'y a-t-il pas des verbes qui changent d'auxiliaire en changeant de signification ?

712. Comment l'infinitif peut-il être employé ?

713. Peut-on employer plusieurs infinitifs de suite ?

714. Comment doivent être disposés les infinitifs employés comme compléments ?

*715. Quand l'infinitif ne présente aucune équivoque, il faut le préférer à tout autre mode, parce qu'il rend la diction bien plus vive : *Je suis heureux de te* SAVOIR *bien placé* ; et non pas : *Je suis heureux de ce que* JE SAIS *que tu es bien placé.*

ARTICLE 6.—EMPLOI DE L'INDICATIF.

716. Le *présent* de l'indicatif s'emploie pour exprimer une chose qui a lieu à l'instant de la parole ou habituellement : *Je* PARLE *à mes élèves ; je leur* DÉMONTRE *que la Terre* TOURNE *autour du Soleil.*

*717. On emploie encore le présent de l'indicatif : 1° pour exprimer un futur avec plus d'assurance : *Je* SUIS *ici dans un moment ; il* PART *demain ;* 2° pour exprimer un passé, quand on veut donner au discours plus d'énergie ou plus de grâce : *Turenne* MEURT, *tout se* CONFOND, *la fortune* CHANCELLE... Dans ce cas, il faut que les verbes qui se rapportent à la même idée soient au même temps ; on ne dirait donc pas : *Turenne* MOURUT, *tout se* CONFOND...

*718. L'*imparfait* s'emploie pour exprimer une chose comme présente, relativement à une époque passée : *J'*ÉTUDIAIS *quand il* ÉTUDIAIT, *et je* LISAIS *quand il* JOUAIT *du piano.*

Si la chose dont on parle est toujours vraie, ou qu'elle ait lieu à l'instant même, on emploie le présent au lieu de l'imparfait, à moins qu'on ne veuille faire remarquer l'époque dont on parle : *Il nous assurait que Dieu* VEUT (et non *voulait*) *nous rendre heureux ; j'ai appris que votre père* EST (et non *était*) *préfet depuis quinze jours.* Mais on dirait : *Considérant ses maux, je sentis que Dieu* ÉTAIT (alors) *juste à son égard.*

*719. *Le passé déterminé* s'emploie pour marquer une chose faite dans un temps déterminé, mais entièrement écoulé : *Je* PEIGNIS *hier, la semaine dernière, l'an passé, autrefois ;* etc. ; on ne pourrait pas dire : *Je* PEIGNIS *aujourd'hui, cette semaine,* parce que les espaces de temps dont on parle ne sont pas entièrement écoulés.

*720. Le *passé indéterminé* s'emploie pour désigner une chose comme ayant eu lieu dans un temps passé quelconque, déterminé ou indéterminé : *J'*AI PEINT *aujourd'hui, ce matin, hier, cette semaine, l'an passé, autrefois ;* etc.

---

715. L'infinitif est-il préférable aux autres modes ?
716. Pourquoi s'emploie le présent de l'indicatif ?
717. Pourquoi encore emploie-t-on le présent de l'indicatif ?
718. Quand est-ce qu'on emploie l'imparfait de l'indicatif ?
719. Quand emploie-t-on le passé déterminé ?
720. Quand emploie-t-on le passé indéterminé ?

*721. On se sert aussi quelquefois du passé indéterminé pour exprimer un futur antérieur, et réciproquement du futur antérieur pour exprimer un passé indéterminé, afin de rendre l'expression plus douce : *Attends, nous* AVONS FINI *dans un moment ;* c'est-à-dire : *Attends, nous* AURONS FINI *dans un moment ; je présume qu'ils* AURONT *mal* PRIS *leurs mesures, et voilà pourquoi ils n'ont pas réussi ;* c'est-à-dire : *je présume qu'ils* ONT *mal* PRIS *leurs mesures*, etc.

*722. Le *passé antérieur* s'emploie pour exprimer une chose faite immédiatement avant une autre déjà passée : *Quand il m'*EUT RECONNU, *il m'embrassa.* Ce temps est ordinairement accompagné d'un adverbe de temps ou d'une conjonction.

*723. Le *passé antérieur surcomposé* s'emploie presque dans le même cas que le passé antérieur ; on n'admet généralement, entre ces deux temps, d'autre différence que celle qu'il y a entre le passé déterminé et le passé indéterminé ; ainsi on dit : *Hier, quand il m'*EUT RECONNU, *il me salua ;* et : *Hier, aujourd'hui, quand je l'ai* EU RECONNU, *je l'ai salué.*

*724. Le *plus-que-parfait* s'emploie pour exprimer une action faite, dans un temps quelconque, avant une autre déjà passée : *J'*AVAIS ÉCRIT *ma lettre avant votre arrivée.* On ne doit pas faire usage de ce temps pour exprimer un simple passé ; dites : *J'ai su que votre frère* A VOYAGÉ, et non *avait voyagé.*

*725. Le *futur simple* s'emploie pour exprimer une chose qui doit avoir lieu dans un temps à venir : *Je* RESSUSCITERAI *au dernier jour.*

*726. Le *futur antérieur* s'emploie pour exprimer qu'une chose à venir aura lieu avant une autre aussi à venir : *Quand vous* AUREZ FINI, *vous viendrez me trouver.*

ARTICLE 7.—EMPLOI DU CONDITIONNEL ET DE L'IMPÉRATIF.

727. Le *présent* du conditionnel s'emploie pour exprimer une chose comme dépendant d'une condition : *Sans le respect humain j'*IRAIS *le trouver, et je lui* DEMANDERAIS *pardon.*

---

721. Ne se sert-on pas du passé indéterminé au lieu du futur antérieur ?
722. Quand s'emploie le passé antérieur ?
723. Quel est l'usage du passé antérieur surcomposé ?
724. Quand emploie-t-on le plus-que-parfait de l'indicatif ?
725. Quel est l'emploi du futur simple ?
726. Quel est l'emploi du futur antérieur ?
727. Quand emploie-t-on le présent du conditionnel ?

728. Les divers *passés* du conditionnel s'emploient pour exprimer qu'une chose aurait été faite, si une condition avait été remplie : *Il* SERAIT ALLÉ *à la campagne, si tu ne l'avais pas occupé : j'*EUSSE FINI, *s'il n'avait pas plu.*

729. On ne doit pas employer le passé du conditionnel pour le présent ; dites : *J'étais persuadé que vous* VIENDRIEZ, et non *que vous* SERIEZ VENUS.

730. Pour donner à la phrase plus d'énergie, on remplace quelquefois les temps du conditionnel par ceux de l'indicatif : *Si j'avais fait un pas de plus, j'*ÉTAIS MORT, au lieu de : *Je* SERAIS MORT, *si j'avais fait un pas de plus.*

731. Quand il y a condition exprimée ou sous-entendue, si l'on veut dire qu'une chose aura certainement lieu, c'est le futur simple qu'on emploie ; au contraire si l'on doute, si l'on ne prévoit pas possibilité de l'accomplissement, c'est le présent du conditionnel. Ainsi on dira : *Je* FERAI *l'aumône, si je suis riche* (car on espère bien le devenir) ; et : *Je* FERAIS *l'aumône si j'étais riche* (on ne s'attend pas à le devenir) ; *Il m'a promis qu'il* VIENDRA (il en était sûr) ; *il m'a promis qu'il* VIENDRAIT (il n'en était pas certain, il en doutait).

732. Pour exprimer un souhait, une prière, un désir, on se sert du conditionnel : OSERAIS-*je vous prier de venir nous voir ? J'*AIMERAIS *que l'on travaillât à se former l'esprit.* Dans ces cas, on pourrait employer un temps de l'indicatif ; mais alors l'expression y perdrait quelque chose de sa douceur.

733. Le *présent* ou *futur* de l'impératif s'emploie pour exprimer une chose qui doit avoir lieu par suite d'un commandement ou d'une exhortation : LIS *cette lettre maintenant ;* LIS-*la encore demain.*

734. Le *futur antérieur* de l'impératif exprime une chose comme devant avoir lieu avant une autre, par suite d'un commandement, d'une exhortation : *Allez, mais* AYEZ FINI *et* SOYEZ REVENUS *quand*

---

728. Qu'expriment les divers passés du conditionnel ?
729. Peut-on employer le passé pour le présent du conditionnel ?
730. Ne remplace-t-on pas quelquefois le conditionnel par l'indicatif ?
731. Dans quel cas emploie-t-on le futur simple pour le présent du conditionnel ?
732. De quel mode se sert-on pour exprimer un souhait ?
733. Quand est-ce qu'on emploie le présent ou futur de l'impératif ?
734. A quoi sert le futur antérieur de l'impératif ?

cinq heures sonneront. Pour exprimer un commandement plus positif, on se sert du futur de l'indicatif au lieu de l'impératif : *Tes père et mère* HONORERAS, au lieu de : HONORE *tes père et mère : vous* AUREZ FINI *quand j'arriverai,* au lieu de : AYEZ FINI *quand j'arriverai.*

ARTICLE 8.—EMPLOI DU SUBJONCTIF.

735. Le subjonctif est toujours sous la dépendance d'un autre verbe, ou plutôt d'une proposition exprimant le doute, la crainte, le désir, la volonté, la nécessité, en un mot tout ce qui n'est pas positif. On emploie ce mode :

1° Après les verbes unipersonnels et autres qui expriment le doute, la crainte, le désir, la prière, la volonté, etc. : *Je doute, je veux, je prétends, il faut, il convient, il importe....., que vous* PARTIEZ.

2° Après les expressions *il est utile, il serait bon, il devient urgent,* et beaucoup d'autres, qui expriment les mêmes idées de désir, de nécessité, etc. : *Il est expédient, il sera nécessaire, il devient urgent que vous* ÉTUDIIEZ.

3° Après la plupart des propositions interrogatives ou négatives, à moins que l'on n'ait à exprimer un fait positif : *Crois-tu, penses-tu, soupçonnes-tu qu'il y* AIT *des habitants dans la Lune ? Je ne crois pas, je ne croirai jamais qu'il y* PUISSE *en avoir ; l'impie sait-il, croit-il qu'il y* A *un Dieu ?*

4° Après les locutions conjonctives suivantes : *afin que, à moins que, au cas que, avant que, bien que, de crainte que, de peur que, en cas que, encore que, jusqu'à ce que, loin que, nonobstant que, non pas que, non que, pour peu que, pour que, pourvu que, quoique, sans que, si tant est que, soit que,* et enfin la conjonction *que,* lorsqu'elle est mise à la place de l'une des précédentes.

5° Après les expressions *quel, que, quelque..... que, qui que, quoique* et *si... que : Qui que vous* SOYEZ, *quoique vous* FASSIEZ ; *si savant que vous vous* CROYEZ, *vous pouvez errer.* Quant à l'expression *tout... que,* elle veut plutôt l'indicatif : *Tout savants que vous* ÊTES, *vous pouvez vous tromper.*

6° Presque toujours, après les expressions *il n'y a, il n'y a pas, il n'y a que, il n'est, il n'est pas, il n'est que,* etc., suivies d'un nom ou d'un pronom : *Il n'y a personne, il n'y a pas d'hommes, il n'en est guère, il en est bien peu qui* SOIENT *sincères.*

7° Après les pronoms conjonctifs, quand ils sont précédés d'un superlatif ou d'un équivalent, comme *le seul, l'unique, le premier,* etc., à moins que l'on ne veuille affirmer positivement la

---

735. Dans quel cas emploie-t-on le subjonctif ?

chose : *Voilà la plus belle maison dont on* AIT *parlé ; vous êtes le dernier qui* SOIT VENU ; *c'est peut-être le seul livre que je* PUISSE *vous prêter. Connais-tu le dernier qui* EST VENU ? *il m'a prêté le seul livre qu'il* AVAIT.

736. On sous-entend quelquefois, non-seulement le verbe qui veut le subjonctif, mais même le *que* qui précède ce dernier ; cela n'a lieu que dans certaines exclamations, où le besoin d'être court fait que l'on supprime tout ce qui n'est pas absolument nécessaire ; FASSE *le Ciel !* PLÛT *à Dieu !* ADVIENNE *que pourra !* VIVE *le Seigneur !* Ces phrases sont l'abrégé de celles-ci : *Je désire que le Ciel* FASSE ; *je voudrais bien qu'il* PLÛT *à Dieu ;* etc.

737. Le présent du subjonctif s'emploie d'une manière absolue dans quelques expressions très-singulières : *Il n'a rien pris, que je* SACHE ; *je ne* SACHE *pas qu'il ait rien pris ; qui* VIVE !

*738. Quand le premier verbe est au présent ou au futur de l'indicatif, on met celui qui en dépend au présent du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un avenir, et au passé du subjonctif, si l'on veut exprimer un passé :

Il faut } *que vous* VENIEZ *tout de suite.*
Il faudra } *que vous* VENIEZ *demain.*
Il faut } *que vous* SOYEZ REVENUS, *que vous* AYEZ FINI *avant*
Il faudra } *dimanche.*

*739. Quand le premier verbe est à l'imparfait, à l'un des passés ou à l'un des temps du conditionnel, on met le second verbe à l'imparfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un avenir, et au plus-que-parfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un passé.

Il fallait
Il fallut } *que vous* VINSSIEZ *tout de suite.*
Il a fallu } *que vous* VINSSIEZ *plus tard.*
Il avait fallu,
Il faudrait } *que vous* FUSSIEZ REVENUS, *que vous*
Il aurait fallu } FUSSIEZ FINI *tout de suite.*

740. Quelquefois, quoique le premier verbe soit au présent ou au futur, on met le second à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif ; c'est quand ce second verbe dépend d'une expression

---

736. Ne sous-entend-on pas quelquefois le verbe qui veut le subjonctif ?

737. Le présent du subjonctif ne s'emploie-t-il pas d'une manière absolue ?

738. Quand le premier verbe est au présent ou au futur, à quel temps du subjonctif met-on le second ?

739. Quand le premier verbe est à l'imparfait, à l'un des passés....., à quel temps du subjonctif met-on le second ?

740. Les deux règles précédentes s'observent-elles toujours ?

conditionnelle, qui est elle-même à l'imparfait ou au plus-que-parfait : *Je* DOUTE *que vous* FISSIEZ *cela, si je vous le* DISAIS : *je ne* CROIRAIS *jamais que vous* FUSSIEZ DEMEURÉS *bons, si vous* AVIEZ FRÉQUENTÉ *ce jeune homme.*

741. Quelquefois aussi, quoique le premier verbe soit à l'un des temps passés, on met le second au présent ou au passé du subjonctif : 1° quand on parle d'une chose qui est vraie à l'instant même : *Dieu a voulu que nous* SOYONS *mortels ;* 2° lorsque, après les locutions conjonctives *afin que, bien que, de crainte que, de peur que, encore que, pour que* et *quoique*, on veut exprimer un futur : *Tu as été trop négligent, trop insouciant, pour que je te* CROIE *capable de faire grand'chose.*

ARTICLE 9.—REMARQUES SUR QUELQUES VERBES.

742. ADIMER qui signifie *precipiter dans un abîme*, ne s'emploie pas dans le sens de *salir*, de *froisser ;* ne dites donc pas : *J'*ADIME *mon habit ;* mais : *Je salis, je froisse, je gâte, je détériore mon habit.*

743. AFFILER, EFFILER. *Affiler* signifie *aiguiser ; effiler* signifie *défaire* un tissu : *Tu as mal* AFFILÉ *mon rasoir ;* EFFILONS *ces vieux chiffons, pour en faire de la charpie.*

744. AIDER *quelqu'un*, c'est partager ses efforts, sa fatigue, son embarras : *J'*AI AIDÉ *à ce domestique à porter cela.* AIDER *quelqu'un*, c'est l'assister : *J'*AI AIDÉ *ce domestique de ma bourse, de mes conseils.*

745. ALLER. Bien des personnes emploient *être* pour aller : *Je* FUS *le voir*, pour *j'*ALLAI *le voir ;* etc. ; cela n'est pas autorisé ; cependant on peut dire : *J'ai été, j'avais été*, pour *je suis allé, j'étais allé.* On emploie le premier quand la chose est achevée, et le second quand elle dure encore : *Il* A ÉTÉ *à Paris hier ; il* EST ALLÉ *à Paris et n'est pas encore revenu.*

746. APPLAUDIR. On ne dit pas *applaudir les efforts*, mais *applaudir aux efforts ;* au contraire, on dira *applaudir un orateur, applaudir les lauréats, les premiers prix....*

747. BISQUER, RAGER, sont des termes populaires ; on dit : *Je l'ai fait pester, endéver, mettre de mauvaise humeur*, et non pas *bisquer, rager.*

748. BOSSELER se dit du travail en bosse sur l'argenterie ; BOSSER se dit des bosses que l'on fait en laissant tomber quelque chose : *Mon gobelet* ÉTAIT BOSSELÉ ; *je l'ai* BOSSUÉ *en le laissant tomber.*

749. COLORER signifie *donner de la couleur : Le safran* COLORE *l'eau.* COLORIER signifie *appliquer des couleurs : Un enlumineur* COLORIE *les estampes.*

750. CONSOMMER signifie *achever, parfaire, mettre* dans la perfection ou *employer* une chose dans son entier. *On ne* CONSOMME *pas en France tout le vin qui s'y recueille.* CONSUMER signifie *détruire entièrement : Le feu* CONSUME *tout.*

751. DÎNER, DÉJEÛNER. Ces verbes veulent *avec* devant un nom de personne, et *de* devant un nom de chose : *J'AI DÎNÉ avec un ami ; j'AI DÉJEÛNÉ d'un poulet ;* et non pas : *J'AI DÉJEÛNÉ avec un poulet.*

752. DISPUTER. On doit éviter d'employer le verbe se *disputer* pour *se quereller, se chamailler ;* mais on dit très bien dans le sens de *controverser, discuter, rivaliser : Vous* DISPUTEZ *vivement, vous vous êtes* DISPUTÉ *les prix, les charges, les places.*

753. DONNER (SE). On dit se donner de la *peine*, et non des *soins*, dans le sens de s'occuper de quelque chose : *Votre mère s'est* DONNÉ *bien des peines pour vous élever.* Mais on dira, dans un autre sens : *Il se* DONNE *des soins particuliers pour sa santé.*

754. ÉGALISER, ÉGALER. *Égaliser* ne se dit que des choses : *On* ÉGALISERA *les partages. Égaler* se dit des personnes et des choses : *Virgile* ÉGALAIT-IL *Homère ? Une livre tournois* ÉGALAIT *vingt sous.*

755. ENNOBLIR signifie *rendre plus excellent, plus élevé, plus méritoire ; anoblir* signifie *donner à quelqu'un des lettres, des titres de noblesse.*

756. ÉVITER, ÉPARGNER. On *évite* les mauvaises compagnies, les périls ; mais on n'*évite* pas la peine à quelqu'un ; ne dites donc pas : *Je vous* ÉVITERAI *cette peine, ce désagrément ;* mais : *Je vous* ÉPARGNERAI.

757. FIXER signifie *rendre stable ;* on ne doit donc pas dire : *J'AI* FIXÉ *cette pendule*, mais : *J'ai regardé* FIXEMENT *cette pendule ;* ou bien : *J'AI* FIXÉ *les yeux sur cette pendule.*

758. FLAIRER, FLEURER. *Flairer*, c'est sentir au moyen de l'odorat : *Je* FLAIRE *cette giroflée. Fleurer*, c'est *répandre de l'odeur : La rose et la violette* FLEURENT *bon.*

759. IMPOSER, EN IMPOSER. Le premier signifie *inspirer du respect ;* l'autre signifie *tromper : Ce vieillard* IMPOSE *par ses cheveux blancs ; l'hypocrite n'*EN IMPOSE *pas longtemps.*

760. INFECTER, INFESTER. Le premier signifie *gâter, corrompre*, tant au propre qu'au figuré ; le second signifie au propre *piller, ravager*, et au figuré *incommoder, tourmenter.*

761. INSTRUIRE, ENSEIGNER, MONTRER. On *instruit* les personnes, on *enseigne* les choses, on *montre* ce qui regarde la pratique des arts : INSTRUISEZ *cet enfant :* ENSEIGNEZ-*lui l'orthographe* et MONTREZ-*lui le dessin.* Il serait fautif de dire : *vous* AVEZ *bien* MONTRÉ *cet enfant ;* on dira : *Vous* AVEZ *bien* INSTRUIT *cet enfant.*

762. INSULTER, INSULTER. *Insulter quelqu'un*, c'est lui dire ou lui faire des injures ; *insulter à quelqu'un*, c'est manquer aux égards qui lui sont dus : *Ce grossier l'a* INSULTÉ ; *cet orgueilleux lui* A INSULTÉ *par sa fierté.*

763. JOUIR. Ce verbe doit toujours s'employer pour parler de choses agréables ; on ne dirait donc pas : *Cet homme* JOUIT *d'une triste réputation, d'une bien mauvaise santé*, mais : *Cet homme* A *une triste réputation,* POSSÈDE *une bien mauvaise santé.*

764. Méfier (se), Défier (se). *Se méfier* procède d'une crainte habituelle d'être trompé ; *se défier* procède d'un doute fondé sur l'idée peu avantageuse qu'on se forme de la volonté d'une personne.

765. Observer, remarquer. On ne doit pas dire : *Je vous* observe, *je vous* remarque, mais : *Je vous fais* observer, remarquer ; ou : *Je vous prie d'*observer, *de* remarquer.

766. Plier, ployer. *Plier* se dit plus ordinairement des choses qu'on peut mettre en un ou plusieurs plis : Pliez *votre serviette. Ployez* se dit généralement des corps raides et élastiques : *Ces branches d'arbres sont* ployées ; *il a* ployé *son épée, la lame de son couteau.*

767. Prier a dîner, prier de dîner. *Prier à dîner*, c'est inviter de dessein prémédité ; *prier de dîner* n'est autre chose qu'une invitation de circonstance imprévue.

768. Rappeler (se) formé du verbe actif *rappeler*, veut un complément direct : on ne doit donc pas dire : *Je me* rappelle *de cette personne, je m'en* rappellerai *toujours ;* mais : *Je me* rappelle *cette personne, je me la* rappellerai *toujours.* Il n'est permis de mettre *de* que devant un infinitif ou certains pronoms : *Je me* rappelle de *l'avoir entendu ; il se* rappellera *longtemps* de *vous.*

769. Saigner. *Saigner du nez* se dit au propre comme au figuré ; la construction du discours suffit pour lever l'équivoque. *Saigner au nez* se dit d'une blessure extérieure ; mais *saigner par le nez* est inusité.

770. Servir de rien, servir a rien. *Servir de rien* exprime une nullité absolue : *Il ne* sert de rien *de murmurer contre la Providence. Servir à rien* se dit d'une inutilité momentanée : *Cet homme a des talents, mais ils ne lui* servent a rien.

771. Suppléer, suppléer a. *Suppléer*, c'est ajouter ce qui manque à une chose pour être complète : *Ce sac doit contenir cinq cents francs ; s'il y a moins, je le* suppléerai. *Suppléer* à une chose, c'est la remplacer par une autre : *Le courage* supplée *au nombre.* Cependant, on ne dit jamais *suppléer à quelqu'un*, mais *suppléer quelqu'un.*

772. Tomber a terre, tomber par terre. *Tomber à terre* se dit de ce qui n'y touchait pas : *Les fruits trop mûrs* tombent a *terre. Tomber par terre* se dit d'une chose qui, touchant la terre, vient à tomber : *Cet enfant est* tombé par *terre ; cet arbre est* tombé par *terre.*

CHAPITRE VII.

DU PARTICIPE.

ARTICLE 1er—PARTICIPE PRÉSENT.

*773. Le participe présent est invariable dans sa nature et se termine toujours en *ant* : *Ces docteurs* LISANT, TRADUISANT *et* COMMENTANT *tous les jours les Pères de l'Église, sont très-versés dans la théologie.*

*774. Il ne faut pas confondre le participe présent avec certains adjectifs terminés par *ant*, et qui viennent également des verbes ; ceux-ci, comme tous les adjectifs, s'accordent en genre et en nombre avec le mot auquel ils se rapportent : *On aime les hommes* OBLIGEANTS, *ceux qui ont des manières* ENGAGEANTES.

*775. Un mot en *ant* est généralement participe présent quand il exprime une action passagère, faite par le mot auquel il se rapporte : *Nous les avons vus* REVENANT *du combat, et se* FÉLICITANT *de leurs succès ; ces personnes* OBLIGEANT *tout le monde, se font estimer même des méchants.*

*776. Un mot en *ant* est adjectif, au contraire, quand il exprime l'état, la manière d'être, la qualité du mot auquel il se rapporte : *Des enfants aussi* INTÉRESSANTS *que vous, méritent l'estime de leurs maîtres ; ces personnes,* OBLIGEANTES *envers tout le monde, se font estimer même des méchants.*

*777. Voici quelques moyens faciles de distinguer le participe présent de l'adjectif : un mot en *ant* est participe présent : 1° quand il a un complément direct ; 2°

---

773. Comment s'écrit le participe présent ?

774. Faut-il confondre le participe présent avec certains adjectifs terminés en *ant* ?

775. Quand est-ce qu'un mot en *ant* est participe présent ?

776. Quand est-ce qu'un mot en *ant* est adjectif ?

777. Donnez quelques moyens faciles pour distinguer le participe présent de l'adjectif ?

quand il est modifié par la négation ; 3° quand il est précédé de la préposition *en ;* 4° enfin, quand on ne peut pas le remplacer par un adjectif. Au contraire, il est adjectif verbal quand on peut le remplacer par un adjectif qualificatif d'un sens synonyme : *Des élèves* INTÉRESSANTS (*aimables*) *comme vous ; voyez ces* RAVISSANTES (*admirables*) *peintures.*

778. Certains adjectifs verbaux ne s'écrivent pas exactement de la même manière que les participes présents dont ils viennent ; tels sont : 1° *affluent*, *adhérent*, *coïncident*, *différent*, *divergent*, *équivalent*, *excellent*, *expédient*, *négligent*, *président*, *résident*, *violent*, et un certain nombre d'autres qui ont changé *ant* en *ent* ; 5° *extravagant*, *fatigant*, *intrigant*, dans lesquels on a supprimé l'*u ;* 3° enfin, *convaincant*, *fabricant* et *vacant*, qui ont pour participes corrélatifs *convainquant*, *fabriquant* et *vaquant.*

ARTICLE 2.—PARTICIPE PASSÉ.

*779. Le participe passé employé avec l'auxiliaire *être* s'accorde avec le sujet du verbe : mais, employé avec l'auxiliaire *avoir*, il s'accorde avec son complément direct quand il en est précédé, et reste invariable dans les autres cas. Ces règles n'ont pas réellement d'exceptions, mais elles donnent lieu à quelques remarques.

1ère REMARQUE.

780. Les participes passés *attendu*, *compris*, *excepté*, *ouï*, *passé*, *supposé*, *vu*, et autres semblables, employés sans auxiliaires, sont invariables quand ils précèdent le mot auquel ils se rapportent parce qu'alors l'auxiliaire

---

778. Les adjectifs dérivés des participes présents s'écrivent-ils toujours de la même manière ?

779. Comment s'accorde le participe passé ?

780. Que remarquez-vous sur les participes *attendu*, *compris*, *excepté*, etc. ?

avoir est sous-entendu : PASSÉ *la semaine ;* OUÏ *les conclusions de l'avocat ;* etc. ; c'est-à-dire : AYANT PASSÉ *la semaine*, AYANT OUÏ *les conclusions*..... ; ou bien : *Après* AVOIR PASSÉ, *après* AVOIR OUÏ.....

*781. Ces mêmes participes *attendu, compris*, etc., sont variables, au contraire, lorsqu'ils suivent le mot auquel ils se rapportent, parce qu'alors c'est l'auxiliaire *être* qui est sous-entendu : *Vos raisons* SUPPOSÉES *vraies ; leurs amis* EXCEPTÉS ; c'est-à-dire : *Vos raisons* ÉTANT SUPPOSÉES *vraies ; leurs amis* ÉTANT EXCEPTÉS.

IIe REMARQUE.

*782. Le participe passé suivi d'un infinitif s'accorde avec le complément qui le précède, quand ce complément fait l'action exprimée par l'infinitif ; dans le cas contraire, il reste invariable. On écrira donc : *Les musiciens que j'ai* ENTENDUS *chanter s'accordaient bien ; Les élèves que vous avez* LAISSÉS *sortir ne sont pas encore rentrés.* Dans ces exemples, les participes *entendus* et *laissés* sont variables, parce qu'ils ont pour complément direct *que*, pour *musiciens* et *élèves*, lesquels font l'action exprimée par les infinitifs *chanter* et *sortir*.

Au contraire, on écrira : *Les hymnes que j'ai* ENTENDU *chanter sont très-belles ; les élèves qui se sont* LAISSÉ *surpasser ne seront pas récompensés.* Ici, les participes *entendu* et *laissé* sont invariables, parce qu'ils ont pour compléments directs les infinitifs *chanter* et *surpasser*. En effet, l'action exprimée par ces infinitifs n'est faite ni par *hymnes*, ni par les *élèves*.

*783. Le participe *fait*, suivi d'un infinitif, est toujours invariable, parce que ce n'est pas seulement au participe

---

781. Quand est-ce que *attendu, compris, excepté*, etc., sont variables ?

782. Que remarquez-vous sur le participe passé suivi d'un infinitif ?

783. Qu'a de remarquable le participe *fait*, suivi d'un infinitif ?

que se rapporte le complément direct, mais à l'idée exprimée par le participe et l'infinitif réunis : *Les ouvriers que j'ai* FAIT *travailler se sont* FAIT *payer chèrement.*

*784. Après les participes passés des verbes *croire*, *devoir*, *pouvoir* et *vouloir*, l'infinitif est quelquefois supprimé : dans ce cas, le participe reste invariable, parce qu'il a pour complément direct l'infinitif sous-entendu : *Je lui ai fait tous les reproches que j'ai* CRU (sous-entendu *devoir lui faire*), *que j'ai* PU (*lui faire*), *que j'ai* VOULU (*lui faire*). Mais on écrira avec accord : *Je vous remets la somme que vous m'avez* DUE *jusqu'à présent ; la chose qu'il ne pouvait pas hier, il l'a* PUE *aujourd'hui ; il lui faut les livres qu'il avait d'abord* VOULUS ; parce que, après les participes *due*, *pue* et *voulus*, il n'y a point d'infinitif sous-entendu ; le pronom *que* est donc le complément direct de ces participes.

IIIe REMARQUE.

*785. Les verbes *coûter*, *valoir* et *peser* sont généralement regardés comme transitifs, de sorte que leurs participes passés suivent la règle générale :

Que de peine votre instruction m'a COUTÉE ! *Je regrette les cent francs et les longs voyages que ce procès m'a* COÛTÉS ; *il ne les a jamais* VALUS ; *ce ballot, livré pour cent kilogrammes, ne les a jamais* PESÉS.

IVe REMARQUE.

*786. Le participe passé des verbes essentiellement réfléchis a toujours pour complément direct le second pronom : *Ils se sont* MOQUÉS *de vos menaces, et ne se sont pas* SOUVENUS *de vos promesses.* Il n'y a exception que pour le verbe *s'arroger*, qui a un complément direct autre que le second pronom : *Nous ne nous sommes pas*

---

784. Que remarquez-vous sur les participes des verbes *croire*, *devoir*, *pouvoir* et *valoir* ?

785. Les verbes *coûter*, *valoir* et *peser* sont-ils transitifs ?

786. Quel est le complément direct des verbes essentiellement réfléchis ?

ARROGÉ *vos droits; quels droits nous sommes nous* ARROGÉS ?

*787. Le participe passé des verbes réfléchis formés d'un verbe intransitif, comme *se nuire, se plaire, se rire, se succéder*, est nécessairement invariable : *Ils se sont* PLU *à vous contrarier ; vous vous êtes* RI *de mes conseils, mais vous vous êtes* NUI *gravement.*

788. En général, on peut dire que le second pronom d'un verbe réfléchi est un complément direct, quand il ne peut pas se changer évidemment en un complément indirect : *Nous nous sommes* AMUSÉS *de lui ; elle s'est* DÉFIÉE *de ses lumières ; vous vous êtes* APERÇUS *du piége.* Ici, on ne peut pas dire : *Nous avons amusé* DE NOUS ; *elle a défié* A ELLE ; *vous avez aperçu* A VOUS.

Vᵉ REMARQUE.

*789. Le participe passé des verbes unipersonnels ou employés unipersonnellement ne varie jamais, parce qu'il n'a jamais de complément direct véritable : *Les chaleurs qu'il a* FAIT ; *les grandes pluies qu'il y a* EU ; *il s'est* ÉLEVÉ *une difficulté entre eux.* Ce qui semble être le complément direct de ces sortes de verbes en est le sujet réel ; le mot *il* n'est que le sujet apparent.

VIᵉ REMARQUE.

*790. Tout participe passé qui a pour complément direct *le*, tenant la place d'un adjectif ou d'un membre de phrase, est toujours invariable, parce que ces sortes de mots n'ayant par eux-mêmes ni genre ni nombre, ne peuvent exercer aucune influence sur le pronom

---

787. Quels sont les verbes réfléchis dont le participe passé est toujours invariable ?

788. Comment reconnaît-on que le second pronom d'un verbe réfléchi est complément direct ?

789. Comment s'écrit le participe passé des verbes unipersonnels ?

790. Le participe passé ayant pour complément direct *le* varie-t-il ?

qui les représente ; dans ce cas, le pronom *le* est mis pour *ceci, cela : Cette maison n'est pas aussi belle que je l'avais* CRU ; c'est-à-dire *que j'avais cru cela* (qu'elle était belle) ; *ces enfants ne sont pas aussi instruits que je me le serais* FIGURÉ ; c'est-à-dire, *que je me serais figuré cela* (qu'ils étaient instruits). Mais, si le pronom tenait la place d'un nom, on ferait accorder le participe : *Ma sœur est toujours la même que je l'ai* CONNUE ; *cette maison est telle que je l'ai* CONSTRUITE.

VIIe REMARQUE.

*791. Le participe passé précédé de *le peu de* s'accorde avec le mot *peu* (masc. sing.), quand le sens de la phrase suppose *insuffisance ;* il s'accorde, au contraire, avec le complément de *peu*, quand le sens de la phrase suppose *suffisance : Votre peu d'amitié a été* BLAMÉ ; *leur peu de bonne volonté sera* COURONNÉE *de succès ; le peu d'attention et de bonne volonté qu'il y a* MISES *contenteront ses parents.*

792. La phrase où se trouve l'expression *le peu de* peut quelquefois présenter les deux sens ; telle est celle-ci : *Votre peu d'amitié a été* REMARQUÉ *ou* REMARQUÉE ; alors, on doit savoir ce que l'on veut dire.

VIIIe REMARQUE.

793. Quand le participe passé a pour complément direct un nom précédé de *un de, un des, une de, une des*, il reste au singulier, quand l'expression exclut toute idée de pluralité ; dans le cas contraire, il se met au pluriel : UN *de vos enfants que j'ai* VU *ce matin, m'a donné de vos nouvelles* (je n'ai vu que celui-là) ; *un des enfants que j'ai* VUS *ce matin m'a donné de vos nouvelles* (j'en ai vu plusieurs, mais un seul m'a donné des nouvelles).

---

791. Avec quoi s'accorde le participe passé précédé de *le peu de ?*

792. La phrase où se trouve *le peu de* ne peut-elle pas quelquefois offrir deux sens différents ?

793. Comment s'accorde le participe passé précédé de *un de, un des*, etc. ?

IXe REMARQUE.

*794. Le participe passé précédé du pronom *en* ne peut jamais avoir ce pronom pour complément direct ; pour qu'il puisse varier, il faut absolument qu'il soit précédé d'un autre complément direct : *Voici des fleurs, j'en ai* CUEILLI *pour vous, et j'en ai* GARDÉ *pour moi ; il a vu l'Italie, et voici les souvenirs qu'il en a* RAPPORTÉS.

795. Les grammairiens admettent, pour la plupart, que le pronom *en*, précédé d'un adverbe de quantité, forme, avec cet adverbe, un complément direct, avec lequel le participe peut s'accorder : COMBIEN DE FLEURS *j'ai cueillies !* QUE *j'*EN *ai données !* COMBIEN *je vous* EN *ai réservées !* AUTANT *vous* EN *avez souhaitées*, AUTANT *je vous* EN *ai mises de côté ;* PLUS *j'*EN *ai trouvées*, PLUS *j'*EN *ai ramassées.*

796. Pour compléter cette règle, une des plus épineuses de la langue française, voici quelques observations, tirées la plupart de Boniface. On écrit :

1° *Des fleurs, j'*EN *ai* BEAUCOUP *cueilli*, parce que *en* n'est pas précédé de l'adverbe.

2° *De la peine,* QUE *j'*EN *ai eu dans ma vie !* parce que, dans les expressions exclamatives, l'accord n'a pas lieu avec un singulier.

3° COMBIEN *j'ai lu de* LIVRES ! parce que le participe n'a avant lui qu'une partie de son complément direct.

4° COMBIEN EN *as-tu donc lu ?* parce qu'ici il y a doute et que d'ailleurs *combien* n'est pas précisément un adverbe de quantité, mais un adverbe d'interrogation ; dans les phrases interrogatives, l'accord n'a lieu que quand il y a un nom exprimé : COMBIEN DE LIVRES *as-tu lus ?*

---

794. Quand et comment s'accorde le participe passé précédé du pronom *en ?*

795. N'admet-on pas que le pronom *en* peut former un complément direct ?

796. Complétez la règle du pronom *en*, mis en rapport avec le participe passé ?

CHAPITRE VIII.

DE L'ADVERBE.

ARTICLE 1er—REMARQUES SUR CERTAINS ADVERBES.

*797. *Alentour*, étant adverbe, ne peut avoir de complément ; quand il se trouve dans le cas d'en avoir un, on lui substitue la préposition *autour : Les Sauvages avaient dressé un autel et dansaient* ALENTOUR ; *ils dansaient* AUTOUR *des victimes.*

*798. *Auparavant* est dans le même cas que *alentour ;* quand il doit avoir un complément, on le remplace par la préposition *avant : Ne te hâte pas d'agir ; examine* AVANT *de le décider ; réfléchis* AUPARAVANT.

*799. *Aussi* et *autant* expriment une comparaison ; le premier se met immédiatement devant un adjectif ou un adverbe, et le second devant tout autre mot : *L'Afrique n'est pas* AUSSI *productive,* AUSSI *abondamment pourvue que l'Amérique ; mais celle-ci n'a pas* AUTANT *d'habitants que celle-là.*

800. *Aussi* n'exprime pas seulement la comparaison ; il rappelle encore une idée de similitude, d'égalité ; il signifie alors *pareillement* et ne s'emploie que dans les phrases affirmatives ; dans les phrases négatives on emploie *non plus : J'étais* AUSSI *à cette solennité ; vous n'y manquâtes pas* NON PLUS.

801. *Aussitôt*, n'étant pas une préposition, ne peut pas être suivi d'un complément ; ne dites donc pas : *J'ai écrit cette lettre* AUSSITÔT *mon arrivée ;* mais : AUSSITÔT APRÈS *mon arrivée.* On dit cependant : AUSSITÔT *ma lettre écrite, je suis parti.*

---

797. *Alentour* peut-il avoir un complément ?
798. *Auparavant* peut-il avoir un complément ?
799. Qu'expriment les adverbes *aussi* et *autant ?*
800. *Aussi* n'exprime-t-il que la comparaison ?
801. *Aussitôt* peut-il être suivi d'un complément ?

802. *Beaucoup* et *peu* ne doivent pas généralement s'employer seuls, comme sujets ou comme attributs : *Ils sont* BEAUCOUP, *et* PEU *manquent à l'appel ;* dites : *Ils sont* NOMBREUX *et* PEU *d'entre eux manquent à l'appel.* Cette règle n'est pas toujours observée par les écrivains.

803. *Comme* et *comment*, dans le sens interrogatif, ne peuvent pas se mettre l'un pour l'autre ; c'est donc à tort que quelques-uns disent : COMME *vous portez-vous?* Dans le sens exclamatif on n'emploie que *comme :* COMME *te voilà changé !* Mais dans le sens affirmatif, on emploie *comme* pour dire *à quel dégré*, et *comment*, pour dire *de quelle manière : Vous savez* COMME *il vous aime : il ne sait* COMMENT *vous le prouver.*

*804. *Davantage* ne peut pas être placé devant un complément ; il ne peut pas être non plus employé pour un superlatif ; ne dites donc pas : *Je crains* DAVANTAGE *sa colère que son châtiment ; quelles sont les choses qu'on aime* DAVANTAGE ? Il faut employer ici l'adverbe *plus : Je crains* PLUS... ; *les choses qu'on aime* LE PLUS.

*805. *Dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*, étant adverbes, rejettent également tout complément ; il faut les remplacer par les prépositions correspondantes, *dans*, *hors*, *sur*, *sous*. *Je l'ai cherché inutilement* DANS *le souterrain*, HORS *de la cave*, SUR *les tonneaux*, SOUS *la paille.*

*806. Ces mêmes adverbes, *dedans*, *dehors*..., peuvent devenir prépositions dans leur cas ; d'abord, quand il y a opposition dans les mots, et ensuite, quand ils sont précédés de quelque autre préposition : *Il n'était ni* DESSUS, *ni* DESSOUS *la commode ; passons* PAR DESSUS *le mur, et retirons-le* DE DESSOUS *les décombres.*

---

802. *Beaucoup* et *peu* doivent-ils s'employer seuls ?

803. *Comme* et *comment* s'emploient-ils l'un pour l'autre ?

804. *Davantage* peut-il être placé devant un complément ou être employé pour un superlatif ?

805. *Dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*, peuvent-ils avoir un complément ?

806. Ces mêmes adverbes *dedans*, *dehors*.., ne peuvent-ils pas devenir prépositions ?

807. *Ici* et *là* sont opposés l'un à l'autre ; *ici* marque le lieu, la chose la plus proche, et *là*, la chose ou le lieu le plus éloigné : *Vas* LA-*bas, ne reste pas ici. Cette chambre*-CI *me plaît plus que celle*-LA ; il serait intolérable de dire : *Cette chambre* ICI ; *de ce côté*-ICI.

808. *Plus* et *mieux* ne s'emploient pas indifféremment : le premier exprime la quantité, et le second, la qualité, la perfection : *Je ne vise pas à faire* PLUS, *mais à faire* MIEUX. *Plus* ne peut être placé devant un nom que moyennant une préposition : *Il y a* PLUS DE *monde qu'hier ; cette liqueur était plus* D'*à moitié bue.*

809. *Si*, *aussi*, *tant*, *autant*, s'emploient généralement dans les phrases comparatives ; *si*, *tant*, avec une idée négative, et *aussi*, *autant*, avec une idée affirmative : *Je suis* AUSSI *heureux que lui, quoique je ne sois pas* SI *riche ; il a* AUTANT *d'esprit quoiqu'il n'ait pas* TANT *de mémoire.* Cette règle n'est pas rigoureuse.

810. On doit éviter d'employer *si :* 1° devant un nom, comme : *J'ai* SI *soif ;* 2° devant une locution adverbiale, comme : *Nous sommes venus* SI *à propos ;* 3° devant un participe passé accompagné de son complément, comme : *Cet homme est* SI *chéri de ses concitoyens.* Dans tous ces cas, on fait suivre l'adverbe *si* d'un mot qu'il puisse modifier : *J'ai* SI *grand'soif ; nous sommes venus* SI *fort à propos ; cet homme est* SI *tendrement chéri de ses concitoyens.*

811. *Tout* et *quelque* ne sont pas parfaitement synonymes : ainsi, quand je dis : TOUT *grand poète qu'est Delille, il lui est échappé des fautes* ; j'affirme positivement que Delille est un grand poète : et de là, j'emploie le mode indicatif. Quand je dis, au contraire : QUELQUE *grand*

---

807. Quels sont le sens et l'usage de *ici* et *là ?*

808. *Plus* et *mieux* s'emploient-ils indifféremment ?

809. Quel est l'emploi des adverbes *si*, *aussi*, *tant*, *autant ?*

810. Quand doit-on éviter d'employer *si ?*

811. *Tout* et *quelque* sont-ils synonymes ?

poète que soit Delille, je n'affirme pas précisément qu'il est un grand poète, mais je suppose qu'il le soit ; de là, l'emploi du mode subjonctif.

812. *Très* ne peut modifier que des adjectifs et des adverbes ; de sorte qu'on ne peut pas dire : *J'ai* TRÈS-*faim*, TRÈS-*raison*, etc. Il faut dire : *J'ai* GRAND'*faim*, GRANDEMENT *raison ;* ou : *J'ai* BIEN *faim*, BIEN *raison ;* mais, en général, *bien* n'est pas aussi expressif que *très.*

ARTICLE 2.—EMPLOI DE CERTAINS ADVERBES HOMONYMES.

813. *Autrefois*, écrit en un seul mot, est toujours adverbe et signifie *jadis, dans l'ancien temps : Les tambours n'existaient pas* AUTREFOIS. Écrit en deux mots, cette expression se compose de l'adjectif *autre* et du mot *fois : Viens une* AUTRE FOIS, *deux ou trois* AUTRES FOIS.

814. *Longtemps*, adverbe, ne forme qu'un mot ; dans les autres cas, il s'écrit en deux mots sans trait d'union : *Il y a* LONGTEMPS *que je ne vous ai écrit ; que de choses se sont passées depuis ce* LONG TEMPS !

815. *Partout* ne s'écrit en deux mots que quand il est suivi d'un nom ou d'un pronom, que détermine l'adjectif *tout* et que régit la préposition *par ;* dans les autres cas, il forme un adverbe, qui signifie *en tout lieu :* PAR TOUT *ce que vous dites, je vois que vous avez regardé* PARTOUT.

816. *Plutôt* s'écrit en un seul mot quand il veut dire *préférablement :* PLUTÔT *mourir que de pécher !* Il s'écrit en deux mots, *plus tôt*, quand il est l'opposé de *plus tard : Venez* PLUS TÔT *que cela ; venez le* PLUS TÔT *possible.*

817. *Quelquefois* s'écrit ordinairement en un seul mot et signifie *de temps en temps ;* cependant il est des circonstances où l'on doit préférer de l'écrire en deux mots ; alors, il est à peu près synonyme de *deux ou trois fois, de trois ou quatre fois*, etc. : *Venez donc me voir* QUELQUES FOIS.—*Je ne puis venir chez vous que* QUELQUES FOIS *par mois, que deux ou trois fois par mois.*

818. *Surtout*, écrit en un seul mot, est adverbe ; mais, écrit en deux mots, il est composé de la préposition *sur* et du pronom in-

---

812. Quels mots *très* peut-il modifier ?
813. Quelle est l'orthographe de *autrefois ?*
814. Comment s'écrit *longtemps ?*
815. Quand est-ce que *partout* s'écrit en deux mots ?
816. Quand est-ce que *plutôt* s'écrit en un seul mot ?
817. Comment s'écrit *quelquefois ?*
818. Que remarquez-vous sur l'adverbe *surtout ?*

défini *tout : Nous l'avons interrogé* SUR TOUT (sur toutes les choses), *mais* SURTOUT (particulièrement) *sur la géographie.*

ARTICLE 3.—EMPLOI DE CERTAINES LOCUTIONS ADVERBIALES.

819. *Au moins* signifie *pour le moins* et exprime une idée de tendance ; *du moins* exprime une idée qui sert comme de correctif à la précédente : *Ce soldat est officier, ou* AU MOINS *sous-officier ; s'il n'est pas général,* DU MOINS *il l'a bien mérité.* Cette distinction est peu observée.

820. *De suite* signifie *successivement, l'un après l'autre ; tout de suite,* au contraire, veut dire *à l'instant même, immédiatement : Il est si faible, qu'il ne peut faire deux pas* DE SUITE ; *il est si faible, qu'il faut le faire coucher* TOUT DE SUITE.

821. *Tout à coup* veut dire *soudainement,* d'une *façon imprévue ; tout d'un coup* signifie *en une seule fois : Il s'éleva* TOUT A COUP *une tempête, et le navire fut abîmé* TOUT D'UN COUP *dans les flots.*

822. On fait plusieurs fautes dans l'emploi de certaines locutions adverbiales ; voici, d'après Boniface, les expressions qui méritent le plus d'être signalées.

NE DITES PAS :	DITES :
A bonne heure ;	*De bonne heure.*
A la rebours ;	*Au rebours.*
Bien du contraire ;	*Bien au contraire.*
Comme de juste ;	*Comme de raison.*
Du jour au lendemain ;	*D'un jour à l'autre.*
Il va pire ;	*Il va pis.*
Une fois pour tout ;	*Une fois pour toutes.*

ARTICLE 4.—EMPLOI DE LA NÉGATION.

823. Nous avons trois négations principales : *ne, ne pas, ne point ; ne* est la plus faible, et *ne point,* la plus forte de ces négations : *Je* N'*ose avancer,* c'est-à-dire, *j'ai peur d'avancer ; je* N'*ose* PAS *avancer,* c'est-à-dire *j'ai peur d'avancer d'un* PAS ; *je* N'*ose* POINT *avancer,* c'est-à-dire *j'ai peur d'avancer, même d'un* POINT.

---

819. Que signifient *au moins* et *du moins ?*
820. Que signifient *de suite* et *tout de suite ?*
821. Que veulent dire *tout à coup* et *tout d'un coup ?*
822. Quelles sont les principales fautes que l'on fait dans l'emploi des locutions adverbiales ?
823. Combien avons-nous de négations ?

824. On supprime *pas* et *point* dans toute proposition où il entre un des mots *aucun, guère, jamais, nul, nullement, personne, plus, rien* et autres analogues : *Je* N'*en vois* AUCUN ; *tu* [illegible] *pen*[illegible] GUÈRE ; NUL N'*y veut aller, si je n'y vais moi-même*, etc.

825. Dans les phrases elliptiques, surtout dans les expressions sentencieuses, on fait généralement usage de *pas*, et quelquefois de *point* ; on supprime *ne* : PAS *d'argent*, PAS *de Suisse* ; POINT *de fumée sans feu.*

826. Après les verbes *appréhender, avoir peur, craindre, trembler*, et les locutions *de crainte que, de peur que*, on emploie seulement *ne* quand on veut exprimer un non-désir, un désir négatif, et *ne pas*, quand on veut exprimer un désir réel, positif : *J'ai peur qu'il* NE *coure et* NE *s'enrhume* (je ne le désire pas) ; *tu appréhendes qu'il* NE *vienne* PAS *aujourd'hui* (tu désires qu'il vienne) ; *allons-y de peur qu'il* NE *l'oublie* (nous ne voulons pas) ; etc.

*827. Quand les verbes *appréhender, craindre*, etc., sont eux-mêmes employés négativement, on supprime toute négation dans la proposition dépendante : *Je* NE *crains* PAS *qu'il aille là ; N'as-tu* PAS *peur qu'on l'assomme?*

*828. Le verbe *empêcher* et la locution *à moins que*, supposent toujours la négation *ne* : *J'empêcherai bien qu'on* NE *le saisisse, à moins qu'on* NE *m'arrête moi-même.*

829. Le verbe *défendre*, et les locutions conjonctives *avant que* et *sans que* rejettent au contraire cette négation *ne*, quoique bien des personnes en fassent usage : *On avait défendu qu'il* SORTÎT, *avant que je le lui* EUSSE PERMIS ; et non : *On n'avait défendu qu'il* NE SORTÎT, *avant que je* NE *le lui eusse permis.*

830. On emploie très-souvent la négation *ne* dans la proposition qui suit les comparatifs d'inégalité, ou des mots équivalents, comme *autre, autrement, mieux : Il est moins instruit qu'on* NE *dit ; je viendrai* PLUS TÔT *que vous* NE *pensez ; tu te vêts* AUTREMENT *qu'il* NE *sied à la condition.*

831. Cependant, si la proposition qui renferme la comparaison est négative, ou bien que la proposition suivante soit tout-à-fait

---

824. Quand est-ce qu'on supprime *pas* et *point ?*
825. Dans quelles phrases supprime-t-on toujours *ne ?*
826. Quelle négation emploie-t-on après les verbes *appréhender, avoir peur*, etc. ?
827. Quand ces mêmes verbes *appréhender, avoir peur*, etc., sont employés négativement, que fait-on ?
828. *Empêcher* et *à moins que* veulent-ils la négation ?
829. *Défendre, avant que* et *sans que* veulent-ils la négation ?
830. Quel est l'usage de la négation après les comparatifs ?
831. Dans quel cas, avec une comparaison, ne fait-on pas usage du *ne* dubitatif ?

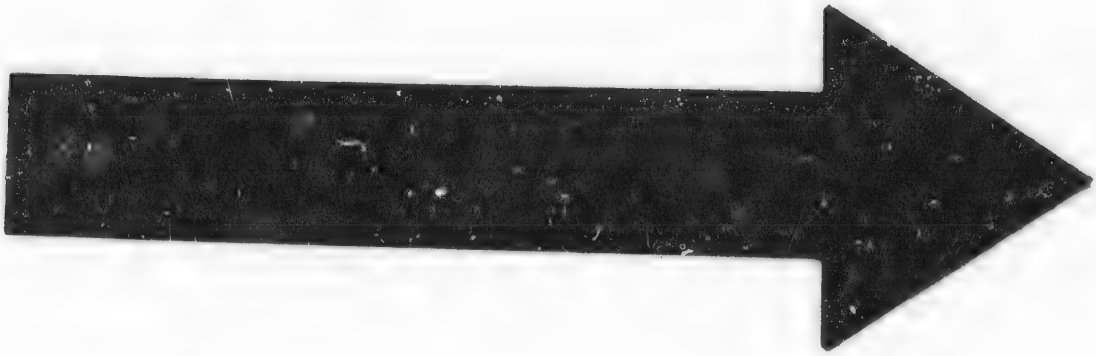

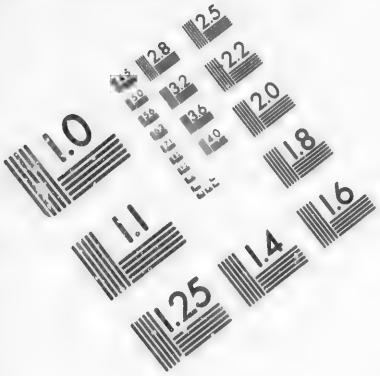

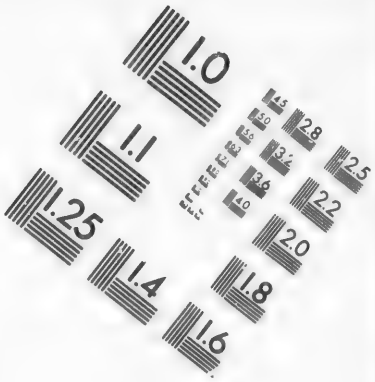

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

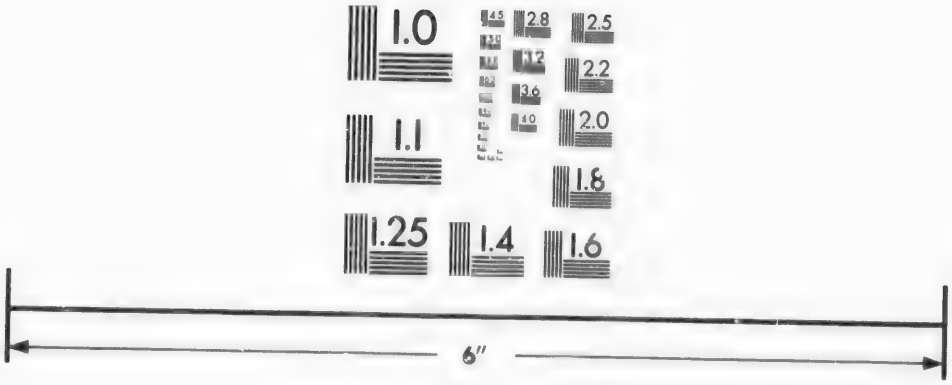

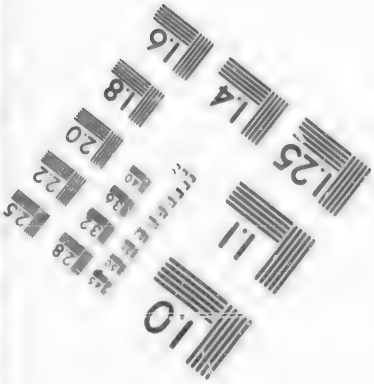

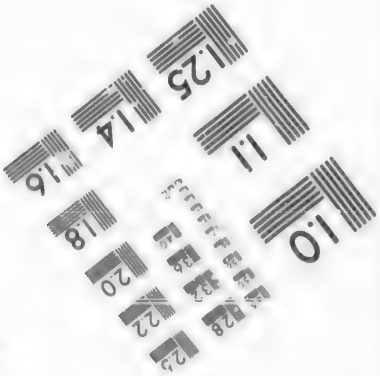

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

affirmative, celle-ci ne prend pas le *ne* dubitatif (c'est ainsi qu'on appelle cette espèce de négation) : *Vous n'êtes pas aussi discrets maintenant que vous le* FÛTES *autrefois ; gardâtes-vous jamais plus mal un secret que vous le* FAITES *maintenant ?*

832. L'emploi du *ne* dubitatif, dans les phrases comparatives comme dans toute autre, est très-difficile à déterminer : le sens seul décide souvent s'il le faut ou s'il ne le faut pas : *Tu ne sais pas plus le grec que je* SAIS *le latin*, et : *Tu ne sais pas plus le grec que je* NE *sais le latin*, ne signifient pas la même chose ; la première phrase veut dire que je sais le latin, et toi le grec, mais seulement autant l'un que l'autre ; la seconde, que je ne sais pas le latin, ni toi le grec. (*Boniface*).

CHAPITRE IX.

DE LA PRÉPOSITION.

ARTICLE 1er.—GÉNÉRALITÉS SUR LA PRÉPOSITION.

833. La préposition se place toujours devant le mot qu'elle régit : MALGRÉ *les obstacles ;* VU *les difficultés ;* NONOBSTANT *l'opposition*, etc. On dit cependant : *Sa vie* DURANT ; *dix ans* DURANT ; mais on peut dire aussi : DURANT *sa vie*, DURANT *dix ans.*

*834. La préposition s'emploie généralement seule devant son complément. Il y a exception pour les suivantes : *Auprès*, *autour*, *en face*, *hors*, *près*, *proche*, *vis-à-vis*, qui demandent la préposition *de : Auprès* DE *qui est-il ? demeure-t-elle en face* DU *bureau de tabac ?* Dans le langage très-familier, ainsi que dans certaines expressions, on néglige cette règle : *Ne va-t-il pas vis-à-vis* LA *Bourse ? Il est interprète près* LE *tribunal de* B***

*835. Les prépositions *à*, *de*, *en*, se répètent devant chacun de leurs compléments ; ne dites donc pas : *Il y a une cour d'appel* A *Amiens*, *Angers*, *Besançon ; La Loire baigne les villes* DE *Roanne*, *Orléans*, *Blois*, *Tours*, etc.

---

832. L'emploi du *ne* dubitatif est-il facile à déterminer?

833. Où se place toujours la préposition ?

834. La préposition s'emploie-t-elle seulement devant son complément ?

835. Quand est-ce qu'on répète les prépositions *à*, *de*, *en* ?

836. Les autres prépositions ne se répètent guère que devant les mots qui ne sont pas à peu près synonymes : *Reims est célèbre* DANS *l'Histoire et* DANS *la Géographie ; il est resté* CHEZ *vous et* CHEZ *moi ; pourquoi agis-tu* AVEC *tiédeur et indifférence ? parle-nous* EN *ton âme et conscience.*

*837. Il y a, outre la synonymie, quelques cas où l'on ne répète pas les prépositions : 1° dans les phrases où l'esprit ne voit qu'un tout : *As-tu lu la fable* DU *Loup et l'Agneau ?* 2° Devant les participes qui ont le même complément et qui sont liés par *et* : *On le condamna* APRÈS *l'avoir entendu et examiné.* 3° Enfin la préposition *entre* ne se répète jamais : *L'Europe est située* ENTRE *le 34e et le 70e degré de lat. N.*

*838. Il peut arriver quelquefois que le complément d'une préposition soit sous-entendu : *Il a pris son livre et il est parti* AVEC ; *ceux qui sont* POUR *lèveront la main; ceux qui sont* CONTRE *resteront assis.*

839. Il faut donner à chaque préposition le complément qu'elle demande : ne dites donc pas : *Plaiderai-je* POUR et en *votre faveur ?*

ARTICLE 2.—EMPLOI DE CERTAINES PRÉPOSITIONS.

840. *De* et *à* ne sont pas synonymes, quoiqu'on les confonde dans certaines expressions : *Ce serait à nous* A *jouer*, réveille une idée de tour ; *Ce serait à nous* DE *jouer*, exprime une idée de convenance. *Retrancher de* signifie diminuer quelque chose d'un tout ; *retrancher à* veut dire priver de quelque chose. *Oublier* A *lire*, c'est en perdre l'habitude, la faculté ; *oublier* DE *lire*, c'est y manquer par défaut de mémoire (*Boniface*).

---

836. Les autres prépositions se répètent-elles ?

837. N'y a-t-il pas certains cas où l'on ne répète pas les prépositions ?

838. Le complément de la préposition se peut-il sous-entendre ?

839. Quel complément faut-il donner aux prépositions ?

840. *De* et *à* sont-ils synonymes ?

*841. La préposition *à* ne doit pas se mettre entre deux nombres désignant des objets qui ne peuvent être fractionnés ; on emploie alors la conjonction *ou* : *Sept* ou *huit hommes*, et non *sept* A *huit hommes ;* mais on peut dire : *Sept* A *huit francs ; cinq* A *six cents hommes.*

*842. *Avant* et *devant* expriment chacun une idée d'antériorité, mais le premier se dit surtout du temps, et le second du lieu : *Il finira* AVANT *nous ; vous marcherez* DEVANT *eux.* En grammaire, on les emploie indifféremment l'un pour l'autre : *L'article se met toujours* AVANT *ou* DEVANT *le nom ; devant* est préférable.

*843. *Durant* exprime un temps continu, et *pendant*, une époque déterminée : *Les troupes campèrent à Compiègne* DURANT *l'hiver ; ne te mets pas en route* PENDANT *l'hiver.*

*844. *Entre* se dit d'un nombre très-restreint, au lieu que *parmi* suppose un pluriel indéfini ou un collectif : *Quelle différence* ENTRE *Saint-Pétersbourg et Constantinople !* ENTRE *nous soit dit ; quel est* PARMI *un si grand nombre de monuments, celui qui vous plaît le plus ?*

*845. La préposition *sans* peut être remplacée par la conjonction *ni*, mais non pas par la conjonction *et ;* on dira donc bien : *Un orphelin est sans père* NI *mère*, ou *sans père* ET SANS *mère ;* mais on ne dirait pas *sans père* ET *mère.*

*846. *Voici* désigne la chose la plus proche, celle qui a eu lieu la dernière, ou celle qui va suivre immédiatement ; *voilà* exprime tout le contraire : VOILA *les détails du crime, en* VOICI *toutes les preuves.* Quelques écrivains ont employé les mots *revoici, revoilà ;* ces mots

---

841. Entre quels nombres ne met-on pas la préposition *à ?*

842. Quelle différence y a-t-il entre *avant* et *devant ?*

843. Qu'expriment *durant* et *pendant ?*

844. *Entre* et *parmi* se disent-ils dans les mêmes cas ?

845. La préposition *sans* peut-elle être remplacée par *ni* ou par *et ?*

846. Que désignent *voici* et *voilà ?*

sont utiles, et ils prouvent bien que *voici*, *voilà* équivalent à *vois ici*, *vois là*.

ARTICLE 3.—EMPLOI DE QUELQUES LOCUTIONS PRÉPOSITIVES.

847. *A travers* suppose un passage libre et demande un régime direct : *Courir* A TRAVERS *les champs*, A TRAVERS *la campagne*. *Au travers* suppose des obstacles à vaincre pour s'ouvrir un passage ; il veut la préposition *de* devant son complément : AU TRAVERS *des ennemis* ; AU TRAVERS *d'un nuage épais*.

848. *Auprès de* signifie simplement la différence qu'il y a entre deux termes de comparaison : *La Terre n'est qu'un point* AUPRÈS DU *Soleil ; et qu'est le Soleil* ... Si *vous le voulez et* SI *vous le*
Qu'est la science AU PRIX DE *la vertu?*

849. *Auprès de* et *près de* expriment également un rapport de proximité, mais le second est bien plus vague que le premier : *Il gît* PRÈS D'*ici* veut dire qu'il n'est pas loin ; *il gît* AUPRÈS DE *nous* signifie, au contraire, qu'il est tout-à-fait proche. En parlant des personnes, *auprès de* éveille une idée d'assiduité : *Elle a toujours été* AUPRÈS DE *sa mère*.

850. Il ne faut pas confondre *près de* et *prêt à* : le premier veut dire *sur le point de*, et le second, *disposé à*, *préparé à* : *Ceux qui sont* PRÈS DE *mourir ne sont pas toujours* PRÊTS A *mourir*.

851. L'Académie n'autorise pas l'emploi de *vis-à-vis* dans le sens de *envers*, *à l'égard de* ; cependant, plusieurs bons auteurs s'en sont servis ; ils ont dit : *Ingrat* VIS-A-VIS *de ses bienfaiteurs*, etc.

CHAPITRE X.

DE LA CONJONCTION.

*852. *Comme*, employé au premier membre d'une phrase, ne se répète pas au second ; on y met seulement *que* : *Comme il le veut*, *et* QUE *je le lui ai promis*, et non pas *et* COMME *je le*...

847. Quelle différence y a-t-il entre *à travers* et *au travers* ?

848. *Auprès de* et *au prix de* s'emploient-ils dans les mêmes cas ?

849. Qu'expriment *auprès de* et *près de* ?

850. Faut-il confondre *près de* avec *prêt à* ?

851. *Vis-à-vis*, dans le sens de *envers*, est-il autorisé ?

852. *Comme* se répète-t-il au second membre d'une phrase ?

*853. La conjonctien *et* sert à joindre : 1° deux propositions non négatives : *Mon cheval boite* ET *mange bien, disait un rusé maquignon* ; 2° une positive et une négative : *Il boit* ET *ne s'inquiète pas du reste* ; 3° deux négatives qui ont chacune un sens négatif propre : *Il ne boit pas de vin* ET *n'en va pas plus mal.*

*854. On ne doit jamais, disent les grammairiens, faire précéder de la conjonction *et* les membres de phrase qui commencent par *puis, plus, moins, mieux :* DEVANT *eux.* En grammaire, on le *e ;* MOINS *on boit,* MOINS ment l'un pour l'autre : *l'article on veut boire.* Cependant, beaucoup d'orateurs et d'écrivains emploient ici *et* sans scrupule.

*855. La conjonction *ni* sert à joindre deux propositions ou deux expressions négatives, quand elles sont modifiées par le même sens négatif : *Je ne cours* NI *veux courir ; pourquoi ne t'affranchis-tu* NI *des modes* NI *des usages ridicules ?*

*856. Les conjonctions *et, ou, ni,* se répètent assez souvent devant chaque mot, au lieu d'unir simplement les deux derniers : OU *l'un* OU *l'autre se trompe ;* ET *le père* ET *la mère,* ET *le frère* ET *la sœur, sont venus ;* NI *le premier,* NI *le deuxième,* NI *même le troisième n'a su sa leçon.*

*857. La conjonction *que* est d'un fréquent usage ; on l'emploie, entre autres cas, pour remplacer une conjonction énoncée précédemment : *Comme je le savais, et* QUE *je m'y attendais ; lorsque vous irez, ou* QUE *vous y enverrez quelqu'un.* Cette même conjonction précède toujours un subjonctif ou un verbe qui dépend d'un autre verbe : *Il faut bien* QUE *je dise* QUE *je suis malade.*

---

853. A quoi sert la conjonction *et ?*

854. Doit-on faire précéder de la conjonction *et* les mots *puis, plus, mieux, moins ?*

855. A quoi sert la conjonction *ni ?*

856. Les conjonctions *et, ou, ni,* peuvent-elles se répéter ?

857. Quel est l'usage de la conjonction *que ?*

*858. *Quoique* exige toujours un subjonctif, mais ce mode est quelquefois sous-entendu : QUOIQUE *je le croie, je ne suis point superstitieux ;* QUOIQUE *non superstitieux, je le crois.* L'emploi de cette conjonction est vicieux devant un participe présent : QUOIQUE *ne sachant pas la langue, il put se faire comprendre ;* dites : QUOIQU'*il ne sût pas la langue.*

859. *Si* peut se mettre au premier et au second membre d'une phrase, mais il est bien mieux de le remplacer par *que* dans le dernier : SI *vous le voulez et* SI *vous le pouvez ;* SI *vous le voulez, et* QUE *vous le puissiez.*

ARTICLE 2 — EMPLOI DE CERTAINES LOCUTIONS CONJONCTIVES.

860. *Au reste* ajoute quelque chose à ce que l'on vient de dire, tandis que *du reste* restreint la pensée : *Il est général,* AU RESTE *il le méritait bien ; il n'est pas général,* DU RESTE *je n'en suis pas fâché.*

861. On dit *à moins que* devant un verbe à un mode personnel ; *à moins de* et mieux *à moins que de,* devant un infinitif ; et enfin, seulement *à moins de,* devant un nom : A MOINS QUE *vous le demandiez ;* A MOINS DE *l'entendre,* ou mieux A MOINS QUE DE *l'entendre lui-même ;* A MOINS D'*avis contraire.*

862. *Malgré que* ne s'emploie pas aujourd'hui ; ne dites donc pas : MALGRÉ QUE *nous ne nous voyions pas ;* dites : QUELQUE, BIEN QUE *nous ne nous voyions pas.* Cette vieille locution ne s'est conservée que dans *malgré qu'il en ait.*

863. *Pendant que* marque la simultanéité de deux événements, de deux actes : PENDANT QUE *vous lisiez, j'ai écrit deux longues lettres. Tandis que* exprime quelquefois aussi la simultanéité, mais ordinairement il marque l'opposition : TANDIS QUE *je travaille, vous perdez votre temps, vous vous amusez à des riens.*

---

858. Que remarquez-vous sur *quoique ?*
859. *Si* peut-il se répéter dans la même phrase ?
860. Quelle différence y a-t-il entre *au reste* et *du reste ?*
861. Quand dit-on *à moins que, à moins de ?*
862. Emploie-t-on encore *malgré que ?*
863. Qu'expriment *pendant que* et *tandis que ?*

ARTICLE 3.—DISTINCTION ENTRE CERTAINES LOCUTIONS CONJONCTIVES.

864. *Parce que*, écrit en deux mots, est une locution conjonctive, qui signifie *à cause que ;* écrit en trois mots, *par ce que*, il forme un membre de phrase qui équivaut à *par la chose que, par cela que, par tout ce que :* PAR CE QUE *vous dites, je vois que vous saisissez ;* PARCE QUE, *si vous ne compreniez pas, vous ne sauriez que dire.*

865. *Pourquoi*, conjonction, s'écrit en un seul mot, et appelle en réponse *parce que ; pour quoi*, en deux mots, équivaut à *pour quelle chose :* POURQUOI *viens-tu ici ?—Parce que j'ai besoin d'un livre.*—POUR QUOI *faire ?—Pour m'occuper.*

866. *Pourtant*, en un seul mot, est synonyme des autres conjonctions *cependant, toutefois, néanmoins : Que faire* POURTANT *dans ce cas-là ?* Écrit en deux mots, il équivaut à *pour une si grande quantité*, et se compose de la proposition *pour* et de l'adverbe *tant : Que faire* POUR TANT *de monde.*

867, *Quoique*, conjonction, s'écrit en un seul mot et signifie *bien que :* QUOIQU'IL *fasse son devoir, il est toujours blâmé. Quoi que*, en deux mots, est une locution pronominale qui équivaut à *quelque chose que :* QUOI *qu'il fasse, il sera toujours blâmé.*

CHAPITRE XI.

DE L'INTERJECTION.

*868. *Ah !* exprime la joie, la douleur, l'admiration, en un mot, un sentiment profond : AH ! *que je souffre !* AH ! *quel plaisir !* AH ! *ne me parlez pas de l'hiver ! Ha !* exprime la surprise, l'étonnement : HA ! *vous voilà !* HA ! HA ! *comme vous y allez !*

869. *Aïe !* et *ahi !* expriment l'un et l'autre la douleur ; le premier s'emploie isolément, pour exprimer une douleur instantanée : AÏE ! *je suis blessé !* Le second se répète plusieurs fois, à l'occasion d'une douleur réitérée :

---

864. Que remarquez-vous sur *parce que ?*

865. *Pourquoi* ne s'écrit-il pas en un ou en deux mots ?

866. Quelle différence y a-t-il entre *pourtant* et *pour tant ?*

867. Comment s'écrit l'expression *quoique ?*

868. Qu'expriment *ah* et *ha ?*

869. Quelle différence y a-t-il entre *aïe* et *ahi ?*

AHI ! AHI ! *tu me battras donc jusqu'à demain !* AHI ! AHI ! AHI !

870. *Bah !* marque l'insouciance, l'incrédulité, le dédain : BAH ! *vous voulez rire !* Au contraire, *baste !* marque le peu de cas qu'on fait de quelqu'un ou de quelque chose : BASTE ! *n'en parlons plus.*

871. *Chut ! pst ! st !* servent également à commander le silence ; mais la première de ces exclamations est plus forte que la deuxième, et la deuxième, que la troisième : ST ! *ne dites rien ;* PST ! *on vous entend encore ;* CHUT ! *vous tairez-vous enfin ?* On renchérit même quelquefois sur cette dernière, en disant et en écrivant : *Pchut !*

*872. *Eh !* exprime la joie, la douleur, une surprise prolongée : EH ! *qui aurait cru cela ?..... Hé !* sert simplement à appeler, et quelquefois à exprimer une légère surprise : HÉ ! HÉ ! *là-bas ! venez donc !* HÉ ! *mais c'est lui !* Il est mieux d'écrire *eh bien !* plutôt que *hé bien !* parce que *eh !* a un degré de force qui n'est pas nécessaire dans *hé bien !*

873. *Hein !* s'emploie pour interroger, pour sonder celui à qui on s'adresse : HEIN ! *que dites-vous de ça ? Hem !* est une espèce de bruit de bouche qui sert à appeler : HEM ! HEM ! *viens-tu, toi, là-haut ?*

*874. *O !* se met généralement devant un mot en apostrophe : *Vous savez, ô mon Dieu ! si je vous aime. Oh !* exprime l'admiration, la douleur profonde : OH ! *que c'est beau !* OH ! *que je souffre ! Ho !* enfin, marque l'étonnement et sert à appeler : HO ! *comme vous y allez !* HO ! HO ! *n'allez donc pas si vite !*

---

870. *Bah !* et *baste !* marquent-ils la même chose ?
871. De quelles interjections se sert-on pour imposer silence ?
872. Qu'expriment *eh !* et *hé ?*
873. Quand emploie-t-on *hein !* et *hem ?*
874. *O ! oh !* et *ho !* sont-ils synonymes ?

875. *Prrrt !* espèce de roulement de la langue, s'écrit de différentes manières (*brrr ! drrr ! trrr !* etc.,) et sert à représenter certains bruits, par exemple, celui que font les oiseaux qui s'envolent en masse : *J'aperçus des perdrix, mais, lorsque je les visai,* PRRRT ! *elles étaient déjà bien loin.*

876. *Zest !* exprime la moquerie, le dédain, à peu près comme *bah !* mais il est moins usité : *Vous croyez faire ce voyage,* ZEST ! On dit proverbialement : *Il est entre le* ZIST *et le* ZEST, pour dire qu'il n'est *ni bien, ni mal, ni bon, ni mauvais.*

---

875. Que remarquez-vous sur *prrrt ?*
876. Que remarquez-vous sur *zest ?*

FIN DE LA TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

TABLE DES MATIÈRES.

LES CHIFFRES ENTRE PARANTHÈSES INDIQUENT LA PAGE ; LES AUTRES, LE NUMÉRO DES ARTICLES.

A (prononciation), 301
A (préposition), 335, 839
Abîmer, 742
Absoudre, (61)
Absous (féminin), 87
ACCENTS, 26[illegible]
—aigu, 264
—circonflexe, 567
—grave, 266
Accolade, 299
Ace (mots en), 401
Acquérir, (59)
ADJECTIF, 73
—composé, 593
—démonstratif, 107, 603
—déterminatif, 105, 433, (136)
—indéfini, 120, 614
—numéral, 112, 611
— —cardinal, 114
— —ordinal, 115
—possessif, 110, 605
—qualificatif, 76, 431, (129)
—verbal, 774
ADVERBE, 241, 438, 797
Affiler, 743
Agresseur (féminin), 94
Ah ! 868
Ahi ! 869
Ai (prononc.), 302
Aide, 497
Aider à, 744
Aïe ! 869
Aieul (plur.), 64
Aigle, 498
Ail (plur.), 63
Aimer (1re conjugaison), (33)
Air (avoir l') 536
Aître (verbes en), 180
Alentour, 797
Alinéa, 294
Aller, s'en aller, (59), 745
Alphabet, 11
Amical (plur.), 98
Ammoniac (féminin), 86
A moins que, 861
Amour, 499
An (mots en), 394
ANALYSE, 420
—GRAMMATICALE, 421
—LOGIQUE, 448
Anoblir, 755
Antécédent, 137
Apostrophe, 270
—(noms en), 428
Applaudir à, 746
Après-dînée, etc., 537
ARTICLE, 68, 430, 549
—contracté, 70, 555
Assaillir, (59)
Asse (mots en), 400
Asseoir, s'asseoir, (61)
Asservir, (58)
Astérisque, 297
At (mots en), 395
A travers, 847
Attention (faute d'), 538
Attribut, 460
Au, eau (mots en), 397
Aucun, 614
Au moins, 819
Auparavant, 798
Auprès de, 848
Au prix de, 848
Au reste, 860
Aussi, autant, 799, 809
Aussitôt, 801

Autour de, 797
Au travers, 847
Autre, 615
Autre chose, 513
Autrefois, 813
Autrui, 675
Auxiliaires, 169, 707
Aval (plur.), 62
Avant, 798, 842
Avoir (conjug.), (29)
Avoir (auxil.), 169, 708
Ay (prononc.), 303
B (prononciation), 304
Bah ! 870
Bail (plur.), 63
Bailleur (fém.), 92
Bal (plur.), 62
Bancal (plur.), 62, 98
Baste ! 870
Battre, (63)
Beau (fém.), 83
Beaucoup, 802
Bellot (fém.), 82
Béni, bénit, 175
Bétail, bestiaux, 63
Bijou (plur.), 61
Billion, 119
Bisquer, 747
Blanc (fém.), 86
Bleu (plur.), 60
Boire, (63)
Bon marché. 590
Bosseler, bossuer, 748
Bouillir, (59)
Braire, (63)
Bruire. (63)
But (atteindre le), 539
C (prononc.) 305
Caduc (fém.), 86
Caillou (plur.), 61
Cal [plur.], 62
Campagne [en, à la], 540
Capable, 600
Carnaval [plur.], 62
Casuel, 595
Ce [adj.], 108, 135
C [pron.], 135, 660
Cédille, 275
Ceindre, [63]
Celui, celle, 666, 668
Celui-ci, celui-là, 665
Celui-là... qui, 667
Cent, 117
Cer [verbes en], 170
Cérémonial [plur.], 62
Certain, 616
Cet, 109
Ch [prononc.], 308
Chacun, 676
Chaque, 617
Chasseur [fém.], 92
Châtain [fém.], 94
Chef (fém.), 94
Choir, [62]
Chou (plur.), 61
Chut ! pchut ! 871
Ciel (plur.), 65
Ci-inclus, ci-joint, 579
Cion (mots en), 399
Circoncire, (63)
Clore, (63)
Collectif. 35, 692
—général, 37
—partitif, 38
Collègue, 541
Colorer, colorier, 749
Comme (adv.), 803
Comme (conjonc.) 852
Comment, 803
Complément, 187, 489, 698
—circonstanciel, 495
—déterminatif, 493
—direct 189, 490
—explicatif, 494
—indirect, 190, 492
—qualificatif, 491
Complet (fém.), 81
Conclure, (64)
Concret (fém.), 81
Conditionnel, 163, 727
Confire, (64)
Confrère, 541
CONJONCTION, 255, 441, 852
Conjugaison, 166

275
[63]
666, 668
665
667
117
170
62
616
109
308
676
617
92
94
94
[62]
61
871
65
579
399
(63)
(63)
35, 692
37
38
541
749
803
852
803
187, 489, 698
495
493
189, 490
494
190, 492
491
81
(64)
81
163, 727
(64)
541
255, 441, 852
166

Connaître, (64)
Conséquent, 591
Consommer, 750
Consonne, 16
CONSTRUCTION, 410
Construire, (64)
Consumer, 750
Convenir, 711
Corail (plur.), 63
Coudre, (64)
Couple, 500
Courir, (59)
Coûter, 785
Couvrir, (59)
Crochets, 292
Croire, (64)
Croître, 180, (64)
Cueillir, (60)
Cuire, (64)
D (prononciation), 310
Davantage, 804
De, 835, 840
Déchoir, (62)
Dedans, 805
Déduire, (64)
Défaillir, (58)
Défendeur (fém.), 92
Défier (se), 764
Dehors, 805
Déjeuner de, avec, 751
Délice, 501
Demandeur (fém.), 92
Demeurer, 711
Demi, 572
Demie, 573
Dental (plur.), 98
Déplorable, 592
Dessous, dessus, 805
De suite, 820
Détruire, (62)
Deux points, 284
Deuxième, second, 613
Devant, 842
Devenir, 468
Dîner de, avec, 751
Diphthongue, 9
Dire, (64)

Discours, 25
Discret (fém.), 81
Dispos (fém.), 94
Disputer, 752
Dissous (fém.), 87
Donner (se), 753
Dormir, (60)
Doublement des lettres, 384
Doux (fém.), 85
Droit, droite, 582
Dû, 177
Du moins, 819
Durant, 843
Durée, 152
Du reste, 860
E (prononciation), 312
E muet final, 396
Échapper, 711
Échoir, (62)
Écrire, (65)
Écrivain (fém.), 94
Effiler, 743
Égaler, égaliser, 754
Eh ! 872
Eh bien ! 872
Éler, *éter* (verbes en), 173
Élève, 502
Ellipse, 415, 443
Em (prononciation), 315
Em [mots en], 394
Émail [plur.], 63
Éminent, imminent, 593
En [mots en], 394
En [prépos.], 835
En [pronom], 653, 794
En [prononciation], 316
Enchanteur [fém.], 92
Enfant, 502
Ennoblir, 755
Ennuyant, ennuyeux, 594
Enseigner, 761
Ensuivre [s'], [63]
Entre. 271, 337, 844
Entre-haïr [s'], [58]
Envoyer, [57]
Épais [fém.], 82
Épargner, éviter, 756

Er [prononciation], 318
Éruption, 543
Espèce, 55, 424
Esse [mots en], 400
Et, 945, 853, 855
Et cætera, 296
Étendue, 52
Être [conjug.], [30]
Être [auxil.], 169, 709
Éviter, épargner, 756
EXCLAMATION, 259
Excuse, 542
Exécuteur [fém.], 91
Expirer, 711
F [prononciation], 319
Faillir, [60]
Faire, [65]
Fait [participe], 783
Falloir, [62]
Fatal [plur.], 98
Faux [fém.], 85
Féminin, 52
—des adjectifs, 78
Férir, [60]
Ferme, 582
Feu, 570
Figures de grammaire, 442
Filial [plur.], 98
Final [plur.], 98
Finir [2e conju.], [36]
Fixer, 757
Flairer, fleurer, 758
Fleurir, 176
Fonction des mots, 426
Fond, fonds, 544
Formation des temps, 222
Fou [fém.], 85
Foudre, 503
Fragile, 595
Frais [fém.], 87
Franc [fém.], 86
Franc de port, 580
Frire, [65]
Frugal [plur.], 98
Fuir, [60]
Futur, 155
antérieur de l'ind., 726
— —de l'impér., 744
—simple, 725
G [prononciation], 321
Gallicisme, 447
Garde, 504
Genou [plur.], 61
Genre, 11, 54
Gens, 505
Gentil [fém.], 82
Ger (verbes en), 171
Gésir, gîr, (60)
Glacial (plur.), 98
G (prononciation), 324
Gn [prononciation], 325
GRAMMAIRE, 1
Grand, 574
Grec (fém.), 87
Grognon (fém.), 94
Gros (fém.), 82
Gu (prononciation), 368
Gua (prononc.), 366
Guillemets, 293
H (prononciat.) 326
H aspirée, 18, 328
H muette, 13
Ha ! 868
Haïr, (60)
Hé ! 872
Hé bien ! 872
Hébreu (plur.), 97
Hein ! Hem ! 873
Hibou (plur.), 61
Ho ! 874
HOMOGRAPHES, 404
HOMONYMES, 402
Hymne, 506
I (prononciat.), 329
Ice (mots en), 401
Ici, 807
Idée, 22, 449
Il (pronom), 435, 662
Imminent, éminent, 593
Imparfait de l'indicatif, 718
—du subjonctif, 739
Impératif, 164, 337
Imposer, en imposer, 759
Imposteur (fém.), 94

744
725
321
447
504
61
11, 54
505
82
171
(60)
98
324
325
1
574
87
94
82
368
366
293
326
18, 328
13
868
(60)
872
872
97
873
61
874
404
402
506
329
401
807
22, 449
435, 662
593
tif, 718
739
164, 337
759
94

Incidente, 484
—déterminative, 485
—explicative, 486
Inconsolable, 596
Indicatif, 162, (27)
Individu, 56
Indre (verbes en), 179
Infecter, infester, 760
Infinitif, 161, 712
Initial (plur.), 98
Inquiet (fém.), 81
Inspecteur (fém.), 91
Instruire, (62), 761
Insulter, insulter à, 762
INTERJECTION, 259, 441, 868
Inventeur (fém.), 91
Inversion, 413, 434
Irruption. 543
Italique, 200
J (prononciation), 331
Jaloux (fém.), 85
Joindre, (68)
Jouir, 763
Joujou (plur.), 61
Jovial (plur.), 98
Jugement, 450
Juste, 582
K (prononciation), 332
L (prononciation), 333
—mouillée, 334
Là, 807
Labial (plur.), 98
Lamentable, 596
Landau (plur.), 60
Le, la, les (art.), 130, 554
Le, la, les (pron.), 130, 647
Lequel, laquelle, 673
Lettre, 10, 382
Leur, leurs, 608, 609
Lh (prononciat.), 337
Lingual (plur.), 98
Lire, (68)
Locution adverbiale, 242
—conjonctive, 256
—interjective, 266
—prépositive, 252
—pronominale, 434

Lui, elle, eux, elles, leur, 650
Luire, (63)
L'un l'autre, l'un et l'autre, 678
M (prononciat.), 338
Maint, 618
Maître (fém.), 79
MAJUSCULES, 277
Malgré que, 862
Martyr, martyre, 545
Masculin, 42
Matin (au), 548
Matinal (plur.), 98
Matinal, matineux, 597
Maudire, (63)
Médial (plur.), 98
Méfier (se), 764
Meilleur, 598
Même, 619
Ment (adv. en), 244
Mental (plur.), 98
Mentir, (58)
Mettre, (63)
Mien, tien, sien, 659
Mieux, 308
Mille, 118
Milliard, million, 119
Majuscules, 277
Mm (prononciat.), 340
Mode, 157
Modification des Mots, 425
Moindre, 598
Mon, ton, son, 83
Monacal, 98
Monosyllabe, 21
Montrer, 761
Mot, 20
—variable, 28
—invariable, 29
Mou (fém.), 83
Moudre, (63)
Mourir, (58)
Mouvoir, (60)
Muscat (fém.), 87
N (prononciation), 341
Naître, (63)
Nasal (plur.), 98
Natal (plur.), 98

Nature des mots, 423
Naval (plur.), 98
Ne, 823, 831
Ne pas, ne point, 823, 824
Net, nette, 582
Neuf (prononciat.), 320
Ni, 845, 855, 856
Nn (prononciat.), 343
Nom, 31, 427, 497
—commun, 38
—composé, 39, 525
—étranger, 516
—indéterminé, 57
—propre, 54, 521
Nombre, 48, 150, 514
Nopal (plur.), 62
Notre, nôtre, 132
Nouveau (fém.), 83
Nu, 571
Nuire, [63]
Nul, 82, 621
O (prononciat.), 344
O ! 874
Oa (prononciat.), 346
Observer (faire), 765
Oe œ (prononciat.), 347
Œil (plur.), 66
Œuvre, 507
Offrir, (57)
Oindre, (63)
Oir, oire (mots en), 398
Oître (verbes en), 180
On, 679, 680
Onomatopées, 408
Onze (le), 69, 111
Oo (prononciat.), 348
Orgue, 508
Original (plur.), 62
Orthographe, 381
—des verbes, 211
Osse (mots en), 400
Ou, 841, 856
Ouate (la), 111
Oui (le), 69
Ouïr, (59)
P (prononciation), 349
Paire (une), 500
Paître, (64)
Pal (plur.), 62
Palatal (plur.), 98
Pâlot (fém.), 82
Papal (plur.), 98
Pâques, 509
Paragraphe, 298
Paraître, (64)
Parallèle, 510
Parce que, par ce que, 864
Pardon, 542
Parenthèses, 292
Parmi, 844
Participe, 230, 437
—adjectif, 437
—passé, 233, 779
—présent, 532, 773
Parties du discours, 26
Partir, (59)
Partout, par tout, 815
Pascal (plur.), 98
Passé, 154
—antérieur, 722
— —surcomposé, 723
—déterminé, 718
—du conditionnel, 728
—indéterminé, 720
Pas un, 622
Paysan (fém.), 82
Pécheur (fém.), 82
Pénal (plur.), 98
Pendant que, 863
Pensée, 449
Période, 294
Persécuteur (fém.), 92
Personne grammat., 126, 149
Personne (nature), 511, 679
Peser, 785
Peu, 802
Peu de (le), 791
Ph (prononciation), 350
Phrase, 24
Pire, pis, 599
Place des adjectifs, 587
Plaire, (65)
Pléonasme, 417, 444
Pleuvoir, (62)

Plier, ployer, 766
Pluriel, 51, 58, 95
Plus, 804, 808
Plusieurs, 623
Plus-que-parfait, 724
Plutôt, plus tôt, 816
Poindre, (64)
Point, 285
—de doute, 287
—d'exclamation, 288
—d'interrogation, 286
—de suspension, 289
—virgule, 283
Polysyllabe, 21
PONCTUATION, 279
Possible, 581
Pou (plur.), 61
Pourquoi, pour quoi, 865
Pourtant, pour tant, 866
Pourvoir, pouvoir, (60)
Premier, unième, 613
Prendre, (64)
PRÉPOSITION, 249, 440, 853
Près de, 849, 850
Présent, 153
—du conditionnel, 727
—de l'impératif, 733
—de l'indicatif, 716
—du subjonctif, 737
Prêt à, 850
Prévoir, (69)
Prier à, prier de, 767
Principale, 481
—absolue, 482
—relative, 483
PRONOM, 122, 434, 640
—composé, 404
—conjonctif, 136, 669
—démonstratif, 134, 660
—indéfini, 139, 679
—personnel, 125, 644
—possessif, 131, 656
—relatif, 136
PRONONCIATION, (81)
Proposition, 23, 451, 472
Proposition directe, 478
—elliptique, 474
Proposition expl[illegible]ive, 475
—explicite, 476
—implicite, 477
—incidente, 484
—indirecte, 479
—isolée, 480
—pleine, 473
—principale, 481
—surabondante, 478
Prrrt ! 875
Pst ! 871
Public (fém.), 86
Q (prononciat.), 351
Qu (prononciat.), 369
Qua (prononciat.), 367
Quantième, 624
Que (conjonct.), 857
Que (pronom), 671
Quelconque, 625
Quelques (adj., adv.,) 626, 811
Quel que, 630
Quelque chose, 512
Quelquefois, 817
Quérir, (59)
Qui, 671
Quiconque, 679
Quoi, 671
Quoique, quoi que, 858, 867
R (prononciation), 352
Radical du verbe, 211
Rager, 747
Rappeler (se), 768
Ras (fém.), 80
Recevoir (3e conj.) (38)
Redû, 17[illegible]
Régal (plur.), 32
Régime, 187
Remarquer (faire), 765
Rendre (4e conj.), (39)
Reparaître, (64)
Repartir, répartir, (59)
Repentir (se), (59)
Replet (fém.), 81
Résoudre, (61)
Ressortir, (59)
Revoici, revoilà, 846
Rire, (64)

Rompre, (64)
Rosat (fém.), 94
Roux (fém.), 85
S (prononciation), 354
Saigner du nez, 769
Saillir, (59)
Sandal (plur.), 66
Sang-froid, sens froid, 547
Sans, 845
Savoir, (60)
Sec (fém.), 86
Second, deuxième, 613
Secret (fém.), 81
Sentimental (plur.), 98
Sentir, (59)
Seoir, (61)
Servir, (59)
Servir à rien, 770
Sh (prononciation), 358
Si (adv.), 859
Si (conj.), 272, 859
SIGNES ORTHOGRA., 262
Singulier, 50
Sion (mots en), 399
Soir (au), 548
Son (un), 3
—articulé, 7
—simple, 5
Son, sa, ses, leur, leurs, 610
Sortir, (59)
Sot (fém.), 82
Soudre (verbe en), 179
Souffrir, (64)
Souligné, 300
Soupirail (plur.), 63
Soudre, (64)
St! 871
Subjonctif, 165, 785
SUBSTANTIF (voy. NOM), 31
Suffire, (64)
Suivre, (64)
Sujet, 181, 453, 682, 686
Suppléer à, 771
Surtout, sur tout, 818
Susceptible, 600
Syllabe, 19
Syllepse, 419, 445, 693
SYNONYMES, 406
SYNTAXE, 496
T (prononciat.), 360
Tableau d'anal. gram. 446
— —logique, (112)
Taire, (64)
Tandis que, 863
Tant, 809
Témoin (fém.), 94
Temps, 151
—composés, 156
—dérivés, 222
—primitifs, 222
—simples, 156
Tenir, (59)
Terminaison, 211, 395
Th (prononciat.), 363
Théâtral (plur.), 98
Ti (prononc.), 364
Tiers (fém.), 87
Tion (mots en), 399
Tiret, 291
Tomber, (48), 782
Tous deux, tous les deux, 601
Tout, 631, 811
Tout à coup, tout d'un coup, 821
Tout de suite, 820
Traire, (65)
Trait d'union, 276, 290
Travail (plur.), 63
Tréma, 273
Très, 812
Tressaillir, (50)
Trillion, 119
Turc (fém.), 86
Tz (prononciat.) 380
U (prononciat.), 365
Uce (mots en), 401
Uhlan (le), 69
Un de, un des, 793
Unième, premier, 380
V (prononciation), 370
Vaincre, (65)
Valoir, (61), 785
Vantail, ventail (plur.), 63
Vendeur (fém.), 92
Vengeur (fém.), 92

Vénéneux, venimeux, 602
Venir, (59)
VERBE, 142, 436, 467, (146)
—actif, 193
—adjectif, 146
—attributif, 146, 469
—auxiliaire, 169, 707
—défectif, 228
—intransitif, 199
—irrégulier, 228
—neutre, 199
—passif, 195
—pronominal, 204
—réciproque, 204
—réfléchi, 204, 239, 786
—régulier, (36)
—substantif, 145, 468
—transitif, 193
—unipersonnel, 208, 789
Vêtir, (59)
Vieillot (fém.), 82
Vieux (fém.), 83
Vingt, 117
Virgule, 281
Vis-à-vis, 851
Vitrail (plur.), 63
Vivre. (65)
Voici, voilà, 846
Voir, (61)
Votre, vôtre, 132
Vouloir, (61)
Voyelle, 14
W (prononciat.), 371
X (prononciat.), 372
Xion (mots en), 399
Y (pronom), 650, 654, 766
Y (prononciat.), 376
Yatagan (le), 69
Yer (verbes en), 174
Yeux, 66
Yole (la), 69, 111
Z (prononciat.), 378
Zest ! zist, 875

FIN DE LA TABLE.

Montréal.—Imp. E. Senécal, 4, Rue St. Vincent.